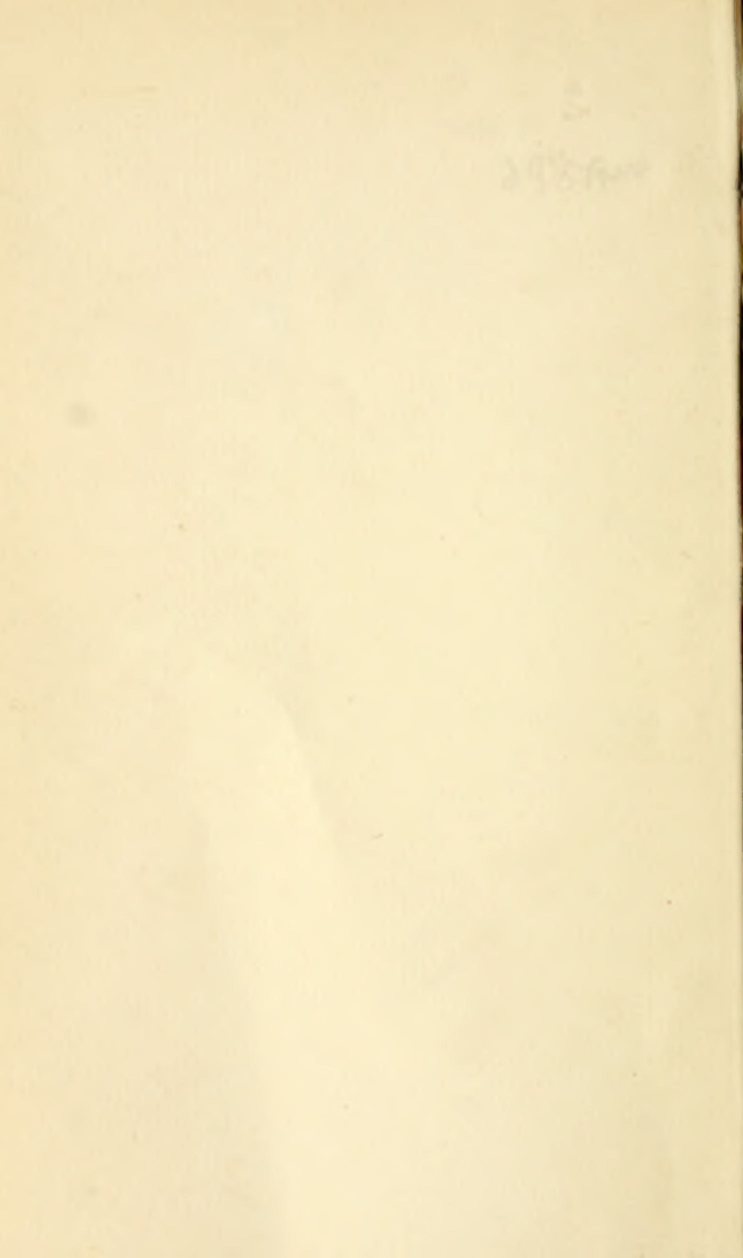

3 1761 03559 3920







PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

VI

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier Van Gelder.

Tous ces exemplaires sont numérotés et parafés par le Secrétaire général de la Société.

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

VI

BOCAGE DE 1554
MESLANGES DE 1555

ÉDITION CRITIQUE
AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

PAUL LAUMONIER



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1930

INTRODUCTION

La « docte obscurité » que Ronsard avait affectée dans les premières éditions de ses *Odes* et de ses *Amours*, de 1549 à 1553, et qu'il ne se décidait pas à condamner, fut cause que, même après s'être réconcilié avec M. de Saint-Gelais, même après avoir fait à la masse des lecteurs les concessions que nous avons vues [1], il trouva encore en 1553 de l'opposition à la Cour. Des courtisans inconnus continuèrent à railler un poète qui avait besoin pour être compris d'un interprète, tel que l'humaniste Muret commentateur de la seconde édition des *Amours* [2]. Nous en avons des preuves : 1° dans l'*Epitafe de Hugues Salel*, qui n'a pu être composée avant la deuxième moitié de 1553 et fut publiée au début de 1554 (Ronsard y parle de ces médisances, si nuisibles à son avenir, comme d'une calamité toujours présente); 2° dans les *Iambes contre un mesdisant de Ronsard*, qui parurent à la fin des *Gayetez* d'Olivier de Magny en juin 1554; 3° dans un chaleureux remerciement de Ronsard à Magny, également imprimé à la fin de ce recueil. C'est seulement au printemps de 1554, dans un poème adressé à François Charbonnier, que notre poète put se dire « sauvé des flots de la tempeste » [3].

Mais ce qu'il ne faut pas craindre de répéter, c'est qu'il n'attendit pas d'être unanimement reconnu le plus grand poète de France pour daigner descendre de son Olympe et écrire, comme ses prédécesseurs, des poésies lyriques de courte haleine, d'allures simples ou libres, capables de plaire aux gens de Cour et de lui

1. Au tome V, Introduction, p. VI et suiv.
2. *Ibid.*, p. XXII et suiv. — Rappelons que l'achevé d'imprimer de cette édition est du 24 mai 1553.
3. On trouvera ces documents, sauf les *Iambes* de Magny, dans le présent volume, aux pages 35 et suiv., 119, 82 et suiv.

valut des partisans dans toutes les classes de la société. Ce changement d'attitude fut beaucoup moins une conséquence qu'une cause de son succès, et Ronsard savait parfaitement ce qu'il y gagnerait. Au reste, les Grecs ne lui avaient-ils pas donné l'exemple? L'*Anthologie* n'était-elle pas un recueil de fleurs très humbles et cependant très parfumées? Les plus doctes poètes depuis Catulle n'avaient pas craint de s'abaisser et de dérider leur front grave. Ils avaient prouvé que le domaine de l'art n'a pas de limites, qu'il peut s'exercer et se manifester sur toutes sortes de matières, que les petits sujets enfin exigent souvent de l'artiste plus d'efforts que les grands et partant plus de mérite. Un sonnet sans défaut ne valait-il pas un long poème? Ces pensées, Ronsard les avait toujours eues, même au plus fort de ses accès d'enthousiasme pindarique. Mais le besoin de faire du bruit et d'impressionner fortement dès l'abord par du nouveau, du sublime et du mystérieux, les avait en quelque sorte refoulées ou éclipsées de 1547 à 1551 environ. Vers 1552, elles devinrent pour lui des vérités de premier ordre qui allèrent en s'affirmant et s'imposèrent de plus en plus à son esthétique durant la période de sa maturité.

Les conseils de ses protecteurs, tels que M. de l'Hospital et J. de Morel, les conversations échangées sans passion avec des amis compétents, tels que Du Bellay, Baïf, Denisot, Belleau, les ripostes de l'ancienne école poétique aux attaques de la nouvelle, en particulier les raisonnements si judicieux du poète charollais, G. des Autels, qui ne croyait pas inconciliables les principes de l'une et ceux de l'autre[1], enfin l'enseignement et l'exemple récents de Muret, auteur des *Juvenilia*, tout cela fit réfléchir Ronsard et lui ouvrit les yeux. Nous avons vu que son revirement se manifesta, pour commencer, de façon bruyante et immodérée par la publication des *Folastries*, dont une bonne partie venait de l'*Anthologie grecque* de Planude et l'autre reprenait en l'exagérant la tradition nationale. Puis, presque aussitôt, avec

1. V. les préfaces du *Repos de plus grand travail* (1550), de l'*Amoureux repos* et des *Façons lyriques* (1553).

une aisance remarquable, Ronsard rencontrait la note juste et réussissait la mise au point : il écrivait l'ode de dix-huit vers, *Mignonne, allon voir*[1]. A partir de ce moment, sans toutefois pouvoir se flatter souvent d'un pareil bonheur, il laissa de côté les longues odes, au moins pour un temps. Il ne crut pas déroger en écrivant des bluettes à la façon des chansonniers de la Grèce et de leurs imitateurs alexandrins et latins. Il mit au contraire une sorte de coquetterie à composer de petites pièces, des diminutifs d'odes, des *odelettes*, comme il les appela lui-même[2], à côté de pièces narratives et descriptives de plus longue haleine, élégies, hymnes et poèmes.

*
* *

Le premier tiers de l'année 1554, très probablement le mois de mars, fut marqué par un événement littéraire d'une importance considérable, l'apparition de l'*Anacréon* d'Henri Estienne à Paris. Arrivant à son heure, confirmant et précisant les idées qui hantaient l'esprit de Ronsard depuis plus d'un an, ce recueil d'odelettes grecques, accompagnées d'une traduction latine, excita chez lui et parmi les membres de la Brigade un très vif enthousiasme[3].

Cette publication était impatiemment attendue. H. Estienne, dont la découverte remontait à 1549, l'avait fait connaître à son entourage, à ses familiers ; il le dit dans la préface de sa traduction latine. On sait d'autre part qu'il avait communiqué à l'humaniste Petro Vettori, lors de son passage à Florence au mois de mai 1553, l'ode anacréontique Λέγουσιν αἱ γυναῖκες, pour qu'il

1. Au tome V, p. 196.
2. Ce mot apparait pour la première fois dans les deux recueils de 1554, le *Bocage* et les *Meslanges*, que j'ai réunis dans le présent volume. On le trouve ensuite dans les *Ruisseaux* de Ch. Fontaine (1555).
3. V. ci-après dans les *Meslanges*, p. 175, l'ode *A Corydon* et la note du vers 30. — Ils ne semblent pas avoir mis en doute l'authenticité des pièces de ce recueil. J'en parle donc comme si la question ne s'était pas posée pour eux. Voir ce que j'en ai dit dans *Ronsard poète lyrique*, p. 591 et suiv.

pût juger le mérite de ces poésies [1]. Muret, en 1552 et dans les premiers mois de 1553, en avait fait pressentir tout le charme à ses auditeurs parisiens [2]. Bien mieux, Ronsard avait utilisé dans le même temps quelques poésies anacréontiques, connues de lui soit par l'intermédiaire d'H. Estienne, soit plus probablement par l'*Anthologie grecque*, dont s'étaient inspirés déjà des poètes néo-latins comme Marulle, Navagero, Jean Second, des poètes français comme Saint-Gelais. En septembre 1552 paraissait dans les *Amours* le sonnet *Ces liens d'or, ceste bouche vermeille*, dont les tercets sont empruntés directement à l'ode anacréontique Σὺ μὲν φίλη χελιδών ; l'année suivante, Muret écrivait en le commentant : « La fiction de ce Sonet, comme l'auteur mesme m'a dit, est prinse d'une ode d'Anacreon encores non imprimée [3]. » Les *Folastries* d'avril 1553 contenaient non seulement la « traduction » de l'epigramme Σώματα πολλὰ τρέφειν, que Ronsard attribuait à Anacréon d'après les premiers éditeurs de l'*Anthologie*, mais encore celle d'une epigramme anacreontique bien plus longue, qui, apres avoir passé d'un seul bloc de l'*Anthologie* dans les *Carmina* de Salmon Macrin et les *Epigrammata* de Jean Second, puis dans les *Folastries*, reparut dans le recueil d'H. Estienne scindée en deux odelettes tout à fait indépendantes : Οὔ μοι μέλει Γύγαο et Τὸν ἄργυρον τορεύσας ; c'est la pièce qui commence par *Du grand Turc je n'ay souci* [4]. — Aussi, dès que fut publié le recueil d'H. Estienne, Ronsard s'empressa-t-il de transporter en vers français ces poésies légeres, qui répondaient au goût du jour et au sien ; si bien qu'avant même la fin de l'année il en avait imité ou paraphrasé vingt-cinq, devançant de dix-huit mois son ami R. Belleau, qui avait entrepris de les traduire littéralement [5].

1. *P. Victorii variae lectiones* (Florence, septembre 1553), livre XX, chap. XVII, p. 313 ; H. Estienne, édition de *Denys d'Halicarnasse* (1554), épître-dédic. à P. Vettori.
2. Voir au tome V, les *Isles fortunées*, vers 205 et suiv.
3. Voir le tome IV, p. 10.
4. Voir le tome V, p. 79 et 81.
5. Sur cette antériorité de Ronsard et l'erreur de Sainte-Beuve à ce sujet, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 159 et suiv.

Un autre recueil a joué dans l'inspiration de Ronsard en ce temps-là un rôle considérable. C'est l'Ἀνθολόγιον du grec Jean Stobée (v[e] siècle ap. J.-C.), plus connu sous le titre de *Florilège*. Plusieurs éditions en avaient paru de 1536 à 1552, notamment celle de Conrad Gesner à Zurich en 1543 et celle d'Oporin à Bâle en 1549, accompagnées d'une traduction latine. Ronsard a pu se servir de la traduction de Conrad Gesner publiée isolément à Paris en 1552 par C. Perier [1]. Cette compilation, précieuse entre toutes, de sentences et de lieux communs sur une foule de sujets, groupés méthodiquement par opposition, tels que la patience et la colère, le bavardage et la discrétion, la guerre et la paix, l'amour profane et le mariage, la richesse et la pauvreté, la santé et la vieillesse, la vie et la mort, contenait de très nombreux fragments ou extraits entiers de prosateurs et de poètes grecs, quelques-uns rarissimes, étant les seuls vestiges d'œuvres perdues. Déjà en 1553 Ronsard avait « traduit » ceux de Tyrtée dans sa *Harangue du duc de Guise,* imité ceux de Mimnerme et de Simonide dans son *Ode sur les miseres des hommes*, sans parler d'une épigramme de Posidippe, que lui offrait également l'*Anthologie* de Planude [2]. En 1554 et 1555 il devait encore y puiser nombre d'imitations, notamment de Panyasis, Théognis, Sophocle, Ménandre, Philémon, Bion et Callimaque. — Un recueil analogue, mais tout récent, fut très probablement l'objet de son étude en ces mêmes années ; c'est celui que l'humaniste Adrien Turnèbe, dont il fut l'auditeur et l'admirateur, composa des pièces et fragments gnomiques de dix-sept poètes grecs, parmi lesquels Théognis, Phocylide, Solon, Tyrtée, Callimaque, Mimnerme, Panyasis et Simonide, et publia en 1553, sous le titre Γνωμολογίαι παλαιοτάτων ποιητῶν, en même temps que paraissait chez Guillaume Morel une traduction en vers latins, due à divers humanistes [3]. Ronsard trouva là, comme dans l'ouvrage de Sto-

1. Bibl. Nat. : 8° R. 18.295.
2. Voir le tome V, pp. 77, 193 et 209.
3. Je cite les noms des principaux poètes dans l'ordre du titre. Voici les autres : Un pythagoricien (auquel on attribue les *Vers dorés* de Pythagore), puis Naumachius, Evenus, Rhianus, Eratosthènes, Linus, Méné-

bée, des vers sentencieux et des développements moraux, bien faits pour rehausser le ton de sa Muse légère et renouveler la provision d'idées générales qu'il devait aux odes de Pindare et aux adages d'Erasme.

Si l'on ajoute à ces sources d'inspiration les poèmes didactiques d'Aratus, de Nicandre et d'Oppien, les *Silves* de Stace, les œuvres de poètes néo-latins, telles que les *Tumuli* de Pontano, les *Hymnes* de Marulle, les *Elegiae* de Second, les *Lusus* de Navagero, les *Carmina* de Cotta, qu'il possédait, les unes en éditions séparées, les autres dans des recueils comme les *Carmina quinque illustrium poetarum* et les *Doctissimorum nostra aetate Italorum Epigrammata*[1] ; si l'on songe enfin que des emprunts aux auteurs les plus imprévus, tels que Pline l'Ancien, Denys le Périégète, le grammairien Pollux, le mythographe Hygin, le commentateur byzantin Tzetzès, le burlesque italien Bino, voisinent alors dans ses vers avec des imitations et des réminiscences de poètes qui lui étaient dès longtemps familiers, Homère, Virgile, Horace, Ovide, Pétrarque et Arioste, on pourra se faire quelque idée de la variété de ses lectures et mesurer la puissance de son travail en ces années-là. Du même coup on aura la clef non seulement des titres, mais de presque toutes les pièces du *Bocage* et des *Meslanges*, qu'il fit imprimer au mois de novembre 1554 et que nous reproduisons dans le présent volume.

crate, Posidippe, Métrodore. Le texte grec et la traduction latine parurent séparément, l'un chez A. Turnèbe, l'autre chez G. Morel, avec le millésime 1553, sinon en même temps, du moins à très peu d'intervalle. On trouve les deux parties réunies dans l'exemplaire de la Bibl. Nat. Yb 416. La partie latine fut imprimée au mois d'août d'après cette mention finale : Parisiis excudebat Guil. Morelius Cal. August.

1. Le premier de ces recueils, qui contient des poésies latines de P. Bembo, A. Navagero, B. Castiglione, J. Cotta, A. Flaminio, fut publié d'abord à Venise en 1548, puis à Florence en 1549 et 1552; du deuxième je ne connais que l'édition de Paris, Nicolas le Riche, s. d. [1548 au plus tard], qui contient des poésies de Flaminio, Molza, Navagero, Cotta, Lampridio, Sadolet et quelques autres moins connus (Bibl. Nat. : Rés. p Yc 1237).

*
* *

Ces deux recueils furent achevés d'imprimer presque en même temps : le *Bocage* le 27 novembre, les *Meslanges* le 22 novembre. Mais le premier parut chez la veuve Maurice de la Porte avec le millésime 1554, le second chez Gilles Corrozet avec le millésime 1555 [1].

Le *Bocage* était dédié « à P. de Paschal du bas païs de Languedoc », l'un des membres de la Brigade, auquel Ronsard avait déjà adressé une ode en 1550, un sonnet en 1552 et accordé une place parmi ses amis littéraires dans les *Dithyrambes* et le poème des *Isles fortunées* en 1553 [2]. Dans une ode dédicatoire, d'autant plus intéressante que, supprimée dès 1560, elle ne reparut pas avant la fin du XIXe siècle, Ronsard mettait au-dessus de la protection royale l'amitié d'un humaniste comme Paschal, capable de l'immortaliser. Une telle flatterie ne se comprendrait pas, si l'on ne savait que Paschal, réputé pour son éloquence latine au point d'être appelé couramment le Cicéron français, sollicitait alors la fonction d'historiographe du roi, et qu'il avait annoncé *urbi et orbi* son intention d'écrire, à la façon de l'Italien Paul Jove, les éloges des doctes personnages de son temps. Aussitôt les jeunes poètes de le porter aux nues, avec l'espoir d'être compris dans sa galerie d'hommes célèbres [3]. Ronsard, auquel il avait sans doute promis l'une des meilleures places, ne lui ménagea pas l'encens ; et c'est à un sentiment de reconnaissance anticipée autant qu'à l'ambition, bien légitime d'ailleurs, de voir son renom s'étendre à l'étranger dans la langue universelle, que nous devons la pièce liminaire du *Bocage* de 1554,

1. Bibl. Nat. : Rés. p Ye 123 et 124.
2. Voir les tomes I, p. 160 ; II, 85 ; IV, 95 ; V, 62 et 179.
3. Tahureau insère dans ses *Premières poésies* en 1554 une longue épître « A P. de Paschal et aux dieux en sa faveur » ; Magny qui avait fait suivre ses *Amours* en 1553 d'une ode « Au Seigneur P. de Paschal », lui dédie ses *Gaytez* en 1554, écrit à la même date une ode « A P. de Ronsard et P. de Paschal » que Ronsard insère dans son *Bocage* (ci-après, p. 128), lui consacre enfin nombre de pièces dans ses *Soupirs* (1557) et dans ses *Odes* (1559). Voir encore les poésies de Du Bellay, Baïf, Grévin, Buttet, etc.

ainsi qu'une épitre du même recueil, pleine de détails autobiographiques, destinés à préciser et à illustrer son futur panégyrique [1].

Paschal, profitant des louanges qu'on lui décernait, obtint le poste convoité d'historiographe ; mais dès lors, foin des engagements pris ! En 1555, Ronsard lui dédiait encore son *Hymne de la mort* ; à la fin de 1558, il lui faisait l'honneur de le compter parmi les gloires littéraires du regne, dans son *Hymne du cardinal de Lorraine*. Peine perdue : l'ouvrage annoncé n'était même pas entrepris ; il ne devait jamais paraître ! Las d'attendre et mécontent d'avoir été à ce point leurré, encouragé d'ailleurs par Turnèbe et Du Bellay, qui de leur côté composaient une satire en vers latins et français, Ronsard écrivit en prose latine un Éloge ironique de Paschal, vigoureux pamphlet dans lequel il sut « descouvrir à propos sa piperie » [2]. Ceci se passait en 1559. L'année suivante, notre poète, publiant la première édition collective de ses *Œuvres*, en écartait l'ode-dédicace du *Bocage* et remplaçait ailleurs par d'autres noms (Pasquier, Grévin, Belleau, Muret, Masures) celui de cet « abuseur du monde, qui repaissait les gens de fumée au lieu de rost » [3]. Pourtant, quand éclata la guerre civile, il accepta une réconciliation, ménagée sans doute par des amis communs, ainsi qu'en témoignent un sonnet de Ronsard adressé à Paschal en 1563, un passage de sa *Remonstrance au peuple de France* dans le texte de 1564 et un anneau d'or que lui laissa Paschal, lorsqu'il mourut à Toulouse en 1565 [4].

1. C'est cette épitre qui, à partir de 1560, devint, avec de légères variantes, la fameuse *Elégie à R. Belleau*. Les biographes de Ronsard, ignorant ce détail ou le négligeant, n'ont pas tenu compte de l'esprit qui dicta primitivement à notre poète cette autobiographie.

2. Ainsi s'exprime Estienne Pasquier dans une curieuse lettre à Ronsard (*Lettres*, livre I, XVI, éd. de 1723). Cf. une lettre du même à la *Croix du Maine* (livre IX, IX). Quant au pamphlet, qui circula seulement sous le manteau à la Cour, P. de Nolhac l'a retrouvé dans les papiers de Jean de Morel et publié en 1921 dans son *Ronsard et l'Humanisme*, pp. 262 et suiv.

3. Expression de Du Verdier, dans sa *Bibliothèque* (1585), p. 1035.

4. *Œuvres*, éd. Blanchemain, I, 48 ; VII, 70, et P. de Nolhac, *op. cit.*, p. 339.

Le titre de *Bocage* donné par Ronsard à son recueil de 1554 n'était pas nouveau ; il l'avait adopté déjà en 1550 pour la série des odes irrégulières reléguées à la suite de ses *Quatre premiers livres d'Odes*. Mais cette fois il était plus opportun ; il correspondait bien mieux au titre de *Silvae* choisi par Stace pour désigner un recueil de poésies mêlées, d'inspiration et de forme différentes, comparable à une forêt composée d'arbres de nature et de grandeur diverses [1]. Rien de commun entre les deux premiers *Bocages* de Ronsard, si ce n'est que celui de 1554 reproduit vers la fin un groupe de six odes déjà parues dans celui de 1550. Si l'on remarque, d'autre part, que le *Bocage* de 1554 non seulement ne contient pas un vers qui s'adresse au roi, à la reine, à un prince ou à une princesse, mais encore débute par une ode défavorable aux « grans Seigneurs », on verra quelle grave erreur ont commise, jusqu'à nos jours, certains historiens, éditeurs et critiques, en le confondant avec le *Bocage royal*, lequel n'a aucun point commun avec lui et n'a formé une section des *Œuvres* de Ronsard qu'en 1584. Bien mieux, rien n'est moins « royal » que le *Bocage* de 1554 : malgré quelques doctes passages inserés à dessein, les vœux, épitaphes, odes, odelettes, sonnets, épîtres, élégies, épigrammes et blasons qui le composent offrent le même ton simple, osons dire populaire, souvent d'ailleurs plein de finesse, qui caractérise la Muse de Ronsard en 1553 et 1554. Toutes ces œuvres confirment ce que nous avons dit de l'évolution esthétique de Ronsard en ces années-là. Lui-même a déclaré au début d'un blason marotique, en s'inspirant de Virgile :

On n'aquiert pas petite gloire
A traicter bien un œuvre bas.

Le bon ménétrier ne joue pas toujours les mêmes airs ; le poète qui veut plaire ne doit pas toujours se guinder sur de grands sentiments ou de nobles sujets ; tant pis pour les gens graves qui ne priseront pas sa nouvelle manière [2].

1. Laurent de Médicis et Alamanni avaient aussi publié des *Selve*, et J. Second des *Sylvae*, en donnant à ce titre le même sens que Stace.
2. Voir ci-après le *Fourmi*, vers 7 à 28.

*
* *

Les mêmes observations s'appliquent au recueil des *Meslanges*, imprimé en même temps que le *Bocage*. Il en était comme une « suite », à preuve le titre courant : *IIe livre du Bocage*, qu'on lit sur quelques-uns de ses feuillets [1]. Ronsard le dédiait à Jean Brinon, fils d'un ancien premier Président au Parlement de Rouen et lui-même conseiller au Parlement de Paris. Hors de la Cour, il n'est pas d'homme au XVIe siècle qui ait reçu plus de louanges des écrivains et des artistes que ce Jean Brinon ; à moins que ce ne soit Pierre Paschal, mais pour être chanté Brinon s'y prenait d'une façon plus honnête et il ne compta que des amis jusqu'à sa mort. C'était un magistrat joyeux et prodigue, un viveur, qui avait la passion des poètes, des peintres et des musiciens ; lui-même jouait de la guitare, chantait et pétrarquisait ; l'hospitalité qu'il leur offrait, peut-être en compagnie de Sidere, sa maitresse et sa collaboratrice, soit à Paris, soit dans ses propriétés de Villennes et de Médan, était digne d'un grand seigneur. Son insigne beauté, sa conversation spirituelle, ses repas fastueux (on y buvait le Malvoisie dans des coupes d'or), ses divertissements de choix, ses riches cadeaux lui gagnaient tous les cœurs, et c'était à qui célébrerait de son mieux ce Mécène d'un nouveau genre [2].

Ronsard, à qui Brinon avait offert, en témoignage de singulière amitié, successivement un verre, une statue de Bacchus, une panoplie et un magnifique chien, lui adressa en retour une *Elegie du Verre*, un *Hymne de Bacchus*, un poème sur les *Armes*, un poème sur la *Chasse*, qui parurent dans les *Meslanges*. Ils étaient bien faits pour s'entendre ; détail significatif, ce recueil contenait encore trois pièces à l'adresse de Brinon : une élégie et

1. Au verso des feuillets 10, 12, 14 et 16.

2. Cf. Fontaine, *Fontaine d'amour*, épigramme (1546) ; *Ruisseaux*, dédicace (1555) ; Th. Sebillet, *Iphigénie*, dédicace (1549) ; Fr. Habert, *Temple de Chasteté* et dédicace (1549) ; Gaudinel, *Prem. livre des Poésies*, dédicace (1551) ; Cl. Colet, *Neufiesme livre d'Amadis*, dédicace (1553) ; Muret, *Juvenilia*, dédicace (1553) ; P. Belon, *Hist. de la nature des oyseaux*, IV, chap. XXVI ; Ronsard, Du Bellay, Magny, Dorat, Baïf, Pasquier, *passim*.

une ode où Ronsard, en homme d'expérience, lui prouvait la puissance et les bienfaits de l'amour, un blason, celui du *Houx*, dans lequel sans flatterie, mais en vrai connaisseur, il vantait, entre autres charmes, la table copieuse et délicate de son ami. Enfin les *Meslanges* contenaient encore une pièce où il est question de lui et de sa Sidère, la pittoresque élégie *A Janet, peintre du Roy*. Estienne Tabourot raconte que Brinon se ruina en dons et festins, et que « sa libéralité envers des personnes doctes » le rendit « si necessiteux qu'il mourut tout juste »[1]. Mais quand il mourut, peu de temps après la publication des *Meslanges*, vers le mois de mars 1555, jeune encore et de façon inopinée, les poètes prodiguèrent les fleurs sur son tombeau et l'immortalisèrent.

Le succès du *Bocage* et des *Meslanges* fut si grand que, trois ou quatre mois après seulement, ces deux recueils eurent une deuxième édition. Je n'ai pu me procurer celle du *Bocage*, mais, d'après le signalement qu'en ont donné Brunet et Blanchemain, elle n'a pas reçu d'addition[2]. Celle des *Meslanges*, par contre, était augmentée de quelques épigrammes, déjà publiées au *Livret de folastries*, et de deux pièces nouvelles, une dédicace et un épilogue d'un contraste saisissant qui prouvent que Jean Brinon, uni à Sidère après la première édition des *Meslanges*, mourut subitement pendant qu'on réimprimait ce volume[3]. Elle présente en outre une particularité très intéressante : Ronsard y a indiqué la source d'une vingtaine d'odes et odelettes, et ne l'a indiquée que là (sauf pour une, déjà signalée dans la première édition comme « traduite d'Anacréon »).

On y voit que la plupart d'entre elles sont « prises d'Anacréon », une autre « du latin de d'Aurat », une autre « de Panya-

1. *Bigarrures*, chap. des Anagrammes, éd. de Paris (1583), pp. 97 et 211. Cf. les *Mimes* d'Ant. de Baïf, liv. I, fin, où Brinon est désigné par l'anagramme de Norbin ; les *Œuvres* de Pasquier, éd. de Londres (1723), tome II, col. 930 ; les *Œuvres* d'André de Rivaudeau, éd. de Poitiers (1566), épître à A. Babinot.

2. Comme la première édition elle a paru chez la veuve Maurice de la Porte, et comme elle c'est un in-8° de 4 ff. préliminaires et 56 ff. chiffrés.

3. Voir la dernière pièce du présent volume et les notes.

sis, poète grec », une autre « de Bion, poète grec », une autre « de Sophocle ». Ronsard n'obéissait ainsi à aucun scrupule littéraire, car il supprima ces indications dans les éditions collectives, et celles qu'il donnait alors étaient volontairement incomplètes : il négligeait, par exemple, de dire que l'ode à sa maîtresse, *Quand au temple nous serons*, est imitée presque entièrement de Jean Second, et l'épitaphe de Brinon, *La mort n'a clos dans ce tombeau*, entièrement paraphrasée de Jean Cotta. Non ; il cédait à un tout autre sentiment, étant fier de montrer en quelque sorte les titres de noblesse de sa docte Muse, qui s'inspirait de poètes grecs, et du même coup son originalité, car c'était alors être original que de faire passer « le premier » en vers français de l'Anacréon, du Panyasis, du Bion et un fragment de Sophocle. La preuve, c'est qu'il n'a jamais indiqué ses sources néo-latines (sauf quand il paraphrasait des vers de son maître Dorat), et qu'il a rarement indiqué ses sources latines, mais qu'en revanche, il a fait connaître très volontiers ses sources grecques, d'Homère à Lycophron [1]. Pourquoi donc, dira-t-on, ne s'être pas vanté de ces imitations dès la première édition ? Probablement, comme fit souvent Montaigne, « pour tenir en bride la témérité des sentences hastives » et leurrer les critiques envieux qui « s'eschaudroient à injurier en lui » les poètes grecs [2].

Une autre particularité de cette deuxième édition, c'est qu'on y trouve pour la première fois le vers alexandrin qualifié « vers héroïque ». Certes Ronsard avait déjà employé l'alexandrin, soit avec des vers plus courts dès 1550, soit seul dans les recueils de 1553, notamment dans la *Harangue du duc de Guise aux soudars de Metz*, qui a toute l'allure d'une œuvre épique [3] ; en 1554, dans le *Bocage*, il avait écrit en alexandrins trois longues épitaphes, une épître, une élégie, onze sonnets et six odes, dans les *Meslanges* un hymne, deux poèmes, deux sonnets et une ode ; en janvier 1555, dans la troisième édition des *Odes*, il

1. Voir par ex. les tomes I, p. 46 et suiv. ; III, p. 107 et suiv. ; V, p. 77 et suiv., 135, 167, 203 et 250.
2. *Essais*, II, ch. x, début.
3. Voir les tomes II, p. 45, 57 et V, p. 83, 90, 91, 122, 124, 203, 243.

traite encore en alexandrins deux longues dédicaces au roi Henri II et une ode. Mais ce vers, que Ronsard a contribué plus que tout autre à réhabiliter au détriment du décasyllabe, il ne l'a pas décoré du titre d' « héroïque » avant la deuxième édition des *Meslanges*, que je date de mars 1555. Nous le retrouverons ainsi qualifié dans la *Continuation des Amours* et dans les *Hymnes*, et Ronsard lui accordera dorénavant la préférence dans ses sonnets aussi bien que dans ses œuvres de quelque étendue, épitres, églogues, élégies, poèmes et discours [1]. — A ce propos, qu'on nous permette d'insérer ici une remarque qui n'a pu trouver place dans nos notes de l'*Hinne de Bacus* : la mention « traduit en vers heroïques », dont la deuxième édition des *Meslanges* fait suivre le titre de cet hymne, ne signifie pas que Ronsard l'a traduit de l'*Hymnus in Bacchum* publié par Dorat la même année ; c'est l'inverse qui eut lieu, Dorat ayant fait suivre le titre de son hymne latin de cette indication qui ne laisse aucun doute : « expressus ex gallico Ronsardi. » Ronsard a voulu dire ou bien que son hymne est traduit en partie de l'*Hymnus Baccho* de Marulle, ou plutôt qu'il l'a transposé en vers alexandrins à rimes plates de ses *Dithyrambes* publiés en vers libres à la suite des *Folastries* de 1553 [2].

Est-il enfin, pour l'histoire de l'école Ronsardienne, un document plus instructif que ces pièces du *Bocage* et des *Meslanges* ? D'abord, elles nous apprennent que dans la deuxième moitié de 1553, la Brigade s'augmenta de Magny, Pangeas, Brinon et Charbonnier, auxquels se joignirent très probablement en 1554 Jean Nicot, Guy de Bruès, Revergat, Rubampré, Choiseul et Estienne Pasquier [3]. Ce qui est piquant, c'est de voir Ronsard admettre

1. Si, par une singulière contradiction, dont il n'est pas d'ailleurs responsable, Ronsard adopta, dix ans plus tard, le décasyllabe pour sa *Franciade*, nous savons que son intention première fut toute différente et pouvons affirmer à coup sûr, que, s'il en rédigea quelques parties avant 1565, ce fut en vers alexandrins : H. Estienne nous a conservé une tirade qui remonte au règne de Henri II (*Precellence du langage françois*, éd. de 1579, p. 24).

2. Voir le tome V, Introduction, p. XI à XV, surtout p. XIV.

3. A vrai dire, Ronsard a mentionné Pasquier pour la première fois dans le recueil suivant, la *Continuation des Amours* (1555) ; mais c'est en

dans sa troupe et en bon rang le disciple chéri du rhétoriqueur Guillaume Cretin, ce François Charbonnier, qui représentait un autre âge, étant né au « vieil siècle » dernier ; c'est de le voir non seulement louer ses vertus privées, qui ramenaient « en lui la saison d'or », mais aussi goûter fort les sons harmonieux de sa « musette ». Témoignage de solliciteur reconnaissant, dira-t-on, bien plus que d'admirateur littéraire, Charbonnier étant secrétaire d'un personnage puissant à la Cour, Jean d'Avanson. Comment le prouver ? Les rares vers qui nous sont parvenus de Charbonnier ne manquent pas de mérite, et Ronsard, qui connaissait sans doute le reste de son œuvre, était plus à même que nous d'apprécier son talent poétique. Était-ce aussi l'intérêt ou la gratitude, pour un bienfait d'ordre matériel, qui lui faisait écrire presque en même temps l'épitaphe si élogieuse du poète marotique, Hugues Salel,

> Qui des premiers chassa le monstre d'Ignorance ?

Non ; s'il lui devait quelque chose, c'était, comme l'indique ce vers, d'avoir frayé la voie à la nouvelle école, après Jean Lemaire et Clément Marot ; et en célébrant Charbonnier, aussi bien que Salel, Ronsard revenait aux sentiments de sa dix-huitième année, au respect des générations précédentes, qu'il avait jadis témoigné dans une ode à René Macé, à celui-là même qui remplaça Guillaume Cretin en 1525 comme « poète historiographe » du roi [1].

Ensuite, nous trouvons groupées dans les *Meslanges*, comme dans le *Bocage*, des piécettes sans faste pédantesque ; presque plus d'érudition mythologique : il semble qu'elle se soit réfugiée dans trois ou quatre longues pièces en vers alexandrins, telles que l'*Epitafe de H. Salel* ou l'*Hinne de Bacus* ; des odes érotiques ou bachiques, dont la gravité, quand il y en a, est tout épicurienne, et qui diffèrent si peu de la chanson que deux d'entre elles seront traitées comme telles quelques années plus tard ; des

1554 que Pasquier a publié son *Monophile*, où Ronsard est présenté (au 2e livre), avec Du Bellay et Tyard, comme le meilleur poète du temps pour chanter l'amour.

1. Voir le tome I, p. 265.

odes en dialogue, plusieurs épigrammes, des odelettes de 18 à 8 vers, dans une langue franche, naïve, bien gauloise, qui n'est pas le moindre de leurs attraits. Pouvait-on croire que leur auteur était celui-là même qui avait écrit en triades pindariques, sur le mode sublime, l'*Ode de la Paix*, longue de 500 vers et celle de 816 vers *A Michel de l'Hospital*? Était-ce le même qui en 1550 prétendait s'éloigner par tous les moyens de la poétique de ses prédécesseurs, « prenant stile apart, sens apart, euvre apart, ne desirant avoir rien de commun avecq' une si monstrueuse erreur »[1] ?

C'est qu'au premier détour du « sentier inconnu », par où sa juvénile ardeur l'avait alors entraîné loin de l'école Marotique, Ronsard avait été séduit par l'élégant badinage de quelques poètes anciens. A vrai dire, ils ressemblaient singulièrement à Clément Marot et à certains de ses disciples, qui d'ailleurs s'en étaient parfois inspirés[2]. Mais ils étaient fils ou petits-fils de Lesbos, de Téos, d'Alexandrie et de Rome, ce qui leur donnait un charme irrésistible. Ronsard avait donc allègrement suivi leurs pas et s'était laissé ramener par eux à la simplicité, à l'enjouement et à la grâce, qu'il n'aurait jamais dû fuir. Bref, l'ancienne école et la nouvelle s'étaient rejointes dans l'Antiquité païenne par l'imitation des épigrammatistes et des petits lyriques grecs ou de leurs imitateurs latins et néo-latins, auxquels il convient d'ajouter certains poètes italiens, sensuels ou burlesques, qui ont contribué pour leur part à ce rapprochement, car de 1552 à 1556, Ronsard s'inspira d'eux dans ses sonnets, ses folastries et ses blasons[3]. Mellin de Saint-Gelais, dont la manière triomphait ainsi indirectement, eût pu le railler à son aise ; il se contenta de lui adresser ce curieux sonnet, où la pointe d'ironie vient à propos tempérer l'expression d'une sincère admiration :

1. Voir le tome I, pp. 45 et 237.
2. Par ex. M. de Saint-Gelais, Ch. de Sainte-Marthe, H. Salel, Ant. Heroët, Ch. Fontaine, Colin Bucher, Saint-Romard.
3. Par ex. Arioste, Sannazar, Aretin, Olimpo, Berni et ses émules ou disciples.

Entrant le peuple en tes sacrez Bocages
Dont les sommets montent jusques aux nues,
Par l'espesseur des plantes incognues
Trouvoit la nuict au lieu de frais ombrages.
Or se mirant le long des beaux rivages,
Où les neuf Sœurs à ton chant sont venues,
Herbes et fruicts et fleurettes menues
Il entrelace en cent divers ouvrages.
Ainsi, Ronsard, ta trompe clair sonnante
Les forests mesme et les monts espouvante,
Et ta guiterre esjouit les vergiers.
Quand il te plaist tu esclaires et tonnes :
Quand il te plaist doucement tu resonnes,
Superbe au ciel, humble entre les bergiers [1].

*
* *

Il reste à présenter deux ou trois remarques sur le texte primitif des deux recueils réédités dans ce volume et sur les notes qui accompagnaient leurs sonnets dans les anciennes éditions collectives.

L'auteur ou l'imprimeur semble avoir préféré de beaucoup la graphie phonétique de 1550 à la graphie étymologique ou pseudo-étymologique de 1552. On trouve encore des vestiges de cette dernière (*biensfaictz*, *oisifz*, *hault*, *sçavoir*, *loix*, *gyron*, *laict*, *fruict*, etc.) ; mais le plus souvent les lettres parasites, ou non prononcées, ont disparu, le ph est remplacé par un f, l'y par un i, l'x final des adjectifs par un s ; parfois le groupe de consonnes st ou ct subit l'assimilation de la première à la seconde : *alaitta* pour *alaicta*, *affetté* pour *affecté*, *cette* pour *ceste*, *gitte* pour *giste*, *mettier* pour *mestier*, *parfaitte* pour *parfaicte*. Au reste, pas d'or-

1. Bibl. Nat. mss. fr. 885, « Livre de vers que le Roy Henri Second avoit donné à Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, sa maistresse. » On trouve ce sonnet au fo 108 vo. Je ne crois pas que l'on puisse douter de son authenticité, vu que toutes les pièces contenues dans ce manuscrit offrent les divers caractères des œuvres dûment authentiques de M. de Saint-Gelais, qu'un certain nombre de celles-ci y figurent et que les dates qu'on rencontre çà et là dans les titres ne dépassent pas décembre 1557, sans parler d'autres indices non moins probants.

thographe fixée : on imprime indifféremment *aller* et *aler*, *enfançon* et *anfançon*, *chercher*, *charcher* et *cercher*, *comme* et *come*, *dieux* et *dieus*, *feuille* et *fueille*, *fils* et *fis*, *foi* et *foy*, *homme* et *home*, *loin* et *loing*, *pied* et *pié*, *plein* et *plain*, *plaisir* et *plésir*, *se ront*, *se romp*, *se rompt* et *se rond*, *tasse* et *tace*, *temps*, *tems* et *tans*, *vaisseau* et *vesseau*, etc. J'ai respecté ces anomalies, comme précédemment ; je n'ai modifié la graphie que dans des cas très rares, où l'erreur m'a semblé évidente, en justifiant ma correction dans l'appareil critique ; en ce qui concerne les *Meslanges*, j'y étais d'autant plus autorisé que la deuxième édition a suivi de très près la première chez le même éditeur, et que certains changements de graphie m'ont semblé y avoir été faits délibérément.

Quant aux notes mises sous le nom de Muret à la suite des sonnets de ces deux recueils dans l'édition collective de 1560 et dans les suivantes, elles sont vraisemblablement de Ronsard ; je le pense pour plusieurs raisons : d'abord Muret, forcé de s'exiler en Italie vers la fin de 1553 et toujours éloigné de France en 1560, n'a pu commenter que ceux de 1552 et 1553 [1] ; ensuite, plusieurs de ces notes ont été mises sous le nom de Belleau en 1578, quand les sonnets qu'elles accompagnaient passèrent du livre I des *Amours*, commenté par Muret en 1553, au livre II, commenté par Belleau en 1560 ; enfin quelques-unes n'ont paru qu'en 1587, dans la première édition posthume des *Œuvres*, qui, d'après les exécuteurs testamentaires, fut « revue, corrigée et augmentée par l'autheur peu avant son trespas » [2]. Ayant le souci de la symétrie plus que de la vérité, Ronsard attribua à Muret les notes de toutes les pièces qu'il inséra au premier livre des *Amours* après 1553 et à Belleau celles de toutes les pièces qu'il inséra au second livre des *Amours* après 1560, et ne se gêna pas pour leur attribuer aussi tous les remaniements qu'il y apporta au cours de sa carrière.

En terminant, je veux m'acquitter d'un devoir qui m'est particulièrement agréable, celui d'exprimer ma gratitude à ceux qui

1. Voir les tomes IV et V.
2. Voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 268.

ont rendu possible la publication du présent volume dès cette année. Sans leur précieux concours, elle eût été sûrement reculée de deux ou trois ans, car notre *Société des Textes français modernes*, réduite à de maigres ressources financières jusqu'au relèvement tout récent de la cotisation, se voyait dans la nécessité de publier un seul volume par exercice. Heureusement, la somme que le Comité parisien du quatrième centenaire de Ronsard avait recueillie pour son monument n'ayant pas été épuisée, les membres du bureau décidèrent d'en offrir le reliquat à notre Société pour hâter la publication de ce tome VI. Je les prie donc, et nommément le président, M. Pierre de Nolhac, et le secrétaire général, M. Maurice Allem, d'agréer mes plus vifs remerciements pour avoir bien voulu associer ainsi mon œuvre de bénédictin à celle qu'ils ont de leur côté réalisée en l'honneur du poète.

Bordeaux, juillet 1930.

❧ LE BOCAGE
DE P. DE RONSARD
VANDOMOYS, DEDIE' A
P. de Paſchal, du bas païs
de Languedoc.



A PARIS,

Chez la Veuue Maurice de la Porte, au clos Bruneau, a l'enſeigne ſainct Claude.

Auec priuilege du Roy.

1554.

Fac-similé du titre.



PRIVILEGE DU ROY

Henry par la grace de Dieu Roy de France : A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, salut. Feu nostre treshonnoré Seigneur & pere le Roy dernier decedé (qui pour l'affection & faveur qu'il portoit aux bonnes lettres fut meritoirement dict & nommé le refuge des muses & de tous amateurs de la vertu) Cognoissant que la gloire & autre fruict des victoires, triumphes, & faictz heroiques & de tous autres actes vertueulx & memorables, seroient de bien petite durée s'ilz n'estoient perpetués par les lettres, lesquelles seules ont eu le pouvoir de deffendre & garder de l'obly & injure du tems les vertus & miracles de l'ancienneté pour servir d'exemple & doctrine à nostre siecle & autres advenir : Desirant à ceste cause faire florir nostre Royaulme, non moins par la science & exercice des bonnes lettres que par la vertu militaire : Augmenta de son temps & illustra nostre université de Paris, de bon nombre de personnages notables, doctes, & tresbien exercez es langues Hebrée, Grecque & Latine : leur ordonnant bons & suffisans gaiges & sallaires sur ses propres finances, ce que (graces à Dieu) a si prosperément fructifié, que bonne partie de la jeunesse de nostre Royaulme, est à present tresbien instruicte & edifiée, tant esdictes langues, que aux artz, sciences & doctrines, qui par icelles nous sont communiquées, dont nous esperons que nostre langue Françoise (qui a esté cy devant aucunement indigente & peu polye) se pourra facilement agencer, polir & rendre aussi copieuse & facunde, que les dessusdictes & autres quelzconques peregrines langues : Comme desja nous tesmoignent les Sonnetz, Odes & autres chantz, cantiques et poëmes de Pierre de Ronsard gentilhomme Vandomois. Lequel (comme ung chacun peult cognoistre) a de si pres suivy les anciens & excellens poëtes Grecz & Latins, tant en subtilité de poësie & gravité de sentences, qu'en proprieté, doulceur & grace de langage, que tous les doctes de nostre

tems (à bon droict) le confessent meriter de nostre langue Françoise non moins que Pindare de la Grecque, & Horace de la Latine : Et que par le moyen de luy & d'aucuns autres studieux de l'ensuyvre & imiter, nostredicte langue se pourroit en peu de temps égaler à la dignité de la Grecque, si n'estoit l'avarice, ignorance & negligence de plusieurs Imprimeurs, lesquelz des qu'ilz peuvent recouvrer aucuns livres desirez des bons espritz, & par l'impression & vente desquelz leur gaing & proufit peult estre augmenté (comme sont les œuvres dudict Ronsard) ilz se ingerent à les imprimer au desceu des autheurs, & sur telz exemplaires qu'ilz en peuvent recouvrer, sans regarder s'ilz sont veritables ou faux & corrompuz. Au moyen dequoy & de l'ignorance ou negligence de leurs correcteurs, & pour trop haster leurs impressions commettent en icelles tant de faultes, corruptions & vices, que les autheurs voians leurs œuvres ainsi deformées, sont quelques fois en voye de les descongnoistre. Et qui pis est, aucuns mal informez de l'erudition, & suffisance desdictz autheurs, leur imputent souvent le default & vice de l'Imprimeur, & autres n'aïans attainct si avant que de sçavoir juger desdictes faultes & vices, cuidans imiter les autheurs, imitent lesditz Imprimeurs & leurs vices, & prennent par ce moyen le faulx & corrompu pour le pur et veritable : qui sont inconveniens de dangereuse consequence, & qui pourroient pulluler au grand prejudice tant des bonnes lettres que de nostredite langue Françoise. SCAVOIR faisons, que nous, desirans l'augmentation des bonnes lettres, & l'illustration de nostredicte langue Françoise, & à ces fins les œuvres des bons autheurs (mesmement celles dudict Ronsard) estre bien elegamment & correctement (comme elles meritent) imprimées, tant pour la conduicte, addresse & exemple de tous studieux de nostredite langue Françoise, que pour laisser à la posterité memoire des estudes de nostre tems. Considerans qu'on ne sçauroit donner meilleur ordre à la correction & fidelité de l'Impression desdictes œuvres, que par la superintendence de l'autheur d'icelles. Avons à icelluy Ronsard enjoinct & tresexpressément enjoignons, élire, choisir & commettre tel

Imprimeur docte & diligent qu'il verra & cognoistra estre suffisant pour fidelement imprimer ou faire imprimer les œuvres par luy ja mises en lumiere, & autres qu'il composera & escrira cy apres. Inhibant & neantmoins deffendant à tous Imprimeurs, Libraires, Marchans & autres quelzconques, qu'ilz n'aient à imprimer ne faire imprimer aucunes des œuvres qui par ledit de Ronsard ont esté & seront cy apres faictes & composées, ne en exposer aucunes en vente, si elles n'ont esté & sont imprimées par ses permissions, licence & congé, ou de l'Imprimeur par luy choisy & commis à l'impression d'icelles, & ce sur peine de confiscation des livres ja imprimez ou à imprimer, & d'amende arbitraire, tant envers nous que envers ledict de Ronsard, & des interestz & dommaiges de l'Imprimeur par luy choisy & éleu.

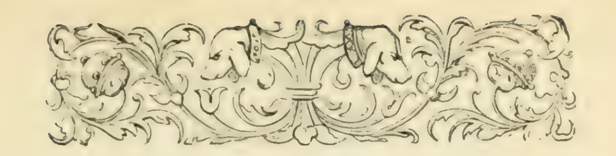
SI DONNONS en mandement par ces presantes à noz amez & feaulx les gens de noz courtz de parlementz, Prevostz, Baillifz, Senechaulx & à tous noz autres justiciers & officiers ou leurs lieutenans & chacun d'eulx si comme à luy appartiendra, que de noz presens injunction[s], inhibitions & deffenses, & de tout le contenu en ces presentes, ilz facent garder & observer de poinct en poinct selon leur forme & teneur, comme noz propres Edictz & Ordonnances : Procedant ou faisant proceder contre les transgresseurs d'icelles, comme infracteurs de nosdictes ordonnances, & autres peines dessusdites, pourveu que esdictz livres n'y ait chose qui contrarie à la religion & foy catholique : nonobstant quelzconques edictz, ordonnances, privileges, & lettres octroyées & à octroyer à ce contraires. Ausquelz & aux clauses derogatoires qui seroient ou pourroient y estre contenues, Nous avons derogé & derogeons par cesdictes presentes, par lesquelles mandons & commandons au premier nostre huissier ou sergent sur ce requis, icelles signifier à tous Imprimeurs, Libraires, Marchans & autres qu'il appartiendra, à fin qu'ilz n'en puissent pretendre aucune cause d'ignorance, & pource que de ces presentes lon pourra avoir affaire en plusieurs & divers lieux, Nous voulons que au vidimus d'icelles, fait soubz séel Royal, ou par l'un de noz amez & feaulx

notaires & secretaires, foy soit adjoustée, comme à ce present original : Auquel en tesmoing de ce, nous avons faict mettre nostre séel. Donné à Fontainebleau le quatriesme jour de Janvier, L'an de grace 1553 [1], Et de nostre regne le septiesme. Ainsi signé sur le reply, Par le Roy, Le Seigneur d'Avançon, maistre des requestes ordinaire de l'hostel present. Signé Clausse. Et séellé à double queue, du grand seau, de cire jaulne.

Suyvant le privilege du Roy, octroyé à P. de Ronsard Vandomois, Il est permis à la Veuve Maurice de la Porte, d'imprimer ou faire imprimer les quatre premiers livres des Odes dudict Ronsard, dediés au Roy, & son Bocage, dedié à P. de Paschal du bas pays de Languedoc, jusques au terme de six ans finis & acomplis, à commencer du jour que ledict Bocage & Odes seront achevés d'imprimer. Comme il appert par un transport que ledict de Ronsard en a fait à ladicte Veuve.

1. Lire 1554, d'après le nouveau style.

Achevé d'imprimer
le vingtseptiéme jour de Novembre,
mil cinq cens cinquante quatre.



LE

BOCAGE

DE P. DE RONSARD VANDOMOIS

Dedié à P. de Paschal du bas Païs de Languedoc [1].

ODE.

Toutes les fleurs espanoüyes
Dont le chef je me suis orné,
Au vent se sont évanoüyes :
Et tout le bien que j'ay donné
Par ma bouche à mon ingrat ventre,
S'est en rien laisser consumer,
Comme un tresor noyé, qui entre
Au fond d'un gouffre de la mer.

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — Retranchée dès 1560. — Recueillie dans les *Œuvres* pour la première fois par Marty-Laveaux, 1893, tome VI, p. 359.

---

1. Sur ce personnage, v. les tomes I, p. 160 ; II, p. 85 ; IV, p. 95 ; V, p. 179. Cf. P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 50 et 125 ; P. de Nolhac, *Un humaniste ami de Ronsard, historiographe de France*, art. de la *Rev. d'Hist. litt.* de 1918, repris dans *Ronsard et l'Humanisme*, 4e partie (1921).

Mais la leçon, que par l'ouye
La muse m'a mise au cerveau,
Ne s'est perdue évanouye,
Comme une fleur du renouveau :
Car tous les jours elle foisonne
En fruict qui n'a point son égal,
Tesmoing ce livre que je donne
Pour un present à mon Paschal [1].

Quelcun trouvera bien estrange,
Et ridera son front, dequoi
J'heûre [2] Paschal d'une louange
Dont heureux se tiendroit un Roi : [1 v°]
Mais moi contant, qui ne mandie
Des Rois ni biensfaictz ni honneurs,
Aux sçavans mes vers je dedie
Plus volentiers qu'aux grans Seigneurs [3].

Car leur faveur n'est perdurable,
Et leurs biensfaicts sont inconstans :
Mais la science venerable
Dure pour jamais, ou long tems.

1. Ces deux premières strophes viennent d'un fragment de Callimaque, conservé par Stobée, *Florilège*, section περὶ γραμμάτων (LXXXI, 5). Ronsard le lisait dans l'éd. gréco-latine de Bâle (Oporin, 1549) et aussi dans la traduction latine de Conrad Gesner publiée séparément à Paris en 1552 chez C. Perier ; il le trouvait encore dans les *Juvenilia* de Muret (déc. 1552), trois distiques *E Graeco Callimachi*, et dans les Ποιημάτια de Turnèbe (1553). Il s'en est souvenu peu après dans l'*Hymne de l'Or* (1555) et bien plus tard dans un sizain qu'il composa peu de jours avant sa mort (v. mon éd. critique de la *Vie de Ronsard*, p. 35).

2. C.-à-d. Je rends heureux, je favorise. Cf. le tome III, p. 47, v. 80.

3. Pour le contraste entre cette fière déclaration et les nombreuses pièces adressées par Ronsard au roi, à la reine et aux grands seigneurs avant et après, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 144-150. Il suffit à expliquer la suppression de cette dédicace à Paschal, sans compter la rupture entre les deux amis qui survint vers 1555 et dura deux ou trois ans.

Puis j'espere qu'en recompense,
Paschal me fera quelquesfois
Immortel par son éloquence,
32 Qui vault mieux que le bien des Rois [1].

L'HINNE [2] DE FRANCE.

Sus, luc doré, des Muses le partage,
Et d'Apollon le commun heritage
. . . .

(Voir le tome I, pp. 24-35.)

FANTASIE A SA DAME.

Il estoit nuit, & le present des cieus
Plus dous que miel couloit dedans mes yeus
. . . .

(Voir le tome I, pp. 35-39.)

1. Paschal avait en effet promis de composer les éloges des hommes doctes de son temps, à la manière de Paolo Giovio, auteur des *Illustrium virorum vitae*. Aussitôt les flatteries et les autobiographies de parvenir au futur panégyriste, notamment de la part de Ronsard, très friand de gloire, comme en témoignent cette dédicace, une épitre du même recueil (ci-après, p. 61) et cette variante de 1555 pour la fin de l'ode de 1550 *A Pierre Paschal* :

Quoi ? c'est toi qui m'eternise,
Et si j'ai quelque renon,
Je ne l'ai, Paschal, sinon
Que par ta vois qui me prise.
Car jamais le tans n'amaine,
Comme aus autres, des oublis
Aus ecris qui sont polis
De ta langue si rommaine.

Mais le projet ayant été abandonné, Paschal fut l'objet de divers pamphlets, dont un de Ronsard, que P. de Nolhac a publié en 1921 (*op. cit.*, p. 262 et suiv.).

2. Pour cette graphie, qu'on reverra p. 176, v. le tome I, p. 59.

ÉPITRE

A Ambroise de la Porte Parisien[1]. [7 r°]

Encependant que le pesteux Automne
Tes citoiens[2] l'un sur l'autre moissonne,
Et que Caron a les bras tout lassés
D'avoir deja tant de Manes passés[3],
Ici, fuiant ta vile perilleuse
Je suis venu pres de Marne l'ileuse,
Non guere loin de la part, où ses eaus
D'un bras fourchu pressent les murs de Meaus[4] :
Meaus, dont Bacus songneus a pris la garde,
Et d'un bon œil ses colines regarde
Riches de vin qui n'est point surmonté
Du vin d'Aï[5] en friande bonté.
Non seulement Bacus les favorise,
Mais sa Compagne, & le pasteur d'Anfrise[6],
L'une y faisant les épis blondoier,
L'autre à foison les herbes verdoier.

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres* (Poemes, 1er livre) 1560 à 1578 ; (Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *84* Gayeté III *sans dédicace* | *87* Les plaisirs rustiques *sans dédicace* | *1623 et Bl. ont par erreur dédié la pièce* A Maurice de la Porte.

3. *71-87* tous lassez
7. *84-87* d'où le cours de ses eaux
8. *67-87* baignent (*et* baigne) les pieds de Meaux
9. *78-87* Bachus soigneux

---

1. Sur ce personnage, v. le tome V, p. 192. — Cette épitre joyeuse fait un singulier contraste avec l'ode *Sur les misères des hommes* que Ronsard lui adressait l'année précédente.

2. C.-à-d. : tes concitoyens.

3. Cette épitre date donc de l'automne de 1553, où la peste régnait à Paris (d'après le *Registre des délibérations* du bureau de la ville de Paris).

4. A Mareuil-lès-Meaux, dont Ronsard était curé commendataire dès avant le 26 août 1552 (d'après un document publié par E. Coyecque, dans la *Revue des Livres anciens*, tome II, 1917, p. 220). Il changea ce bénéfice pour la cure de Challes au Maine à la fin de novembre 1554.

5. Petite ville célèbre par ses vins, près de la Marne, arrondissement de Reims.

6. Cérès et Apollon.

Dés le matin que l'Aube safranée
A du beau jour la clarté ramenée,
Et dés midi jusque aus raions couchans
Tout égaré je me pers dans les chams,
A humer l'air, à voir les belles prées,
A contempler les colines pamprées,
A voir de loing la charge des pommiers
Présque rompus de leurs fruis Autonniers,
A repousser sur l'herbe verdelette
De tour de bras l'éteuf d'une palette [1],
A voir couler sur Marne les bateaus, [7 v°]
A me cacher dans le jonc des ileaus :
Ore je sui quelque lievre à la trace,
Or' la perdris je couvre à la tirace [2],
Or' d'une ligne apâtant l'ameçon
Loin haut de l'eau j'enleve le poisson,
Or' dans les trous d'une île tortueuse
Je va charchant l'écrevice cancreuse [3],
Or' je me baigne, ou couché sur les bors
Sans y penser à l'envers je m'endors :
Puis reveillé ma guitterre je touche,
Et m'adossant contre une vieille souche,
Je di les vers que Tityre chantoit

20. *78-87* je m'enfuy par les champs
26. *71-87* A tour de bras
34. *60-87* Je vais (*et* vay) cherchant
39. *54 et 57 on lit* Tytire (*éd. suiv. corr.*)

---

1. C.-à-d. : je repousse la balle avec une raquette, au jeu de paume.

2. La tirace (ou tirasse) est un filet pour prendre les cailles, les alouettes et les perdrix. Cf. ci-après le poème de la *Chasse*, vers 144.

3. La graphie « je va » est conforme au principe adopté par Ronsard en 1550 (v. le tome I, p. 58). — La graphie « charchant » est phonétique, suivant une prononciation de l'Ile-de-France, qui a cessé vers 1620 ; cf. ci-après l'ode *A Jan de Pardaillan*, p. 117, vers 28. — Il qualifie l'écrevisse « cancreuse », parce qu'elle a des pinces analogues à celles des cancres ou crabes ; inversement ceux-ci s'appellent des « écrevisses de mer ».

Quand pres d'Auguste encores il n'estoit,
Et qu'il pleuroit au mantouan rivage,
Deja barbu, son desert heritage [1].
Ainsi jadis Alexandre le blond [2],
Le beau Paris apuié sur un tronc
Harpoit, alors qu'il vit parmi les nues
Venir à lui les trois Déesses nues :
Devant les trois Mercure le premier
Partissoit l'air de son pié talonnier,
Aiant es mains la pomme d'or saisie,
Le commun mal d'Europe, & de l'Asie [3].
Mais d'autant plus que poete j'aime mieus
Le bon Bacus que tous les autres Dieus,
Sur tous plaisirs la vandange m'agrée,
A voir tomber cette manne pourprée
Qu'à piés dechaus un gacheur fait couler
Dedans la cuve à force de fouler.
　Sur les coustaus [4] marche d'ordre une troupe, [8 r°]
L'un les raisins d'une serpette couppe,
L'autre les porte en sa hote au pressouer,
L'un tout au tour du pivot fait rouer
La viz qui geint, l'autre le marc asserre
En un monceau, & d'ais pressés le serre.
L'un met à l'anche un panier ataché,
L'autre reçoit le pepin ecaché,
L'un tient le mui, l'autre le vin entonne,
Un bruit se fait, le pressouer en resonne [5].

1. Souvenir de Virgile, *Buc.* I, 28 et suiv. Tityre represente ici Virgile, comme dans la pièce latine.

2. Souvenir d'Homère, qui appelle Pâris ξανθὸς Ἀλέξανδρος.

3. Souvenir de Jean Lemaire, qui a magnifiquement décrit cette légende en ses *Illustrations de Gaule*, I, ch. xxx et suiv.

4. C.-à-d. sur les coteaux. Ailleurs on trouve de même *outer* pour ôter, *couste* pour côté, *goutter* pour goûter, graphies phonetiques suivant une prononciation encore en usage chez nos paysans.

5. Cette description, pleine de termes techniques, est à comparer

Vela, LA PORTE, en quels plaisirs je suis
Or' que ta vile epovanté je fuis,
Or' que l'Autonne épenche son usure,
Et que la Livre [1] à juste pois mesure
La nuit egale, avec les jours egaus,
Et que les jours ne sont ne frois ne chaus.
Quelque plaisir toutesfois qui me tienne,
Faire ne puis qu'il ne me resouvienne
De ton Paris, & que tousjours ecrit
Ce grand Paris ne soit en mon esprit.
Et te promets que si tôt que la bise
Hors de son bois aura la fueille mise,
Faisant des prés la verte robe choir,
Que d'un pié pront je courrai pour revoir
Mes compagnons, & mes livres, que j'aime
Beaucoup plus qu'eus, que toi, ne que moimême [2].

67. *71-87* en quel plaisir
73-76. *84-87 suppriment ces quatre vers*
77. *84-87* Je te promets
78. *60-87* Hors des forets (*et* forests)
82. *60-78* Plus que ces champs, que toi, ne (*71-78* ny) que moymesme | *84-87* Plus mille fois, que toy, ni que moymesme

---

avec l'*Automne* de Peletier (1547), qui l'a peut-être inspirée, les *Vendangeurs* de R. Belleau (éd. Marty-Laveaux, I, 229), la *Vie des champs* d'A. de Baïf (id., II, 41). — La pastorale de Longus contient une description analogue au début du livre II ; il est douteux que Ronsard en 1553 ait connu le texte grec, dont Amyot donna la première traduction en 1559 ; mais Belleau l'a connue et imitée. Si Ronsard s'est souvenu de quelque texte ancien, ce n'est pas non plus des *Anacreontea* (n° 52), que H. Estienne publia seulement au printemps de 1554, mais de Virgile, *Géorg.*, II, 7-8. Il a été surtout servi par son expérience personnelle des vendanges.

1. Autrement dit la Balance (en latin *Libra*), signe du zodiaque à l'équinoxe d'automne. Souvenir de Virgile, *Géorg.*, I, 208.

2. Pour ce sentiment de Ronsard à l'égard de ses livres, v. une ode *A son retour de Gascongne* (au tome II, p. 200) et une élégie adressée à Hélène de Surgères. Cf. mon article sur la *Bibliothèque de Ronsard* dans la Revue du Seizième siècle de 1927, p. 315 et suiv.

I

VŒU D'UN CHEMINEUR
A UNE FONTAINE [1]. [8 v°]

Pour m'estre dedans ton onde,
Fonteine, desalteré
Or' que le chien aitheré [2]
De soif tourmente le monde,
J'éleve à tes bors champestres
En trofée, pour guerdon,
Et ma gourde, & mon bourdon,
Ma panetiere, & mes guestres [3].

Editions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — Retranché dès 1560. — Recueilli dans les *Œuvres* pour la premiere fois par Marty-Laveaux, 1893, tome VI, p. 362.

---

1. La variété lyrique du *vœu* (prière avec promesse d'offrande, ou remerciement par offrande à la divinité protectrice) a été vulgarisée en France par Ronsard dès 1550 (v. les tomes I, p. 154 et II, pp. 114 et 122). — Les *vœux* de 1554, qui ont la brièveté de l'epigramme antique, sont inspirés à la fois de l'*Anthologie grecque* (Epigr. votives) et des *Lusus* d'Andrea Navagero (en latin Naugerius), poète néo-latin de Venise, ambassadeur auprès de Charles-Quint et de François Ier, mort à Blois en 1529. Ses poésies furent publiées par ses amis à Venise, chez Tacuino, en 1530 ; puis à Florence chez Torrentino en 1549 et 1552, dans un recueil intitulé *Carmina quinque illustrium poetarum* (P. Bembi, A. Naugerii, B. Castilionis, J. Cottae, A. Flaminii), et à Paris chez Nicolas Le Riche vers 1548, dans un recueil intitulé *Doctissimorum nostra aetate Italorum Epigrammata* (Flaminii, Molsae, Naugerii, Cottae, Lampridii, Sadoleti et aliorum). C'est très probablement cette édition parisienne qui a servi à Ronsard ; v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 128.
2. V. ci-après le vœu *D'un vigneron à Bacus*, p. 17, vers 8 et note.
3. L'idée de ce vœu vient de l'*Anthologie gr.*, Epigr. votives, n° 43 (éd. Jacobs), et de Navagero, *op. cit.*, n° 9 : Et gelidus fons est : et nulla salubrior unda...

II

D'UN VANEUR DE BLÉ

AU VENT ZEFIRE[1].

Durant l'Esté que j'ahanne[2]
A mon fourment que je vanne
Ça & là sur mes genous,
Pour m'avoir, Zefire dous,
Eventé de tes deus ailes
Et le sein & les esselles,
Qui me faisoient mal au cœur
De leur bouquineuse odeur :
A toi Zefire, à ta Flore,
Et à ta compagne Clore[3],
En recompense j'apen
Mon fleau[4], ma fourche, & mon van.

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — Retranché dès 1560. — Recueilli dans les *Œuvres* pour la première fois par Marty-Laveaux, 1893, tome VI, p. 362.

---

1. Cf. *Anthol. gr.*, *loc. cit.*, n° 53, et Navagero, *op. cit.*, n° 2 : Aurae, quae levibus percurritis aëra pennis... A rapprocher l'odelette *D'un vanneur de blé* dans les *Jeux rustiques* de Du Bellay (éd. Chamard, t. V, p. 16).

2. C.-à-d. : je me fatigue (du vieux subst. *ahan*, grand effort). Cf. Ronsard, *Responce aux injures* (1563) :

> Et le vanneur my-nud, ayant beaucoup secoux
> Le blé, de çà de là, de sur les deux genoux,
> Le tourne & le revire, & d'une plume espaisse
> Separe les bourriers du sein de la Déesse,
> Puis du dos & et des bras efforcés par ahan
> Fait sauter le froment bien haut de sur le van.

3. Pour Chlore ou Chloris, nymphe qui présidait à la jeune verdure. Cf. Ovide, *Fast.*, V, 195 et suiv.

4. Prononcer *flô*. Autre exemple au tome I, p. 34, variante du vers 204.

III

D'UN PASTEUR AU DIEU PAN[1]. [9 r°]

De ma brebis ecorchée,
Morte entre les dens du lou,
A toi j'apen à ce clou
La dépouille pour trofée.
O Dieu Pan, si quelque grace
T'emeut en lieu de ceci[2],
Donne m'en cet an icy
Un cent d'autres en sa place.

IV

D'UN VIGNERON A BACUS[3].

Ecoute anfançon[4] de Silene,
Bacus, si tu veus charger pleine
Ma jeune vigne de raisins
Plus que celles de mes voisins,

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — Retranché dès 1560. — Recueilli dans les *Œuvres* pour la première fois par Marty-Laveaux, 1893, tome VI, p. 363.

7. *54 et 57 on lit* Donne men

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (id., 3e livre) 1567 à 1573 ; (id., 2e livre) 1578 ; (Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv.

---

1. Cf. *Anthol. gr.*, *loc. cit.*, nos 34, 35 et 106. Le vœu de Navagero : Ille tuus, Pan montivage. est différent ; v. Du Bellay (éd. Chamard, V, 19).

2. C.-à-d. : Si tu veux m'accorder quelque faveur en retour de cette offrande.

3. Cf. *Anthol. gr.*, *loc. cit.*, n° 72, et Navagero, *op. cit.*, n° 4 : Hanc vitem, multa quae semper fertilis uva... V. Du Bellay (éd. Chamard, V, 20).

4. Ancien diminutif de enfant, synonyme ici de nourrisson.

Et que la vierge Icarienne
De son pere ne se souvienne,
Brulant de son chien étéal
Les vignes causes de son mal [1],
J'honorerai ton beau Septembre
De ce bouc cornu ronge-pempre [2],
Et le faisant trois fois roüer
Aus quatre corniers du pressoüer,
De ses rouges venes saigneuses
Je teindrai tes pipes vineuses,
Puis sur le haut de cet ormeau
En vœu je t'apendrai sa peau.

V

D'UN PECHEUR AUS NAIADES [3]. [9 v°]

Si de ma tramblante gaule
Je puis lever hors de l'eau

9. *67* J'honoray (*corrigé aux errata*)
12. *54-73* Au quatre (*éd. suiv. corr.*) | *84-87* Aux quatre coings de mon pressouër
14. *60-67* tendrai (*67 corr. aux errata*) | *71-73* tiendray (*éd. suiv. corr.*)
16. *78-85* je t'appendray la peau

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (id., 3e livre) 1567 à 1573 ; (id., 2e livre) 1578 ; (Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv.

---

1. Pour cette légende d'Erigone, de son père Icarius et de leur chienne, voir les tomes II, p. 27, note 1, et V, p. 35, note 3. Icarius passe pour avoir importé la vigne en Attique. Les paysans de ce pays, s'étant enivrés de son vin, le prirent pour un empoisonneur et l'assassinèrent (cf. Properce, II, XXXIII, 29).
2. Dans ses *Dithyrambes*, Ronsard avait déjà dit « le bouc ronge-vigne ». Pour l'explication de cette épithète, voir le tome V, p. 76, note 3, et ci-après l'*Hinne de Bacus*, vers 93 et suiv. — Notez la rime qui est phonétique : on prononçait *pambre*, de même qu'on disait *couble* pour couple, *Constantinoble* pour Constantinople.
3. Cf. *Anthol. gr.*, *loc. cit.*, nos 4, 5, 26 et suiv. Rien de pareil dans Navagero.

Pris à l'ain[1] le gros barbeau
Qui hante au pié de ce saule,
  Naïades des eaus profondes,
A vous je promets en vœu
De jamais n'estre plus veu
Repécher de sur vos ondes :
  Et pour enseigne eternelle,
A ces saules verdelets
Je vous pendrai mes filets,
Mes lignes, & ma nacelle.

VI

D'UNE COURTIZANNE A VENUS[2].

Si je puis ma jeunesse folle,
Hantant les bordeaus, garentir
De ne pouvoir jamais sentir
Ne poulains, chancre, ne verole,
  O Venus, de Bacus compaigne,
A toi je promets en mes vœus
Mon éponge, & mes faus cheveus,
Mon fard, mon miroer, & mon paigne[3].

7. *67-73* Jamais n'estre plus reveu | *78-87* De jamais n'estre reveu
9. *87* Et pour remerque eternelle

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — Retranché dès 1560. — Recueilli dans les *Œuvres* pour la première fois par Marty-Laveaux, 1893, tome VI, p. 363.

---

1. C.-à-d. : à l'hameçon (à partir de 1560 on lit hain, du latin *hamus*).
2. Cf. *Anthol. gr.*, *loc. cit.*, nos 17 et suiv. Rien de pareil dans Navagero. A rapprocher un sonnet de Du Bellay, *Regrets*, XCIII.
3. De ces six « vœux », Ronsard a rejeté de ses éditions collectives les nos I, II, III et VI, les jugeant sans doute inférieurs à ceux que Du Bellay avait publiés dans ses *Jeux rustiques* en 1558. On trouve encore des « vœux » inspirés des mêmes modeles dans les *Odes* d'Ol. de Magny, et les *Passetemps* d'Ant. de Baïf.

LES DONS DE JAQUET A ISABEAU[1]. [10r°]

Si tôt, ma doucette Isabeau,
Que l'Aube, à ta couleur semblable,
Aura chassé dehors l'etable
Parmi les chams nôtre troupeau,
Au marché porter il me faut
(Ma mere Janne m'i envoie)
Nôtre grand Cochon, & nôtre Oye,
Qui le matin crioit si haut.
Tu veus que j'achette pour toi
Une ceinture verdelette,
Et une bague joliette
Pour en orner ton petit doi.
Tu veus l'épingler de velous[2],

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1573. — Retranchée en 1578. — Recueillie ensuite pour la première fois par Blanchemain en 1857, éd. des *Œuvres*, tome II, p. 485.

Titre. *60-73* Ode
2. *60* qui t'est ressamblable | *67-73* à tes yeux ressemblable

---

1. Cette pièce rustique est directement imitée d'un *lusus* de Navagero intitulé : *Leucippem amicam spe praemiorum invitat*, dont voici le texte entier :

Cum primum clauso pecus emittetur ovili,
Urbs, mea Leucippe, cras adeunda mihi est.
Huc ego venalemque agnum, centumque, Chariclo
Ipsa mihi mater quae dedit, ova fero.
Afferri tibi vis croceos, niveosve cothurnos ?
Anne colum, qualem nata Lyconis habet ?
Ipse feram quae grata tibi. Tu basia junge,
Gaudia, Leucippe, nec mihi grata nega.
Cras, ubi nox aderit, odiosae elabere matri,
Hasque inter corylos ad tua dona veni.

Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 441 et suiv. Vauquelin aussi a paraphrasé ces vers latins dans une *idyllie*, que cite Sainte-Beuve dans son *Tableau de la poésie fr. au seizième siecle* (éd. Charpentier, p. 116 et suiv.)

2. Graphie phonétique pour velours.

Et une bourse toute telle
Qu'a Toinon, la sœur de Michele,
Qui vient aus chams avecque nous :
  Bien, à mon retour du marché
Tu les auras, pourveu, bergere,
Qu'au premier somme de ta mere,
Quand le mâtin sera couché,
  (Si l'amour de Jaquet tu sens
T'ardre les moüelles tendrettes)
Seule derriere ces coudrettes
Tu viennes querir mes presens [1].

EPITAFE DE FRANÇOIS RABELAIS [2]. [10 v°]

  Si d'un mort qui pourri repose
Nature engendre quelque chose,
Et si la generation
Se fait de la corruption,

21-24. *60* (Si l'amour de Jaquet tu sens T'echaufer les veines tendrettes) Vien seule aupres de ces coudrettes, Je te donray mes beaus presens | *67-73* Tu viennes querir tes presens Dessoubz la coudre où je t'atens, Tu sçais où elle est mignonnette : Mais vien, mon cœur, toute seulette

Editions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — (*Œuvres*, Poemes, 1er livre) 1560. — Disparait en 1567. — Reparait en 1571 à la fin des Elegies, quoiqu'elle ne figure pas à la table ; en 1573 à la fin des Epitaphes. — Retranchée en 1578. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *PR 1609, 1630* Epitaphe d'un bon Biberon | *PR 1617-1623 titre primitif*

4. *54-60 on lit* Ce fait (*éd. suiv. corr.*) | *71-73* Est faite de corruption

---

1. La variante de 1567 pour cette strophe finale a rendu l'ode irrégulière, en changeant l'ordre des rimes du même genre, alors que le texte primitif assurait à la pièce son unité de structure strophique. On ne voit pas bien la raison du remaniement, exceptionnellement malheureux, mais on peut penser qu'il fut une cause de la suppression de la pièce.

2. C'est une épitaphe humoristique, du genre de celles que Cl. Marot avait mises à la mode ; elle est inspirée, d'ailleurs, des Epigrammes

Une vigne prendra naissance
De l'estomac et de la pance
Du bon Rabelais, qui boivoit
Tousjours ce pendant qu'il vivoit.
  La fosse de sa grande gueule
Eust plus beu de vin toute seule
(L'epuisant du nez en deus cous)
Qu'un porc ne hume de lait dous,
Qu'Iris de fleuves, ne qu'encore
De vagues le rivage more.
  Jamais le Soleil ne l'a veu,
Tant fût-il matin, qu'il n'eust beu,
Et jamais au soir la nuit noire,
Tant fut tard, ne l'a veu sans boire.
Car, alteré, sans nul sejour
Le gallant boivoit nuit & jour.

7. *PR 1609-1630* Du bon Biberon
9. *60-73* Car d'un seul traict sa grande gueule
15 et 18. *54 et 57 on lit* ne la veu (*éd. suiv. corr.*)

---

funéraires qui dans l'*Anthologie grecque* sont consacrées à Anacréon (éd. Fr. Jacobs, nos 23-33). Badinage exempt de toute acrimonie, « folastrie » bachique et non satirique, dont on ne peut tirer aucun argument pour prouver une mésintelligence entre Rabelais et Ronsard, en dépit de Bayle (*Dictionnaire*) et de ceux qui l'ont suivi. Avec Sainte-Beuve (*Tableau de la poésie fr. au seiz. siècle*, éd. Charpentier, p. 52, note 2) et Marty-Laveaux (*Notice sur P. de Ronsard*, p. XIX et suiv., dans l'édition de ses *Œuvres*), je considère comme une pure invention la tradition recueillie à ce sujet 140 ans après la mort de Rabelais par le médecin blésois Jean Bernier. Voir ce que j'en ai dit dans la *Revue des Études Rabelaisiennes*, 1903, p. 210 et suiv. et dans *Ronsard poète lyrique*, p. 117. J'ajoute que cette prétendue mésintelligence entre Rabelais et Ronsard remonterait pour les uns à leur rencontre en Piémont vers 1541 ; or, Ronsard n'est jamais allé en Piémont, quoi qu'en ait dit son biographe Binet ; pour les autres, c'est à Meudon, chez le cardinal de Lorraine, qu'ils se seraient brouillés ; or, Ronsard n'a fréquenté le château de Meudon qu'à la fin de 1558 et au début de 1559, plusieurs années après la mort de Rabelais. Enfin une lettre d'E. Pasquier à Ronsard, datée de 1555, ne laisse aucun doute sur les sentiments du poète à l'égard de Rabelais : ils étaient bien faits pour s'entendre.

Mais quand l'ardante Canicule
Ramenoit la saison qui brule,
Demi-nus se troussoit les bras,
Et se couchoit tout plat à bas
Sur la jonchée, entre les taces :
Et parmi des escuelles grasses
Sans nulle honte se touillant [1], [11 r°]
Alloit dans le vin barbouillant
Comme une grenouille en sa fange :
Puis ivre chantoit la louange
De son ami le bon Bacus,
Comme sous lui furent vaincus
Les Thebains, & comme sa mere
Trop chaudement receut son pere,
Qui en lieu de faire cela [2]
Las ! toute vive la brula [3].

Il chantoit la grande massüe,
Et la jument de Gargantüe,
Son fils Panurge, & les païs
Des Papimanes ébaïs :
Et chantoit les Iles Hieres
Et frere Jan des autonnieres [4],

29. *60-7*; en la fange
39-42. *60-7*; Le grand Panurge, & le pais Des Papimanes ébais, Leurs loix, leurs façons & demeures, Et frere Jean des Antoumeures

1. C.-à-d. : se souillant en se trempant. Ce mot, déjà vu au tome II, p. 147, est un provincialisme qui était usité dans le Vendômois, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou. Cf. *Revue d'Hist. litt.*, 1903, p. 88, note 2.

2. C.-à-d. : de s'accoupler avec Sémélé. Ailleurs Ronsard dit : faire la chose ou la chosette (tome V, p. 36, vers 21), ou bien : faire je ne sais quoi (tome I, p. 258, var. du vers 20).

3. Sur ces mythes relatifs à Bacchus, v. les tomes III, p. 199, notes et V, p. 57, notes.

4. Ronsard écorche à dessein le nom de frère Jean. Les « autonnieres » sont sans doute les récoltes de l'automne, les vendanges : allu-

Et d'Episteme les combas :
Mais la mort qui ne boivoit pas
Tira le beuveur de ce monde,
Et ores le fait boire en l'onde
Qui fuit trouble dans le giron
Du large fleuve d'Acheron.
  Or toi quiconques sois qui passes
Sur sa fosse repen des taces,
Repen du bril [1], & des flacons,
Des cervelas, & des jambons,
Car si encor dessous la lame
Quelque sentiment a son ame,
Il les aime mieus que des Lis,
Tant soient ils fraichement cueillis [2].

sion au rôle et au caractère de frère Jean. Le vrai nom « Entommeures » que donne la variante, est une forme dialectale pour « Entamures » (hachis), allusion à l'humeur batailleuse du moine (v. l'éd. de Rabelais par A. Lefranc, tome II, p. 260, note 15).

1. Le sens de ce mot est très obscur. Godefroy le donne comme une graphie phonétique de *breil*, piège à oiseaux, et de *broil*, *breuil*, bois taillis. Cotgrave et d'après lui Godefroy (dans son Complément) le traduisent par « glitter, sparkle, twinkle, or glittering, sparkling, twinkling », éclat, splendeur, lustre, brillant, le considérant comme le substantif qui a formé le verbe briller ; il serait donc une corruption de *beryl*, si l'on admet l'étymologie *beryllare*, que Darmesteter et Hatzfeld donnent au mot briller. Sainte-Beuve a écrit (*Œuvres choisies de Ronsard*) : « du bril, probablement des verres, parce que le verre brille ». Moland (*id.*) et d'après lui Marty-Laveaux (*Langue de la Pléïade*) et Huguet (*Dict. du seiz. siècle*) ont cru devoir adopter un sens dérivé de celui de *broil* : ramée, branches d'arbre, feuillage. Mais aucune de ces interprétations ne convient au contexte, et Marty-Laveaux ajoute avec raison : « Pour que l'explication de Moland convînt complètement au passage, il faudrait donner au mot *bril* le sens de pampre, qu'il avait peut-être dans quelque dialecte ». Enfin Mellerio (*Lexique de Ronsard*) se demande si ce ne serait pas une graphie de *brie*, fromage de Brie. Je croirais plutôt que Ronsard a désigné par là un vin pétillant et mousseux, non pas « des verres » comme le pensait Sainte-Beuve, mais leur contenu éclatant. Cette interprétation a l'avantage de se rapprocher de celle de Cotgrave et de correspondre au sens général du passage.

2. C'est évidemment un Rabelais de fantaisie, conforme d'ailleurs à la légende qui s'était établie sur son compte, de son vivant même

EPITAFE D'ALBERT,
JOÜEUR DE LUC DU ROI [1]. [11 v°]

ENTREPARLEURS : LE PASSANT, & LE PRESTRE [2].

Pa. Qu'oi-je dans ce tombeau resonner ? *Pre.* une lyre.
Pa. N'est ce pas celle là qui peut si bien redire
Les chansons d'Apollon, que flatés de sa vois
Tiroit, racine & tout, les rochiers & les bois ?

EDITIONS : *Bocage* 1554. 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poemes, 1er livre) 1560 ; (Epitaphes) 1567 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *87 ajoute* du Roi François Ier

1-4. *84-87* Qu'oy-je dans ce tombeau ? Pr. Tu entens une lyre. Pa Quoy ? n'est-ce pas ce luth qui peut si bien redire Les chansons d'Apollon, que flatez de sa vois Tiroit apres ses pas les rochers & les bois

---

d'après les héros de son œuvre. Mais je répète qu'il n'y a là aucune satire méchante. On ne doit pas voir non plus de malveillance dans la suppression de la pièce, tout au contraire. Ronsard l'a supprimée d'abord parce qu'elle lui parut une maladroite imitation de l'Anthologie grecque et de Cl. Marot, ensuite parce qu'elle prêtait à une interprétation défavorable à Rabelais, très étrangère à ses sentiments ; en quoi il vit juste, puisque, dès qu'on l'eut exhumée des éditions antérieures à 1578, elle fut interprétée diversement, et que, encore aujourd'hui, des critiques, pourtant avertis, ne veulent y voir que l'expression d'une antipathie.

Cf. Margaret de Schweinitz, *Les Epitaphes de Ronsard* (thèse de Paris, 1925), p. 15 à 17.

1. Albert de Ripa est un musicien italien, joueur de luth et valet de chambre de François Ier et de Henri II. Il mourut en 1551, ou au début de 1552. Il a été célébré de son vivant par Cl. Marot et Despériers, après sa mort par Mellin de Saint-Gelais, Dorat, A. de Baïf, Ronsard, entre autres. Cf. Michel Brenet, *Notes sur l'Histoire du Luth en France* (Turin, Bocca, 1899), pp. 10 et suiv.

2. Le dialogue dans l'Epigramme funéraire remonte aux Grecs et aux Latins (v. E. Galletier, *Étude sur la poésie funéraire romaine*, thèse de Paris, 1922, p. 223 et suiv.) ; il se retrouve chez les poètes néo-latins, surtout chez le poète napolitain Pontano (*Opera*, 1518, *Tumulorum libri II, passim*). Ronsard l'avait déjà employé dans l'*Epitafe de J. Martin* (tome V de la présente édition, p. 252). Cl. Marot et M. de Saint Gelais en avaient eu l'idée avant lui, mais n'avaient pas su l'exploiter (cf. Th. Sebillet, *Art poétique*, chap. VIII, éd. Gaiffe, p. 158).

Et pres de Pierie, ainsi qu'une ceinture
En un rond les serroit sur la pleine verdure [1] ?
Pre. Ce n'est pas celle là. *Pa.* É laquelle est ce donc ?
Pre. C'est celle là d'Albert, que Phebus au poil blond
Aprist des le berceau, & lui donna la harpe,
Et le Luc le meilleur qu'il mist onc en écharpe,
Si bien qu'apres sa mort son Luc mesmes enclôs
Dedans sa tombe, encor sonne contre ses ôs.
Pa. Je suis esmerveillé que sa lyre premiere
En son art ne flechit la Parque sa meurtriere ?
Pre. Point n'en faut s'ebahir, Orfée qui fut bien
Enfant de Calliope, & du Dieu Cynthien [2]
Ne la sceut onc flechir, & pour la fois seconde,
D'où plus il ne revint, alla voir l'autre monde [3].
Pa. Quelle mort le tua ? *Pre.* Une pierre qui vint
Lui boucher la vecie, & le conduit lui print
En celle part, où l'eau par son canal chemine,

6. *60-87* sur la belle verdure
7. *84-87* Ce n'est pas cestuy là. Pa. Quelle lyre est-ce donc ?
8. *60-87* C'est celle d'un Albert
10. *60-87* le Lut (*et* luth) (*même var. aux vers 11, 24, 27 et 30*)
12. *84-87* sonne aupres de ses os
14. *54-60 on lit* En son arc (*éd. suiv. corr.*) | *87* la Parque meurtriere
15-17. *84-87* Ne t'en esbahis point, Orphée qu'enfanta Calliope & tousjours en son sein alaita, Ne la sceut point flechir
20. *71-87* la vessie

---

1. Longue périphrase pour dire : N'est-ce pas la lyre d'Orphée ? — Ce début est imité de Pontano *Fulci Ferrariensis musici tumulus* (*op. cit.*, lib. I, fol. 70 v°) :

Bistonis anne senis sonat hic lyra ? Bistonis anne
Quae traxit sylvas horridaque antra chelys ?
At neque Bistonii senis est lyra, sed lyra Fulci,
Quae mulsit juvenum pectora, quaeque senum.

2. C.-à-d. : d'Apollon, né au pied du Cynthe, dans l'île de Délos.
3. Souvenir de Virgile, *Géorg.* IV, 452 à 527. — Remarquer la forte inversion du vers 18 pour : l'autre monde, d'où plus il ne revint, — dont on trouve un autre exemple dans le *Discours contre Fortune* :

Aucune fois, Prelat, il me prend une envie,
Où jamais je ne fus d'aller en Italie.

Et tout d'un coup [1] boucha sa vie & son urine.
Pa. Je suis tout esbahi que lui qui flechissoit
Les pierres de son Luc, ne se l'amolissoit.
Pre. Aussi fit il long tans, car durant sa jeunesse [12 r°]
Que ses dois remuoyent d'une agile souplesse,
Et qu'il touchoit le Luc plus viste & mieus à point,
Toujours elle estoit mole, & ne roidissoit point,
Mais quand il devint vieil, & que sa main pesante
S'engourdit sur le Luc à demi languissante,
La pierre d'un cousté dure à ses chans estoit,
Et de l'autre cousté toujours mole restoit,
Comme on voit le coural [2] dessous la mer s'espendre
Endurci d'un cousté, de l'autre cousté tendre [3].
Cerbere à son passer tint ses gousiers fermés,
Et les Manes des mors par l'oreille charmés
Oublioient leurs travaus, Titye sur la pleine
Aus vautours estendu en oublia sa peine,
Flegyas l'oublia, Sisyfe ne sentoit
Le vain labeur du roc, la roüe s'absentoit
Des membres d'Ixion, & les Sœurs Beleides [4]
Ce jour là tout entier n'eurent leurs cruches vuides,

31. *67-87* d'un costé (*même var. aux vers 32 et 34*)
33. *60-87* dessous la mer s'etendre (*et* s'estendre)
35. *71-87* ses gosiers
42. *67-78* Ne puiserent en l'eau leurs cruches toutes vuides
41-42. *81-87* Des membres d'Ixion, & Tantale en arriere Ne vit de son gosier reculer sa riviere

1. C.-à-d. : en même temps, à la fois.
2. C.-à-d. : le corail.
3. On trouve la même invention sur la cause de la mort de ce musicien dans un poème latin de Dorat, *In Albertum fidicinem Regium*, recueilli par Leger du Chesne, *Farrago poematum*, 1560, fol. 372 v (Bibl. Nat., Rés. p Ye 1111), poème traduit par A. de Baïf (éd. Marty-Laveaux, tome IV, 384).
4. Les cinquante Danaïdes, condamnées, pour avoir assassiné leurs époux, à remplir éternellement des tonneaux sans fond. Elles étaient, par leur père Danaus, petites-filles de Bélus, roi d'Egypte, d'où leur nom de Béléides.

Et Tantale au meillieu de son troisieme ennui [1]
D'un gousier mal jouieus rit en despit de lui,
Et les horribles Sœurs [2] beantes se dresserent,
Et tomber à leurs piés leurs grans torches laisserent [3].
Mais quel proufit nous esse, & puis que ceus d'abas
En ont tout le plaisir, & nous ne l'avons pas ?
Or toi quiconque sois, jette lui mile branches
De Laurier sur sa tombe, & mile roses franches,
Et le laisse dormir, & pense qu'aujourdui,
Ou peut estre demain, tu seras comme lui.

EPITAFE DE MICHEL MARULLE
TARCHANIOT [4], DE CONSTANTINOPLE. [12 v°]

Dites bas de bonnes paroles [5],
Muses, & avec mes chansons

43-46. *84-87 suppriment ces quatre vers*
48. *54 et 57 on lit* tout plaisir (*éd. suiv. corr.*)
51-52. *60-87* t'assurant qu'aujourd'hui Ou demain ou apres (*67-87* tantost) tu seras comme lui

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 3ᵉ livre) 1560 ; (Epitaphes) 1567 à 1587 et éd. suiv.
Titre. *67-84* Epitaphe | *87* Epitaphe de Marulle, Capitaine & Poëte Grec tres-excellent, natif de Constantinople
1. *84-87* Demenez ici vos caroles

1. Tantale était condamné à ne pas boire, à ne pas manger, et, en outre, à craindre la chute d'un rocher sur sa tête : ce dernier supplice d'après Pindare, *Olymp.* I, ép. 2, Euripide, *Oreste*, 982 et suiv., Lucrèce, III, 978, Cicéron, *Tusc.*, IV, 16.

2. Les Erinnyes ou Euménides.

3. Ce passage, depuis le vers 35, est imité de Virgile, *Géorg.* IV, 481 et suiv., ou plutôt d'Ovide, *Mét.* X, 40 et suiv. — Cf. Pontano, *op. et loc. cit.*, vers 13-14.

4. Poète néo-latin, byzantin d'origine, italien d'adoption, dont les œuvres furent publiées à Florence en 1497 et qui mourut vers 1500. Ronsard semble croire, par le titre de cette pièce, que Marulle est originaire de Constantinople : il était en réalité de Tarchania, comme l'indique le mot Tarchaniot. Voir ce que j'en ai dit dans *Ronsard poète lyrique*, pp. 102, 168, 534-553.

5. Ce vers correspond au grec Εὐφημεῖτε et au latin *Favete linguis*, formules usitées dans la célébration des mystères. Cf. Horace, *Carm.*, III, I, 2 ; Stace, *Silv.*, II, VII, 19.

Acordés foiblement[1] les sons
De vos Luts, & de vos Violes.
 Voici de Marulle la Tombe,
Priés, qu'à tout jamais du ciel
La douce manne, & le dous miel,
Et la douce rosée y tombe :
 Je faus la Tombe de Marulle[2],
De lui sa Tombe n'a sinon
Les veines lettres de son nom :
Il vit là bas avec Tibulle.
 Dessus les rives Elysées[3],
Et sous l'ombre des myrtes vers[4],
Au bruit des eaus chante ses vers
Entre les ames bien prisées.
 Pincetant sa lyre cornüe,
En rond, au beau meillieu d'un val,
Tout le premier guide le bal
Foullant du pié la rive herbüe,
 Lors que ses dous fredons rependent
Les douces flames de l'amour,
Les Heroïnes tout au tour
De sa bouche latine pendent[5] :

5. *54-60 on lit* Marule *(éd. suiv. corr.)*
18. *67-87* au beau milieu
20. *60-87* Foullant du pié l'herbe menue
21. *54-71 on lit* ces *(éd. suiv. corr.)* | *60-87* dous accens

---

1. C.-à-d. : en sourdine.
2. C.-à-d. : Je me trompe en disant la tombe de Marulle.
3. C'est un adjectif calqué sur le latin *Elysius*, qu'on retrouve dans l'expression toujours usitée : les Champs Elysées.
4. Dans le bois réservé aux poètes de l'amour. Cf. le tome V, pp. 121, note 3 et 236, note 1.
5. C.-à-d. : sont suspendues aux lèvres de ce poète néo-latin. Allusion aux *Epigrammata* où Marulle a chanté Néére.

Tibulle avecque sa Delie
Dance, la tenant par la main,
Corynne l'amoureus Rommain [1], [13 r°]
Et Properse tient sa Cynthie [2].

Mais quand ses graves vers reveillent
Les vieilles louenges des Dieus [3],
Les Poëtes Rommains les plus vieus
Beans à son Luc s'emerveillent,

Dequoy luy, né sur le rivage
D'Helesponte, a si bien chanté
Que sa Thalie a surmonté
La leur, en leur propre langage.

Chere ame, pour les belles choses
Que dans ton livre j'ay compris [4],
Pren ces ouillets de petit pris,
Ces beaus liz, & ces belles roses.

26. *54 et 57 on lit* le tenant (*éd. suiv. corr.*)
28. *54-60 on lit* Et Porperse (*éd. suiv. corr.*)
29. *60-87* Mais quand ses graves sons
30. *60* Les hautes louenges | *67-87 texte primitif*
31. *57* Des Poëtes | *60* Les doctes Rommains les plus vieus | *67-68* Tous escrivains jeunes & vieux | *84-87* Les esprits les plus precieux
32. *78-87* à son luth
35-36. *60-87* Qu'estant Grec il a surmonté Les vieux Latins en leur langage
39. *67-78* ces œilletz (*et* œillets)
40. *54 et 57 on lit* ses belles (*éd. suiv. corr.*)
37-40. *84-87* Chere ame, pour les belles choses Que j'apprens en lisant tes vers, Pren pour present ces lauriers verds, Ces frais lis & ces fraisches roses

1. Ovide, qui a chanté Corinne dans ses *Amores*.
2. Ces cinq strophes sont inspirées par le « tombeau » que Pontano avait écrit pour Marulle (*Opera*, 1518, *Tumuli*, liv. I, fol. 68), et par des réminiscences de Tibulle, I, III, 57-66, d'Ovide, *Amores,* III, IX, 60-67 et d'Horace, *Carm.* II, XIII, 26-32.
3. Allusion aux *Hymni* de Marulle.
4. Ronsard a beaucoup imité Marulle de 1552 à 1556, aussi bien ses « graves vers » que ses « doux fredons ».

Tousjours legere soit la terre
A tes ôs, & sur ton tombeau,
Se refrisant de meint rameau
Tousjours grimpe le vert lhierre[1].

EPITAFE DE HUGUES SALEL[2].

Les rochers Capharés[3] (où l'embusche traitresse

42-43. *60-78* & sur ce tombeau Qui enserre un esprit si beau

41-44. *84-87* Legere à tes os soit la terre : Pluton te face un doux recueil, Et sur le haut de ton cercueil Tousjours grimpe le verd lierre

Éditions : Unzieme et douzieme livres de l'*Iliade* traduictz par feu Hugues Salel (aux postliminaires) 1554 ; *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — (*Œuvres*, (Poèmes, 1er livre) 1560 ; (Epitaphes) 1567 à 1573. — Retranchée en 1578. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1617 et éd. suiv.

Titre. *Il. trad.* P. de Ronsard, aux Manes de Salel

1. Cette fin est imitée de l'*Anthologie grecque*, Epigr. funéraires, n° 22 (sur la tombe de Sophocle), avec une traduction (au vers 41) de la formule latine : « Sit tibi terra levis », que l'on gravait sur les tombeaux (v. E. Galletier, *op. cit.*, p. 226 et suiv.) ; Ronsard en trouvait une variante dans Ovide (élégie sur la mort de Tibulle, *Am.* III, IX, fin) : Et sit humerus cineri non onerosa tuo.

2. Poète de transition entre l'école de Cl. Marot et celle de Ronsard ; né à Cazals en Quercy en 1504, mort entre le 14 mai et le 25 juillet 1553, comme on le verra par les notes suivantes. — Cette epitaphe parut d'abord, avec le titre *Aux Manes de Salel*, parmi les postliminaires d'un volume intitulé *Les unziesme & douziesme livres de l'Iliade d'Homere traduictz de Grec en François par feu Hugues Salel, Abbé de saint Cheron. Avec le commencement du treziesme, l'Umbre dudict Salel, faicte par Olivier de Magny et adressée à Monsieur d'Avanson, Maistre des requestes ordinaire de la maison du Roy & President en son grand Conseil, avec quelques autres vers mis sur son tombeau par divers poetes de ce tems.* Ce volume in-8° fut publié au début de 1554 par les soins d'O. de Magny, secrétaire du poète défunt, à Paris, chez Vincent Sertenas (le privilège est du 25 juillet 1553). La Bibl. municip. de Lyon en possède un exemplaire non coté. Cf. E. Courbet, Notice des *Dernieres poesies d'O. de Magny*, p. XXVII (A. Lemerre, 1880) ; J. E. Favre, *Olivier de Magny*, thèse de Paris, 1885, p. 45-50.

3. Ce sont les récifs qui entourent le cap Capharée, au sud-est de l'île d'Eubée (auj. cap Doro). Bien qu'on trouve en grec le substantif Καφηρεύς (Hérodote, VIII, 7) et en latin le substantif Caphareus (Virgile, *En.* XI, 260 ; Ovide, *Trist.*, I, 1, 83 ; *Mét.*, XIV, 481), Ronsard a

De Nauple [1] fit noyer la flotte dompteresse
Du mur Neptunien [2], quand l'ireuse Palas
4 Destourna son courrous d'Ilion sus Ajax [3])

4. *Il. trad.*, 67 sus Ajas (*graphie phonétique*)

---

fait deÉpharés (var. Capharez) un adjectif, suivant les exemples que lui offraient Euripide, αἱ Καφηρίδες πέτραι (*Hel.* 1129), αἱ Καφήρειοι ἄκραι (*Troy.* 89), et Properce, saxa Capharea (III, VII, 39). Autrement il aurait dit « les rochers Caphares ou Caphare » (sans accent), comme ailleurs Achilles et Achille, Ulysses et Ulysse, Briare, etc. — S'il n'a pas écrit « rochers Capharées », comme ailleurs champs Elysées, monts Pyrénées, c'est à cause de la coupe à l'hémistiche, qui doit tomber sur une syllabe accentuée ; même forme à la même place, ci-après, sonnet *Je puisse donc mourir*, vers 6, et c'est pour la même raison qu'il a dit aussi : Dans les chams Elysés (v. le tome V, p. 250).

1. Cette forme exigée par le vers est mise pour Nauplie, qu'on trouve ailleurs. Il s'agit de Nauplius, roi de l'Eubée, qui pour venger la mort de son fils Palamède, injustement accusé de trahison, revint seul de Troie sur une barque de pêcheur et fit allumer des feux sur le cap Capharée, comptant que les vaisseaux grecs, surpris par la tempête, prendraient ces parages pour une côte hospitalière et viendraient se briser sur les écueils, ce qui arriva (v. Euripide, *Hel.* 767 et 1129 ; Lycophron, 381 et suiv. et surtout les scholies de Tzetzès ; Properce, IV, I, 113).

2. C.-à-d. : la flotte des Grecs vainqueurs de Troie, dont Neptune avait bâti les murs.

3. Il s'agit d'Ajax fils d'Oïlée, puni par Pallas pour l'avoir outragée en arrachant de son temple la princesse troyenne Cassandre (v. Euripide, *Troy.* 77 et suiv. ; Virgile, *En.* I, 39 et suiv.). Homère attribue à Neptune seul la perte d'Ajax, coupable de paroles impies, et cela aux Gyres, rochers situés, suivant Eustathe, dans le voisinage de l'île Mykonos (*Od.*, IV, 498 et suiv.).

On a confondu dès l'antiquité le naufrage d'Ajax aux Gyres par la vengeance de Pallas ou de Neptune, et celui des autres vainqueurs Grecs au cap Capharée par la vengeance de Nauplius ; v. par ex. Properce, IV, I, 113 ; Sid. Apollin., *Carm.* VII, 197. Ronsard a fait la même confusion, ces quatre vers le prouvent assez, surtout si on les rapproche du sonnet de 1552 *Apres ton cours je ne haste mes pas*, où il place suivant Homère le naufrage d'Ajax « aux bords Gyrés » (tome IV, p. 80). Au surplus, une note du sonnet de 1554 *Je puisse donc mourir*, note qui pourrait bien être de Ronsard lui-même, dit en rappelant ces légendes « les rochers Capharés autrement dit Gyrés » (v. ci-après, p. 48, n. 2). — C'est dans Lycophron, aux vers 381 et suiv., qu'il faut chercher la source première de ce passage, ou plutôt dans le commentaire d'Isaac Tzetzès, que Dorat et ses élèves trouvaient dans l'édition de Bâle, J. Oporin, 1546, p. 63-65. Voir ce que j'en ai dit au tome V, p. 135, note 2.

Te devoient faire sage, & te devoient aprendre,
Salel, à plus n'oser le sang Troien espandre,
Et ne rensanglanter tes vers au sang des filz
De tant de puissans Dieus à Troye desconfitz [1].
Non pour autre raison aveuglé fut Homere, [13 v°]
Que pour avoir de neuf refraichi la misere
Des malheureus Troyens, & pour avoir encor
Par ses vers retrainé la charongne d'Hector,
Pour avoir renavré la mole Cyprienne,
Pour avoir ressouillé la poudre Phrygienne
Au sang de Sarpedon, & pour avoir laissé
Encor Mars ressaigner, de sa plume blessé [2].
A toi, ainsi qu'à lui, les Dieus ont eu envie [3],
Qui favorisoient Troye, & t'ont coupé la vie
Au meillieu de tes ans [4], de peur qu'une autre fois

12. *Il. trad., 54-73* ces vers *(corrigé d'apres le contexte et les PR 162;)*
19. *Il. trad., 67-73* Au milieu

1. Allusion à la traduction de l'*Iliade* en vers décasyllabiques que Salel poussa jusqu'au livre XIII. Elle fut publiée en trois fois : les deux premiers livres parurent en 1541 à Lyon ; ils reparurent avec les huit suivants en 1545 à Paris ; enfin les livres XI et XII et le début du livre XIII furent publiés par les soins de Magny en 1554, dans l'édition citée plus haut. Une édition collective de 1570 (Paris, Cl. Gautier) est à la Bibl. Nat. sous la cote Yb 1119.

2. Allusion à certains épisodes de l'*Iliade* : combat d'Achille et d'Hector (ch. XXII), blessure de Vénus (ch. V), mort de Sarpédon (ch. XVI), blessure de Mars (ch. V). Cf. le tome V, pp. 167-168 et 188.

3. Tournure latine : *invidere alicui*. On dit encore porter envie à quelqu'un.

4. Une épitaphe de Salel par P. Paschal, qui figure avec la piece de Ronsard parmi les postliminaires du volume posthume cité plus haut, se termine ainsi : « Diuturno & mortifero morbo affectus, de vita placide & constanter decessit, anno MDLIII. Vixit an. XLIX men. VI. » — De son côté, O. de Magny parle de Salel vivant non seulement dans la dedicace de ses *Amours*, datée du 27 mars 1553 et dans l'Appendice de ce recueil, mais encore dans l'*Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France*, née le 14 mai 1553. Si l'on rapproche cette derniere date de celle du privilège octroyé pour le volume posthume de Salel cité plus haut (25 juillet 1553), on peut fixer la mort de Salel aux environs de juin.

Hector ne fût r'occis par les vers d'un François.
Mais bien que mort tu sois au plus verd de ton age,
Si as tu pour confort gaigné cest avantage,
D'estre mort riche poete, & d'avoir par labeur
Le premier d'un grand Roi merité la faveur :
Qui chassa loing de toi la pauvreté moleste
A la troupe des Sœurs, dont la race celeste
Peu leur sert aujourdui, que cliquetans des dens
Que d'un pâle estomach affamé par dedans,
Que d'un œil enfoncé, que toutes desolées
De fain [1], parmi les bois n'errent eschevelées [2].
FRANÇOIS, le premier Roi des vertus, & du nom,
Prenant à gré d'ouir l'Atride Agamenon
Parler en son langage, & par toi les gensdarmes
De Priam, son ayeul, faire bruire leurs armes
D'un murmure françois, Prince sus tous humain,
Te fit sentir les biens de sa royale main,
Et le fit à bon droict, comme à l'un de sa France
Qui des premiers chassa le Monstre d'Ignorance [3],
Et de qui le sçavoir avoit bien merité [14 r°]
D'être d'un si grand Roi si doucement traicté [4].

32. *60-73* Agamemnon
38. *60-73* Qui des premiers tira nostre langue d'enfance

---

1. Graphie phonétique pour faim, qu'on lit dans les éditions postérieures, dès 1560.

2. Les conjonctions *que* des trois vers précédents signifient : si ce n'est que.

3. Pour cette expression symbolique, v. les tomes I, p. 75, note 2, et III, p. 156, note 1.

4. Le premier recueil de Salel parut en 1540 sous ce titre : *Les Œuvres de Hugues Salel, valet de chambre ordinaire du Roy, imprimées par commandement dudict Seigneur* (Paris, Estienne Roffet. — Bibl. Nat. Rés. Y 4559). Ensuite François Ier le chargea de traduire l'*Iliade* en vers français, le nomma son maître d'hôtel et son aumônier et lui fit donner plusieurs bénéfices ecclésiastiques, notamment l'abbaye de Saint-Chéron (faubourg de Chartres) et le doyenné de Burlate (diocèse de Castres). L'édition de 1545 de cette traduction contient une

Ainsi toi bienheureus, si Poete heureus se treuve,
Plus dispos, & plus gay, tu traversas le fleuve,
Qui n'est point repassable [1], & t'en allas joyeus,
Rencontrer ton Homere es chams delicieus,
Où, sur des bancs herbus ces vieus Peres s'assisent
Et sans soing [2], de l'amour parmi les fleurs devisent
Au giron de leur dame : un se couche à l'envers
Sous un myrte esgaré, l'autre chante des vers,
L'un luitte sur le sable, & l'autre à l'escart saute
Et fait bondir la bale, où l'herbe est la moins haute.
Là, Orphée habillé d'un long sourpelis blanc
Contre quelque Laurier se repousant le flanc
Tient sa lyre cornue, & d'une douce aubade
En rond parmi les prés fait dancer la brigade.
Là, les terres sans art portent de leur bon gré
L'heureuse Panacée, & le rosier pourpré
Fleurit entre les lis, & sur les rives franches
Naissent les beaux œilletz, & les paqrettes blanches.
Là, sans jamais cesser, jargonnent les oiseaux
Ore dans un bocage, & ore pres des eaus,
Et en toute saison avec Flore y souspire

45. *71-73* sur les bancs
50. *H. trad.* la plus haulte
52. *67 par erreur* repoussant | *71-73* se reposant

curieuse épître-dédicace à son bienfaiteur. A la mort de François Ier, Salel, prenant pour secrétaire un compatriote, Olivier de Magny, se retira dans son abbaye de Saint-Chéron, d'où il applaudit aux premières œuvres de Du Bellay et de Ronsard (voir les vers de Salel publiés en 1553 à la suite des *Amours* de Magny, Bibl. Nat. Rés. Ye 1667). Les poètes de la nouvelle école n'ont eu que de l'admiration pour ce docte devancier, dont l'attitude à leur égard avait été si différente de celle de Saint-Gelais. Cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 76 et *passim* ; P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 138 et *passim* ; Hélène Harvitt, art. de la *Modern Philology*, vol. XVI, n° 11, mars 1919.

1. « Irremeabilis unda » dit Virgile, en parlant du Styx (*Én.* VI, 425).

2. C.-à-d. : sans avoir aucun des chagrins que les amoureux ressentent sur terre. Cf. ci-après les vers 75-76.

D'un souspir eternel le gracieus Zephire.
Là, comme ici n'a lieu fortune ny destin,
Et le soir comme ici ne court vers le matin,
Le matin vers le soir, & comme ici la rage
D'acquerir des honneurs ne ronge leur courage.
Là le bœuf laboureur, d'un col morne et lassé
Ne reporte au logis le coutre renversé,
Et là le marinier d'avirons n'importune, [14 v°]
Chargé de lingos d'or, l'eschine de Neptune,
Mais oisifz dans les prez tousjours boivent du ciel
Le Nectar qui distille, & se paissent de miel [1].
Là, bienheureux Salel, ayant à la nature
Payé ce que luy doit chacune creature,
Tu vis franc de la mort, & du cruel soucy
Tu te moques là bas, qui nous tormente ici :
Et moi chetif, je vy ! & je traine ma vie
Entre mille douleurs, que la bourrelle Envie
Me suscite à grand tort, de pincemens cuisans
Me faisant le joüét d'un tas de mesdisans
Qui dechirent mon nom, & ma gloire naissante [2]
(Dieus destournés ce mal !) [3] par leur langue mechante.

71. *54 et 57 omettent le mot* oisifz, *qui est dans Il. trad.* | *60-73* Mais sans point travailler
78-79. *60-73* dont la bourrelle Envie Me tourmente
80. *60-73* d'un tas de Courtisans
82. *Il. trad.* (Dieu, destourne ce mal !)

1. Cette peinture des Champs-Élysées est inspirée de Virgile, *Buc.*, IV, 38-41 et *En.* VI, 637 et suiv. et de Tibulle, I, III, 57 et suiv. — L'œuvre de Ronsard contient de nombreuses pages sur le même sujet; v. par ex. dans la présente édition les tomes I, p. 250; II, p. 102. A rapprocher aussi la description des *Isles fortunées*, tome V, p. 182 et suiv.

2. Michel de l'Hospital écrivait à Jean Morel à la fin de 1552 en parlant de Ronsard : « Non conducit ejus *nascenti gloriae* tot et tales obtrectatores atque aemulos habere » (*Rev. d'Hist. litt.*, 1899, p. 355).

3. Souvenir de Virgile, *En.* III, 265 : « Di, talem avertite casum ».

Ah France, ingrate France, & fault-il recevoir
Tant de derisions, pour faire son devoir [1] ?
Envoye de là bas (mon Salel) je te prie
Pour leur punition quelque horrible Furie,
Qui d'un fouét retors de serpens furieux
Leur frape sans repos & la bouche & les yeux,
Et d'un long repentir leur tourne dedans l'ame
Ici mon innocence, & là le meschant blasme
Qu'ilz commettent vers moy, & frayeur leur donnant
La nuict, de mille horreurs les aille espoinçonnant [2].
Et toi, Pere vangeur de la simple innocence [3],
Si j'ay d'un cœur devot suivy des mon enfance
Tes filles, les neuf Sœurs, si je suis coustumier
Tousjours mettre ton nom dans mes vers le premier [4],
Tonne là hault pour moy, & dardant la tempeste
Escarboille en cent lieus le cerveau de leur teste,
Signe de ta faveur [5], & ne laisse outrager [15 r°]
Si miserablement les tiens, sans les vanger.

98. *60-73* Escarbouille (*et* Ecarbouille)

---

1. Ce passage et la fin de la pièce prouvent qu'à l'époque où Ronsard composa l'epitaphe de Salel (deuxième moitié de 1553), il souffrait encore de la médisance des courtisans, malgré sa réconciliation avec Mellin de Saint-Gelais, qui remontait au mois de janvier précédent. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 117 et suiv.

2. A rapprocher la fin de l'*Hymne triumphal sur le trepas de Marguerite de Valois* (tome III, p. 77).

3. Jupiter, père des neuf Muses.

4. Voir les tomes I, p. 63 ; III, p. 7 et 119.

5. Pour ce signe favorable de la volonté divine, voir le tome III, p. 21, texte et note 1.

EPITAFE DE PHILIPES DE COMMINES [1].

ENTREPARLEURS, LE PRESTRE, & LE PASSANT [2].

Pa. Quelle est cette déesse empreinte en cet ivoire
Qui se ront les cheveus, & tord les bras? *Pre.* l'Histoire.
Pa. Et l'autre, qui d'un œil tristement depité
Lamente à ce tombeau ? *Pre.* la simple Verité.
Pa. Ne git point mort ici le Rommain Titelive [3] ?
Pre. Non, mais bien un François dont la memoire vive
Surpasse ce Rommain, pour sçavoir egaler
La verité du fait avec le beau parler [4].
Pa. Di moi ce cors doüé de tant de vertus dines.
Pre. Philipes fut son nom, son surnom de Commines.
Pa. Fut il pauvre, ou s'il fut de basse race isseu ?

EDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 1er livre) 1560; (Epitaphes) 1567 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *84-87 même titre avec* Commines Historien
2. *84-87* Qui se rompt les cheveux à pleines mains
5. *71-87* le Romain Tite Live
6. *84-87* Non, mais un Bourguignon
11. *84-87* Fut-il riche

---

1. Comme celle de Marulle, cette épitaphe n'a qu'un caractère rétrospectif, car le célèbre chroniqueur des règnes de Louis XI et Charles VIII était mort en 1511. Il est vraisemblable que sa *Chronique et Histoyre*, publiée en 1524, faisait partie de la bibliothèque léguée à notre poète par son oncle Jean de Ronsard (v. ci-après, p. 44, n. 1); toutefois l'épitaphe a pu être suggérée, comme celle de Marulle, par une lecture récente de l'édition importante publiée sous le titre de *Mémoires* en 1552 par Denys Sauvage, ami de Ronsard (v. le tome V, p. 179, note 2). Sur Commines, consulter les Introductions des éditions B. de Mandrot (Paris, Picard, 1901-1903) et J. Calmette (Paris, Champion, 1924).

2. Pour l'idée de ce dialogue, cf. le tome V, p. 252, note 3, et ci-dessus l'*Epitafe d'Albert*, note 2.

3. Ronsard développera cet éloge de l'historien romain dans un poème écrit à propos de la *Traduction de la troisiesme Decade de Tite Live* par J. de Amelin (1559).

4. Tout ce début est à rapprocher de celui de l'*Epitafe d'Albert*, du moins pour le mouvement du dialogue, qui vient de Pontano (*op. et loc. cit.* ci-dessus, p. 25, note 1).

Pre. Il fut riche, & si fut de noble sang conceu.
Pa. Qu'a-t-il ecrit, di moi ? *Pre.* le perilleus voiage
Que firent les François à Naples, & l'outrage
Qu'on leur fit à Farnoue, & des mesmes François
Les combas variés encontre les Anglois,
Et contre les Bretons, & les quereles foles
De nos Princes suivis du Comte de Charoles,
Lors que Mars avila de la France le lòs,
Et que le mont Heri la vit tourner le dòs [1].
Pa. Fut il present au fait, ou bien s'il ouit dire ?
Pre. Il fut present au fait, & n'a voulu recrire
Sinon ce qu'il a veu, ne pour Duc ne pour Roi [15 v°]
Ne voulut onc trahir de l'histoire la foi.
Pa. De quel estat fut il ? *Pre.* de gouverner les Princes
Et sage Ambassadeur aus estranges Provinces,
A l'honneur de son maistre, obstiné, travailler,
Et guerrier, pour son maistre, obstiné, batailler.
Pa. Pour avoir joint la plume ensemble avec la lance
Qu'eut il, Prestre, di moi pour toute recompense ?
Pre. Ah fiere ingratitude, il eut contre raison

13. *84-87* Que conte son histoire ? Pr. Elle dit le voyage
14. *54-60 on lit* Naple' *et* Naple *ce qui fausse le vers (57-78 corrigent)*
14-15. *78-84* Que fit Charles à Naple, & la guerre & l'outrage Qu'on luy fist à Farnoue | *87* Que fit Charles à Naple' & le bouché passage De Fornoue ennemie | *1597-1630 remplacent* Fornoue *par* Fortune
18. *78-87* fauteurs du Comte de Charoles
21. *78-87* s'il l'ouït dire
22. *84-87* & n'a voulu descrire
24. *60-87* Il n'a voulu trahir
27. *84-87* Pour l'honneur
28. *54 et 57 on lit* guerier *et* guœrier (*éd. suiv. corr.*)

1. Cette énumération comprend : 1° l'expédition de Charles VIII à Naples et la bataille de Fornoue, qui sauva la retraite de l'armée française ; 2° les campagnes de son père Louis XI contre les Anglais et les Bretons ; 3° la guerre du Bien public et la bataille de Montlhéry, où Louis XI fut vaincu par Charles le Téméraire, comte de Charolles, dernier duc de Bourgogne.

La haine de son maistre, & six mois de prison.
Pa. E quels maistres eut-il ? *Pre.* Philipes [1], & l'onsieme
Louis roi des François, & le Roi Charle huitieme :
Un Duc, & deus grans Rois, mais eussent ils encor
Esté plus qu'ils n'estoient riches de gens, & d'or,
Eussent ils effroié le monde de leur trope,
Eussent ils tenu seuls les brides de l'Europe :
Si fussent-ils peris, & leur renom fût vain
Sans la vraye faveur de ce noble ecrivain,
Qui vifs hors du tombeau de la mort les delivre,
Et mieus qu'en leur vivant les fait encore vivre [2].
Or toi quiconque sois qui t'enquestes ainsi,
Si tu n'as plus que faire en cette eglise ici [3],
Retourne en ta maison, & conte à tes fils, comme
Tu as veu le tombeau du premier Gentilhomme,
Qui d'un cœur vertueus fit à la France voir
Que c'est honneur de joindre aus armes le sçavoir.

32. *67-87* & deux ans de prison
33. *60-78* Quels maistres avoit-il
33-38. *84-87* Quels maistres avoit-il ? Pre. Philippes de Bourgongne, Le Roy Charles huictiesme, & Louys : ô vergongne, Un Duc & deux grands Rois : sa vertu toutefois Ne se vit guerdonner ni de Duc ny de Rois, Bien qu'ils fussent suivis d'une pompeuse trope, Qu'ils eussent en leurs mains les brides de l'Europe
48. *54-73 on lit* cest honneur (*éd. suiv. corr.*)

1. Philippe le Bon, troisième duc de Bourgogne, père de Charles le Téméraire.

2. Idée chère à Ronsard, qu'il applique non seulement aux historiens, mais aux poètes et à lui-même. Voir notamment la dédicace du livre III des *Odes* au roi Henri II et le poème sur la traduction de Tite-Live cité plus haut, p. 37, note 3.

3. Ce vers laisse croire que l'épitaphe a été composée pour un monument élevé à la mémoire de Commines dans une église. En tout cas, comme l'a noté M. de Schweinitz dans son étude sur les *Epitaphes de Ronsard* (p. 18), les premiers vers ne s'inspirent pas du tombeau même de l'historien, qui était au couvent des Grands Augustins et qui figure aujourd'hui au Louvre, parmi les sculptures de la Renaissance.

EPITAFE DE JAQUES MERNABLE,

JOUEUR DE FARCES[1]. [16 r°]

Tandis que tu vivois, Mernable,
Tu n'avois ni maison, ne table,
Et jamais, pauvre, tu n'as veu
En ta maison le pot au feu.
Ores la mort t'est proufitable,
Car tu n'as plus besoing de table,
Ni de pot, & si desormais
Tu as maison pour tout jamais.

PROSOPOPÉE DE LOUIS DE RONSARD

SON PERE[2].

Vous qui sans foi errés à l'aventure,
Vous qui tenés la secte d'Epicure,
Amandés vous, pour Dieu ne croyés pas

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poemes, 1er livre) 1560 ; (Epitaphes) 1567 à 1587 et éd. suiv.

2. *60-87* **ni table**

3. *67* proffitable | *71-87* profitable

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poemes, 1er livre) 1560 à 1578 ; (id., 2e livre) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *78* Prosopopée de Louys de Ronsard pere de l'Autheur | *84-87* Prosopopée de Louys de Ronsard Maistre d'hostel du Roy Henry II & pere de l'Autheur

---

1. Personnage inconnu. Comme l'a conjecturé M. de Schweinitz (*op. cit.*, p. 201), ce pourrait être Jacques le Basochien, dont il est parlé dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* (v. le Recueil general des Sotties d'Em. Picot, t. II, p. 113, dans la coll. des Anciens textes français).

2. Louis de Ronsard avait vaillamment servi dans les armées de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier ; puis il avait accompagné les deux fils aînés de François Ier en Espagne pendant qu'ils y étaient otages de leur père ; quand il mourut, en juin 1544, il était maître d'hôtel du dauphin Henri (futur Henri II). V. mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 61-62. Le poète reparlera de son père dans l'épître *A P. de Pascal* (ci-après, p. 63).

Que l'ame meure avecques le trespas [1].
La nuit hastait la moitié de sa course,
Et mi-courbé le gardien de l'Ourse
Viroit son char d'un assés petit tour,
Au rond du Pole, en attendant le jour [2],
Quand j'aperceu sur mon lit une image
Gresle, sans ôs, qui l'œil, & le visage,
Le cors, la taille, & la parole avoit
De feu mon pere à l'heure qu'il vivoit :
En me poussant, trois fois elle me touche,
La retouchant, s'en vola de ma couche
Loin, par trois fois, & par trois fois revint : [16 v°]
A la parfin plus afreuse me print
La gauche main, & foulant ma poitrine
Me dit ces mots tous remplis de doctrine :
Mon cher enfant, par le congé de Dieu
Je suis d'enhaut descendue en ce lieu
Pour t'enseigner quel chemin tu dois suivre
En ce bas monde, & comme tu dois vivre,
Comme tu dois plein d'amour & de foi
Venir un jour au ciel avecques moi.
Premierement crain Dieu sur toute chose [3],

12. *60-87* Du pere mien quand au monde il vivoit
17. *78-87* & chargeant ma poitrine
20. *78-87* Je fais d'enhaut ma descente en ce lieu
22. *60-87* En ceste terre
23. *84-87* plein d'ardeur & de foy

---

1. Début imité de Baldasar Castiglione, *Carm.*, début de *Prosopopæia Ludovici Pici Mirandulani :*

Credite mortales, animae post fata supersunt,
Diraque mors nostri nil nisi corpus habet.
Fabula nec manes vana est exire sepulcris
Per noctem, tenebris et volitare vagos.

2. Périphrase astronomique pour désigner l'heure, à la mode des Anciens. Cf. Euripide, *Iph. à Aulis*, début.

3. De ce vers jusqu'au vers 45 c'est une paraphrase du Décalogue.

Aye tousjours dedans ton ame enclose,
Sa saincte loi, & toujours Jesuchrist,
Nostre Sauveur, en ton cœur soit ecrit.
Apres, mon fils, autant comme toimesme
Ardentement aime ton cher proeme [1],
Car Dieu le veut, & ne te ry de lui,
Si par malheur lui survient quelque ennui.
D'un serment vain le nom de Dieu ne jure,
Fuy le larcin, abstien toi de luxure,
Ne soi meurdrier, ne soi point glorieus,
Sois humble à tous, porte honneur au plus vieus
En jugement pour gain, ou pour dommage,
Ou pour rancueur ne di faus temoignage.
Ne soie point d'avarice entaché,
Fui les gloutons, fui du vin le peché,
Ne soi menteur, n'use de flaterie,
N'use, malin, d'aucune tromperie
Vers l'innocent, & soie toujours veu
Croire en la foi que tes peres ont creu.
Mais par sur tout, obeis à ton Prince, [17 r°]
Et n'enfrain point les loix de ta Province [2],

31. *78* Dieu le commande
29-31. *84-87* Apres, mon fils, si tu veux que Dieu t'aime, Aime ton proche autant comme toy mesme : Dieu le commande
34. *78-87* Fuy tout larcin
36. *78-87* aux plus vieux
38. *54 on lit* ranceur, *57* rankeur (*j'ai adopté la graphie du* [illegible] *XII ci-après, vers 12*) | *78-87* rancueur
39-40. *60-87* Ton cœur ne soit d'avarice entaché, Ne commets point un scandaleux peché
41. *84-87* ny plein de flaterie
43. *78* & sans branler sois veu
42-44. *84-87* Vers l'innocent n'use de tromperie : Des imposteurs entre eux tous differens Ne suy la foy : vy comme tes parens
45. *84-87* Et par sur tout

1. C.-à-d. : ton prochain ; le mot proeme vient du latin *proximum*.
2. C.-à-d. : de ton pays, de ta patrie.

Soi dous, & sage, & ne sois avancé [1]
De dire à tous ce que tu as pensé,
Ains temporise, & toujours te conseille
Aus gens de bien, & leur preste l'oreille.
Vivant ainsi, tu seras bien heureus,
Riche d'honneurs, & de biens plantureus,
Et, mort, ton ame en la vie eternelle
Se viendra joindre à la mienne, & à celle
De ton feus oncle [2], & de ta mere aussi [3],
Qui voit du ciel la peine & le souci
Qui te tourmente, & fait à Dieu priere
Pour ton grand bien de ne t'y lésser guere,
Ainsi disant je vins pour l'embrasser,
Et par trois fois je la voulu presser,
La cherissant, mais la nueuse idole [4],
Fraudant mes doits, ainsi que vent s'en vole,
Trois fois touchée [5], & de peur estonné
M'a dans le lit tout seul abandonné [6].

55. *71-73* De ton feu Oncle | *78* De ton bon Oncle

55-56. *84-87* De l'Oncle tien, qui encores d'ici Voit, comme moy, la peine & le souci

57. *60-73 par erreur* faits *78* fais | *84-87 rétablissent* fait

58 *60 par erreur* De l'oncle tien, de ne t'y laisser guere | *67-87* Pour ton profit, de ne t'y laisser guere

63-64. *84-87* & tout esmerveillé Au poinct du jour soudain je m'esveillé

---

1. C.-à-d. : ne te presse pas.
2. Jean de Ronsard, dont l'épitaphe suit.
3. D'après un document de la Bibl. Nat. (Mss français, 20688 : Extraits des Titres originaux de la maison de Roussard), la mère du poète est morte avant le 5 avril 1545. D'autre part, d'après une communication de l'abbé A. Bourdeaut, qui la tenait lui-même du généalogiste poitevin R. P. Beauchet-Filleau, elle aurait fait son testament le 2 janvier 1545.
4. C.-à-d. : l'ombre légère comme un nuage. Pour le sens du mot idole, v. les tomes III, p. 15, note 2 ; V, pp. 133, note 5 et 250, note 3.
5. Cf. Virgile, *En.* II, 793 ; VI, 700-702.
6. Dans un poème de Marguerite de Navarre, *le Navire*, François I[er] qui vient de mourir apparaît ainsi à sa sœur pour la consoler. — En 1560, après la mort de Du Bellay, Ronsard le verra également en songe et le fera parler dans l'*Elegie à Des Masures*.

EPITAFE DE JEHAN DE RONSARD
SON ONCLE [1].

Que sert aus hommes de suivir
Apollon, & les neuf pucelles,
Et toute nuit pour les servir
User tant d'huille & de chandelles ?
  Et le jour bien loin separé
Du peuple, ou dans les antres vuides,
Ou dedans un bois egaré [17 v°]
Béer apres les Pierides ?
  Puis qu'Apollon n'est assés fort,
Ni sa pauvre foiblette troupe,
D'angarder que la fiere mort [2]
La vie à ses mignons ne coupe [3] ?
  Toutefois là bas, mon Ronsard,
Un bien pour confort te demeure,
C'est qu'il faut soit tost ou soit tard
Qu'un chacun ainsi que toi meure.

Editions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — Retranchée dès 1560. — Recueillie dans les *Œuvres* pour la première fois par Marty-Laveaux, 1893, tome VI, p. 364.

---

1. Ce personnage fut curé de Bessé-sur-Braye et vicaire général de l'évêque du Mans. A sa mort (1535), il légua sa bibliothèque à son neveu, le futur poète, dont il avait dirigé la première instruction ; nous le savons par J. Velliard, qui nous dit de Pierre de Ronsard : « Habebat ab avunculo, viro omni liberali sacraque doctrina politissimo, non solum bibliothecam varia et multiplici librorum supellectile instructam, sed etiam exemplum hujus reconditioris disciplinae quod sibi proponeret ad imitandum » (*P. Ronsardi laudatio funebris*, 1586, fol. 12, v°). Cf. L. Froger, *Revue historique du Maine*, t. XV, 1884, p. 98, et *Province du Maine*, 1907, p. 17 et suiv. ; P. Laumonier, éd. crit. de la *Vie de Ronsard*, pp. 70 et 85.

2. C.-à-d. : la mort farouche, cruelle (sens du latin *ferus*).

3. D'après ces vers, Jean de Ronsard aurait été lui-même poète. Ils sont à rapprocher d'un passage de l'*Elegie sur le trepas d'Ant. Chasteigner* (tome V, p. 245, vers 37 et suiv.).

SONETS.

I

Amour, quiconque ait dit que le ciel fut ton pere,
Et que Venus la douce en ses flancs te porta,
Il mentit lachement : une ourse en avorta
S'une ourse d'un tel fils se veut dire la mere.
Des chams Massyliens la plus cruelle fere [1]
Entre ses lionneaus sus un roc t'alaitta,
Et, t'ouvrant ses tetins, par son lait te jetta
Tout à l'entour du cœur sa rage la plus fiere [2].
Rien ne te plaist, cruel, que sanglos & que pleurs,
Que dechirer nos cœurs d'épineuses douleurs [3],
Que tirer tout d'un coup [4] mile mors de ta trousse.
Un si mechant que toi du ciel n'est point venu.
Si Venus t'eust conceu, tu eusses retenu
Quelque peu de douceur d'une mere si douce.

I. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

2-4. *78-87* Et que la Cyprienne en ses flancs te porta, Il trompa les humains, un Dieu ne t'enfanta : Tu n'es pas fils du ciel, Venus n'est pas ta mere

6. *60-73* dans un bois | *78-87* dans un roc

---

1. C.-à-d. : la plus cruelle bête fauve (latin *fera*) de l'Afrique.

2. Une note attribuée à Muret en 1560 (à Belleau en 1578) fait remonter l'argument de ce sonnet à Homère et cite trois vers prononcés par Patrocle (il dit par erreur Phœnix) au chant XVI de l'*Iliade*, vers 33-35. Le rapport est très lointain. Je vois là plutôt un souvenir des poètes de l'amour que la note cite en second lieu : Théocrite, *Id.* III, 15-16 ; Virgile, *En.* IV, 365-367, 379.

3. Souvenir de Catulle, LXIV, 72 : Spinosas Erycina serens in pectore curas.

4. C.-à-d. : tout ensemble, d'un seul coup.

II

Beauté dont la douceur pourroit vaincre les Rois, [18 r°]
Mon cœur que vous tenés dans vos yeux en servage,
Helas, pour Dieu rendés le [1] ! ou me baillés en gage
4 Le vôtre, car sans cœur vivre je ne pourrois.
Quand mort en vous servant sans mon cœur je serois,
Plus que vous ne pensés, ce vous seroit dommage
De perdre un tel ami, à moi grand avantage,
8 Grand honneur & plaisir quand pour vous je mourrois.
Ainsi nous ne pouvons encourir de ma mort
Vous, madame, qu'un blâme, & moi qu'un reconfort,
11 Pourveu que mon trepas vous plaise en quelque chose [2] :
Et veus que sur ma lame [3] Amour aille ecrivant :
Celui qui git ici sans cœur estoit vivant,
14 Et trespassa sans cœur, & sans cœur il repose.

II. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-87* Renvoyez moy mon cœur qui languist en servage

3-4. *60-73* Helas rendez-le moy | *78-87* Ou si le mien vous plaist, baillez le vostre en gage Sans le vostre ou le mien vivre je ne pourrois

6-8. *78-87* Ce me seroit honneur, à vous seroit dommage, Dommage en me perdant, à moy trop d'avantage, J'en jure par vos yeux, quand pour vous je mourrois

9-11. *78-87* Pourveu que mon trespas vous plaise en quelque chose, Il me plaist de mourir, mon trespas poursuyvant, Sans emporter mon cœur (*84-87* Sans plus r'avoir le mien), dont le vostre dispose

13-14. *78-87* *ont ces vers imprimés en petites capitales*

---

1. Ce vers était irrégulier, soit qu'on prononçât *rendez leu* (ce qui le faisait trop long d'une syllabe, soit qu'on prononçât *rendez l'* (ce qui le coupait sur une syllabe élidée). Aussi Ronsard le changea-t-il dès 1560.

2. La variante de 1578 a rétabli l'alternance des genres de rimes (masc. et fém.) entre le huitain et le sizain de ce sonnet.

3. « La pierre qui couvre le tombeau » (note attribuée à Belleau en 1578). Cf. ci-dessus, p. 23, vers 53.

III

Amour, qui si long tans en peine m'as tenu,
S'il te plaist d'amolir la fierté de la belle
Qui se montre en ma plaie à grand tort si cruelle,
Tant que par ton moyen mon travail soit connu,
Sur un Terme doré [1] je te peindrai tout nu [2],
En l'air un pié levé, à chaque flanc une ælle,
L'arc courbé dans la main, le carquois sous l'esselle,
Le cors gras & douillet, le poil crespe & menu [3].
Tu sais, Amour, combien mon cœur soufre de peine :
Mais las! plus humble il est, plus d'audace elle est pleine
Et mesprise tes dards, comme si tout son cœur
Etoit environné de quelque roche dure :
Que d'un trait elle sente à tout le moins, Seigneur,
Qu'un mortel ne doit point aus Dieus faire d'injure.

III. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 : (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

1-5. *78-87* Amour qui des jeunesse en ton camp m'as tenu, Qui premier desbauchas ma liberté nouvelle, S'il te plaist d'adoucir la fierté de ma belle, Et si par ton moyen mon mal est recognu, Sur un pilier d'airain je te peindray (*84-87* je t'apendray) tout nu

10. *60* Mais tint plus il est dous | *67-73* Mais plus il est bening

13-14. *60-73* Fai lui conoistre au moins que tu es le veinqueur Et qu'un mortel ne doit aus Dieus faire d'injure (*67-73* à un dieu faire injure)

9-14. *78-87* Tu vois (un Dieu voit tout) combien j'ay de tristesse, Tu vois de quel orgueil me brave ma maistresse : Ton soldat en ton camp te doit accompagner. Mais tu le dois defendre : & si tu le desdaignes, Seul tu voirras aux champs sans hommes tes enseignes. Un Roy qui perd les siens n'est digne de regner

---

1. C.-à-d. sur une stèle formant piédestal. Cf. le tome I, p. 168, vers 13.

2. C'est un « vœu » à la façon des Epigrammes votives de l'*Anthologie grecque*. V. ci-dessus, p. 14, note 1.

3. Pour cette description une note attribuée à Muret en 1560 (à Belleau en 1578) renvoie à un passage du *Banquet* de Platon, « divinement interprété par Marcile Ficin en son Commentaire », et à l'élégie de Properce, qui commence par : Quicumque ille fuit puerum qui pinxit Amorem (II, xii).

IV

Je puisse donc mourir si encores j'arreste [18 v°]
Une heure en cette vile, où par le vueil des Dieus
Sur mon vint et un an le feu de deus beaus yeus
(Souvenir trop amer) me fouldroia la teste[1].
Le Grec qui a senti la meurdriere tempeste
Des rochers Cafarés[2], n'aborde plus tels lieus,
Et s'il les voit de loin, ils lui sont odieus,
Et pour les eviter tient sa navire preste[3].
A Dieu donc, vile, à Dieu, puis qu'en toi je ne fais
Que toujours ressemer le mal dont je me pais
Et toujours refraichir mon ancienne plaie :

IV. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. *Œuvres* (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

1-2. *78-87* Fuyon, mon cœur, fuyon, que mon pied ne s'arreste Un quart d'heure à Bourgueil, où par l'ire des dieux
3. *87* Sur mes vingt et deux ans
6. *78* il abhorre tels lieux | *84-87* abomine tels lieux
7-8. *78-87* Et s'il les apperçoit, ils luy sont odieux, Et pour n'y aborder tient sa navire preste
10. *78-87* Que res-semer le mal, dont tousjours je me pais

---

1. Il s'agit de la ville de Blois, où il s'éprit de Cassandre Salviati en avril 1545 (cf. le tome IV, p. 105, sonnet CVIII). Quand Ronsard appliqua ce sonnet à Marie en 1578, il mit Bourgueil au vers 2, mais ne prit pas la peine de changer le vers 3, qui ne peut s'appliquer qu'à Cassandre. Il allait sur ses trente et un ans quand il rencontra Marie à Bourgueil (avril 1555).

2. Une note, attribuée à Muret en 1560 (à Belleau en 1578) et qui est vraisemblablement de Ronsard lui-même, rappelle que le récit du naufrage de la flotte grecque sur « les rochers Capharés », au retour de Troie, « est tout au long dedans Lycophron » ; il eût été plus exact de dire : dans le commentaire qu'en a fait Isaac Tzetzès, aux vers 381 et suiv.

3. « L'argument de ce sonnet est pris d'Ovide en ses *Tristes* », lit-on dans la susdite note ; voici en effet deux vers de la première élégie (83-84) qui ne laissent aucun doute :

Quicumque argolica de classe Capharea fugit
Semper ab Euboicis vela retorquet aquis.

Je ne suis plus si sot de souhetter la mort,
C'est trop soufert de peine, il est tans que j'essaie
Apres mile perils, de rencontrer le port.

V

Ah, que malheureus est cestui là qui s'empestre
Dans les liens d'amour, sa peine est plus cruelle
Que si tournoit là bas la rou' continuelle [1],
Ou s'il bailloit son cœur aux aigles à repaistre [2].
Maugré lui dans son âme à toute heure il sent naitre
Un joïeus deplaisir qui douteus l'épointelle,
Quoi l'épointelle ! ainçois le genne & le martelle,
Sa raison est veinquë, & l'apetit est maistre.
Il ressemble à l'oiseau, qui tant plus se remüe
Captif dans les gluaus, & tant plus se r'englüe,

12-14. *78-87* Vivon, mon cœur, vivon sans desirer la mort : Je ne cours plus fortune, il est temps que j'essaye Apres tant de rochers de rencontrer le port

V. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

1. *67-73* tout homme qui s'empestre | *78-87* L'amant est une beste, & beste est qui s'empestre
3. *67-87* Que s'il tournoit
4. *78-87* aux vautours à repaistre
9-10. *78-87* lequel plus se remuë.., tant plus fort se rengluë

1. C.-à-d. : Que s'il subissait aux Enfers le supplice d'Ixion, attaché sur une roue qui tourne éternellement (cf. le tome V, p. 111, n. 1). — A propos de la syncope rou' pour roue, on lit cette note, attribuée à Muret en 1560 (à Belleau en 1578) : « Je serois bien d'avis qu'on usat librement de telle sincope en tous les noms qui se finissent par la voyelle E, comme espée, & mille autres, pour eviter un mauvais son que ces voielles ée, quand elles sont finales, rendent toujours au milieu d'un vers ». Ronsard, qui est vraisemblablement l'auteur de cette note (v. ci-dessus l'Introduction), l'a développée dans son *Abbregé de l'Art poëtique*, en citant précisément les exemples d'*espée* et de *roue*.

2. C.-à-d. : s'il subissait le supplice de Prométhée, cloué sur le Caucase, ou plutôt du géant Tityos aux Enfers. Cf. Homère, *Od.* XI, 573 et suiv. ; Lucrèce, III, 982 et suiv. ; Virgile, *En.* VI, 595 et suiv.

Se debatant en vain d'echaper l'oiseleur :
Ainsi tant plus l'amant les rets d'amour secoüe,
Plus à l'entour du col son destin les renoue,
Pour jamais n'echaper d'un si plaisant malheur [1].

VI

Bien que ton œil me face une dure escarmouche, [19 r°]
Moi restant le veincu, & lui toujours veinqueur,
Bien que depuis set ans [2] sa cruelle rigueur
Me tienne prisonnier de ta beauté farouche,
Si est ce que jamais (veu la foi qui me touche)
Je ne veus echaper de si douce langueur,
Ne vivre sans avoir ton image en mon cœur,
Tes mains dedans ma plaie, & ton nom en ma bouche.
Si tu veus me tuer, tu' moi [3], je le veus bien,

13. *54-60 on lit* a lentour (*éd. suiv. corr.*)

VI. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-84* Moy veincu de sa flame | *87* Moy veincu sans revanche
3. *78-87* Bien que depuis trois ans
5. *60-73* Bien qu'Amour de son trait incessamment me touche | *78* Bien qu'Amour de sa fleche à outrance me touche | *84-87* Bien que son traict meurtrier jusqu'à l'ame me touche
6. *60-87* Si ne veus-je échaper
9-14. *78-87* Ce m'est extreme honneur de trespasser pour toy, Qui passes de beauté la beauté la plus belle. Un soudart pour garder son enseigne & sa foy Meurt bien sous (*84-87* sur) le rempart d'une forte Rochelle. Je mourray bien heureux, s'il te souvient de moy. La mort n'est pas grand mal, c'est chose naturelle

---

1. Noter que les rimes des dix premiers vers sont toutes féminines, suivant la liberté des Italiens, et que Ronsard a conservé ce sonnet tel quel à cet égard.

2. Ce nombre de sept ans correspond à la réalité, ou s'en rapproche, si du moins l'on admet que le sonnet a été écrit en 1553 (cf. le sonnet LXXVI de 1553, au tome V, p. 131, vers 7, et p. 132, note 1). La variante de 1578 ne correspond plus à rien.

3. Pour cette syncope, v. la note 1 du sonnet précédent.

Ma mort te sera perte, à moi un tresgrand bien,
Et l'œuvre qu'à ton lòs je veus mettre en lumiere
Finera par ma mort, finissant mon emoi :
Ainsi, mort je serai libre de peine, & toi
Cruelle, de ton nom tu seras la meurtriere.

VII

Que ne sui-je insensible [1] ? ou que n'est mon visage
De rides labouré ? ou que ne pui-je espendre
Sans trepasser le sang qui, chaut, subtil & tendre,
Bouillonnant dans mon cœur me trouble le courage ?
Ou bien, en mon erreur que ne sui-je plus sage ?
Ou, pourquoi la raison qui me devroit reprendre
Ne commande à ma chair, sans paresseuse atendre
Qu'un tel commandement me soit enjoint par l'age ?
Mais que pourroi-je faire, & puis que ma maistresse,
Mes sens, mes ans, amour & ma raison traitresse
Ont juré contre moi, las ! quand mon chef seroit
De vieillesse aussi blanc que la vieille Cumée [2],
Si est ce qu'en mon cœur le tans n'efaceroit
La douleur qui jamais ne sera consumée [3].

VII. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

12. *78-87* Aussi blanc que celuy de la vieille Cumée

13-14. *60* Si est-ce que jamais le tans n'efaceroit Cette beauté que

1. Souvenir de Tibulle, II, IV, 7 et suiv., ou de Pétrarque, s. *Poco era ad appresarsi.*

2. C.-à-d. : la Sibylle de Cumes (Cumée est un adjectif calqué sur le latin *Cumaea*). « Ayant esté deflorée par Apollon, elle lui demanda de vivre autant d'années qu'elle pourrait prendre de grains de sable dedans la main, ce que le Dieu luy octroya. Et par ainsi elle & Nestor sont mis au rang de ceus qui ont le plus vescu » (note attribuée à Muret en 1560, à Belleau en 1578).

3. Noter que les rimes des dix premiers vers sont toutes féminines, suivant la liberté des Italiens, et que Ronsard a conservé ce sonnet tel quel à cet égard.

VIII

Morfée[1], s'il te plaist de me representer [19 v°]
Cette nuit ma Cassandre aussi belle & gentille[2]
Que je la vi le soir quand sa vive scintile
4 Par ne sçai quel regard vint mes yeus enchanter :
Et s'il te plaist encor tant soit peu d'alenter
(Miserable souhet !) de sa feinte inutile
Le feu qu'amour me vient de son aile sutile[3]
8 Tout alentour du cœur, sans repos, eventer :
Sur le haut de mon lit en vœu je t'apendrai,
Devot, un saint tableau, sur lequel je peindrai
11 L'heur que j'aurai reçeu de ta forme douteuse[4],

j'ai dans le cœur imprimée | *67-73* Si est-ce que jamais le temps n'effaceroit La beauté que je porte en mon cœur imprimée | *78* Si est-ce que l'image esteinte ne seroit, Qu'Amour m'a dans le cœur de sa fleche imprimée | *84-87* En la tombe jamais (*87* Encor dans le tombeau) mon mal ne cesseroit, Tant l'Astre eut contre moi son influence armée

VIII. — Editions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

2. *67-73* Cette nuit ma maitresse
3. *60-73* le soir que
1-4. *78-87* Morfée, si en songe il te plaist presenter Ceste nuit ma maistresse aussi belle & gentille, Que je la vy le soir que sa vive scintille Par un poignant regard vint mes yeux enchanter
5. *78-87* Et s'il te plaist, ô Dieu
8. *87* en dormant esventer
10. *67-73* Un tableau garny d'or où dessus je peindray
9-11. *78-87* J'appendray sur mon lit ta peinture plumeuse En la mesme façon que je t'auray conceu La nuict par le plaisir de ta forme douteuse

---

1. Dieu des songes, qu'Ovide a décrit au livre XI de ses *Metam.* — A rapprocher de ce sonnet le *Vœu au Somme* de 1550 (tome II, p. 122).

2. On prononçait gentile, graphie qu'on trouve ailleurs (v. par ex. le tome I, p. 14, vers 85). Cf. les rimes « gentille » et « inutile » au tome III, p. 141.

3. Graphie phonétique pour subtile (cf. le tome V, p. 186, vers 180), comme ailleurs oscur, pour obscur.

4. La variante de 1578 evite le défaut d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain de ce sonnet. — Au vers 9 de cette

Et comme Jupiter à Troye fut deceu
Du Somme & de Junon, apres avoir receu
De la simple Venus la ceinture amoureuse[1].

IX

Ecumiere Venus[2], roine en Cypre puissante[3],
Mere des dous amours, à qui toujours se joint
Le plaisir, & le jeu, qui tout animal point
A toujours reparer sa race perissante,
Sans toi, Nimfe aime-ris[4], la vie est languissante,

IX. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

---

variante, Ronsard dit : ta peinture plumeuse « pource que Morfée est un Dieu couvert d'ailes & de plumes, comme la Renommée, Amour & autres » (note attribuée à Belleau en 1578).

1. Invention d'Homère, *Il.*, XIX, 214 et suiv. — L'épithète de « simple » appliquée à Vénus signifie : facile à persuader ou à tromper, comme elle se montra en cette occasion. « C'est un epithete non oisif, mais propre & servant à la cause. Car souvent selon les argumens on donne d'autres epithetes à Venus, comme belle, jeune, trompeuse, parjure, menteuse, puissante, germeuse : mais la maniere de bien apposer & appliquer tels adjectifs ne sort que par l'artifice d'un excellent Poëte, & bien rusé ». (note attribuée à Belleau à partir de 1587 seulement).

2. Il appelle ainsi Venus, parce que, d'après un mythe raconté par Hésiode (*Théog.* 188 et suiv.), elle est née de l'écume produite par les « genitoires » du dieu Ouranos (le Ciel), coupées et jetées à la mer par son fils Cronos (Saturne). Le nom grec de cette déesse, Ἀφροδίτη, a précisément ce sens, « car tout sperme, dont se fait la génération, est humide, blanc & escumeux » (note attribuée à Muret en 1560, à Belleau en 1578, jusqu'au mot « humide » inclus; le reste a été ajouté en 1584). Ronsard avait déjà nommé Vénus « l'escumiere fille » au sonnet de 1552 *Quand au matin* (tome IV, p. 42), et Muret avait longuement commenté cette périphrase.

3. Souvenir d'Horace, *Carm.* I, III, début : « diva potens Cypri ».

4. Mot composé sur le modèle de l'épithète grecque φιλομμειδής, appliquée à Vénus par Hésiode (*Théog.*, 200), bien que le contexte ait donné lieu à une autre interprétation, que Muret jugeait « moins honneste que vraysemblable » (en commentant le sonnet de 1552 *Quand en naissant*), et qu'il donne lui-même en note du sonnet *Quand au matin* : « Elle est nommée aussi φιλομμηδής, qui est à dire, aimant les genitoires, par ce que de l'escume d'iceux elle fut faite ». Ronsard s'est rappelé aussi l'attribut qu'Horace donne à Venus « Erycina ridens » (*Carm.* I, II, 33).

Sans toi rien n'est de beau, de vaillant ni de coint [1],
Sans toi la volupté joieuse ne vient point,
Et des Graces sans toi la grace est desplaisante [2].
Ores qu'en ce printans on ne sçauroit rien voir,
Qui fiché dans le cœur ne sente ton pouvoir,
Sans plus une pucelle en sera elle exente ?
Si tu ne veus du tout la traiter de rigueur,
Au moins que sa froideur en ce mois d'Avril sente
Quelque peu du brasier qui m'enflame le cœur.

X

Cache pour cette nuit ta corne, bonne Lune, [20 r°]
Ainsi Endemion soit toujours ton ami
Et sans se reveiller en ton sein endormi [3] :
Ainsi nul Enchanteur jamais ne t'importune [4].
Le jour m'est odieus, la nuit m'est oportune,
Je crains de jour l'aguet d'un voisin ennemi,
De nuit plus courageus je traverse parmi

X. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

2. *67-87* Ainsi (*et* Ainsin) Endymion
3. *78-87* Ainsi soit-il tousjours en ton sein endormy

1. C.-à-d. : élégant.

2. Ces quatrains rappellent l'invocation à Vénus, au début du poème de Lucrèce.

3. Pour les amours de Phœbé et d'Endymion, v. Cicéron, *Tuscul.* I et Properce II, xv, 15. Ronsard en avait déja parlé dans le sonnet de 1552 *Lune à l'œil brun* (tome IV, p. 116).

4. Les Anciens croyaient que les magiciens et les sorciers pouvaient agir sur la lune par des incantations. Cf. Ovide, *Met.* VII, 207 ; Properce, IV, v, 13. — Le mot Ainsi, qui commence les vers 2 et 4, correspond au *sic* optatif des Latins (très fréquent chez Ronsard). La forme Ainsin de la variante du vers 2 n'est pas, comme le dit Cotgrave, une forme parisienne ; elle s'employait simplement devant une voyelle (v. le tome V, p. 19, vers 32, et p. 111, note 2).

Le camp des espions, defendu de la brune.
Tu sçais, Lune, que peut l'amoureuse poison,
Le Dieu Pan, pour le pris d'une blanche toison
Peut bien fléchir ton cœur [1], & vous Astres insignes
Favorisés au feu [2] qui me tient alumé :
Car s'il vous en souvient, la pluspart de vous, Signes,
Ne se voit luire au ciel que pour avoir aimé [3].

XI

Le Jeu, la Grace, & les freres jumeaus [4]
Suivent madame, & quelque part qu'elle erre,
Dessous ses piés fait emailler la terre,
Et des Hyvers fait des printans nouveaus [5].
En sa faveur jargonnent les oiseaus,
Ses vens Eole en sa caverne enserre,
Le dous Zephire un dous souspir desserre,
Et tous muets s'acoisent les ruceaus [6].

8. *84-87* Les espions, couvert de ta courtine brune

14. *78-87* N'a place dans le ciel

XI. — Editions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

8. *67-87* les ruisseaux

---

1. Souvenir de Virgile, *Géorg.* III, 391 et suiv. D'après Macrobe *Saturn.* V, 22, Virgile aurait emprunté cette légende à Nicandre.

2. Tournure latine : *favere alicui*. Cf. tome III, p. 85, var. du vers 120.

3. De nombreux astres (c'est le sens du mot Signes, du latin *signa*) étaient, d'après la mythologie grecque, des personnages placés au ciel par les dieux pour avoir passionnément aimé, par ex. les Pléiades, Callisto, Andromède, Ariadne (ou plutôt sa couronne).

Tout le sonnet est à rapprocher de l'ode de 1555 : *Brune Vesper, lumiere dorée*, imitée d'une idylle de Bion.

4. Cela ne peut être ici que les Amours.

5. Hésiode en dit autant de Vénus, *Théog.*, 194. Mais ici Ronsard peut aussi bien s'être souvenu de Pétrarque, s. *Come 'l candido*, début. Déjà vu dans les *Amours* de 1552 (tome IV, p. 43, vers 7 et 8).

6. C.-à-d. : les ruisseaux deviennent cois, s'apaisent ; « vieil mot françois », dit une note attribuée à Muret en 1560. Quant à la forme *ruceaus*, c'est une graphie phonétique ; on prononce encore ainsi dans certaines parties du Maine et de l'Anjou.

Les Elemans se remirent en elle,
Nature rit de voir chose si belle[1] :
11 Mais las ! je crains que quelcun de ses Dieus
Ne passionne[2] apres son beau visage,
Et qu'en pillant le tresor de nôtre age,
14 Ne la ravisse, & ne l'emporte aus cieus.

XII

Cesse tes pleurs, mon livre, il n'est pas ordonné [20 v°]
Du destin, que moi vif[3] tu reçoives ta gloire :
Avant que passé j'aye outre la rive noire,
4 L'honneur que l'on te doit ne te sera donné.
Apres mile ans je voi que quelcun étonné
En mes vers de bien loin viendra de mon Loir boire[4],
Et voiant mon païs à peine voudra croire

11. *78-87* Je tremble tout, que quelqu'un de ses (*84-87* ces) Dieux

XII. — Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

2. *67-73* sois couronné de gloire | *78-87* tu sois riche de gloire
4. *67-73* L'honneur de mon travail ne te sera donné
3-4. *78-87* Avant que l'homme passe outre la rive noire, L'honneur de son travail ne luy est point donné
5-6. *60-87* Quelcun apres mile ans de mes vers estonné Viendra (*84-87* Voudra) dedans mon Loir comme en Pegase (*67-87* Permesse) boire
7. *78-87* pourra croire

1. Souvenir de Pétrarque, qui décrit la Nature amoureuse de Laure : v. notamment les sonnets *I' vidi in terra* (fin), et *Stiamo, Amor* (tercets), et la canz. *Tacer non posso*, st. 5 et 6.

2. Leçon de toutes les éditions. Nous dirions : Ne se passionne. C'est un des nombreux exemples de verbe intransitif ayant au XVIe siècle le sens d'un verbe réfléchi. Mais le mot, ou la tournure, devait être d'un emploi rare pour qu'on ait ressenti le besoin de mettre en note sous le nom de Muret cette explication : « Ne devienne furieux & transporté de passion ». Cette note ne se lit d'ailleurs qu'à partir de 1587.

3. Proposition absolue, calquée sur l'ablatif latin *me vivo*, de mon vivant.

4. A rapprocher de l'ode *Au fleuve du Loir* (tome II, p. 104).

Que d'un si petit champ tel poëte soit né [1].
Pren, mon livre, pren cœur, la vertu precieuse
» De l'homme quand il vit est toujours odieuse :
» Mais apres qu'il est mort chacun le pense un Dieu.
» La rancueur nuit toujours à ceus qui sont en vie,
» Sur les vertus d'un mort elle n'a plus de lieu,
» Et la posterité rend l'honneur sans envie [2].

ELEGIE

a Cassandre [3].

Mon œil, mon cœur, ma Cassandre, ma vie,
Hé ! qu'à bon droit tu dois porter d'envie
A ce grand Roi, qui ne veut plus soufrir
Qu'à mes chansons ton nom se vienne ofrir.
C'est lui qui veut qu'en trompette j'échange
Mon Luc, afin d'entonner sa louange,
Non de lui seul, mais de tous ses aïeus
Qui sont issus de la race des Dieus [4].

8. *78* Ronsard se vante né | *84-87* Que d'un si petit lieu tel Poëte soit né

11. *78* Mais apres le trespas | *84-87* Apres qu'il est absent

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *67-73* porter envie | *78-87 texte primitif*
6. *67-87* Mon luth
8. *78-87* Qui sont là hault assis au rang des Dieux

1. Il s'agit de la paroisse de Couture-sur-Loir, où se trouvait le fief de la Possonnière, manoir natal du poète.

2. Le deuxième quatrain et les tercets sont une « contamination » de deux passages d'Ovide, *Amores*, III, xv, 14-17 ; I, xv, fin. — Pour les tercets, voir encore Horace, *Carm.* III, xxiv, 31, et Properce, III, I, 21 et suiv. (passage cité par Ronsard lui-même à la fin de la 3e édition des *Odes* en janvier 1555, qu'on trouvera au tome VII).

3. Pour l'intérêt historique de cette pièce, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 146-152.

4. Allusion à l'épopée de la *Franciade*, que Ronsard avait projetée dès 1549. Voir les tomes III, pp. 9, 22, 148, 163, 176 ; IV, 67-68.

Je le ferai puis qu'il me le commande [1],
Car d'un tel Roi la puissance est si grande,
Que tant s'en faut qu'on la puisse eviter,
Qu'un camp armé n'y pourroit resister.
Mais que me sert d'avoir tant leu Catulle [21 r°]
Ovide, & Galle [2], & Properse, & Tibulle,
Avoir tant veu Petrarche & tant noté,
Si par un Roi le pouvoir m'est osté
De les ensuivre, & si faut que ma lyre
Pendüe au croc ne m'ose plus rien dire.
Donques en vain je me paissois d'espoir
De faire un jour à la Thuscane [3] voir
Que nôtre France, autant qu'elle, est heureuse
A souspirer une pleinte amoureuse :
Et pour montrer qu'on la peut surpasser,
J'avoi desja commancé de trasser
Mainte Elegie à la façon antique,
Mainte belle Ode, & mainte Bucolique.
Car, à vrai dire, encore mon esprit
N'est satisfait de ceus qui ont ecrit
En nôtre langue, & leur amour merite
Ou du tout rien, ou faveur bien petite.
Non que je soi vanteur si glorieus
D'oser passer les vers laborieus
De tant d'amans qui se pleignent en France :

12. *54-60 on lit* Qu'un cam (*éd. suiv. corr.*)
13-14. *67-73* tant leu Catulle, Marulle, Ovide & Properce & Tibulle | *78-87* tant leu Tibulle, Properce, Ovide & le docte Catulle
17. *71-87* & s'il faut que ma lyre
29. *87* & leur Muse merite

1. Très probablement après une lecture d'un plan de la *Franciade*, faite au roi Henri II par Lancelot Carle en janvier 1554 (cf. Magny, *Gayetez*, ode à Lancelot Carle).
2. Le poète latin Cornelius Gallus (cf. Virgile, *Buc.* x), dont on croyait au XVI[e] siècle posséder les œuvres (v. le tome I, p. 200, note 2).
3. La Toscane, patrie de Pétrarque.

Mais pour le moins j'avois bien esperance
Que si mes vers ne marchoient les premiers,
Qu'ils ne seroient sans honneur les derniers.
Car Eraton [1], qui les amours decœuvre,
D'assés bon œil m'atiroit à son œuvre.
L'un trop enflé les chante grossement [2],
L'un enervé les traine bassement,
L'un nous despaint une amie paillarde,
L'un plus aus vers qu'aus sentences regarde [3]
Et ne peut onc, tant se sceut desguiser, [21 v°]
Aprendre l'art de bien Petrarquiser [4].
Que pleures tu, Cassandre, ma douce âme [5] ?
Encor Amour ne veut couper la trame,
Qu'en ta faveur je pandis au mestier,
Sans achever l'ouvrage tout entier.
Mon Roi n'a pas d'une Tygre sauvage
Sucé le lait [6], & son jeune courage,
Ou je me trompe, a senti quelques fois
Le trait d'Amour qui surmonte les Rois.

36. *67-73* Ils ne seroient | *78-87 texte primitif*
41. *78-87* une dame paillarde
49. *78-87* d'une beste sauvage

1. Erato, muse de la poésie élégiaque. Ronsard a francisé ce nom grec, comme Clio, Pytho, Echo, Sappho, Clotho, Alecto, Calypso, qui sont devenus sous sa plume Clion, Python, Echon, Sapphon, Clothon, Alecton, Calypson, suivant un principe de la *Deffence et Illustration de la langue fr.* (II, VII), qu'il a repris dans son *Abbregé de l'Art poëtique.*
2. C.-à-d. : emphatiquement, hyperboliquement.
3. C.-à-d. : s'attache plus à la forme qu'au fond.
4. Sur l'art de pétrarquiser, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 479 et suiv. Du Bellay s'en était franchement moqué dans une ode *A une dame*, publiée en 1553, qui commence par : J'ay oublié l'art de Petrarquizer (*Œuvres*, éd. Chamard, t. IV, p. 205). — Quant au mot, Ronsard l'avait déjà employé dans un sonnet de 1552 : *Dy l'un des deux*, et Muret avait senti le besoin de l'expliquer comme un néologisme : « Faire de l'amoureux transi, comme Pétrarque » (v. le tome IV, p. 96). On le trouvera encore plus loin, p. 213, vers 11.
5. Mouvement imité de Properce, II, xx : Quid fles abducta gravius Briseide ?
6. Souvenir de Virgile, *En.* IV, 367.

S'il l'a senti, ma coulpe est effacée,
Et sa grandeur ne sera courroucée
Qu'à mon retour des horribles combas
Hors de son croc mon Luc j'aveigne à bas [1],
Le pincetant, & qu'en lieu des alarmes
Je chante Amour, tes beautés, & mes larmes,
» Car l'arc tendu trop violentement,
» Ou s'alentit, ou se romp vistement.
  Ainsi Achile apres avoir par terre
Tant fait mourir de soudars en la guerre,
Son Luc doré prenoit entre ses mains,
Teintes encor de meurdres inhumains,
Et vis à vis du fils de Menetie [2]
Chantoit l'amour de Briseis s'amie,
Puis tout soudain les armes reprenoit,
Et plus vaillant au combat retournoit.
  Ainsi, apres que l'aïeul de mon maistre [3]
Hors des combas retirera sa dextre,
Se desarmant dedans sa tante à part [4],
De sur le Luc à l'heure ton Ronsard
Te chantera, car il ne se peut faire [22 r°]
Qu'autre beauté lui puisse jamais plaire,
Ou soit qu'il vive, ou soit qu'outre le port,
Leger fardeau [5], Charon le passe mort.

53. *54-60 on lit* S'il a senti (*éd. suiv. corr.*)
56. *67-87* mon Luth j'aveigne à-bas
63. *67-87* Son Luth doré
69. *87* Ainsin apres
72. *67-87* Desur (*et* Dessus) le Luth

1. C.-à-d. : j'atteigne et je décroche.
2. En face de Patrocle. Cf. Homère, *Il.* IX, 186 et suiv.
3. C.-à-d. : Francus, ancêtre Troyen des rois de France, d'après une légende accréditée par les chroniques médiévales (v. le t. III, p. 9, note).
4. C.-à-d. : après que j'aurai raconté quelque exploit de Francus, je laisserai pour un instant son épopée, et je te chanterai.
5. « Umbrae tenues », dit Virgile (*Georg.* IV, 472), « levis turba », dit Horace, *Carm.* I, x, fin. — Pour l'idée, cf. Properce, II, xx, 14 et suiv.

A PIERRE DE PASCAL,

DU BAS PAÏS DE LANGUEDOC [1].

Je veus, mon cher Pascal, que tu n'ignores point
D'où, ne qui est celui, que les Muses ont joint
D'un neud si ferme à toi, afin que des années
A nos nepveus futurs les courses empanées [2]
Ne celent que Pascal & Ronsard n'estoient qu'un
Et que tous deus n'avoient qu'un mesme cœur commun.
Or quant à mon ancestre il a tiré sa race
D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace :
Plus bas que la Hongrie, en une froide part,
Est un seigneur nommé le marquis de Ronsard,
Riche en villes, & gens, riche d'or, & de terre.
Un de ses fils puinés ardant de voir la guerre
Un camp d'autres puinés assembla, hazardeus,
Et quittant son païs, fait capitaine d'eus,
Traversa la Hongrie, & la basse Allemaigne,
Traversa la Bourgongne, & toute la Champaigne,

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 1er livre) 1560; (Elegies, 4e livre) 1567 à 1573 ; (id., livre unique) 1578 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60* A Remy Belleau | *67-73* Elegie à Remy Belleau | *78-87* Elegie *sans dédicace*

1. *60-87* Je veus, mon cher Belleau

4. *78-87* les courses retournées

5-6. *60-87* Ne cellent que Belleau & Ronsard n'estoyent qu'un Et que tous deus avoyent un mesme cœur commun

11. *60-87* Riche d'or & de gens, de villes & de terre

16. *67-87* & la grasse Champaigne

---

1. Sur ce personnage, v. ci-dessus la dédicace du *Bocage* et les notes. Ne pas oublier que cette autobiographie fut écrite en vue d'un panégyrique promis par Paschal à Ronsard, ce qui autorise la critique du témoignage.

2. Graphie phonétique du mot *empennées*, c.-à-d. garnies d'ailes et par suite rapides. Cf. le tome V, p. 204, vers 13.

Et soudart vint servir Philipes de Valois,
Qui pour lors avoit guerre encontre les Anglois [1].
Il s'emploia si bien au service de France,
Que le Roi lui donna des biens à sufisance,
Situés pres du Loir, puis du tout oubliant
Freres, pere, & païs, françois se mariant
Engendra les aieus dont est sorti le pere [22 v°]

17. *71-87* Et hardy vint servir
21. *67-87* Sur les rives du Loyr (*67 par erreur* de Loyre ; *sur l'exemplaire de l'Arsenal, on a gratté et mis* du Loyr)

---

1. Sur cette origine bas-danubienne de notre poète, on discute encore. Les critiques français de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, mis en défiance par une note de Bayle (*Dictionnaire*, article Ronsard, note A), la considèrent comme une pure légende ; v. mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 53 et suiv. Par contre les Roumains tiennent toujours pour elle, depuis que leur poète national Basile Alecsandri a inséré dans les *Chants populaires de la Roumanie* (1855) un poème intitulé « Banul Maracina », qui raconte l'arrivée du « marquis de Ronsart » à la cour de Philippe VI, soit d'après l'épître de notre poète, soit d'après *La Romanie* de Vaillant (1844). Récemment leur grand historien N. Iorga a soutenu, non pas comme certaine, mais comme vraisemblable, l'opinion de ses compatriotes dans un article de la *Muse française* de [illegible] 1924, p. 231 (Paris, Garnier) et Léo Claretie l'a reprise dans un article des *Nouvelles littéraires* du 14 juin 1924. Une opinion moyenne tend à prévaloir, d'après laquelle la tradition de famille recueillie par notre poète reposerait sur ce fait probable qu'un ancêtre vendômois ayant pris part à la 4e croisade fit souche dans la région du bas Danube, d'où l'un de ses descendants revint en France pour mettre son épée au service de Philippe VI ; v. A. Eckhardt, les *Origines danubiennes de Ronsard*, article de la Revue des études hongroises et finno-ougriennes d'avril-sept. 1924 (Paris, Champion).

Noter encore l'opinion de Du Perron (*Or. fun. de Ronsard*, 1586), qui fait de la Moravie « province située entre la Pologne et la Hongrie » le berceau des Ronsart, et la graphie primitive de ce nom, qui est germanique, Rosshart et Rossart, que Binet traduit par « cœur chevaleureux » (*Vie de Ronsard*, 3e texte, 1597) et Boucault par « equus fortis » (*Tabula aut Heroum Ronsardi*, Paris, 1601, p. 20). Cette opinion a été reprise par R. Sorg (*la Jeunesse de Ronsard*, Revue de France, 1er avril 1924, p. 515 et suiv., et *Cassandre ou le Secret de Ronsard*, Paris, Payot, 1925, annexe I) ; celui-ci s'appuie en outre sur deux sonnets posthumes pour Hélène, où notre poète se qualifie « Tudesque » et « Germain de nation », et sur ce fait que Jean de Luxembourg, roi de Bohême, amena au secours de Philippe VI à Crécy des chevaliers tchèques (cf. Froissart, *Chroniques*, éd. Luce, t. III, § 279).

Par qui premier je vi cette belle lumiere [1].
Mon pere fut toujours en son vivant ici
Maistre d'ostel du Roi [2], & le suivit aussi
Tant qu'il fût prisonnier, pour son pere, en Espaigne.
» Faut-il pas qu'un servant son seigneur acompaigne,
» Fidelle à sa fortune, & qu'en aversité
» Lui soit autant loial qu'en sa felicité [3] ?
Du costé maternel j'ai tiré mon lignage

25-27. *87* Mon pere de Henry gouverna la maison, Fils du grand Roy François, lors qu'il fut en prison Servant de seur hostage à son pere en Espagne

30. *60-87* en la felicité

28-30. *67-87 suppriment les guillemets*

---

1. Les ascendants paternels de Ronsard étaient Loys, marié à Jeanne Chaudrier (v. ci-après); Olivier, marié à Jeanne d'Illiers (laquelle descendait de Jean d'Illiers et de Catherine de Maillé); Jean, marié à Briande de Verrières; André, marié à Catherine de Larçay. Au delà de ce dernier, aucun ancêtre n'est certain. Cf. Rochambeau, la *Famille de Ronsart* (à lire avec précaution et à rectifier par les études suivantes); L. Froger, *Nouvelles recherches sur la famille de Ronsard* (Rev. hist. et arch. du Maine, 1884, tome XV, avec un Tableau généalogique, d'ailleurs erroné); L.-A. Hallopeau, le *Bas-Vendomois* (1905, pp. 79 à 96) : H. Longnon, *Pierre de Ronsard* (Paris, Champion, 1912); Max Prinet, les *Armoiries des Ronsard* (Rev. du Seizième siècle, 1925, tome XII, p. 283 et suiv.).

2. Entendez : maître d'hôtel du prince Henri, qui devint roi seulement en 1547, trois ans après la mort du père de Ronsard, et qui était roi encore en 1554, quand Ronsard écrivit cette épître. V. la variante de 1587 et mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 61.

3. Sur Loys de Ronsart, s[r] de la Possonnière, v. les auteurs cités ci-dessus dans la note du vers 24, et l'article où j'ai recueilli ce qui reste de sa *Correspondance* (Annales Fléchoises, 1911, tome XII, p. 261). Il est surtout connu par son protégé, le rhétoriqueur poitevin J. Bouchet (Epitre liminaire des *Triumphes de la noble et amoureuse dame ; Epitres familieres* 96, 97, 126 de l'édition de 1545; Epitaphe de Loys de Ronsart dans le livre des *Genealogies, Effigies et Epitaphes des Roys de France*, 1545, f. 85, v°). Son séjour en Espagne a duré un peu plus de quatre ans et trois mois, les deux princes otages (François dauphin et Henri) ayant franchi la Bidassoa le 17 mars 1526 et l'ayant repassée le 1[er] juillet 1530 (Champollion-Figeac, *Captivité de François I[er]*, Introd., LXIII ; Mignet, *Rivalité de François I[er] et de Charles Quint*, t. II, pp. 186 et 461 de l'édition de 1886).

De ceus de la Trimouille, & de ceus du Bouchage[1],
De ceus là des Rouaux, & de ceus des Chaudriers[2],
Qui furent en leurs tans si vertueus guerriers
Que leur noble prouesse au fait des armes belle
Reprint sur les Anglois les murs de la Rochelle,
Où l'un fut si vaillant qu'encores aujourdui
Une rüe à son lôs porte le nom de lui[3].

33. *67-84* Et de ceux des Rouaux | *87* Et de ceux de Rouaux & de ceux de Chaudriers

35. *84-87* Que leur noble vertu, que Mars rend eternelle

37. *87* Où l'un de mes ayeux fut si preux qu'aujourd'huy

---

1. La mère de Ronsard fut Jeanne Chaudrier, fille aînée de Jean Chaudrier, sr de Carières, et de Joachine de Beaumont. Du côté paternel elle descendait de Jean II d'Amboise par son arrière-grand'mère Jeanne l'Archevêque, dame de Parthenay, qui avait épousé au XIVe siècle un Jean Chaudrier (v. ci-après, note 3). Or ce Jean II d'Amboise était aussi, par son fils aîné, l'ancêtre de Louis III de la Trémoille et de René de Bastarnay, baron du Bouchage, qui vivaient à la cour de Henri II ; c'est à ces deux cousins éloignés que Ronsard pensait en écrivant ces vers ; il a voulu dire : « Je descends de la même souche que La Trémoille et Du Bouchage ». C'est la seule manière d'expliquer ces vers, car on chercherait vainement des ancêtres à Ronsard parmi les La Trémoille et les Du Bouchage. Cf. le P. Anselme, *Hist. généal. de la maison de France*, t. VII, p. 121 ; Beauchet-Filleau, *Dict. hist. et gén. des familles du Poitou*, p. 328 ; Thaumas de la Thaumassière, *Hist. du Berry*, p. 661 ; Louis de la Trémoille, *Chartrier de Thouars* (1877) ; H. Longnon, *op. cit.*, p. 68 et suiv. ; Bibl. Nat., Cabinet des Titres, Ms. fr. 27.197 [dossier Chaudrier].

2. Du côté maternel, Jeanne Chaudrier descendait des Rouault de Boismenart, par sa grand'mère Louise Rouault, sœur de Joachim Rouault de Gamaches, nommé maréchal de France en 1461 par Louis XI, pour avoir vaincu Talbot et aidé Charles VII à chasser les Anglais de France. Pour les références v. la note précédente.

3. Il s'agit de Jean Chaudrier, maire de La Rochelle sous la domination anglaise, qui s'empara le 15 août 1372 du château de cette ville pour le remettre au roi de France Charles V (Froissart, *Chroniques*, éd. Luce, t. VIII, p. 76). Mais si le nom des Chaudrier a été donné à une rue de la Rochelle, ce n'est pas, comme le croyait Ronsard, en mémoire de la délivrance de la ville. « Il remonte au moins à un siècle plus haut. Les Chaudrier ou Chauderier étaient une des plus anciennes et riches familles rochelaises et leur maison avait, suivant un usage alors fort commun, servi à désigner la rue où elle était située » (Delayant, *Hist. des Rochelais*, t. I, p. 92, cité par Max Prinet, *art. cit.*).

Mais s'il te plaist avoir autant de connoissance,
Comme de mes aïeus, du jour de ma naissance,
Sans te tromper ne moi, je dirai verité
Et de l'an & du jour de ma nativité.
L'an que le Roi François fut pris devant Pavie [1],
Le jour d'un Samedi, Dieu me presta la vie,
L'onsieme de Septembre [2], & presque je me vi,
Tout aussi tost que né, de la Parque ravi [3].
Je ne fus le premier des enfans de mon pere,

41. *60-87* Mon Belleau, sans mentir je dirai verité

---

1. Cette bataille eut lieu le 25 février 1525, suivant la manière de compter actuelle ; mais suivant l'ancien style elle appartenait à l'année 1524, qui ne finissait qu'à Pâques. En France on datait alors les naissances d'après l'ancien style sur les registres paroissiaux et les livres de raison.

2. En réalité le 10 septembre 1524, qui était un samedi. Ou bien Ronsard a fait une confusion involontaire, ou bien son erreur est due aux exigences de la versification. Deux autres dates ont été proposées : le 2 septembre 1525 et le 11 septembre 1522. Mais les raisons de H. Longnon en faveur de la première (*op. cit.*, p. 83 et suiv.) n'ont qu'une valeur hypothétique très précaire et le texte du poète Bertaut qu'il allègue n'a qu'une valeur oratoire ; quant aux arguments de R. Sorg en faveur de la seconde (*art. cit.*, p. 526 et suiv., et *op. cit.*, annexe II, p. 166 et suiv.), ils sont également très contestables, l'un étant fondé sur le vieux préjugé de l'an climatérique, encore régnant au XVIe siècle, l'autre sur un témoignage de Du Bellay, qui prouve seulement son ignorance de l'âge exact de Ronsard (cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 19, note), et le troisième sur un document d'archives unique et sujet à caution, qui donne « vingt-cinq ans et plus » à notre poète en avril 1548. Le mieux est de s'en tenir à la date traditionnelle, comme on l'a fait pour les fêtes du 4e centenaire de la naissance de Ronsard en 1924, d'autant plus que Ronsard confirme cette date plus loin (vers 76-77) en disant qu'au milieu de l'année 1540 « à peine seize ans avaient borné son âge ». V. sur cette question mon édition de la *Vie de Ronsard*, p. 66 et suiv., et l'article de Maurice Allem dans la *Muse française* du 10 mars 1923.

3. Allusion à une chute que le nouveau-né aurait faite le jour même de son baptême, dans un champ voisin de la Possonnière (le pré à Bouju, disent les habitants du pays), comme on le portait à l'église de Couture. Cf. ma *Jeunesse de Ronsard* dans la Revue de la Renaissance de févr. 1901, p. 107, mon édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 4 et 68, et L.-A. Hallopeau, *op. cit.*, p. 94.

Cinq avant moi long tans en enfanta ma mere [1],
Deus sont mors au berceau, aus trois vivans en riens
Semblable je ne suis ni d'estat ni de biens [2].
Si tost que j'eus neuf ans au colege on me meine,
Je mis tant seulement un demi an de peine
D'aprendre les leçons du regent de Vailli, [23 r°]
Puis, sans rien profiter, du colege sailli [3].
Je vins en Avignon, où la puissante armée
Du Roi François estoit fierement animée
Contre Charles d'Autriche [4], & là je fus donné
Page au Duc d'Orléans [5], apres je fus mené
Suivant le Roi d'Ecosse en l'Ecossoise terre,

48. *78-87* Cinq davant ma naissance
49-50. *60-87* *rimes* rien... bien
50. *60-87* ny de meurs (*et* mœurs) ny de bien

---

1. Jeanne Chaudrier ayant épousé Loys de Ronsart le 2 févr. 1514 (n. st.), il est vraisemblable qu'elle eut son 5e enfant au plus tôt à la fin de 1518. Donc, si Pierre, le 6e enfant, était né en 1522, il n'aurait pas écrit ce vers. Argument de plus en faveur de 1524 ou 1525.

2. Claude, héritier du fief paternel, qui épousa Anne Tiercelin (v. le tome II de la présente édition, p. 114); Charles, qui entra dans les ordres et fut comblé de bénéfices ; Louise, damoiselle d'honneur de la reine Eléonore, qui épousa François de Crevant. Cf. Rochambeau (*op. cit.*), Froger (*op. cit.*) et Longnon (*op. cit.*, p. 73-80).

3. Au collège de Navarre, où il fut le condisciple de Charles de Guise, futur cardinal de Lorraine et futur ministre de Henri II, souvenir qu'il se plut à rappeler dans trois pièces adressées à ce personnage : l'*Epistre à Charles* (au 2e livre des *Hymnes*, 1556) ; l'*Hymne de Charles* (1559) ; le *Procez* (1565).

4. Campagne de Provence contre Charles Quint en 1536. Cf. ma *Jeunesse de Ronsard* (Rev. de la Renaissance de mars 1901, p. 176 et suiv.) ; H. Longnon, *op. cit.*, p. 93 et suiv.

5. Il fut d'abord pendant quelques jours page du dauphin François, qui mourut à Tournon le 10 août 1536 ; puis il fut page, non pas, comme le dit Marcassus en commentant cette épitre, du prince Henri, qui devint dauphin après cette mort, mais du prince Charles, 3e fils de François Ier, qui prit alors le titre de duc d'Orléans, possédé jusque-là par son frère Henri. Voir le tome I de la présente édit., p. 179 ; l'ode de 1555 *A Monsieur d'Orléans* : Prince tu portes le nom... ; le *Tombeau de Marguerite de France* (1575) ; enfin les références de la note précédente.

Où trente mois je fus, & six en Angleterre [1].
A mon retour, encor Page ce Duc me print,
Et guere à l'Ecurie [2] en repos ne me tint
Qu'il ne me renvoiast en Flandres, & Zelande,
Et encore en Ecosse, où la tempeste grande
Avecques Lassigni [3], cuida faire toucher,
Poussée aus bords Anglois, la nef contre un rocher.
Plus de trois jours entiers dura cette tempeste
D'eau, de gresle, & d'esclairs nous menassant la teste :
A la fin arrivés sans nul danger au port,
La nef en cent morceaus se rompt contre le bord,
Nous laissant sur la rade, & point n'y eut de perte,
Sinon elle qui fut des flots salez couverte,
Et le bagage espars que le vent secouoit,

61-62. *67-87* A mon retour ce duc pour page me reprint : Long temps à l'Ecurie en repos ne me tint
64. *67-87* Et depuis en Escosse
66. *87* ma nef

---

1. Il s'embarqua pour l'Ecosse le 11 mai 1537, comme page de Madeleine de France, récemment mariée au roi Jacques V Stuart (cf. J. des Monstiers, *Summaire de l'origine, descriptions et merveilles d'Escosse*, Paris, Certenas, 1538, *in fine*; Ed. Bapst, *Les mariages de Jacques V d'Ecosse*, 1889, p. 310), et il revint en août 1538 par l'Angleterre avec la suite française de la feue reine, qui cédait la place à celle de la nouvelle reine, Marie de Lorraine. Ce qui ne fait que seize mois largement comptés pour ce premier voyage. V. mon article sur *Ronsard en Ecosse* (Rev. de Littérature comparée, juillet-septembre 1924, p. 408 et suiv.); R. Sorg, *La Cassandre de Ronsard* (1925), p. 171 et suiv.

2. C.-à-d. : attaché comme page aux Ecuries royales. Il n'y a pas là de métaphore.

3. L'ambassadeur Claude d'Humières, seigneur de Lassigny, qui partit pour sa mission en Flandres et en Ecosse le 24 décembre 1538 (Catalogue des *Actes de François I*er, tome VIII, n° 31.170). Il avait déjà servi de messager entre les cours de France et d'Ecosse au mois d'août précédent et accompagné à leur retour les Français rapatriés d'Ecosse, au nombre desquels était le jeune Ronsard (*Foreign and domestic letters and papers*, Henry VIII, tome II; Catalogue des *Actes de François I*er, tome VIII, n° 31.916; IX, p. 37).

Et qui servoit flottant aus ondes de jouet [1].
D'Ecosse retourné, je fus mis hors de page [2]
Et à peine seize ans avoient borné mon age,
Que l'an cinq cens quarante avec Baif je vins
En la haute Alemaigne, où la langue j'aprins [3].

78-79. *87* En la haute Allemaigne, où dessous luy j'apprins Combien peut la vertu : apres la maladie

---

1. Nos voyageurs abordèrent le 22 janvier 1539 à Queensferry. Ce deuxième séjour à la Cour d'Ecosse ne dura pas plus de six semaines, du moins pour Lassigny, qui reprit la route de France le 10 mars (*Foreign and domestic letters and papers*, Henry VIII, tome II, année 1539, *Accounts of the Lord High Treasurer of Scotland*, tome VII, p. 149). Quant à Ronsard, si l'on veut retrouver les trente-six mois qu'il déclare avoir passés outre Manche (au vers 60), il faut admettre qu'il prolongea son séjour en Ecosse et en Angleterre ; et de fait on ne retrouve pas sa trace en France avant le mois de mai 1540. Mais même cet intervalle ajouté au temps du premier voyage ne donne pas le compte attendu. Le doute ici est d'autant plus permis que Ronsard a par deux fois contredit son premier témoignage, déclarant tantôt « trois ans », tantôt « deux ans » de séjour dans la seule Ecosse (v. l'ode de 1556 *A la Royne d'Escosse* : O belle et plus que belle..., vers 8, et le *Tombeau de Marguerite de France*, vers 98).

2. C.-à-d. qu'il quitta les fonctions de « page » pour devenir « écuyer d'écurie ». Il n'avait alors que quinze ans et demi. — Marty-Laveaux dans sa *Notice sur Ronsard*, p. XVII, a pensé que Ronsard quitta dès 1540 le service du prince Charles pour celui du prince Henri, se fondant sur deux textes où le poète déclare avoir été « page » de Henri (*Hymne de Henri II*, et *Caprice à Simon Nicolas*, éd. Laumonier-Lemerre, IV, 188 et VI, 62). Mais ces textes rappellent des souvenirs postérieurs à 1540. L'entrée de Ronsard au service du Dauphin Henri eut lieu vers juillet 1543, d'après deux passages du *Tombeau de Marguerite de Navarre* (même édition, V, 252 et 255), où Ronsard nous dit d'une part que Charles fut « pres de cinq ans son maistre » (d'août 1536 à juillet 1543, en retranchant deux ans passés au service du roi d'Ecosse), et d'autre part qu'il servit Henri jusqu'à sa mort tragique « seize ans domestique à ses gages » (donc de juillet 1543 à juillet 1559). Si dans les textes cités par Marty-Laveaux Ronsard se qualifie encore « page » bien qu'il ait été mis « hors de page », c'est qu'il a abusé du mot (peut-être pour le besoin du vers), en lui donnant le sens plus général d'écuyer ou de serviteur.

3. Voyage en Basse-Alsace, pour le « convent » de Haguenau (et non pas à la Diète de Spire, comme on le répète encore après Binet), avec l'humaniste Lazare de Baif, conseiller et maitre des requêtes de l'hôtel de François Ier. Sur ce personnage, v. le tome II de la présente édition, p. 60-61, et L. Pinvert, *Lazare de Baif* (Paris, Fontemoing, 1900). Sa mission diplomatique dura quatre-vingt-dix jours, du 16 mai au 14 août 1540 (Bibl. Nat. *Mss. fr.*, 26.650, tome 166 des *Pièces originales*, dossier

Mais las ! à mon retour une aspre maladie
Par ne sçai quel destin me vint boucher l'oüie,
Et dure m'acabla d'assommement si lourd,
Qu'encores aujourdui j'en reste demi sourd [1].
L'an d'apres en avril, Amour me fit surprendre, [23 v°]
Suivant la court à Blois, des beaus yeus de Cassandre :
Soit le nom faus ou vray, jamais le tans, vainqueur
Des amours, n'oustera ce beau nom de mon cœur [2].

86. *60-73* N'oustera ce beau nom du marbre de mon cœur | *78-87* N'effacera ce nom du marbre de mon cœur

---

Baïf, pièces 4 et 5). Son fils Antoine a écrit de son côté, dans la dédicace de ses *Œuvres* à Charles IX :

> ...Mon pere qui alors
> Aloit ambassadeur pour vostre ayeul, dehors
> Du royaume en Almagne et menoit au voyage
> Charle Etiene et Ronsard qui sortoit hors de page :
> Etiene medecin, qui bienparlant etoit,
> Ronsard, de qui la fleur un beau fruit promettoit.

Quant à avoir appris l'allemand en si peu de temps, Ronsard, tout intelligent qu'il fût, ne le pouvait pas. Je sais bien qu'un texte du 1[er] *Bocage* semble confirmer celui-ci (v. le tome II, p. 202, vers 51-52) ; mais on a d'autant plus le droit de mettre en doute leur véracité, que l'allemand était alors considéré en France comme une langue barbare, indigne d'être apprise, et que l'échange des idées à Haguenau se fit en latin. D'ailleurs la variante de 1587 témoigne d'un véritable « repentir ».

1. Cette maladie, d'après les anciens biographes (Binet, Velliard, Critton, Du Perron) serait due aux fatigues de ses voyages, aux excès de table, aux « vins souffrez et mixtionnez » d'Allemagne ; l'abus des plaisirs sexuels en un si jeune âge y fut aussi pour une part, sans qu'on puisse croire toutefois qu'il ait contracté la syphilis, comme l'en accusèrent plus tard les huguenots. Il est en outre très probable qu'à son retour à la Possonnière, sur les bords du Loir, son mauvais état général s'aggrava de paludisme, qu'il eut à souffrir durant trois ans au moins de crises de fièvre fréquentes — comme celles dont il se plaignit plus tard à différentes reprises — et qu'elles lui laissèrent une otite chronique d'origine arthritique. Les textes qui témoignent de sa demi-surdité sont très nombreux dans ses œuvres et celles de ses amis. V. ma *Jeunesse de Ronsard* (Rev. de la Renaissance de mars 1902, p. 149 et suiv.) ; Menier, *la Surdité de Ronsard* (Archives d'Otologie de février 1906, p. 211 et suiv.) ; H. Longnon, *op. cit.*, p. 116 et suiv.

2. Il s'agit de Cassandre Salviati, que Ronsard a rencontrée en avril 1545 et chantée jusqu'en 1555 (v. l'Introduction du tome IV de la présente édition). L'hémistiche « L'an d'apres en avril » a trompé Sainte-

Incontinent aprés disciple je vins estre,
A Paris, de Daurat qui cinq ans fut mon maistre
En Grec & en Latin [1] : chez lui premierement
Nostre ferme amitié print son commancement,
Laquelle dans mon ame, à tout jamais, & celle
De ton ami Durbam sera perpetuelle [2].

89-90. *78-87* Convoiteux de sçavoir, disciple je vins estre De d'Aurat à Paris, qui cinq ans (*87* sept ans) fut mon maistre
94. *60-87* De nostre amy Baif

Beuve, Blanchemain et R. Sorg sur l'année de la rencontre, qu'ils datent de 1541. On ne peut adopter cette date, qui ne cadre pas avec les vers suivants relatifs à l'arrivee de Ronsard chez Dorat, ni avec nombre de passages des *Amours*. J'interprete, non pas : L'an d'aprés mon retour, — mais : L'an d'aprés ma maladie ; ce qui se comprend aisément, si, comme il est dit dans la note précédente, cette maladie a duré trois ans et a tenu Ronsard loin de la Cour jusqu'en 1544 ; ou bien le poete n'a pas voulu preciser l'année de son inamoramento, et n'a pas pas attache à cet hemistiche une importance historique. Il ne s'est pas cru obligé de tout préciser ; il a même oublié, sans doute volontairement, un fait tres important de sa jeunesse, sa prise de tonsure en vue des bénéfices ecclésiastiques, le 6 mars 1543 au Mans, ou il rencontra J. Peletier, secrétaire de l'evêque René du Bellay (v. mon *Ronsard poete lyrique*, p. 23 et suiv.). Rien non plus sur la mort de son pere (juin 1544), ni la mort de sa mere (debut de 1545, n. st.).

1. De 1544 à 1549, ou de 1545 à 1550 : d'abord au domicile de Lazare de Baif, rue des Fossés-Saint-Victor (aujourd'hui rue du Cardinal-Lemoine), où il profita des leçons que Dorat donnait depuis 1544 à Antoine de Baif ; puis au College de Coqueret, dont Dorat devint principal en 1545 ou en 1547 (rue Chartière, à l'emplacement actuel de l'École préparatoire de Sainte-Barbe). La variante de 1587, conservee dans les éd. suiv., est ou bien un « repentir », si Ronsard a profité des leçons de Dorat dès 1544 et encore après 1550, ou bien un remaniement de ses exécuteurs testamentaires en faveur de Dorat, mort seulement en 1588. Sur cette période encore obscure, v. mon édition de la *Vie de Ronsard*, p. 90 à 99 ; H. Longnon, *op. cit.*, p. 153 à 162 ; R. Sorg, *art. cit.*, p. 537 et suiv. et *op. cit.*, p. 183 et suiv.

2. Les relations de Ronsard avec Pierre de Paschal et Michel de Mauléon, protonotaire de Durban, ne remontent pas au delà de 1549. Cf. mon *Ronsard poete lyrique*, p. 50 et suiv. Sur le deuxième de ces personnages, v. le tome II de la presente édition, p. 82-86, notes, et ci-après p. 113. — Quant à Belleau, auquel Ronsard a dédié son épitre à partir de 1560, il n'est entré en relations avec lui qu'en 1552 au plus tôt (v. ci-après, p. 83, note du poème *la Grenouille*). C'est ce changement de destinataire et cette variante de la fin qui ont fait croire longtemps que Ronsard avait eu Belleau pour condisciple au Collège de Coqueret.

ODE

A UN ROSSIGNOL [1].

Gentil Rossignol passager,
Qui t'es encor venu loger
Dedans ceste coudre ramée [2]
Sur ta branchette acoustumée,
Et qui nuit & jour de ta vois
Assourdis les mons & les bois,
Redoublant la vieille querelle
De Terée & de Philomele [3].
  Je te supplie (ainsi toujours
Puisses jouir de tes amours) [4]
De dire à ma douce inhumaine,
Au soir quand elle se promeine
Ici, pour ton nic espier,
Qu'il n'est bon de trop se fier
En la beauté, ni en la grace
Qui plus tot qu'un songe se passe [5].
  Di lui que les plus belles fleurs
En Janvier perdent leurs couleurs, [24 r°]

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 3e livre) 1560 à 1578. — Retranchée en 1584. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60–78* A un rossignol. Ode
1. *78* Chantre Rossignol passager
3. *67-78* Dedans ceste fresche ramée
4. *78* Sur ton espine accoustumée
14. *67-78* Que jamais ne fault se fier

---

1. Sur le thème médiéval du Rossignol messager d'amour et les sources diverses de Ronsard reprenant ce thème, v. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 450-453 et 603, note 1.
2. C.-à-d. : dans ce coudrier branchu, et par suite feuillu.
3. Pour cette légende antique, v. Ovide, *Mét.*, VI, 440-670. Elle revient à satiété chez Ronsard. V. la pièce suivante, vers 35-36.
4. Encore un souhait commençant par « ainsi », qui correspond au *sic* optatif des Latins.
5. Cf. l'ode *A Janne impitoiable* (au tome II, p. 33), dont la première moitié est imitée d'Horace, *Carm.*, IV, x, *Ad Ligurinum*.

Et quand le mois d'Avril arrive
Qu'ils revestent leur beauté vive.
Mais quand des filles le beau taint
Par l'age est une fois estaint,
Di lui que plus il ne retourne,
Mais bien qu'en sa place sejourne
Au haut du front je ne sçai quoi [1]
De creus, à coucher tout le doi,
Et toute la face seichée
Devient comme une fleur touchée
Du soc aigu : di lui encor
Qu'apres qu'elle aura changé l'or
De ses blons cheveux, & que l'age
Lui aura crespé le visage,
Qu'en vain lors elle pleurera
De quoi jeunette elle n'aura
Prins les plaisirs qu'on ne peut prendre
Quand la vieillesse nous vient rendre
Si froids d'amours & si perclus,
Que les plaisirs ne plaisent plus [2].
 Mais, Rossignol, que ne vient elle
Maintenant sur l'herbe nouvelle
Avecque moi dans ce buisson,
Au bruit de ta douce chanson
Je lui ferois sous la coudrette [3]
Sa couleur blanche vermeillette [4].

28. 78 Se fait comme
32. 67-78 Aura crespé son beau visage
41. 78 sous ce buisson

---

1. C.-à-d. quelque chose, comme en latin *nescio quid* pour *aliquid*. Fréquent chez Ronsard. V. ci-après *le Fourmi*, p. 93, vers 13.

2. C'est un theme qui revient souvent chez Ronsard, mais qu'il n'a jamais mieux traité que dans l'ode *A Cassandre* : Mignonne, allon voir si la rose (au tome V, p. 196).

3. Petit coudre ou coudrier. On en fait aussi le diminutif de coudraie.

4. Cette fin rappelle les Chansons du xve siècle (recueil de G. Paris, dans

LE NARSSIS,

PRIS D'OVIDE,

A FRANÇOIS CHARBONNIER, ANGEVIN [1]. [24 v°]

Sus, dépan, Charbonnier, de son croc ta musette,
Qui durant tout l'hyver avoit esté muette,
Et loin du populace allon oüir la vois
De dix mile oiselets qui se plaignent es bois.
Ja des monts contreval les tiedes neiges chéent,
Ja les ouvertes fleurs par les campagnes béent,
Ja l'épineus rosier deplie ses boutons
Au lever du soleil, qui semblent aus tetons
Des filles de quinze ans, quand le sein leur pommelle,
Et s'esleve bossé d'une enfleure jumelle.

EDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poémes, 3e livre) 1560; (Elegies, 3e livre) 1567 à 1573; (id., livre unique) 1578 à 1597 ; (Poëmes, 2e livre) 1604 et éd. suiv.

Titre. *67-73* Elegie *sans plus* | *78* Le Narcis *sans plus* | *84* La mort de Narcisse, en forme d'Elegie. A Jean Daurat son precepteur | *87* Elegie XIIII. A Jean Daurat son precepteur

1\. *84-87* Sus, dépan, mon Daurat

---

la collection des Anciens Textes français), et une de Cl. Marot (éd. Jannet, t. II, p. 185). — La pièce entière a été imitée de très près par Jacques Béreau dans ses *Eglogues et autres Œuvres poëtiques* (Poitiers, 1565 ; rééd. de Paris, 1884, p. 133). Cf. Marcel Raymond, *Influence de Ronsard sur la poésie française* (thèse de Paris, 1927), tome II, p. 17 et suiv.

1\. Poete angevin né à la fin du xve siècle : secrétaire du duc de Valois-Angoulême, qui, devenu François Ier, le fit vicomte d'Arques. Il nous est connu par le rhétoriqueur Guillaume Cretin, dont il fut le disciple « carissime » et l'« enfant adopté ». C'est lui qui recueillit et publia en 1526 une partie des *Poësies* de Cretin avec une dédicace en prose à Marguerite de Navarre ; ce vol. contient cinq épîtres et un rondeau à l'adresse de Charbonnier (v. la réimpression de Coustelier 1723, et Goujet, *Bibl. fr.*, t. X). Son nom revient souvent aussi dans les œuvres d'Ol. de Magny, notamment dans les *Gayetez* (1554). On connait de lui un sonnet à Cl. Colet (parmi les liminaires du *Neuvieme livre d'Amadis*, 1552) et deux odes à Magny et à d'Avanson écrites en 1553 pour le « tombeau » de Hugues Salel (v. ci-après, p. 82, note). Charbonnier avait environ soixante ans quand Ronsard lui adressa ce poëme et l'ode flatteuse des *Meslanges* qu'on lira plus loin. V. ci-dessus l'Introduction.

Ja la mer gist couchée en son grand lit espars,
Ja Zephire murmure, & ja de toutes pars
Le Nocher hait le port qui luy fut secourable,
Le pastoureau le feu, & le troupeau l'estable.
Ja sous la claire nuit les Graces & Venus,
Avecque les Sylvans, & les Satyres nus
Gambadent sur les prés, tandis que le bon Feavre [1]
De sous l'antre Ætnean, coqu, haste son œuvre,
Et des deus piés boiteus, aprist la flame d'eau [2],
Pince la mace ardente, & la bat du marteau [3].
Ja contre le soleil a pris sa robbe neuve
L'arbrisseau de Bacus, & ja la forest veufve [4]
Herisse sa perruque, & Cerés du ciel voit

13. *67-73* Le Nocher hait du port la maison secourable | *78-87* Calfeutrant son vaisseau le Nocher hait le sable
14. *87* Le pastoureau la cendre
16. *67 par erreur* Compaigne les Sylvans, & les Satyres nus | *71-73* Compaignons des Sylvains, & des Satyres nus
17. *67 par erreur* Gambades sur les prez (*corrigé aux errata*)
18. *54 et 57 on lit* Aethneam (*éd. suiv. corr.*)
19. *67-73* Et des hanches boiteux, asprist la flame d'eau
20. *60 par erreur* Prince (*éd. suiv. corr.*) | *67-73* au marteau
15-20. *78-84 remplacent ces six vers par ces deux* : Qui desire dès l'Aube aller brouter les prez, Costoyez des ruisseaux aux Naiades sacrez | *87 par ces deux* : Desireux dès l'Aurore aller brouter les fleurs Qui peignent les ruisseaux de dix mille couleurs
21-22. *60* L'arbrisseau de Bacus estant (*sic pour* estend) sa robbe neuve Desja contre le chaud | *67-73* L'arbrisseau de Bacus rampe en sa robbe neuve, Se pend à ses chevreaux | *78-87* Ja l'arbre de Bacchus rampe en sa robbe neuve, Se pend à ses chèvreaux

1. C.-à-d. : le bon forgeron Vulcain.
2. C.-à-d. : durcit le fer en le plongeant tout enflammé dans l'eau froide ; c'est l'opération de la trempe. Asprir (du latin *asperare*) se retrouve encore dans la *Franciade*, avec le sens de hérisser ; Ronsard y dépeint l'armet de Pallas,

Que la Gorgone asprit de meinte escaille.

3. Du vers 5 au vers 20 imitation d'Horace, *Carm.*, I, IV, 1-8.
4. C.-à-d. : veuve de ses feuilles durant l'hiver. Deja vu au tome II, p. 45. C'est un souvenir d'Horace, *Carm.*, II, IX, 8 : Et foliis viduantur orni.

Ja se crester le blé qui couronner la doit.
Ja pres du verd buisson sur les herbes nouvelles
Tournassent [1] leurs fuseaus les gayes pastourelles
Et d'un long lerelot [2] aus forests d'alentour, [25 r°]
Et aus prochaines eaus decelent leur amour.
Ja les tourtres és bois de leur nic se souviennent,
Ja haves bec à bec les colombes se tiennent,
Ja l'aloüette en l'air des ailes tremoussant
Degoise ses amours, & l'avette, paissant
De la cuisse les fleurs, de son plaisant murmure
Invite à sommeiller sur la jeune verdure [3],
Où Progné se complaint que l'honneur outragé
De Philomel' sa sœur n'est pas assés vangé [4].
Ceste belle saison me remet en memoire
Le printans que Jason époinçonné de gloire

24. *78-87* Desja crester le blé
26. *54 et 57 on lit* leur fuseaus (*éd. suiv. corr.*)
28. *67-84* racontent leur amour | *87* Et aux prochains taillis racontent leur amour
29. *60* de leur nid | *67-73 reprennent* nic
33. *54-73 on lit* la cuise (*ensuite le passage est supprimé*)
35. *54 et 57 on lit* Proque (*éd. suiv. corr.*)
29-36. *78-87 suppriment ces huit vers*
37. *60* Celle belle | *67-87 reprennent* Ceste
38. *78-87* Le Printemps, où Jason

1. « C'est un mot que l'auteur a fait à son plaisir : l'on dit tourner ». Cette note de Marcassus (1623) est erronée, car *tournasser*, terme dialectal, usité en Anjou et Vendômois, est un fréquentatif du verbe tourner ; et Ronsard n'est pas le seul à l'avoir employé (v. un autre exemple au tome V, p. 46) ; on le trouve aussi chez Du Bellay :

Horreur, je sens tournasser en mon sein
De cent fureurs les mordantes tenailles.

2. C.-à-d. : d'une chanson terminée par le refrain *lire lire lo* (cf. celui des romances et pastourelles des trouvères, *doreleu*, *dorenlot* et *laireleu*). Ronsard a encore usé de cette onomatopée dans l'ode *A l'Alouëtte*, vers 30 (ci-après, p. 247).

3. Souvenir de Virgile, *Buc.* I, 55.

4. Ces noms propres désignent l'hirondelle et le rossignol (cf. le tome V, p. 44, note 3). Tout ce passage, depuis le vers 21, vient de Naugerius (Navagero), *Lusus*, 25 : Jam tristi canos glacie concreta capillos...

Esleut la fleur de Grece, & de son aviron
Baloya le premier de Tethys le gyron [1] :
Et me remet encor la meurtriere fonteine
Par qui le beau Narssis ayma son ombre veine
Coupable de sa mort, car pour trop se mirer
Sur le bord étranger lui convint expirer.
 Une fonteine estoit nette, clere & sans bourbe [2],
Enceinte tout au tour d'un beau rivage courbe
Tout bigarré de fleurs : là fleurissoit l'annis,
Là contre mont dressoit ses beaus sceptres le lis,
Là sentoit bon le tin, l'œillet, la marjoleine,
Et la fleur d'Adonis [3], jadis la douce peine
De l'amante Venus, qui chetif ne sçavoit
Que le destin si tost aus rives le devoit,
Pour estre le butin des vierges curieuses
A remplir leurs cofins [4] des moissons amoureuses.
Nulle Ninfe d'auprés, ni beuf, ni pastoureau,
Ni du haut d'un buisson la cheute d'un rameau,
Ni cerf venant des bois n'avoient son eau troublée. [25 v°]

48. *54 et 57 on lit* ceptres (*éd. suiv. corr.*)

46-49. *84-87* Enceinte à l'environ d'un beau rivage courbe Tout bigarré d'esmail : là le rosier pourpré, Le glayeul, & le lis à Junon consacré A l'envi respiroyent une suave haleine

51. *67-87* De la belle Venus

54. *87* de moissons

55. *78-84* Nulle Nymphe voisine ou beuf ou pastoureau | *87* Ny Nymphe, ny Silvain, ny bœuf, ny pastoureau

56. *54 on lit* cheuste (*éd. suiv. corr.*)

57. *84-87* Ny sangler embourbé n'avoient son eau troublée

---

1. Cf. Apollonius de Rhodes, *Argon.*, début.

2. Ici commence l'imitation d'Ovide, *Met.*, III, 407-510.

3. L'anémone, née du sang qui s'echappait de la blessure d'Adonis, tué par un sanglier (Ovide, *Met.*, X, fin). Cf. l'élégie de Ronsard sur la mort d'Adonis.

4. C.-à-d. : attentives à remplir leurs paniers. Cf. pour la description le tome II, p. 74 et la note.

Ja le soleil avoit sa chaleur redoublée,
Quand Narssisse aus beaus yeus pantoisement lassé
Du chaut, & d'avoir trop és montaignes chassé,
Vint là pour étancher la soif qui le tourmente :
Mais las ! en l'étanchant une autre lui augmente,
Car, en boivant à dent [1], son semblant aperceut
A fleur d'eau renversé, qui fraudé le deceut.
Helas ! que feroit-il, puis que la destinée
Lui avoit des le bers ceste mort terminée [2] ?
En vain son ombre il ayme, & pauvre d'esprit croit
Que ce soit un vray corps de son ombre qu'il voit,
[Et sans se remuer soimesmes il s'affolle
De regarder en vain une menteuse idole [3] :]
Et de lui s'emerveille, & sur le bord fiché
Bée en vain dessus l'eau par les yeus attaché.
Il regarde esbahi son poil qui s'ecarmouche
Tout crespu sur son dôs, & l'honneur de sa bouche
Et ses yeux tresluisans plus clair que le soleil,
Et les boutons rosins de son beau taint vermeil,

58. *78-87* Or' le Soleil
60. *78-87* aux montagnes
63-64. *78-87* Car en beuvant à front, son semblant apperceut Sur l'eau representé
65. *54 on lit* qui feroit (*éd. suiv. corr.*)
66. *60-87* Luy avoit au berceau ceste mort terminée (*78-87* ordonnée)
67. *78-87* & simple d'esprit croit
69-70. *J'ai rétabli ces deux vers qui manquent en 54 et 57 et apparaissent en 60-73* | *78-81* Et sans avoir raison, sottement il s'afolle Regardant pour-neant une menteuse idole | *87* Et perdant la raison sottement il s'afolle D'œillader pour-neant une menteuse idole
71. *78-87* Il admire soymesme, & sur le bord fiché
73. *78* Il contemple esbahy son poil qui s'escarmouche
73-76. *84-87* Il contemple son poil, qui renversé se couche A rebours

1. C.-à-d. : à même la source.
2. C.-à-d. : lui avait dès le berceau déterminé (fixé comme terme) cette mort. Pour cet emploi du verbe simple, cf. le tome V, p. 257, note.
3. Ici, comme au vers 90, « idole » signifie simplement image (grec εἴδωλον).

Il admire son bras & sa main merveillable [1],
Et tout ce dont il est lui mesmes admirable.
Il se prise, il s'estime, & de luymesme aimé
Allume en l'eau le feu dont il est consumé :
Il ne sçait ce qu'il voit, & de ce qu'il ignore
Le desir trop goulu vivement le devore,
Et le pareil erreur qui l'incite à se voir
Lui nourrist l'esperance, & le fait decevoir.
Quantesfois pour neant de sa levre aprochée
Voulut toucher son ombre, & ne l'a point touchée.
Quantesfois pour neant de soimesmes épris,
En l'eau s'est voulu prendre, & ne s'est jamais pris.
Leve, credule enfant, tes yeus, & ne regarde
En vain, comme tu fais, une idole fuyarde : [26 r°]
Ce que tu quiers n'est point : si tu verses parmi
L'onde un pleur seulement, tu perdras ton ami,
Il n'a rien propre à soi, seul tu as aportée
L'image que dans l'eau tu vois representée,
Et la remporteras avecques toi aussi,
Si tu peus sans mourir t'en retourner d'ici.
Ni faim, ni froid, ni chaud, ni de dormir l'envie
Ne peurent retirer sa miserable vie

sur sa face (87 Tout le long de son doz), il voit sa belle bouche, Il voit ses yeux ardents plus clairs que le Soleil, Et le lustre rosin de son beau teint vermeil

77. *78-87* Il regarde ses doigts

82. *78-87* tout le cœur le devore (*sic*)

83. *78-87* Las ! & le mesme abus qui l'incite à se voir

92. *87* La fontaine une larme, adieu ton vain amy

93-94. *84-87* Il n'a rien propre à soy, l'image presentée Que tu vois dedans l'eau, tu l'as seul apportée

96. *78-87* te remporter d'icy

---

1. Ce mot, qui d'après Marcassus « n'est point français » est synonyme d'admirable (cf. le tome II, p. 70, vers 44 et la variante).

Hors de l'eau menteresse, ains couché sur le bord
Ne fait que souspirer sous les trais de la mort,
Ne sans tourner ailleurs sa simple fantasie
De trop se regarder ses yeus ne ressasie,
Et par eus se consume. A la fin s'eslevant
Un petit hors de l'eau, tend ses bras en avant
Aus forests d'alentour, & plein de pitié grande
D'une vois casse [1] & lente, en pleurant leur demande :
Qui, dictes moi, forests, fut onques amoureus
Si miserablement que moi sot malheureus ?
É vites-vous jamais, bien que soiés agées
D'une infinité d'ans, amours si enragées ?
Vous le sçavés, forests, car mainte & mainte fois
Vous avés recelé les amans sous vos bois.
Ce que je voi me plaist, & si je n'ai puissance,
Tant je suis desastré [2], d'en avoir jouissance,
Ni tant soit peu baiser la bouche que je voi,
Qui ce semble me baise, & s'aproche de moi.
Mais ce qui plus me deult, c'est qu'une dure porte,
Qu'un roc, ne qu'un chemin, qu'une muraille forte
Ne nous separe point, seulement un peu d'eau
Me garde de jouir d'un visage si beau.
Quiconques soye, enfant, sors de l'eau, je te prie, [26 v°]
Quel plaisir y prans-tu, ici l'herbe est fleurie,
Ici la torte vigne à l'orme s'assemblant

99. *78-87* Hors de l'eau mensongere
116. *54-67 on lit* se semble *et* n'aproche (*éd. suiv. corr.*)
117. *54 et 57 on lit* deust (*éd. suiv. corr.*)
118. *60-73* Qu'un roc, qu'un grand chemin | *78-87* Qu'un roc, qu'une forest
121. *67-87* Quiconque soys (*et* sois)

---

1. C.-à-d. affaiblie (latin *quassa vox*). On trouve ce mot avec le même sens dans Cl. Marot (éd. Jannet, tome I, pp. 18 et 102) et G. Alecis, *Blason de faulses amours*, début.
2. Synonyme de « malheuré », né sous un mauvais astre.

De tous coustés épand un ombrage tremblant [1],
Ici le verd lierre, & la tendrette mousse
Font la rive sembler plus que le sommeil douce.
A peine avoit il dit, quand un pleur redoublé,
Qui coula dedans l'eau, son plaisir a troublé.
Où fuis-tu, disoit il, celui qui te suplie,
Ni sa jeune beauté n'est digne qu'on le fuye :
Las ! demeure, où fuis-tu ? les Ninfes de ces bois
Ne m'ont point dedaigné, ni celle qui la vois
Fait retentir és monts d'une complainte lente [2],
Et si n'ont point joüy du fruit de leur atente.
Car moy, lors sans amour, d'elles n'estois époint,
Pour aimer maintenant ce qui ne m'aime point.
Las ! tu me nourrissois tantost d'une esperance,
Car dans l'eau tu tenois la mesme contenance
Que je tenois au bord : si mes bras je plyois,
Tu me plyois les tiens, moy riant, tu riois,
Et autant que mon œil de pleurs faisoit espandre,
Le tien d'autre cousté autant m'en venoit rendre.
Si je faisois du chef un clin [3] tant seulement,
Un autre clin ton chef faisoit également,
Et s'en parlant j'ouvrois ma bouchette vermeille,
Tu parlois, mais ta vois ne frapoit mon oreille.
Je connois maintenant l'effet de mon erreur,
Je suis mesme celui qui me mets en fureur,

127. *60-87* A peine il avoit dit
135. *78* Moy lors sans amitié, d'elles n'estois espoint | *84-87* Car alors de l'amour mon cœur n'estoit espoint
138-139. *78-87* En l'onde tu tenois la même contenance Que baissé je tenois
145. *67-87* Et si parlant

---

1. Souvenirs de Virgile, *Georg.* I, 2 : ulmisque adjungere vites ; *Buc.* v, 5 : sub incertas zephyris motantibus umbras.
2. La nymphe Echo (Ovide, *Met.*, III, 356 et suiv.).
3. C.-à-d. une inclinaison de la tête.

Je suis mesmes celui, celui mesmes que j'aime,
Rien je ne voi dans l'eau que l'ombre de moimesme :
Que ferai-je, chetif, prirai-je, ou si je doy [27 r°]
Moimesme estre prié ? je porte avecque moy
Et l'amy & l'aimé, & ne sçaurois tant faire
Las ! que de l'un des deus je me puisse défaire.
Mais serai-je toujours couché de sur le bord
Comme un froid simulacre, en attendant la mort ?
O bienheureuse mort, haste toi, je te prie,
Et me tranche d'un coup & l'amour & la vie,
Afin qu'avecques moi je voye aussi perir
(Si c'est quelque plaisir) ce qui me fait mourir.
Il avoit achevé, quand du front goute à goute
Une lente sueur aus talons lui degoute,
Et se consume ainsi que fait la cire au feu,
Ou la nege de Mars, laquelle peu à peu
S'écoule sur les monts de Thrace ou d'Arcadie,
Des raïons incertains du soleil atiedie :
Si bien que de Narssis qui fut jadis si beau,
Qui plus que laict caillé avoit blanche la peau,
Qui de front, d'yeus, de bouche, & de tout le visage
Ressembloit le portrait d'une Adonine image,
Ne resta rien, sinon une petite fleur
Qui d'un jaune safran emprunta la couleur,
Laquelle n'oubliant sa naissance premiere
Hante encor aujourd'hui la rive fonteiniere,
Et tousjours aparoist pres des eaus, au printans,

153. *54 on lit* l'amy de l'aimé *(éd. suiv. corr.)* | *84-87* Et l'amant & l'aimé
155. *60-87* dessus le bord
164. *67-87* qui lente peu à peu (*67 par erreur* lense)
171. *78-87* Ne resta seulement qu'une petite fleur
173. *67-73* Qui jamais n'oubliant | *78-87 texte primitif*
174. *84-87* Suit encor aujourd'huy
175. *78-87* Et toujours pres des eaux apparoist au Printemps

Mais non plus que son maistre en sa fleur vit long tans.
J'ai chanté, Charbonnier, dessus les bors de Seine [1]
En ton lòs ce Narssis, son ombre, & sa fonteine,
Comme pour l'avant-jeu de plus haute chanson
Que desja je t'apreste, & à ton d'Avanson [2],
Ains au mien d'Avanson, à qui ma poesie [27 v°]
(Muses, je ne mens point) doit sa gloire & sa vie,
Si quelque gloire elle a, car lui long tans davant
Que ma barque eust trouvé en sa faveur le vent,
Lui seul & l'Hospital me donnerent courage
A grands coups d'aviron ramer contre l'orage [3],
Et de gangner le port, où maintenant sauvé
Tout au plus haut du mast je leur pends, élevé

176. 78 Mais non plus que son maistre elle ne vit long tems | 84-87 Que le vent, qui tout souffle, abat en peu de temps

182-183. 60 Dont la plus grande part, s'elle vit, de sa vie, Car luy sage & courtois assés long temps davant

185. 60 Avecques l'Hospital me donna bon courage

177-190. 67-78 *suppriment ces quatorze vers* | 84-87 *les remplacent par ces six* : Aux arbres la Nature a permis longue vie : Ceste fleur du matin ou du soir est ravie. Ainsi l'ordre le veut et la nécessité, Qui dés le premier jour de la nativité Allonge ou raccourcist nos fuseaux, & nous donne Non ce que nous voulons, mais cela qu'elle ordonne

---

1. Ainsi ce poème fut composé à Paris, et, comme le début permet de l'affirmer, au printemps de 1554.

2. En 1553-1554 Charbonnier était en effet au service de Jean d'Avanson, maître des requêtes de l'hôtel du roi. Ce fait est confirmé par deux odes de ce poète à Magny et à d'Avanson, publiées à la fin des *Unzieme et douzieme livres de l'Iliade* traduits par feu Hugues Salel (v. ci-dessus, l'*Epitafe de Salel*, p. 30, note 2). Cf. E. Courbet, édition des *Odes* de Magny, Notice, p. XXIII.

3. Pour la protection que l'Hospital, alors chancelier de Madame Marguerite, sœur de Henri II, accorda à Ronsard, voir le tome III, Introduction et *Ode à M. de l'Hospital*, p. 118. Quant aux relations de Ronsard et de J. d'Avanson avant le printemps de 1554, on les ignore. On voit seulement par deux pièces de 1554 des Odes de Magny, que celui-ci, qui était secrétaire de J. d'Avanson, vengea Ronsard d'une injure qu'on lui avait faite et attendait une faveur pour lui-même par l'intermédiaire de son patron auprès du roi (ci-après, pp. 118 et suiv.), on sait d'autre part que Magny accompagna d'Avanson à Rome et que Du Bellay, qu'il y retrouva, a dédié ses *Regrets* à d'Avanson.

En vœu que je leur fis, ma robe despouillée,
Des flots de la tempeste encor toute mouillée [1].

LA GRENOUILLE

A Remy Belleau du Perche [2].

Nous t'estimons une Déesse,
Chere Grenouille, qui sans cesse
Au fonds des ruisselets herbeus
Te desalteres quand tu veus :
Et jamais la soif vehemente
Qui l'Esté les gorges tourmente
Du pauvre peuple & des grans Rois
Ne te tourmente, car tu bois
(Hé Dieu que je porte d'envie
Aus felicités de ta vie)
A gorge ouverte, sous les eaus
Comme la Roine des Ruisseaus.

189. *60* Un vœu que je leur fis

Editions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 3e livre) 1560 à 1573 ; (id., 1er livre) 1578. — Retranché en 1584. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-78 suppriment* du Perche
2. *60-78* Gente Grenouille

---

1. Souvenir de Virgile, *En.* XII, 766-769, ou plutôt d'Horace, *Carm.*, I, v, fin. On retrouve la traduction de ces deux passages, faite par Ronsard, dans la préface de la *Dialectique* de Ramus en 1555 (v. mon article de la *Revue du Seiz. siècle*, 1916, pp. 118 et 128).

2. Sur R. Belleau, né à Nogent-le-Rotrou, v. le tome V, p. 180, note 2. Sur ses relations avec Ronsard, très intimes en 1554 et les années suivantes, bien qu'elles ne remontent guère au delà de 1553, v. mon *Ronsard poete lyrique*, p. 159-163, et éd. critique de la *Vie de Ronsard*, p. 106. — Cette pièce, ainsi que les deux suivantes, est un véritable « blason », genre si cher aux disciples de Marot, avec les allures savantes et le rythme des « folastries » de 1553. Le mot blason n'est pas au titre, mais on le trouve dans une pièce analogue, *le Houx*, publiée dans les *Meslanges* (ci-après, p. 136, vers 16).

Quand tu es sur la rive herbüe
Aus raix du soleil estendüe
Que tu es aise ! Si un beuf
Passe par là mourant de seuf [1],
Tu enfles contre la grand beste [28 r°]
Si fort les venes de ta teste,
Et coaçes d'un si haut bruit,
Que de crainte le beuf s'enfuit.
Toi demeurant sus l'herbe espesse
Des rives la seule maistresse [2].
En ton royaume le serpent
Te combat, mais il se repent
Tout sus l'heure de t'avoir prise,
Car tu luy tiens la teste mise
Si long tans au fond du ruisseau,
Que tu l'estoufes dessous l'eau.
En vain le Heron t'est contraire,
T'espiant du bord solitaire
De quelque estang, car il ne peut
Te digerer lors qu'il le veut,
Et vive est contraint de te rendre
Pour fuir, quand on le vient prendre [3].

18. *60-78* de la teste
22. *67* Des nues | *71-78* Des ondes
34. *67-73* Quand le Sacre en l'air le veult prendre

1. Remarquer la rime phonétique *seuf* pour soif. On disait indifféremment : rue du Foirre (ou Fouarre) et rue du Feurre ; Villon emploie trois fois la forme *seuf* pour soif, dont une fois à la rime avec *esteuf* (Test., vers 728 et 1264 ; P. D. VII, 1). Cf. Talbert, *Dialecte blaisois*, thèse de Paris, 1874, p. 129 ; Ch. Thurot, *Pron. fr.*, 1881, t. I, p. 373. Cependant on lit dans E. Tabourot, *Dict. des rimes* : « Soif. Ronsard a dit *seuf* et rime avec *beuf*, mais il le faut plus tost admirer en cela que de l'ensuyvre. »

2. Est-ce un souvenir de la fable rapportée par Horace, *Sat.* II, 3, 312 et suiv. et par Phèdre, I, 24 ?

3. Le « sacre » de la variante est un oiseau de proie qui tient du faucon et du gerfaut.

Cela, Grenoille, que tu vois
Et par les chams, & par les bois
Est pour toy, & ce que les prées,
Ce que tiennent les eaus sacrées
De bon, en leur profond recoy,
N'est fait, Grenoille, que pour toy.
Le laboureur à ta venüe
Joyeus de ton chant te salüe
Comme profette du printans :
Ores tu predis le beau tans
Ore la pluye, ore l'orage :
Jamais ton groin ne fait doumage
A fleur, à plante, ni à fruit, [28 v°]
N'a rien que la terre ait produit :
Tu vaus trop plus en medecine
Qu'herbe, qu'onguent, ni que racine [1] :
Et ton profitable fiel
Est au malade un don du ciel :

29-40. *78 supprime ces douze vers*

46-48. *60-78* Jamais ta bouche n'endoumage (*67-78* n'endomage *et* n'endommage) Ny herbe, ny plante, ny fruit, Ny rien que la terre ait produit

51-52. *60-78* Et ton fiel en quelque saison Donne au malade garison

---

1. On lit dans les *Œuvres pharmaceutiques* de Jean de Renou, l'un des médecins de Henri IV, au chapitre intitulé : Des animaux ou de leurs parties que le pharmacien doit tenir dans sa boutique : « On se sert de plusieurs animaux entiers, cantarides, cloportes, vermisseaux, lézards, fourmis, viperes, scorpions, *grenouilles*... Quant à leurs parties, nos medecins tiennent assurément et vraiement qu'elles sont douées de plusieurs et admirables vertus. Entre lesquelles parties nous pouvons mettre... la cervelle des passereaux et des lievres, les dents de sanglier et d'elephant, le *cœur des grenouilles*... » (traduction de Louis de Serres docteur en médecine et agrégé à Lyon, Paris, 1637, in-f°). — On lit encore dans la *Satyre contre les charlatans et pseudo-médecins*, du médecin Sonnet de Courval, que « les yeux des grenouilles estans arrachés, puis mis vifs dans l'eau, chassent les fievres tierces, estans attachés et portés au col » (p. 321). Source : Pline *Hist. Nat.*, XXXII, 24, 5 et 6 ; 26, 2 et 3.

Tu vaus contre le mal d'Hercule [1],
Ton gesier les venins recule
De ceulx qu'empoisonner on veut [2] :
Ta langue charmeresse peut
Faire conter à la pucelle
Les propos que veut sçavoir d'elle
Le jeune amant qui la poursuit,
La lui pendant au col de nuit [3].
 Bref, que dirai-je plus ? ta vie
N'est comme la nostre asservie
A la longueur du tans malin,
Car bien tost, bien tost tu prends fin :
Et nous trainons nos destinées
Quelquesfois quatre vins années,
Et cent années quelquesfois,
Et tu ne dures que six mois
Franche du tans, & de la peine
A laquelle la gent humaine
Est endétée, des le jour
Qu'elle entre en ce commun sejour.

54. 73-78 Ton gosier (*erreur reproduite dans les PR de 1609 à 1630*)
63. 78 A la langueur (*erreur reproduite dans les PR de 1609 à 1630 et dans l'éd. Blanchemain*)
64. 78 Car bien tost en l'eau tu prens fin

---

1. L'épilepsie. On la guérissait aussi avec l'ongle du pied de l'élan.

2. Cf. Pline, *Hist. Nat.*, XXXII, 18, 2 et 3. — A table, les mets étaient toujours dressés couverts, par crainte des poisons (d'où l'expression conservée « mettre le couvert »). Avant de les offrir, on les decouvrait, et les serviteurs en faisaient l'essai, soit en les goûtant, soit en les touchant avec un des nombreux objets regardés comme d'infaillibles préservatifs, langue de serpent, corne de licorne, crapaudine, etc.

3. On lit dans les *Admirables secrets d'Albert le Grand* (Lyon, Berengos freres, 1620), p. 89 : « Pour faire avouer à une femme ce qu'elle a fait, on prendra une *grenouille* d'eau en vie, on lui arrachera la langue, et ensuite on la remettra dans l'eau, et on appliquera cette langue sur le cœur de la femme ; lorsqu'elle dormira, elle répondra à toutes les demandes qu'on lui fera. » Source : Pline, *Hist. Nat.*, XXXII, 18, 1.

Mais le don de ne vivre guiere
Tu receus par la singuliere
Bonté du ciel, qui ne fait pas
Tels dons à tous ceus d'icy bas [1],
Car tu l'eus pour la recompence [29 r°]
De la soudaine diligence
Que tu fis d'eveiller les dieus,
Quand les Geans sedicieus,
Mechante race Titanine,
Echeloient leur maison divine [2] :
L'un Pinde sur le dôs portoit,
Sur l'autre Pelion estoit,
Et l'autre son echine grosse
Courboit d'ahan sous le mont d'Osse [3].
Ja se fians en leur seul bras
Tenoient les cieus, & pas à pas
Ja de nuit entroient en la sale,
Où, dedans sa chambre royale
Jupiter, de somme tout plein,
De sa femme ambrassoit le sein,
Chetif, qui n'avoit devinée
A son besoin sa destinée.
Sur le haut d'Olympe branchu
Estoit un vieil marest jonchu,
Des Grenouilles douce demeure :

74. *78* Tu le dois à la singuliere
82. *60-73* la maison
87. *60-73* en leurs cent bras

1. Allusion à la croyance païenne autant que chrétienne que les êtres qui meurent jeunes sont aimés des dieux. Cf. Hérodote, I, 31 (histoire de Cléobis et Biton) ; Stobée, *Flor.*, section ἔπαινος θανάτου (CXX, 23).
2. C.-à-d. : Escaladaient la maison des dieux : l'Olympe.
3. C.-à-d. : Courbait son échine par grand effort sous le mont Ossa.

Elles qui sentirent, à l'heure
De minuit, le mont s'esbranler,
Firent un grand bruit parmi l'aer,
Et leur coacer redoublerent
Si fort, que les dieus s'éveillerent
Tous en sursaut : ainsi par vous
Les Geans acablés de coups,
My-morts pour leur tombe receurent
Les monts, dessous lesquels ils cheurent,
L'un deça, & l'autre dela. [29 v°]
Car l'un renversé s'en alla
Dessous Æthne [1], & l'autre eut l'eschine
Sous le mont souffreux d'Enarine [2].
Or si quelcun doit recevoir
Quelque salaire pour avoir
D'un autre chanté la louange,
Octroye moy pour contre échange
De mes vers, un present nouveau
Aus premiers mois du renouveau :
C'est que ta vois un petit rude [3]
N'aproche jamais de l'estude,
Ni du lit, de mon cher Belleau.

109-110. *60-73* & l'autre en l'abysme Du mont enflamé d'Enarine

---

1. Le géant Encelade, enseveli par Jupiter sous l'Etna.

2. Le géant Typhée (ou Typhon) enseveli sous le mont volcanique de l'ile Inarime (ou Ænaria), aujourd'hui Ischia dans la baie de Naples. Cf. Virgile, *En.* IX, 716; Lucain, *Phars.* V, 101 ; Silius Italicus, *Pun.* VIII, 541 et XII, 147. Déja Pindare, *Pyth.* 1, 18, donnait pour tombeau à Typhée l'ensemble de la région volcanique qui s'etend de Cumes à la Sicile (communication de mon collegue A. Boulanger). — A rapprocher ces vers de P. le Loyer, *Nephélococugie* :

Jamais les monts d'Etne & d'Inarimé
N'eurent leur nom tellement estimé,
Bien que Jupin y bastist son trophée,
L'un d'Encelade & l'autre de Typhée.

3. C.-à-d. : un peu rude.

Ainsi [1], Grenouille, ainsi dans l'eau
Le Heron bécu ne te gripe,
Et le brochet dedans sa tripe
Jamais ne te puisse enfoüir,
Et tousjours puisses tu fuyr
La piece rouge hameçonnée [2],
Et jamais le sale hymenée
Du crapaut, de venin couvert,
Ne puisse souiller ton dòs vert.

LE FRESLON

A REMY BELLEAU.

Qui ne te chanteroit, Frélon?
De qui le piquant aiguillon
Releva l'asne de Silene,
Quand les Indois parmi la pleine
Au meillieu des sanglans combas [30 r°]
Le firent tresbucher à bas :
Lors bien peu luy eust servy d'estre
De Bacus gouverneur & prestre,
Que pris ne l'eussent fait mourir
Sans toi qui le vins secourir.

77-128. *78 supprime ces cinquante-deux vers, qui sont également absents des PR de 1609 à 1630.*

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 3e livre) 1560 à 1573 ; (id., 1er livre) 1578 ; (Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv.

5. *60* Au milleu | *67-87* Au millieu (*et* milieu)
7. *84-87* Bien peu servoit au vieillard d'estre
9. *87* Captif ils l'eussent fait mourir

---

1. C'est le *sic* optatif latin, déjà vu ci-dessus, sonnet x et ode *A un Rossignol*, pp. 54 et 71.
2. On pêche les grenouilles à l'aide d'une pièce d'étoffe rouge accrochée à l'hameçon.

Desja la troupe des Menades,
Des Mimallons, & des Thiades [1],
Tournoient [2] le dôs, & de Bacus
Ja desja les souldars vaincus
Jettoient leurs lances enthirsées,
Et leurs armeures herissées
De peaus de lynces, & leur Roi
Desja fuyoit en desarroi,
Quand Jupiter eut souvenance
Qu'il estoit né de sa semence [3].
Pour aider à son fils poureux
Il fist sortir d'un chesne creux
De frellons une fiere bande,
Et les irritant leur commande
De piquer la bouche & les yeus
Des nuds Indois victorieus.
A peine eut dit, qu'une grand'nüe
De poignans Frelons est venüe
Se deborder toute à la fois
De sur la face des Indois,
Qui plus fort qu'un gresleus orage
De coups martela leur visage.
Là, sur tous un frellon estoit
Qui brave par l'air se portoit
Sur quatre grands ailes dorées : [30 v°]
En maintes lames colorées
Son dôs luisoit par la moitié.

14. *60-87* les soldars
21. *54-67 par erreur* pouvreux | *71-87* poureux (*et* peureux)
30. *60-87* Dessus la face

---

1. Pour ces noms variés des Bacchantes, v. le tome V, p. 54 et 57.
2. Pluriel collectif d'origine latine. Cf. le tome III, p. 125, note 4.
3. Sur la naissance de Bacchus, cf. le tome V, p. 57, note 2, et ci-après, p. 178.

Luy courageus, ayant pitié
De voir au meillieu de la guerre
Silene, & son asne par terre,
Piqua cet asne dans le flanc
Quatre ou cinq coups jusques au sang :
L'asne, qui soudain se reveille
Dessous le vieillard, fist merveille
De si bien mordre à coups de dens,
Ruant des pieds, que le dedans
Des plus espesses embuscades
Ouvrit en deus de ses ruades,
Tellement que lui seul tourna
En fuite l'Indois, & donna
A Bacus, qui fuioit, la gloire
Et le butin de la victoire [1].
  Lors Bacus, en lieu du bien-fait
Que les freslons lui avoient fait,
Leur ordonna pour recompence
D'avoir à tout jamais puissance
Sur les vignes, & de manger
Les raisins, pres à vandanger,
Et boire du moust dans la tonne
Impuniment, lors que l'Autonne
Amasse des coutaus voisins
Dedans le pressouer les raisins,
Et que le vin nouveau s'écoule

39. *71-87* au milieu
58. *71-87* prests à vandanger
60. *84-87* En bourdonnant lors que l'Autonne

1. Cette légende ne se trouve ni dans la *Bibliothèque* de Diodore de Sicile qui a raconté l'expédition de Bacchus aux Indes, ni dans l'*Indique*, ni dans l'*Anabase* d'Arrien, ni dans le *Bacchus* de Lucien, ni même dans les *Dionysiaques* de Nonnos. Je l'ai vainement cherchée aussi dans les œuvres du poète didactique Nicandre et du naturaliste Pline. Serait-ce un souvenir complètement transformé d'Ovide, *Fastes*, III, 753 et suiv. ?

Du pied du gacheur qui le foule [1].
Or vivés bienheureus Frellons : [31 r°]
Tousjours de moi vos aiguillons
Et de Belleau soient loing, à l'heure
Que la vandange sera meure,
Et rien ne murmurés sinon
Par l'air que de Belleau le nom,
Nom, qui seroit beaucoup plus dine,
D'estre dit par la voix d'un Cyne [2].

LE FOURMI

A REMY BELLEAU.

Puis que de moi tu as en don
Et ma Grenouille, & mon Freslon [3],
Don bien petit, mais qui ne cede
Aus biens qu'un monarche possede,
Je te feroi tort, mon Remy,
Si quelque autre avoit ce Fourmy.
Mais, bons Dieus, que dira la France,
Qui tousjours m'a veu des enfance
Sonner les Princes & les Rois,

64. 71-73 *par erreur* qui le coule (*éd. suiv. corr.*) | 87 Sous le pied glueux qui le foule

71-72. *60-87 rimes* digne... Cygne

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poèmes, 1er livre) 1560 à 1578. — Retranché en 1584. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

6. *60-78* Si un autre

1. Cf. ci-dessus l'*Epitre a A. de la Porte*, p. 12, vers 55 et suiv.

2. Rimes phonétiques pour *digne* et *cygne* : on trouve celles-ci dans les éditions postérieures.

3. Allusion aux deux pièces qui précèdent.

Et maintenant que je devrois
Enfler davantage ma veine,
Me voit quasi perdre l'aleine
M'amusant à je ne sçai quoi [1]
Indigne de toi & de moi.
Or, si à Vergille on veut croire [2],
On n'aquiert pas petite gloire
A traicter bien un œuvre bas [3] :
Aussi, tousjours il ne fault pas [31 v°]
Que le bon menestrier acorde
Tousjours un chant sus une corde,
Et qui voudra bien plaire, il faut
Ne chanter pas tousjours le haut.
Là donques, ma petite lyre,
Sonne, & laisse à la France dire
Cela que dire elle voudra :
L'homme grave, qui ne prendra
Plaisir en si basse folie,
Aille fueilleter la Delie [4].
Mais il est tans, mon cher Remy,
De louanger nostre Fourmy,
Que l'ingenieuse Nature
Aime sur toute creature,

1. Expression latine, fréquente chez Ronsard, signifiant « quelque chose », comme *nescio quid* est l'équivalent de *aliquid*. Voir les tomes I, 204, note 2 ; V, 17, etc.

2. On trouve également cette forme pour le nom du poète latin au tome II, p. 123 et ci-après, p. 166.

3. Allusion à deux vers de Virgile, *Géorg.*, IV, 6-7.

4. *Delie, object de plus haulte vertu*, recueil de poésies de Maurice Scève, poète lyonnais, publié en 1544 (v. l'édition d'Eug. Parturier, Hachette, 1916). Ce passage montre l'opinion que Ronsard avait en 1554 sur ce recueil, dont les idées platoniciennes et la gravité obscure faisaient un tel contraste avec les *Folastries*, le 2e *Bocage* et les *Meslanges*. Il avait du reste nommé ce poète avec éloge dans la préface des *Odes* de 1550 (v. le tome I, p. 46).

D'autant qu'il est caut à juger
Le futur, & grand menager
Du bien qu'il recelle en reserve,
Afin que tout l'hiver il serve,
Ayant un prudent souvenir
Que l'hiver doit bien tost venir,
Et qu'on meurt de fain en vieillesse
S'on ne travaille en la jeunesse.
  Mon Dieu! quand un ost [1] de Fourmys
Aus champs de bon matin s'est mis,
Qu'il fait bon voir par la campaigne
Marcher ceste troupe compaigne
Au labeur ententivement :
L'un porte un beau grain de fourment,
Et l'autre cache dans sa gorge
Un grain de seigle, ou un grain d'orge, [32 r°]
L'autre qui voit son faix trop gros
Ne le porte dessus le dòs,
Ains d'une finesse maistriere
Le traisne des pieds de derriere
Dessus le devant s'efforçant,
Comme un crocheteur gemissant
Qui se courbe l'eschine large
Sous la pesanteur de sa charge :
Puis d'un long ordre s'en revont
Par une sente estroicte, & font

36. *78* A fin que l'Hyver il luy serve
46. *60-78* L'un aporte un grain de forment (*et* froment)
51-52. *78* Ains d'une finesse ouvriere Le traine du pied
54. *60-78* Ainsi qu'un crocheteur puissant

---

1. C.-à-d. : une armée. Ailleurs Ronsard emploie le mot savant « exercite » (v. les tomes I, p. 31, vers 159 ; II, p. 184, vers 1).

Tremeiller [1] la campaigne toute
De l'ondoyement de leur route,
Allant porter à la maison
Le vivre de leur garnison,
Qu'ils ont avec songneuse peine
L'Esté conquis parmi la pleine.
  L'un est commis pour recevoir
Les plus chargés, l'autre pour voir
Les paresseus qui rien n'amassent :
Leurs republiques se compassent
Comme les cités, par les loys [2].
  Aprenés d'eus, peuples François,
D'estre menagers, & d'attendre
L'heure qu'on doit le sien despendre,
Et d'amasser d'art studieus
Des biens à quand vous serés vieus :
C'est pour cela que les poëtes
Asseurent, Fourmys, que vous estes
Les ancestres des Myrmidons [3],
Qui furent ménagers tresbons [32 v°]
Et de ceus de l'Isle d'Egine,
Nous montrans par telle origine
Que les Myrmidons ancians
Et les peuples Egineans

60. *78* De noires ondes de leur route
63. *60-78* soigneuse peine
69. *60-78* Par lois, par Princes & par Rois
81-82. *67-73 rimes* anciens... Aegineans | *78* anciens... Aegineens

1. C.-à-d. : transformant la plaine en trémail (filet à trois rangs de mailles).
2. Depuis le vers 41, ce passage s'inspire de Pline, *Hist. Nat.*, XI, 36.
3. Peuplade grecque de petite taille, originaire de l'île d'Egine et dont une partie suivit Pélée, père d'Achille, en Thessalie. Dans l'*Iliade*, Achille lui-même est roi des Myrmidons. Leur nom signifie en grec : descendants de fourmis. Cf. Ovide, *Mét.* VII, 614-660.

Estoient songneus de leur affaire,
Prevoyans l'heure necessaire,
Et qu'ils gardoient avarement
Leurs biens aquis peneusement.
   L'Inde n'est point si precieuse
Pour sa perle delitieuse,
Que pour l'or que vous y troavés.
Les cornes qu'au chef vous avés
Sont des merveilles de l'Asie [1] :
Nulle plaisante poësie,
Ou soit des Grecs ingenieus,
Ou des Latins laborieus,
Sans vous ne fut jamais parfaicte
Ni ne pourroit, car le poëte
N'embellist ses vers seulement
D'un orage, ou d'un tremblement,
D'une mer aus vents courroussée,
Ou de quelque foudre elancée :
Mais il embellist ses raisons
De dix mile comparaisons
Qu'il prend de vous, & des ouvrages
Que vous faictes en vos ménages [2].
   Nature à tous les animaus
N'a pas fait des presens égaus :

83. *73-78* soigneux
86. *67-73* Les biens acquis songneusement
85, 86. *78* Et qu'ils gardoient aveq' grand soin Les biens acquis pour leur besoin | *Bl. par erreur* Les biens acquis peureusement

---

1. Ces cinq vers ont pour source Pline, *Hist. Nat.*, XI, 36, 3 : « Indicae formicae cornua, Erythris in aede Herculis fixa, miraculo fuere. Aurum ex cavernis egerunt terrae in regione septentrionalium Indorum, qui Dardae vocantur. » Cette croyance remonte à Hérodote, III, 102.

2. Voir Ovide, *Ars amat.*, I, 93 et suiv. ; Ronsard même, *Hymne de France*, 43 et suiv.

Car aus uns des pieds elle donne,
Aus autres des ailes ordonne. [33 r°]
Mais à vous seuls donne des pieds
Et des ailerons despliés
Pour voler par le ciel grand erre [1],
Et pour marcher dessus la terre.
  Que dirai plus? Vous avisés
Les vens que vous profetisés
Plus d'un jour devant leur venüe :
La Nature vous est connüe,
Et toutes les saisons des cieus :
Bref, vous estes de petis Dieus.
  Or, gentils Fourmys, je vous prie,
Si un jour Belleau tient s'amie
A l'ombre de quelque Fouteau [2],
Sous qui sera vostre troupeau,
Ne piqués point la chair douillette
De sa gentille mignonnette.

LE PAPILLON DE REMI BELLEAU

A P. DE RONSARD.

O que j'estime ta naissance
Pour de rien n'avoir congnoissance,
Gentil Papillon tremblotant,
Papillon tousjours voletant,
Grivolé de cent mille sortes,

119. *54 on lit* gentits (*éd. suiv. corr.*).

Le Papillon. — Cette pièce de Belleau disparaît des *Œuvres* de Ronsard en 1560.

1. C.-à-d. : à vive allure. Cf. le tome I, p. 224, vers 41.
2. Nom vulgaire du hêtre.

En cent mille habis que tu portes,
Au petit mufle éléphantin,
Joüet d'enfans, tout enfantin :
Lors que de fleur en fleur sauteiles, [33 v°]
Couplant & recouplant tes ælles,
Pour tirer des plus belles fleurs
L'email & les bonnes odeurs.
Est-il peintre que la nature ?
Tu contrefais une peinture
Sur tes aelles si proprement,
Qu'à voir ton beau bigarrement,
On diroit que le pinceau mesme
Auroit d'un artifice extresme
Peint de mille & mille fleurons
Le crespe de tes ællerons.
Ce n'est qu'or fin dont tu te dores,
Qu'argent, qu'azur, dont tu colores
Au vif un millier de beaus yeus
Dont tu vois : & meritois mieus
De garder la fille d'Inache
Qu'Argus, quand elle devint vache [1].
  Tu ne vis qu'un gaillard printans :
Jamais la carriere des ans
N'offence ta crespe jeunesse
D'une chagrineuse vieillesse.
  Au point du jour, quand le Soleil
Colore d'un pourpre vermeil
Ses rayons, tu sors de ta couche,
Et puis au soir quand il se couche,
Plongeant ses limonniers fumeus
Au sein de Thetis ecumeus,
Dessus le tapis de la prée,

1. Allusion à la légende d'Io, fille d'Inachus, transformée en génisse par Jupiter, et surveillée par Argus aux cent yeux, agent de la jalouse Junon.

En cent pareures diaprée,
Tu te couches, sans avoir peur [34 r°]
De la nuit, ni de son horreur.
Et quand l'Aurore rayonnante
A mouillé l'herbe rousoyante,
Tu te pais de manne & de miel
Qui lors se distille du ciel.

« O vie heureuse, & plus celeste
« Que celle des hommes moleste
« A suivre les affections
« D'impatientes passions :
« Tantost le ciel de son audace
« D'un regard triste nous menace,
« Tantost un orage cruel
« D'un brouillement continuel :
« L'hiver, l'esté ne nous contente,
« Mais plus tost une sotte attente
« Nous repaist d'esperer en mieus,
« Bref, rien n'est ferme sous les cieus
« Pour la pauvre race des hommes,
« Sous les cieus courbés où nous sommes.

Or, vi donques bien fortuné
Mon mignon, sans estre étonné
Des traverses de la fortune :
Et pendant que l'heure oportune
Te semont à voler, il fault
Par la bouillante ardeur du chaut,
Que le teint du lis & des roses
Et de mille autres fleurs écloses
Tu pilles, pour rendre mieus teint
De ma maistresse le beau teint.
Puis m'aportant dessus tes ailles [34v°]
Tout le fard de ces fleurs nouvelles,
J'apandrai sur ce ruisselet
(Qui doucement argentelet
Coule de la roche pierreuse

Au long de ceste rive herbeuse)
Et mon bonnet & mon chappeau
En ton honneur, à ce rameau :
Et chantant au frais de l'ombrage,
J'empescherai que nul outrage
Ne te soit fait sur le mi-jour
Par les enfans, quand de retour
Ils sont des chams, & que leur chasse
A coups de chapeaus te pourchasse,
Et tous échaufés à grans pas
Courent pour t'aterrer en bas,
Hastant & rehastant leur suitte
Apres ton inconstante fuitte,
Pour ton voler trop incertain
Qui trompe leurs yeus & leur main.
 Et si tu fais que la nuit sombre
Te puisse tirer de l'encombre
Des enfans, encor qu'il fust tard
Va-ten, mignon, à mon Ronsard
Que j'aime mieus que la lumiere
De mes yeus, & dont se tient fiere
Ma muse, car il daigne bien
Lire mes vers qui ne sont rien.
Tu le troûvras dessus Nicandre,
Sur Callimach, ou sur la cendre
D'Anacreon, qui reste encor [35 r°]
Plus precieuse que n'est l'or [1],
Tout recourbé, moulant la grace
De ses trais, à l'antique trace,
Sur le patron des plus segrés
Poettes Rommains & poettes Grecs

1. Allusion à la publication récente des *Anacreontea* par Henri Estienne et aux transpositions en français que Ronsard en fit dès 1554. Voir à ce sujet mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 120, 159 et suiv., et ci-après l'ode *A Corydon* : Nous ne tenons en notre main..., et maintes odelettes imitées du recueil d'H. Estienne.

Pour nous reclarcir leur vieil age :
Puis t'asseant sus son ouvrage,
Tu lui diras que son Remi,
A qu'il[1] a donné son Fourmi,
Son Fourmi, & depuis encore
Un double present qu'il honore
D'une Grenouille, & d'un Frellon[2],
Pour recompense, un Papillon,
Un gai Papillon lui renvoie,
A fin qu'en pareille monnoie
Reçoive le paiement entier
D'un artisan de son mestier[3].

S'il te reçoit en sa demeure,
Papillon mon mignard, je meure
Qu'autant heureus ou plus qu'un Roi
Vivras sans peine & sans émoi[4]
En ta franchise coustumiere,
Car, soigneus qu'el' te reste entiere,
Asseure toi qu'il gardera
Que l'huille ne t'offencera,
Ni qu'au feu des tardes chandelles[5]
Tu grilles le bort de tes ailles.

1. Syncope pour : A qui il, comme on dit encore S'il, pour Si il.
2. Voir les trois pièces précédentes.
3. Belleau a encore dédié à Ronsard son *Heure*, sa *Cerise*, son *Escargot* et son *Huitre*, autant de « blasons ». Pour l'influence que Ronsard a eue sur Belleau auteur d'hymnes-blasons, v. Marcel Raymond, *op. cit.* (thèse de Paris, 1927), t. I, p. 168 et suiv.
4. Forte ellipse pour : que je meure s'il n'est pas vrai que tu vivras.
5. C.-à-d. : des chandelles allumées jusqu'à une heure tardive. Cf. le tome V, p. 66, vers 213 et surtout la tournure latine qu'on trouve dans Martial, *Epigr.*, X, 19 : Seras tutior ibis ad lucernas.

ODELETTE

A CORYDON [1]. [35 v°]

Corydon, verse sans fin
Dedans mon verre du vin,
A fin qu'endormir je face
Un procés qui me tirace
Le cœur & l'ame plus fort,
Qu'un limier un sanglier mort [2].
Apres ce procés icy,
Jamais peine ne souci
Ne feront que je me dueille,
Aussi bien vueille ou non vueille,
Sans faire icy long sejour,
Il fault que je meure un jour.
Le long vivre me desplaist :
Malheureus l'homme qui est
Acablé de la vieillesse,
Quand je perdrai la jeunesse,

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1578. — Retranchée en 1584. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-78* Ode *sans dédicace*

6. *78* Qu'un mastin un lièvre mort

---

1. Nom de fantaisie emprunté à Virgile, *Buc.* II et VII. Ronsard en a encore usé dans les *Meslanges* et la *Continuation des Amours*. En 1554, O. de Magny publiait dans ses *Gayetez* une ode *A Corydon, serviteur de Pierre de Ronsard* (éd. Courbet, p. 88). On a eu tort d'identifier ce Corydon avec Amadis Jamyn, qui n'avait que quatorze ans en 1554 et que Ronsard a connu seulement après 1560. Dans le *Temple de Ronsard*, qui date de la fin de 1562, Grévin distingue bien Corydon d'Amadis.

2. Cette pièce est imitée largement de l'ode anacréontique Ὅταν πίνω τὸν οἶνον (recueil d'H. Estienne, n° 25). Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 607.

Je veus mourir tout soudain
Sans languir au lendemain.
  Ce pendant verse sans fin
Dedans mon verre du vin,
A fin qu'endormir je face
Un procés qui me tirace
Le cœur & l'ame plus fort,
Qu'un limier un sanglier mort [1].

ODELETTE

A LUY MESMES [2]. [36 r°]

Pour boire dessus l'herbe tendre,
Je veus sous un Laurier m'estendre,
Et veus qu'Amour d'un petit brin
Ou de Lin, ou de Cheneviere [3],
Trousse au flanc sa robe legere
Et my-nu me verse du vin.
  L'incertaine vie de l'homme
Incessamment se roule, comme

24. *78* Qu'un mastin un liévre mort

Éditions : *Bocage* 1554, 1555; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

8. *84-87* De jour en jour se roule comme

---

1. Ce refrain-cadre vient également du modèle anacréontique. On en trouvera un autre exemple ci-après dans les *Meslanges* (ode : *Boy donc, vilain*..., qui d'ailleurs est construite sur le même rythme strophique élémentaire).

2. C.-à-d. : adressée au même, à Corydon. — Cette pièce est imitée de l'ode anacréontique Ἐπὶ μυρσίναις τερείναις (recueil d'H. Estienne, n° 4). V. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 601.

3. Ce mot désigne d'ordinaire le champ où pousse le chenevis (la graine du chanvre). Il désigne ici le chanvre lui-même.

Se roulent aus rives les flots [1] :
Et apres nostre heure funeste,
De nous en la tombe ne reste
Qu'un peu de cendre de nos ôs [2].

Je ne veus, selon la coutume,
Que d'encens ma tombe on parfume,
Ni qu'on y verse des odeurs :
Mais tandis que je suis en vie
De me parfumer j'ay envie,
Et de me couronner de fleurs.

Corydon va querir m'amie [3] :
Avant que la Parque blesmie
M'envoye aus eternelles nuits,
Je veus avecq' la tace pleine,
Et avecq' elle [4], ouster la peine
De mes miserables ennuis.

9. *60-87* Aux rives se roulent les flôs
10-11. *60-87* Et (*84-87* Puis) apres nostre heure derniere Rien de nous ne reste en la biere
12. *60-78* Que je ne sçay quels petis ôs | *84-87* Qu'une vieille carcasse d'os
7-12. *71-87 guillemettent ces vers*
17. *60-87* J'ay de me parfumer envie (*71* perfumer)
22-23. *67-78* Je veux boivant la tace pleine, Couché pres d'elle oster la peine
19-24. *84-87* De moy-mesmes je me veux faire L'heritier, pour me satisfaire : Je ne veux vivre pour autruy. Fol le Pelican qui se blesse Pour les siens, & fol qui se laisse Pour les siens travailler d'ennuy (*on ne lit pas & en 84 ; les éd. suiv. corr.*)

---

1. Cf. le début de 1550 *A Gui Peccate* (tome II, p. 107).
2. Pour la var. de 1560, voir le tome V, p. 241, vers 181 et suiv.
3. C'est la vraie orthographe, et non pas « ma mie » qu'on lit dans l'éd. Blanchemain.
4. C.-à-d. avec m'amie. — La variante de 1584 fait allusion à la légende d'après laquelle le pélican se perce la poitrine de son bec pour nourrir ses petits du sang jailli de sa blessure.

ODELETTE,

A LUI MESME [1]. [36 v°]

J'ay l'esprit tout ennuié
D'avoir trop estudié
Les Phenomenes d'Arate [2] :
Il est tans que je m'ébate
Et que j'aille aus chams joüer.
Bons Dieus ! qui voudroit loüer
Ceus qui colés sus un livre
N'ont jamais souci de vivre.
 É que sert l'estudier,
Sinon de nous ennuier,
Et soing dessus soing acroistre
A nous, qui serons peut estre
Ou ce matin, ou ce soir
Victime de l'orque noir [3],

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

8. *67-73* plaisir de vivre | *78-87 texte primitif*

9. *60-87* Que nous sert d'estudier (*84-87* l'estudier)

---

1. C.-à-d. : adressée encore à Corydon. — Cette pièce est une « contamination » d'odes anacréontiques et d'odes horatiennes. Le début imite par transposition l'ode anacréontique Τί με τοὺς νόμους διδάσκεις (recueil d'H. Estienne, n° 36) ; mais dès le vers 14-16 l'imitation d'Horace est certaine. Pour l'inspiration de toute l'ode, voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 570 et suiv.

2. Œuvre didactique du poète grec Aratos, que Ronsard étudia en 1553 et 1554 ; il commence ainsi en 1553 l'*Elegie à J. de la Peruse* : Encore Dieu, dit Arate, n'a pas... (tome V, p. 259) ; et en 1555 il paraphrase dans l'*Hymne de la Justice* la page d'Aratos relative à la vierge Astrée. Son ami Belleau a traduit une partie des *Phénomenes*.

3. C.-à-d. : du monde des Enfers. — Remarquer le singulier *victime*, qu'on lit dans toutes les éditions. Ailleurs Ronsard écrit : « Mais son frere Pluton Nous demande nous hommes, Qui la victime sommes De son enfer glouton » (v. le tome II, p. 109). C'est un latinisme, qu'on trouve encore dans la 2e pièce du *Bocage royal*, vers 65.

De l'orque qui ne pardonne,
Tant il est fier, à personne[1] !
  Corydon, marche davant,
Sache où le bon vin se vend,
Fais apres à ma bouteille
Des fueilles de quelque treille
Un tapon[2], pour la boucher :
Ne m'achette point de chair,
Car tant soit elle friande
L'Esté je hay la viande.
  Achette des abricos,
Des poupons[3], des artichos,
Des fraises, & de la cresme,
C'est en Esté ce que j'aime [37 r°]
Quand sus le bord d'un ruisseau
Je la mange au bruit de l'eau,
Etendu sus le rivage
Ou dans un antre sauvage[4].
  Va-ten à Hercueil apres[5],
Mets la table la plus pres

19-21. 84 Fay refraischir la bouteille, Cerche une ombrageuse treille Pour souz elle me coucher | 87 Fay refreschir ma bouteille, Cerche une feuilleuse treille Et des fleurs pour me coucher

26. 78-87 Des pompons

---

1. Ces trois derniers vers paraphrasent ce vers d'Horace, *Carm.* II, 3, 24 : Victima nil miserantis Orci.

2. C.-à-d. : un petit paquet bouchonné (de l'anc. fr. *tape*) ; le mot *tampon* en est une forme nasalisée.

3. Forme dialectale du mot *pepon* (du latin *pepo*), par les intermédiaires *pompon* (v. la var.) et *popon*. Ce sont des melons blancs. Dans une ode de 1560 *A Gaspar d'Auvergne*, Ronsard parle des « pepons tourangeaux ». Il en cultiva plus tard lui-même en son prieuré de Saint-Cosme, comme en témoigne un sonnet *Au roy Charles IX* « lui presentant des pompons de son jardin ».

4. Depuis le vers 17, imitation d'Horace, *Carm.* I, 38 ; II, 3, vers 9 et suiv. ; III, 14, vers 18 et suiv.

5. C'est Arcueil près Paris. Cf. les *Bacchanales*, au tome III, p. 184.

Que pourras de la fonteine :
Mets y la bouteille pleine
Pour refraichir dans le fond :
Apres ourdis pour mon frond
Une couronne aussi belle
Qu'à Bacus, fils de Semelle [1],
Quand il dance : apres sans fin
Verse en mon verre du vin
Pour estrangler la memoire
De mes soucis apres boire [2].
Ores que je suis dispos,
Je veus boire sans repos,
De peur que la maladie
Un de ces jours ne me die,
Me hapant à l'impourveu,
Meurs gallant, c'est assés beu [3].

ODELETTE

A SA MAISTRESSE [4]. [37 v°]

Je t'ai offencée maistresse
Esciemment, je le confesse,

33-44. *60-87 suppriment ces douze vers*
49-50. *84-87* Je t'ay maintenant veincu : Meurs, galland, c'est trop vescu

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560. — Retranchée en 1567. — Recueillie ensuite pour la première fois par Blanchemain en 1866, éd. des *Œuvres*, tome VI, p. 401.

2. *Bl.* Et sciemment (*leçon fautive*)

---

1. Pour cette forme, v. le tome V, p. 56, vers 45, note.
2. J'ai le premier remis au jour ces douze vers, que Ronsard supprima dès 1560 (*Revue de la Renaissance*, 1903, p. 208 ; et édition des *Œuvres*, Lemerre, 1919, tome VII, p. 255).
3. Ces six derniers vers traduisent la fin de l'ode anacréontique Οὔ μοι μέλει Γύγαο (recueil d'H. Estienne, n° 15).
4. S'il s'agit de Cassandre Salviati et d'une offense véritable, au

Je t'ai offencée, & ne puis
Meriter pardon, tant je suis
Coupable d'une horrible faute.
Hé Dieu du ciel, elle est si haute
Qu'en mon peché je ne puis voir
Que le remors d'un desespoir.
  Helas ! pardonne je te prie
A ton serf qui merci te crie [1],
Quelle penitence veus-tu ?
Un cœur tristement abatu
Merite à bon droit qu'on lui face
Pour son humblesse quelque grace.
Las ! plus tu me pardonneras,
Plus d'honneur tu receveras [2].
  D'autant que ma faute incensée
A plus ta grandeur offencée :
Et que celui va meritant
Plus de louange, en remettant
Au coupable une faute grande,
Que d'absouldre un qui ne demande
Qu'un pardon d'un petit peché
Dont il n'estoit qu'un peu taché.

8. *Bl.* du desespoir (*leçon fautive*)
16. *Bl.* Et plus d'honneur tu recevras (*id.*)

---

lieu d'un simple jeu d'imagination, peut être faudrait-il expliquer ainsi une rupture que Ronsard a expliquée tout autrement dans son *Élégie à son livre* de 1556 : Mon fils, si tu sçavois... Cela est d'autant plus vraisemblable que Ronsard a supprimé dès 1560 cette odelette où il avouait son tort.

1. Cette expression qui signifie primitivement : demander une récompense, et particulièrement l'ultime faveur qu'une femme aimée peut accorder, a pris ensuite un sens tout différent, qu'il a ici : demander pardon.

2. Ronsard emploie *ad libitum* cette forme ou la forme *recevras*, suivant les besoins du vers (v. *Abbregé de l'Art poëtique*). Inversement on a vu plus haut Belleau employer troûvras, pour trouveras (le *Papillon*, vers 101).

ODELETTE
AU SOMME[1]. [38 r°]

É mon Dieu que je te hai, Somme,
Non pas pour autant qu'on te nomme
Le vrai simulacre des mors[2],
Mais pour autant que quand je dors
Tu m'oustes de la fantaisie
Le penser qui me tient en vie :
Car dormant penser je ne puis
Au bien par qui vivant je suis,
Et sans lequel je ne pourroye
Estre vif, si je n'y songeoie.
   Pource ne me vien plus seiller[3]
L'œil, pour me faire sommeiller :
Le veiller m'est plus agreable
Que n'est ton dormir miserable,
Qui du cœur, la nuit, me soustrait
Le penser qui vivre me fait.

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1578. — Retranchée en 1584. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-78* Ode *sans dédicace*

1. *60-78* Hé ! mon Dieu

2. *60* Non pour autant que l'on te nomme | *67-78* Et non pour autant qu'on te nomme

3. *60-78* Le froid simulacre

5-6. *60-78* Par toi du penser m'est ravie L'aise (*67-78* L'ardeur) qui me tenoit en vie

7. *78* En dormant

---

1. Ronsard avait adressé en 1550 une autre pièce au Somme, dont celle-ci est la contre-partie (v. le tome II, p. 122).

2. Homère (*Il.* XIV, 231) et Virgile (*En.* IV, 278) appellent le Somme « frère de la Mort ».

3. Même mot que siller, terme de fauconnerie, signifiant fermer (v. le tome IV, p. 71, note).

ODELETTE

A L'AMOUR [1].

É laisse-moi dormir, Amour,
Ne te sufist-il que de jour
Les yeus cruels de ma maistresse
Me facent languir en tristesse,
Sans la nuit me venir aussi
Tormenter d'un nouveau souci,
Alors que je devrois refaire [2]
Dans le lit la peine ordinaire [38 v°]
Que tout le jour je soufre au cœur :
Hélas ! Amour plein de rigueur,
Cruel enfant, que veus tu dire ?
Tousjours le Vautour ne martire
Le pauvre cœur Promethean
Sur le sommet Caucasean [3],
Mais de nuit recroitre il le laisse,

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres* (Odes, 2e livre) 1560 à 1578. — Retranchée en 1584. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-78* Ode *sans dédicace*
1. *60-78* Laisse-moi sommeiller, Amour
2. *60* Te sufit-il pas que de jour | *67-78 texte primitif*
3-4. *60-78* Les yeus trop cruels de ma Dame Me tourmentent le cors & l'ame
5. *60-78* me vouloir ainsi
15. *67-73* recroistre le laisse | *78 texte primitif*

---

1. C'est la contre partie de l'ode précédente. L'insomnie par suite des soucis de l'amour est un vieux thème français : cf. G. Paris, *Chansons du XVe siècle* (Anc. textes), nos 33 et 94 ; J. Tiersot, *Hist. de la chanson populaire en France*, p. 86.
2. C.-à-d. réparer (au sens de faire disparaitre, ne plus sentir).
3. La comparaison des souffrances de l'amoureux avec le supplice de Prométhée revient souvent chez Ronsard (v. le tome IV, p. 16 et 17).

A fin qu'au matin s'en repaisse :
Mais tu me ronges jour & nuit,
Et ton soing qui toujours me suit
Ne veut que mon cœur se reface,
Mais tousjours tousjours le tirace,
Ainsi qu'un acharné limier
Tirace le cœur d'un sanglier [1].
Chacun dit que je suis malade [2],
Me voyant la couleur si fade,
Et le taint si morne & sí blanc,
Et dit on vrai, car je n'ai sang
En veine, ni force en artere :
Aussi mon foye ne digere,
Et mon souper me reste cru
Dans l'estomac d'amours recru.
Mais, Amour, si me vengerai-je
En peu de jours de ton outrage [3],
Quittant ma vie : & si je meurs,
Je serai franc de tes douleurs,
Car rien ne peut ta tyrannie
Sus un cors qui n'a plus de vie [4].

28. *60-78* Aussi la nuit je ne digere

31-32. *60-78* Mais Amour, j'auray la vengeance De ta cruelle outrecuidance

---

1. Cf. ci-dessus la première odelette *A Corydon*, début et fin.

2. Cf. le sonnet de 1555 (*Contin. des Amours*) : Chacun qui voit ma couleur triste et sombre.

3. C'est bien le texte. Cette rime suffisait en 1554, car on prononçait indifféremment *outrage* et *outraige*, comme bocage et bocaige, formage et formaige, etc. Mais la variante semble prouver que le poète ne s'en contentait plus en 1560.

4. Cf. le sonnet de 1555 (*Contin. des Amours*) : A pas mornes & lents seulet je me promene.

ODELETTE

A JOACHIN DU BELLAY, ANGEVIN [1]. [39 r°]

Escoute, du Bellai, ou les Muses ont peur
De l'enfant de Venus, ou l'aiment de bon cœur [2],
Et toujours pas à pas accompaignent sa trace :
Car si quelcun ne veult les amours desdaigner,
Toutes à qui mieux mieux le viennent enseigner
Et sa bouche mielleuse emplissent de leur grace.
 Mais cestui-là qui met les amours à desdain
Fust-il leur nourrisson, l'abandonnent soudain
Et plus ne luy font part de leur gentille veine,
Ains Clion lui defend de ne se plus trouver [3]
En leur dance, & jamais ne venir abreuver
Sa bouche non amante en leur belle fonteine.
 Certes j'en suis tesmoin, car quand je veus louer
Quelque homme ou quelque Dieu, soudain je sens nouer

EDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60*, *78-87* Ode *sans dédicace* | *67-73* Ode *avec dédicace*

4. *84-87* Car celuy qui ne veut

7-8. *60* Mais au brave qui met les amours à desdain, Le dedaignant aussi le delaissent soudain | *67-87* Mais au brave qui met les amours à desdain, Toutes le desdaignant le delaissent (*84-87* l'abandonnent) soudain

1. C'est la seule pièce que Ronsard ait adressée à son cousin et ami Du Bellay durant le séjour de celui-ci à Rome, avec le sonnet peu aimable de 1555 (*Contin. des Amours*) : Cependant que tu vois le superbe rivage.

2. Cette pièce est la paraphrase de la 4e pièce de Bion : Ταὶ Μοῖσαι τὸν Ἔρωτα..., que Ronsard lisait dans Stobée, *Flor.*, section περὶ Ἀφροδίτης πανδήμου (LXIII, 7). V. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 507, note 1.

3. Tournure syntaxique grecque et latine, pour : Mais Clio lui défend de se trouver...

Ma langue à mon palais, & ma gorge se bouche :
Mais quand je veus d'amour ou écrire, ou parler,
Ma langue se desnoüe, & lors je sens couler
Ma chanson d'elle mesme aisément en la bouche [1].

ODE

A MICHEL PIERRE DE MAULEON, PROTENOTÉRE DE DURBAM [2]. [39 v°]

Si mes vers semblent doux [3], s'ils ont eu ce bon heur
Que de plaire à la France, ils m'ont rendu l'honneur
Que Cloton [4] m'a filé, & s'ils sont au contraire,
Que me vaudroit, Durban, davantage d'en faire ?
Je serois un grand fol. Si les destins amys
Un double sort de vie à l'homme avoient permis,
L'un pour vivre en plaisir, & l'autre en desplaisance,
Au moins en son tourment l'homme auroit esperance
De vivre aise à son tour, apres le mal finé :

15. *60-87* La langue

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1584 ; (Elegies) 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-84* Ode *sans dédicace* | *87* Elegie *sans dédicace*

2. *67-73* De plaire à toute France | *78* D'honorer mon pays | *84-87* D'honorer ma patrie

7-9. *67-71 guillemettent ces trois vers*

---

1. Ronsard, tout en paraphrasant Bion, s'est admirablement jugé ici : il était moins fait pour l'ode grave (héroïque ou religieuse) que pour l'ode légère (érotique et bachique) ; à cet égard, cf. l'ode anacréontique des *Meslanges* : Naguere chanter je voulois (ci-après, p. 133).

2. Ce personnage, inséparable ami de P. de Paschal, fut conseiller au Parlement de Toulouse, puis en 1555 au Parlement de Paris. Ronsard lui avait adressé une ode en 1550 (v. le tome II, p. 82), et l'avait nommé à la fin de l'épitre *A P. de Pascal* (ci-dessus, p. 70).

3. Cette pièce est la paraphrase de la 5e pièce de Bion : Εἴ μοι καλὰ πέλει... Ronsard la lisait dans Stobée, *Flor.*, section περὶ ἡσυχίας (LVIII, 11).

4. Clotho, la plus jeune des Parques.

Mais puis que le destin à l'homme n'a donné
Qu'une petite vie, encore toute pleine
(Sur tous les animaus) de travail & de peine !
Respondés moi, chetifs, & pourquoi si souvent
Vous donnés vous en proye à la fureur du vent,
A fin de reporter une barque chargée,
Le naufrage futur de Carpathe ou d'Egée[1] :
Et pourquoi, pauvres sots, pour gaigner le rempart
De quelque froid chasteau, mettés vous au hazart
Si souvent vostre cors, qui est si foible & tendre
Qu'à peine se peut il d'une fievre deffendre,
Tant s'en faut d'un canon ! & pourquoi tant de fois
Allés vous mandier des Princes & des Rois
Par cent mille travaus ne sçai quelle largesse,
A fin d'amonceler une breve richesse,
Et ne voyés la mort qui talonne vos pas !
O pauvres abusés, é ne sçavés vous pas
Que vous estes mortels, & que la Parque sage
Vous a de peu de jours borné vostre voyage ?

23. *60-87* Une foible & mondaine & chetive largesse
26. *71-78* & ne sçavez | *84-87* hé ne sçavez

---

1. C.-à-d. : qui fera naufrage dans la mer de Carpathos ou dans la mer Egée. En réalité ces deux mers n'en font qu'une ; pourtant Ronsard semble bien les distinguer l'une de l'autre, la première baignant l'île de Carpathos, au sud-ouest de Rhodes, la seconde plus au nord baignant les Cyclades.

ODELETTE

A JAN NICOT DE NIMES[1]. [40 r°]

La Nature a donné des cornes aus toreaus[2]
Et la crampe du pié[3] pour armes aus chevaus,
Aus poissons le noüer, & aux aigles l'adresse
De bien voler par l'ær, aus lievres la vitesse,
Aus serpens le venin qui[4] recellent dedans
Les peaus de leur gencive, & aus lions des dens,
A l'homme la sagesse, & n'ayant plus puissance
De donner comme à l'homme aus femmes la prudence,
Leur donna la beauté, pour leur servir en lieu
De haches, & de dars, de lances & d'espieu:
Car la beauté, Nicot, d'une plaisante dame
Surmonte hommes & Dieus, les armes & la flame.

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1584 ; (Poëmes, 2e livre) 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-84* Odelette *sans dédicace* | *87* A Monsieur Nicot

1. *84-87* Nature fit present de cornes aux toreaux
2. *84* De la crampe du pied | *87* Et pour armes de crampe & de sole aux chevaux
4. *78* De tost voler | *84-87* De trancher l'air soudain
5. *71-78* qu'ilz recellent
6. *60* les dens | *67-78* la gencive... les dens
7. *60-78* A l'homme la prudence

5-7. *84-87* Aux serpens le (*87* du) venin enveloppé dedans Leur queuë & leur gencive, & aux lions les (*87* des) dens, A l'homme la (*87* de) prudence

9. *67-87* pour les servir
10. *84-87* De pistoles, de dars

---

1. Ce personnage, qui devint maître des requêtes de l'hôtel du Roi en 1559 et ambassadeur au Portugal en 1560, est l'auteur du *Thresor de la langue françoise*. Dès 1557 il figure, avec Ronsard, Baïf et Aubert, parmi les interlocuteurs des *Dialogues* de Guy de Bruès. Importateur du tabac à la Cour de France, il a donné son nom à la nicotine. Cf. Falgairolle, *Jean Nicot* (Paris, Challamel, 1897).

2. Dans cette pièce Ronsard a paraphrasé l'ode anacréontique Φύσις κέρατα ταύροις... (recueil d'H. Estienne, n° 2).

3. C.-à-d. : le sabot.

4. Mis pour : qu'ils.

ODELETTE

A Jan de Pardaillan Panjas le jeune [1].

Nous vivons, mon Panjas, une vie sans vie [2] :
Nous autres qui vivons, nous servons à l'envie [3],
Nous servons aus faveurs, et jamais nous n'avons
Un seul repos d'esprit, tandis que nous vivons.
  De tous les animaus qui vivent sur la terre
L'homme est le plus chetif, car il se fait la guerre
Luimesmes à luimesme, & n'a dans son cerveau
Autre plus grand desir que d'estre son bourreau.
Regarde, je te pri, le beuf qui d'un col morne [40 v°]
Traine pour nous nourrir le joug dessus la corne,
Bien qu'il soit sans raison, gros & lourd animal,
Jamais il n'est par lui la cause de son mal,
Ains patientement le labeur il endure,

Éditions : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1584 ; (Elegies) 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-84* Ode *sans dedicace* ; *87* Elegie *sans dedicace*

1. *84-87* Nous vivons, mon Belleau

2. *84-87* Nous mortels qui vivons

5. *84-87* qui marchent sur la terre

5-8. *67-87 guillemettent ces quatre vers*

12-13. *84-87* Jamais de son bon gré n'est cause de son mal, Ains d'un cœur patient le labeur il endure

---

1. Ce personnage, protonotaire de Panjas, était un gentilhomme gascon, qui chanta sa maîtresse sous le nom de Colombelle. Il en est souvent question dans les œuvres de Tahureau, de Magny et de Du Bellay. Ronsard l'a compté dans la « musine troupe » (ci-après, p. 175) et lui a encore adressé deux sonnets de la *Continuation des Amours* (1555) : Quiconque voudra suivre… et : J'avois cent fois juré… On trouve un sonnet de ce Pardaillan dans les postliminaires du recueil mentionné ci-dessus (*Epitafe de H. Salel*, note 1), un autre en tête des *Soupirs* de Magny.

2. Cette pièce est tirée d'un fragment de Philémon : Ὦ τρισμακάρια… et d'un fragment de Ménandre : Ἅπαντα τὰ ζῷα… (coll. Didot *Menandri et Philemonis fragmenta*, pp. 34-35 et 110, à la suite des comédies d'Aristophane). Ronsard les lisait dans Stobée, *Flor.*, section περὶ τοῦ βίου (XCVIII, 8 et 14).

3. C.-à-d. : Nous sommes asservis à l'envie (latin *servimus invidiae*).

Et la loy qu'en naissant luy ordonna Nature.
Puis quand il est, au soir, du labeur delié,
Il met pres de son joug le travail oublié,
Et dort heureusement, jusque à tant que l'Aurore
Le reveille au matin, pour travailler encore.
  Mais nous, pauvres chetifs, soit de jour ou de nuit,
Tousjours quelque tristesse épineuse nous suit,
Qui nous lime le cœur : si quelcun esternüe
Nous sommes courroussés : si quelcun par la rüe
Passe plus grand que nous, nous tressuons d'ahan[1] :
Si nous oyons crier de nuit quelque Chouan[2],
Nous herissons d'effroi : bref, à la race humaine
Tousjours de quelque part lui survient quelque peine,
Car il ne lui soufist de ses propres malheurs
Qu'elle a des le berceau, mais elle en charche[3] ailleurs :
La court, procés, l'amour, la rancœur, la faintise,
L'ambition, l'honneur, l'ire, & la convoitise,
Et le sale appetit d'amonceler des biens
Sont les maus estrangers que l'homme adjouste aus siens.
  Mais toi, mon Pardaillan, qui as l'esprit adestre,
Qui as la raison saine, & bien né pour connoistre
Que c'est de la vertu, tu tiens comme à dedain,
Sans t'effroyer de rien, ce qui est de mondain,

17. *78-87* Et dort sans aucun soing
19. *60-87* soit de jour, soit de nuit
27. *78-87* luy suffist
28. *67-87* elle en cherche
29. *60-71* L'honneur, procés (*par erreur, vu la répétition de* honneur *au vers suivant*) | *73-78* Grandeur, proces | *84-87* Faveur, proces
27-32. *67-87 guillemettent ces six vers* (*78-87 les deux précédents*)
33-46. *60-87 suppriment ces quatorze vers*

---

1. C.-à-d. : Nous suons d'efforts pour surmonter le sentiment de la crainte ; « tressuer » est un mot composé comme « tressaillir », qui est resté. Pour le mot « ahan », v. ci-dessus *Vœu d'un vaneur*, vers 1, et *la Grenouille*, vers 82.
2. Déformation du mot chat-huant. Cf. ci-après *le Houx*, vers 243.
3. Pour cette graphie, v. ci-dessus l'*Epitre à A. de la Porte*, vers 34.

Et comme philosophe armé de la prudence,
Tu vois d'un œil constant des hommes l'inconstance,
Ayant sans plus ton cœur de la vertu ravi : [41 r°]
C'est pour cela que bon le bon tu as suivi [1],
Ton Georges d'Armaignac, Cardinal qui enserre
Tout le bien, & l'honneur, qui vient du ciel en terre [2],
Et qui sans recevoir nul service de moi
Daigne louer ma Muse, esmeu comme je croi
Des propos de Pascal, qui de tous coutés sonne
Les vers que moi de France en François je façonne [3].

A OLIVIER DE MAGNI [4].

Qu'on me dresse un autel, que nonper [5] on m'ameine
Trois porcs, & trois agneaus frisés de noire leine,

Editions : *Gayetez* d'O. de Magni (aux postliminaires), juin 1554. — *Bocage* 1554, 1555 ; reimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2e livre) 1560 à 1584 ; (Poemes, 2e livre) 1587 et éd. suiv.

Titre *60-84* Ode *sans dédicace* | *87* A Olivier de Magny

1. *87* qu'à non-per on m'ameine

---

1. Pour l'idée et l'expression, cf. la strophe 24 de l'*Ode à M. de l'Hospital* (tome III, p. 162).

2. Panjas était secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac, qu'il suivit dans son ambassade à Rome en avril 1554 (Ribier, *Lettres et Mémoires d'Etat*, t. II, p. 517 et suiv.).

3. J'ai le premier remis au jour ces quatorze derniers vers, que Ronsard supprima dès 1560 (*Revue de la Renaissance*, 1903, p. 210 ; et édition des *Œuvres*, Lemerre, 1919, tome VII, p. 258).

4. Poete quercinois, qui fut d'abord secrétaire de son compatriote le poete Hugues Salel, dont il publia les œuvres posthumes en juillet 1553. Il devint ensuite secrétaire de Jean d'Avanson, qu'il suivit dans son ambassade à Rome, en mars 1555 (v. H. Chamard, *J. du Bellay*, p. 315) ; cf. la pièce suivante, fin. — Ronsard ne semble pas avoir eu de relations avec Magny avant 1553 : il ne le nomme pas dans les *Dithyrambes*, ni dans les *Isles fortunées*, ni dans l'*Elégie à J. de la Peruse*. — Sur ce poete, v. la thèse de J. Favre (Paris, 1885) et celle de Marcel Raymond (Paris, 1927), tome I, chap. VIII.

5. Ce mot, qu'on lit dans d'autres éditions *nonpair*, est employé adverbialement et signifie « d'une manière sans pareille », ou bien « en nombre impair » ; mais ce dernier sens, plus rare dans l'ancien français, ferait pléonasme avec le second vers. Cf. l'expression « hors pair ».

Qu'on me tire du vin pour verser dans le feu :
Je veus faire aujourdui publiquement un vœu
Devant toute la France, & devot me contraindre
Par un serment promis jamais de ne l'enfraindre,
[Car par droict de nature un bon cœur est tenu
De soutenir celluy lequel l'a soutenu.]
Or' ainsi que le poil de cette noire beste
Craquette dans le feu, ainsi ma chere teste
Y puisse craquetter, si jamais envers toi
Constant en mon contrat je manque de ma foi.
En te serrant les mains par les Dieus je te jure
De n'endurer jamais qu'un sot te face injure
Sans te vanger, ainsi que tu m'as revangé
Du sot injurieus qui m'avoit outragé [1] :
Donque, mon cher Magni, que nul ne se hazarde
D'offencer ton renom, car j'en ay pris la garde,
Qui peus montrer à ceus qui s'en voudroient moquer
De quel aspre aiguillon ma Muse sçait piquer.

3. *87* pour verser sur le feu
4. *87* Je veux publiquement ce jourd'huy faire un vœu
6. *78* à jamais ne l'enfreindre | *84-87* de jamais ne l'enfraindre
7-8. *Ce distique, nécessaire à l'alternance des genres de rimes, manque en 1554 dans les Gayetez de Magny et le Bocage de Ronsard. Je l'ai rétabli d'après le texte de 1560 | Au vers 8, on lit en 67-73* qui l'avoit soutenu, *en 78-87* qui l'aura soutenu | *78-87 guillemettent ces vers*
9. *54 Gayetez et Bocage* Car ainsi (*ce* Car, *qui n'est pas logique, semble être le premier mot du distique précédent tombé à l'impression ; je l'ai remplacé par le texte de 60-87*)
12. *78-87* je te manque de foy
13. *54, 57 par erreur* Or' te serrant (*j'ai corrigé d'après le texte de 60-73*) | *78-87* Te serrant les deux mains

1. Les *Gayetez* de Magny, publiées en juillet 1554, se terminent en effet par des *Iambes contre un mesdisant de Ronsard*, sans doute celui dont Ronsard se plaignait à la fin de l'*Epitafe de H. Salel* (ci-dessus, p. 36). Blanchemain a faussement attribué ces *Iambes* à Ronsard lui-même (éd. des *Œuvres*, VIII, 149).

Tandis par cent travaus poursui ton entreprise[1], [41 v°]
« Les Dieus ont la sueur devant la vertu mise,
« Et faut beaucoup grimper ains qu'atteindre au sommet
« Du roc, où la vertu de son temple promet
« Apres dix mille ennuis une gloire eternelle
« A ceus, qui comme toi seront amoureus d'elle,
Et qui dedaigneront d'un courage hautain
Ces mastins envieus, qui veulent mordre en vain.

A LUI-MESME[2].

Lors que ta mere estoit preste à gesir de toi[3],
Si Jupiter, des Dieus & des hommes le roi,
Lui eust juré ces mots : l'enfant dont tu es pleine
Sera tant qu'il vivra sans douleur & sans peine,
Et tousjours lui viendront les biens sans y songer, —
Tu dirois à bon droit Jupiter mensonger.
Mais puis que tu es né, ainsi que tous nous sommes,
A la condition des miserables hommes,

22. *60-87* davant la vertu (*78-87* la Sueur... la Vertu)
24. *60-87* la vertu liberale promet (*78-87* la Vertu)
28. *60-87* qui nous mordent en vain

ÉDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 2ᵉ livre) 1560 à 1584 ; (Poemes, 2ᵉ livre) 1587 et éd. suiv.

Titre *60-84* Ode *sans dedicace* | *87* A luy-mesme

1. Quand cette pièce fut écrite, Magny, outre les œuvres posthumes de H. Salel, avait publié des *Amours* en 1553 et s'apprêtait à publier les *Gayetez*. Il avait encore composé l'*Hymne sur la naissance de Madame Marguerite* (mai 1553). A Rome il allait écrire ses *Souspirs* (1557), et à son retour publier ses *Odes* (1559).

2. C.-à-d. : au même que la pièce précédente.

3. Cette pièce est la paraphrase d'un fragment de Ménandre : Εἰ γὰρ ἐγένου, σὺ Τρόφιμε..., conservé par Plutarque, *Consol. à Apollonius*, et plus probablement d'une traduction que Naugerius (le vénitien Navagero) en avait faite (*Lusus*, 30), et que Mellin de Saint-Gelais avait déjà transcrite en français (éd. Blanchemain, tome I, p. 248).

Pour avoir en partage ennuis, soucis, travaus,
Douleurs, tristesses, soins, tormans, peines & maus,
Il faut baisser le dôs, & porter la fortune
Qui vient sans nul égard à tous hommes commune :
Ce que facilement patient tu feras,
Quand quelque fois le jour en ton cœur penseras
Que tu n'es que pur homme, & qu'on ne voit au monde
Chose qui plus que l'homme en miseres abonde,
Qui plus soudain s'éleve, & qui plus soudain soit
Tombé quand il est haut : & certes à bon droit,
Car il n'a point de force, & si tousjours demande
D'atenter, plus que lui, quelque entreprise grande. [42 r°]
Ce que tu quiers du Roi, Maigni, n'est pas grand cas,
Et de l'avoir bien tost encores tu n'as pas
Du tout perdu l'espoir [1], pource pren bon courage,
Tu n'as garde de fondre au meillieu de l'orage,
Puis que tu as, en lieu du bel astre besson
Des Spartains [2], la faveur de ton grand d'Avanson [3],
Qui ja pousse ta nef sur la rive deserte,
Pour y payer tes veus à Glauque & Melicerte [4].

12. *87* Qui vient dés la naissance
14. *87* Quand juge de toy-mesme en ton cœur penseras
15. *67-84* Que tu n'es Dieu, mais homme | *87* Que tu n'es pas un Dieu
15-20. *67-87 guillemettent ces six vers*
22. *78* Et de l'avoir bien tost l'esperance tu as | *84-87* Et desja l'esperance en est (*87* gist) entre tes bras
23. *78-87* Le jour presse ta nuict (*87* la nuict) : pource pren bon courage

1. On ne saurait dire à coup sûr de quelle faveur il s'agit.

2. Castor et Pollux, dont l'astre était favorable aux navigateurs. Cf. Horace, *Carm.* I, III, 2 ; et dans la présente édition la fin de l'ode pindarique à J. du Bellay (tome I, p. 120).

3. Les relations de Magny et d'Avanson éclatent dans le volume posthume de Salel mentionné ci-dessus, *Epitafe de H. Salel*, p. 30, note 2.

4. Divinités de la mer. Souvenir certain de Virgile, *Géorg.* I, 436 :

Votaque servati solvent in littore nautae
Glauco, et Panopeae, et Inoo Melicertae.

ODE, OU SONGE,
A FRANÇOIS DE REVERGAT [1].

Du malheur de recevoir
Un estranger sans avoir
De lui quelque connoissance,
Tu as fait l'experience,
Menelas, ayant receu
Paris dont tu fus deceu :
Et moi je la viens de faire,
Sot, qui ay voulu retraire
Tout soudain un estranger
Dans ma chambre, & le loger.

Il estoit minuit, & l'Ourse [2]
De son char tournoit la course
Entre les mains du Bouvier [3] :
Quand le Somme vint lier
D'une cheisne mieliere
Mes yeus clos sous la paupiere.

EDITIONS : *Bocage* 1554, 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres* (Odes, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dedicace (le titre adopté par Blanchemain dans son édition,* l'Amour mouillé, *ne se lit dans aucune édition anterieure)*

4. *67-87* Tu as fait experiance
8. *60-73* Las ! qui ay voulu | *78-87* Qui ore ay voulu
9. *67-87* Sotement un estranger
15. *60-87* D'une cheisne (*et* chaine) soumeilliere (*et* sommeilliere)

---

1. Avocat-poète toulousain, dont on retrouve le nom dans les *Epistolae* de P. Paschal (Lyon, Seb. Gryphe, 1548, p. 110) et dans les œuvres d'O. de Magny. V. notamment son éloge dans une ode que Magny lui adresse (*Dernières poésies*, éd. Courbet, p. 50).

2. A partir d'ici jusqu'à la conclusion exclusivement, c'est une imitation de l'ode anacréontique : Μεσονυκτίοις... (recueil d'H. Estienne, n° 3). Rapprocher l'imitation faite par La Fontaine sous le titre *L'Amour mouillé* (Contes, III, XII) et voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 599.

3. Pour cette manière astronomique de désigner l'heure, v. ci-dessus la *Prosopopée de L. de Ronsard*, p. 41, vers 5 et suiv.

Ja je dormois dans mon lit
Lors que j'entroüy le bruit
D'un qui frapoit à ma porte, [42 v°]
Et heurtoit de telle sorte
Que mon dormir s'en alla.
Je demandai, qu'esse là
Qui fait à mon huis sa pleinte ?
Je suis enfant, n'aye creinte,
Ce me dit-il, & adonc
Je lui desserre le gond
De ma porte verrouillée.
J'ai la chemise mouillée
Qui me trampe jusqu'aus ôs,
Ce disoit, car sur le dôs
Toute nuit j'ay eu la pluie :
Et pource je te suplie
De me conduire à ton feu,
Pour m'aller seicher un peu.
Lors je prins sa main humide,
Et par pitié je le guide
En ma chambre, & le fis seoir
Au feu qui restoit du soir.
Puis allumant des chandelles,
Je vis qu'il portoit des ailes,
Dans la main un arc Turquois,
Et sous l'esselle un carquois :
Adonc en mon cœur je pense
Qu'il avoit grande puissance,

17. *84-87* en mon lit
24. *54 on lit* n'haye (*éd. suiv. corr.*)
25. *54-67 on lit* Se me dit-il (*éd. suiv. corr.*)
30. *78-87* Ce disoit, dessus le doz
36. *67-73* par grand'pitié le guide | *78-87* plein de pitié le guide
39. *87* les chandelles
44. *78-87* quelque puissance

Et qu'il falloit m'apreter
Pour le faire banquetter.
Ce pendant il me regarde
D'un œil, de l'autre il prend garde
Si son arc estoit séché : [13 r°]
Puis me voyant empéché[1]
A lui faire bonne chere,
Me tire une fleche amere
Droit dans l'œil, & qui de là
Plus bas au cœur devala,
Et m'i fist telle ouverture
Qu'herbe, n'enchanté murmure[2]
N'y serviroient plus de rien.
Vela, Revergat, le bien
(Mon Revergat qui ambrasses
L'heur des Muses, & des Graces)
Le bien qui m'est survenu
Pour loger un inconnu[3].

A SON LUC[4].

Si autrefois sous l'ombre de Gatine
Avons joüé quelque chanson Latine
. . . .

(Voir tome II, p. 155)

53. *84-87* Droit en l'œil
56. *60-87* Qu'herbe, drogue ny murmure
58-59. *84-87* Voila, Robertet, le bien (Mon Robertet qui embrasses

1. C.-à-d. : fort occupé. Cf. le tome V, p. 211, vers 157.

2. C.-à-d. : une formule magique ou un chant dont on se servait dans les incantations. Voir par ex. Virgile, *Buc.* VIII.

3. Ronsard a repris cette pièce en la développant dans l'*Amour logé* (1578). V. l'éd. Blanchemain, III, 407 ; Laumonier (Lemerre), III, 319.

4. Cette pièce et les cinq suivantes, dont je ne donne ici que les premiers vers, avaient déjà paru en 1550 dans le premier *Bocage*. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome II de la présente édition, sauf pour la cinquième, que Ronsard publia dès 1547 et pour laquelle je renvoie au tome I.

A GASPAR D'AUVERGNE.

Soyon constants, & ne prenon souci
Quel jour suivant poussera cestui-ci
. . . .

(*Ibid.*, p. 169)

A GASPAR D'AUVERGNE.

Puis que la mort ne doit tarder
Que pronte vers moy ne parvienne
. . . .

(*Ibid.*, p. 180)

A DIEU POUR LA FAMINE.

O Dieu des exercites,
Qui aus Israëlites
Donnant jadis secours
. . . .

(*Ibid.*, p. 184)

A JAQUES PELETIER DU MANS,
DES BEAUTÉS QU'IL VOUDROIT EN S'AMIE.

Quand je seroi si heureus de choisir
Maistresse selon mon desir
. . . .

(Voir tome I, p. 3)

A UN SIEN AMI,
FACHÉ DE SUIVRE LA COURT.

Ami, l'ami des Muses
En la Musique expert
. . . .

(Voir tome II, p. 192)

TRADUCTION DE QUELQUES EPIGRAMMES GRECS
A P. DE PASCHAL [1].

I

DE PALLADAS.

Trop plus que la misere est meilleure l'envie

. . . .

(Voir le tome V, p. 91)

II

DE POSIDIPPE,
A GUY DE BRUÉS [2].

Quel train de vie est-il bon que je suive ?

. . . .

(*Id.*, p. 77)

III

DE LUCIL.

Si tu es viste au souper

. . . .

(*Id.*, p. 83)

1. Ces épigrammes, dont je ne donne ici que l'incipit, avaient déjà paru en 1553 à la fin du *Livret de folastries*. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome V de la présente édition. Elles sont ici dédiées à Paschal, après l'avoir été d'abord à Muret, vu que celui-ci avait dû quitter la France dans la 2e moitié de 1553 pour raison de mœurs ; elles seront de nouveau dédiées à Muret en 1560, vu que Ronsard rompit avec Paschal dans l'intervalle (v. ci-dessus, p. 8 et 9, notes).

2. Ce personnage, auquel Ronsard a encore adressé le sonnet de 1555 (*Continuation des Amours*) Veux-tu sçavoir, Bruez..., est l'auteur de trois *Dialogues contre les nouveaux Académiciens*, publiés en 1557, où sont mis en scène Ronsard, Baïf, Jean Nicot et Guillaume Aubert.

3. J'ai omis de dire au tome V que Ronsard lisait cette épigramme non seulement dans l'*Anthol. gr.*, mais encore dans Stobée, *Flor.*, section περὶ τοῦ βίου (XCVIII, 57).

IV

DE AMMIAN.

Tu penses estre veu plus sage

. . . .

(*Id.*, p. 84)

V

DE PALLADAS.

Aiant un petit cors vestu

. . . .

(*Id.*, p. 86)

VI

DU MESME.

O mere des flateurs, richesse

. . . .

(*Id.*, p. 87)

VII

DU NÉS DE DIMANCHE.

Quand il te plaist bécher, Dimanche

. . . .

(*Id.*, p. 89)

GAYETÉ [1].

J'ai vescu deus mois, ou trois,
Mieus fortuné que les Roys

. . . .

(*Id.*, p. 17)

1. Cette pièce, dont je ne donne ici que les premiers vers, avait paru en 1553 dans le *Livret de folastries*. Ronsard lui donna en la rééditant le nom de *Gayeté*, emprunté au recueil des *Gayetez* de Magny ; ainsi fit-il des six autres « folastries » qu'il réédita, en les disséminant dans les recueils suivants, sans doute pour donner le change à l'opinion publique (v. le tome V, Introd., p. XIX-XX).

ODE D'OLIVIER DE MAGNY, A P. DE RONSARD, & PIERRE DE PASCHAL.

Quand je voi Ronsard & Paschal,
Qui d'un neud saintement fatal
Se lient par amour ensemble,
Je benis l'estoile des cieus
Qui d'un acord si precieus
Deus esprits si rares assemble.

Puis quand je m'arreste pour voir
De l'un & l'autre le sçavoir,
Et l'heur qu'ils ont de la nature, [56 r°]
Admirant leurs esprits aigus,
Ronsard je compare à Phebus,
Et Paschal j'égalle à Mercure.

Phebus à la table des Dieus,
Avec son Luc melodieus,
Paist des Dieus les sainctes oreilles :
Et Ronsard, à celle des Rois
Mariant son Luc à sa vois,
Paist les Rois de grandes merveilles.

Mercure le Dieu voyager
Fit jadis à maint estranger
Les vouloirs de son Dieu notoires :
Et Paschal, disert comme luy,
Messager annonce aujourd'huy
De son Roi les grandes victoires.

Phebus & le Saturnien [1]
Firent jadis le mur Troyen
Qui des Grecs fut depuis la proie :
Aujourdui Paschal & Ronsard
Font revoir par un plus bel art

Cette pièce de Magny disparait des *Œuvres* de Ronsard en 1560.

1. Neptune. Ne pas confondre avec « le grand Saturnien », qui est Jupiter (ci-après, pp. 173 et 178).

Une autre plus divine Troye [1].
Apollon fut privé jadis
Apres la perte de son fils [2],
Par Jupiter, de l'ambroisie :
Et Ronsard a long tans esté
Privé de son los merité,
Par l'ignorance, & par l'envie.
Jadis Mercure a dérobé
D'Apollon le bel arc courbé,
Et ses traits d'une ruze fine : [56 vº]
Et Paschal prend ainsi le mieus
Des Grecs, & des Latins plus vieus
Ornant son histoire divine.
Phebus sentit jadis son sein
De l'amour de la vierge plein
Qui predit la Troyenne cendre :
Et Ronsard sent ore en son cœur
Les traits de l'archerot vainqueur,
Amoureus d'une autre Cassandre [3].
Mercure jadis en son chant
A Argus la teste tranchant
Fit d'Io sur lui la vangeance :
Et Paschal, en l'œuvre entrepris,
De ses dous & doctes escrits
Tranche le chef à l'ignorance.
De Phebus l'enfant Tracien [4]
Tiroit du son Musicien
Apres lui les rocs & les arbres :

1. Paschal, comme historiographe de Henri II ; Ronsard préparant sa *Franciade*.

2. Asclepios, foudroyé par Jupiter. Apollon s'étant vengé de cette mort en tuant les Cyclopes, Jupiter l'exila de l'Olympe chez Admète, roi de Thessalie, dont il garda les troupeaux (Euripide, *Alceste*, début).

3. Cassandre Salviati, que Ronsard a maintes fois comparée lui-même à la princesse troyenne Cassandre, fille de Priam. Voir le tome V, p. 124, note 2, et ci-après *le Houx*, p. 136, vers 13, note.

4. Orphée de Thrace, fils d'Apollon.

Et Ronsard comme luy touchant
L'archet de son Luc alléchant.
60 Tire les forests & les marbres :
Quand la Mort les hommes a pris
Mercure guide leurs esprits
63 Là bas aus bords de la noire onde :
Mais Paschal fait plus de sa voys,
Car il y va querir nos Roys,
66 Et les fait revenir au monde.

FIN DU BOCAGE

LES MESLANGES
DE P. DE RONSARD,
DEDIEES A IAN
BRINON.



AVEC PRIVILEGE
DV ROY.

A PARIS.

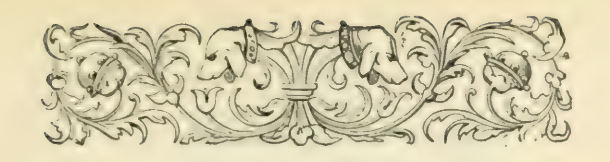
On les vend en la grand salle du Palais en la boutique de Gilles Corrozet, pres la chambre des Consultations.

1555.

Fac-similé du titre de la première édition

Il a pleu au Roy nostre Sire, commander à Pierre de Ronsard, Gentilhomme Vandemois, de faire bien & correctement imprimer les œuvres d'icelluy de Ronsard. Et pour ce faire luy a donné & ottroyé lettres de tres ample Privilege, par lesquelles est deffendu à tous Libraires & Imprimeurs du Royaume, pays, terres, & seigneuries dudict Seigneur d'imprimer ny vendre aucunes œuvres dudict de Ronsard, sans son gré & consentement : sur grandes peines, amendes & confiscations, aplicables tant envers ledict Seigneur qu'envers ledict de Ronsard. Le contenu desquelles lettres icelluy seigneur veut estre gardé & observé, comme ses propres editz & ordonnances, ainsi qu'il est plus au long contenu en icelles, séellées du grand seau, & données à Fontainebleau au moys de Janvier M.D.LIII. En vertu duquel Privilege icelluy de Ronsard a baillé à imprimer à Gilles Corrozet un sien livre intitule Les Meslanges de Pierre de Ronsard, dediées à Jan Brinon, voulant et consentant icelluy de Ronsard que ledict Corrozet, & non autres, jouysse dudict Privilege, entant que touche ledict livre des Meslanges, & sur les mesmes peines, jusques au terme de cinq ans, commençant le jour que ledict livre sera achevé d'imprimer.

Fut achevé d'imprimer le 22. jour de Novembre.
1554.



A SA LYRE [1]. [2 r°]

Naguiere chanter je voulois
Comme Francus au bord Gaulois
Avecq' sa troupe vint descendre [2] :
Mais mon luc, pinçé de mon doi,
Ne vouloit en depit de moi
Que chanter Amour, & Cassandre [3].

Je pensoi, pource que toujours
J'avoi dit sur lui mes amours,
Que ses cordes par long usage
Chantoient d'amour, & qu'il faloit
En mettre d'autres, s'on vouloit
Luy aprendre un autre langage.

N. B. — Je rappelle que dans les notes critiques de ces *Meslanges* je désigne la première édition par *55 A* et la seconde par *55 B*.

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60* A Jean Brinon, & à sa Sidere. Ode | *67-87* Ode *sans dédic.*
4. *67-87* mon Luth (*et* Lut)
7. *78-87* Je pensois, d'autant que tousjours

---

1. Imitation de l'ode anacréontique Θέλω λέγειν Ἀτρείδας (recueil d'H. Estienne, n° 1).
2. V. ci-dessus l'*Elegie à Cassandre.*
3. V. ci-dessus l'*Odelette à J. du Bellay.*

Et pour ce faire, il n'y eut fust,
Archet, ne corde, qui ne fust
Echangée[1] en d'autres nouvelles :
Mais apres qu'il fut remonté,
Plus haut que davant a chanté,
Comme il souloit, les damoyselles.

Or adieu doncq', pauvre Francus,
Ta gloire, sous tes murs veinqus[2],
Se cachera toujours pressée, [2 v°]
Si à ton neveu[3], nostre Roi,
Tu ne dis qu'en l'honneur de toi
Il face ma Lyre crossée[4].

13-15. *78* Incontinent, il n'y eut fust, Table ny corde, qui ne fust, Ny chevilles, toutes nouvelles | *84-87* Dés la mesme heure il n'y eut fust, Ny archet qui changé ne fust, Ny chevilles, ny chanterelles

18. *55B* Les amours, & les Damoyselles | *60-73* De Venus les flammes cruelles

17-18. *78* Plus fort que devant a chanté Les Amours & les Demoiselles | *84-87* Plus fort que devant a chanté D'autres amours toutes nouvelles

19. *84-87* Or adieu donc prince Francus

---

1. Noter cet accord avec le dernier terme de l'énumération, selon la syntaxe latine.

2. C.-à-d. : sous les murs de Troie.

3. C.-à-d. : à ton descendant (en ce sens les latins n'employaient que le pluriel *nepotes*, resté dans l'expression « arrière-neveux » ; cf. ci-dessus épitre *A Pierre de Pascal*, p. 61, vers 41.

4. Qu'il la courbe en forme de crosse, c'est-à-dire : qu'il me donne une abbaye ou un évêché. Du Bellay a employé la même expression à la fin d'un sonnet des *Regrets* : Ores plus que jamais..., et nous savons par Cl. Binet que Ronsard a fait une satire contre Philibert de Lorme, intitulée la *Truelle crossée*. — Pour cette condition sans laquelle Ronsard ne voulait pas entreprendre la *Franciade*, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 146 et suiv.

LE HOUX

A JAN BRINON [1].

Les uns chanteront le Fresne [2],
Bon à la guerre, ou le Chesne
Qui fut jadis és forés
Le viel oracle des Grés [3] :
Les autres l'Olive tarde,
Ou le Laurier qui se garde
Maugré le froid Aquilon
Pour les cheveux d'Apollon :
Les autres la Palme heureuse [4],
Les uns la fueille amoureuse
Du Myrthe, qui doit un jour
M'eternizer, par l'amour

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 1er livre) 1560 à 1578 ; (id., 2e livre) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *84-87* Le Houx, à Jean Brinon, Conseiller en Parlement

5-8. *84-87* Les autres l'Olive pale, Ou le Laurier qui s'egale... Aux beaux cheveux d'Apollon

12. *67-87* pour l'amour

---

1. Fils d'un premier Président au Parlement de Rouen, et lui-même Conseiller au Parlement de Paris, fastueux et joyeux viveur, qui fut l'un des Mécènes de l'époque, Jean Brinon est le héros des *Meslanges* : Ronsard lui a dédié non seulement le recueil entier (v. le titre), mais encore sept pièces de ce recueil, et non des moindres. Il mourut peu après, au printemps de 1555, comme en témoigne l'épilogue de la 2e édition (ci-après). Son nom et son éloge reviennent souvent sous la plume d'autres contemporains, tels que Ch. Fontaine, Sebilet, Fr. Habert, P. Belon, Goudimel, Du Bellay, Baïf, Dorat, Magny, Pasquier, Muret. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 133 et suiv., et ci-après les notes des pages 270 et 271.

2. Le mouvement de ce début jusqu'au vers 16 vient d'Horace, *Carm.* I, VI : Laudabunt alii...

3. Allusion aux chênes de la forêt de Dodone. Cf. ci-après, vers 242.

4. C.-à-d. : le palmier. Cf. ci-après, vers 229.

Que sa maistresse m'inspire [1] :
Mais moi, sans plus, je veux dire
En ces vers, d'un stille doux,
Le nouveau blason d'un Houx [2].
Non de ces Houx solitéres,
Batus des vens ordinéres
Sur les mons Caucaseans,
Ou sur les mons Rhypheans,
Ou sur la rive Scytique,
Mais bien un Houx domestique,
Qui pare en toute saison [3 r°]
Le jardin & la maison
De Brinon, qui des l'enfance
Mena les Muses en France,
Et les osant devancer

13. *60-87* Que la Cyprine m'inspire
21. *55 AB, 60-67 en lit* Scityque (*57, 71-87 corrigent*)
25. *60-87* qui dés enfance

---

1. C.-à-d. : la maitresse d'Apollon, Cassandre, princesse troyenne, à laquelle Ronsard assimile sa propre maitresse, Cassandre Salviati. Cf le tome IV, pp. 8, 23, 27, 37, 39, 60, 80, 90, 166 et le tome V, p. 124..

2. Pour la première fois Ronsard emploie ici le terme qui servait à désigner un genre littéraire cher à ses devanciers. Le « blason », qui n'est autre chose qu'une description, élogieuse ou satirique, était cultivé dès la fin du XV[e] siècle, témoin le *Blason des faulces amours* de Guillaume Alecis. Mais c'est Cl. Marot qui l'avait mis à la mode, sous la forme d'un court poème en adressant de Ferrare à ses amis littéraires de France le *Blason du beau tetin* en 1536, et peu après le *Blason du laid tetin* ; aussitôt les poètes avaient décrit à l'envi les diverses parties du corps humain, avec des « contre-blasons » sur les mêmes sujets. En qualifiant de « nouveau » son blason du *Houx*, Ronsard fait remarquer la nouveauté du sujet. Il avait dans les *Amours* « blasonné » les yeux, le sein, le nombril de sa maitresse, dans ses *Folastries* les sexes de l'homme et de la femme, dans la 2[e] édition du *Cinquiesme des Odes* la rose et la violette, puis une fontaine, dans le deuxième *Bocage* la grenouille, le frelon et la fourmi. Maintenant pour la première fois il « blasonne » un arbre. — A en croire A. de Baïf, c'est lui, et non pas Ronsard, qui aurait la priorité dans cette variété du blason, ayant écrit le poème du *Meurier* dès 1552 et celui du *Laurier* en 1553. Cf. Marcel Raymond, thèse de Paris (1927), tome I, p. 153.

Premier les mena dancer:
 Mais en chose si petite [1]
Il ne faut pas que j'invite
Les Muses pour cette fois.
Vous Nymfes, l'honneur des bois
Sans autre force plus grande
Dirés ce que je demande.
 Le Houx une Nymphe estoit,
Qui par les forés portoit
L'arc de Diane pucelle,
Et l'eust on prise pour elle,
Sinon qu'elle n'avoit pas
Ni les brodequins si bas
Ni semblable souquenie [2],
Car l'une ondoyoit garnie
De franges d'or recamé [3],
Et l'autre de fil tramé :
Au reste, en beauté pareilles.
 Sur ses épaules vermeilles
Ores son cheveu pendant
Servoit de joüet au vent
(Aise d'empestrer ses ailes
Dedans des tresses si belles),
Ores en mile plis joint, [3 v°]
Au coté n'empechoit point
D'une flotente secousse
Ni sa trompe, ni sa trousse.

31-32. *55 B*, *60-87* Les Muses : à cette fois Vous Nymfes
47. *67-87* Ores son cheveu mouvant

1. Imité de Stace, *Silv.* II, III, 6-7.
2. Robe ou tunique. La forme postérieure « souquenille » a un sens péjoratif.
3. C.-à-d. : brodé. On dit encore : orné de récamures.

Il faisoit chaut, & Phebus
De ses rayons plus aigus
Recuisoit, jusque à la lie,
Des ondes l'humeur tarie :
Quand le Houx, pour eviter
L'ardent chien de Jupiter [1],
Se cacha dedans un antre,
Où jamais le Soleil n'entre.
Davant cet antre pendoit
Un vieil cep, qui répendoit
Ses bras tortus jusqu'en terre
Entrelassés de lhierre :
Là, s'elargissoit aussi
Un vieil Coudrier racoursi,
Retoffu de mille branches,
Où de leurs gorgettes franches
Les oysillons tous les jours
Devisoient de leurs amours.
Là, gemissoit la Tourtrelle,
Là, rhoüoit la Colombelle,
Là, Philomele grand bruit
Menoit de jour & de nuit,
Dequoi sa sœur outragée
N'estoit pas assez vengée [2],

64. *71-87* qui espandoit
74. *55 A et 57 en lit* rhouet (*éd. suiv. corr.*) | *71-73* Là, rauoit | *78* Là jouoit | *84-87* Là rouet (*erreur corrigée seulement en 1623*)
75. *55 B par erreur* Philomene (*éd. suiv. corr.*) | *60-73* un grand bruit | *78-84* un doux bruit | *87* un long bruit

---

1. Les ardeurs de la canicule. Cf. ci-après, vers 198.
2. Ce mythe de Philomele et de sa sœur Procné (le rossignol et l'hirondelle) revient à satiété chez Ronsard. Cf. Ovide, *Met.* VI, 440 à 670.

Echon [1], l'image des bois, [4 r°]
Finissant leur belle vois.
  Dedans l'antre une fontene
Sourdoit d'une noire vene,
Qui trainoit son ruisselet
Par un sentier mousselet
Plein de Nymfes & de Fées [2]
De jonc simplement coifées.
Là, dedans un tuffeau blanc
Nature avoit fait un banc
Tapissé de crespe mousse,
De tin & d'herbette douce :
Dessus ce banc s'assoyant
Le Somme à l'œil ondoyant
Vint arroser la paupiere
De la Nymfe Dianiere :
De son poin l'arc s'ecoula,
Ici gist sa trousse, & là
Gist sa trompe detachée,
Et sa tresse delachée
Çà & là s'éparpilloit,
Loing du chef qui sommeilloit :
A ses pieds estant tombée
Sa couronne recourbée [3].

80. *84-87* Redoublant leur belle (*87* leurs belles) vois
87. *60-87* Là, desus un tuffeau blanc
90. *55 B*, *60-87* Et de jeune herbette douce

1. C'est la nymphe Echo. Cette graphie est conforme au principe de la *Deffence et Illustr. de la langue fr.*, demandant de franciser les finales des noms propres grecs et latins, entre autres la finale ω en *on*. Cf. ci-dessus l'*Elegie à Cassandre*, p. 59, vers 37, et le tome IV, p. 36, note 3.

2. Ce mélange de fées et de divinités du paganisme est fréquent chez Ronsard ; il le trouvait dans le *Roman de la Rose* et dans Jean Lemaire, *Illustr. de Gaule*.

3. Souvenir de Virgile, *Buc.* VI, 16.

A peine eut elle le sein [1]
Et le nez de somme plein
Que Pan le dieu du bocage
Sentit l'amoureuse rage
S'écouler jusqu'au milieu [4 v°]
Du cœur, car il n'y a dieu
Plus pront à sentir en l'âme
De Venus l'ardante flâme :
Impatient de la voir
Ensemble & [2] de ne pouvoir
Alenter sa rage émeüe,
Roidit sa chevrine queüe,
Et plus que davant ronflant
L'ire du nez & enflant
Son visage paint de meures [3],
Haste les tortes aleures
De ses argots mifourchus
Parmy les buissons branchus,
Tant qu'il fust [4] pres de s'amie
Au fond de l'antre endormie.
Desja Pan à son souhait
Le jeu d'amours avoit fait [5],
Quand la pucelle s'eveille,
Qui honteusement vermeille
Dressant le front & les yeux,
Et les bras devers les cieux,

119. *78-87* De ses ergots
120. *84-87* Entre les buissons

---

1. Imité de Stace, *op. cit.*, vers 8 et suiv. — Pontano avait aussi traité le même sujet, *Amor.*, II, *De quercu diis sacra*.
2. Latinisme *simul ac* = en même temps que.
3. Souvenir de Virgile, *Buc.* VI, 22.
4. C.-à-d. : jusqu'à ce qu'il fût.
5. Cf. Sannazar, *Elegiae*, II, *In morum candidam*, vers 30 et suiv.

Fit une priere telle
A Diane la pucelle.
Si j'ay porté quelque fois
Apres toi, parmi les bois,
Ton arc, ta trompe, & ta lesse,
Venge moi, chaste Déesse,
Et puni ce ravisseur, [5 r°]
Ce Bouquin, qui de ton chœur
Fait toujours quelque rapine,
Ou bien, si je n'en suis dîne [1],
Fai que ton pere puissant
De son foudre punissant
Dedans les enfers me rue,
Ou bien des cette heure mue
En quelque monstre nouveau
Tout cela que j'ay de beau,
Et vien ma face deffaire,
Qui plaist, quand je ne veus plaire.
Ainsi disant s'eleva,
Et levée elle treuva
Que ja roidissoit sa plante [2]
En neuve racine lente,
Et ses greves en un tronc :
Et l'escorse qui adonq
Lui rempoit dessus la hanche,
Et sur la poitrine blanche :
Elle vit ses bras jumeaux
S'allonger en deux rameaux,

135. *55 B*, *60-87* Et puni ce dieu moqueur
152. *67-87* Et l'escorce tout du long

1. Graphie phonétique, pour digne.
2. C.-à-d. : la plante des pieds, et par suite les pieds (comme le latin de Virgile *planta*)

Ses dois en branches couvertes,
Ses cheveux en fueilles vertes,
Qui de piquerons aigus
Se herissoient par dessus,
Et tout au rond de sa souche
De peur que Pan ne la touche [1].
Mais l'esprit qui fut enclôs [5 v°]
Dans sa chair & dans ses ôs
Avant qu'elle fust muée,
Ne se perdit en nuée,
Ains tel qui [2] fut lui resta
Et sous l'arbre s'arresta :
Aveques les arbres naissent
Toujours des espris qui croissent
Comme l'arbre, & meurent lors
Qu'ils sentent leurs arbres mors [3].
Quelcun de ton parentage,
Brinon, des le premier age
Que le Houx fut transformé,
En prit un sion ramé [4],
Et le planta tout sus l'heure
Au jardin de ta demeure,

160. 55 *A et* 57 *on lit* se herissoit (*éd. suiv. corr.*)
161. *60-87* Tout à l'entour de sa souche
167. *78-87* tel qu'il fut
169. 55 *B*, *60-87* Car aveq' les arbres naissent
172. 55 *A on lit* leur arores (57 *corr.*) | 55 *B*, *60-87* les arbres mors

1. Cf. dans Ovide le changement de Daphné en laurier (*Met.* I, 548 et suiv.)
2. Graphie phonétique, pour : qu'il.
3. Cette idée revient dans trois pièces au moins de Ronsard : les poèmes du *Chat* et du *Pin* (1569) et l'Élégie *Contre les bucherons de la forest de Gastine* (1584, le titre est de 1623).
4. C.-à-d. : un rejeton d'un an ramifié. Se dit encore en arboriculture.

Pour divertir l'achoison [1]
De toute estrange poison
Qu'un ver, ou qu'une erignée [2]
Y pourroit avoir trainée :
Et pour servir aux oiseaux
De logis en ses rameaux,
Qui chés lui d'amour se plaignent,
Et sans haine ne dedaignent
Toujours leur brancher dessus [3],
Bien qu'on en face la glus,
Qui quelquefois les doit prendre
Et sers [4] en cage les rendre.
Quel Poëte diroit bien [6 r°]
L'heur, le profit & le bien
Que ce Houx fait à son maistre ?
En juing il le garde d'estre
Dedans sa chambre halé,
Lors que le chien etoilé
De sa dangereuse flame
Homes & bestes enflame [5] :
L'iver le garde du vent,
Et qui plus est le defend

181. *71-87* ou qu'une arignée
185. *84 87* s'y plaignent
190. *71-87* Et serfs
194. *84-87* En Juillet le garde d'estre

---

1. C.-à-d. : pour écarter l'occasion, la cause ; très vieux mot, qu'on trouve aussi sous d'autres formes, notamment *ochoison*, dont le doublet est *occasion*.

2. Cette graphie, pour *araignée*, se trouve encore dans Regnier telle quelle et avec la variante *airignée*, Satire XI, vers 32.

3. C.-à-d. : ne dedaignent de se brancher toujours dessus. — Pour cette tournure « réfléchie », voir le tome IV, p. 179, note 1.

4. Graphie phonétique, pour serfs. Voir la var.

5. Façon de désigner la canicule, qui revient à satiété chez Ronsard. Au reste la canicule se fait sentir à la fin de juillet, non en juin ; la variante de 1584 corrige l'erreur.

Qu'une voisine bavarde
Dans sa chambre ne regarde,
Qui peut estre conteroit
D'avoir veu ce qu'el' n'auroit,
Et luy feroit, la jaleuse [1],
Une farce scandaleuse [2].
  Croyez, quand on vous dira,
Lecteurs, qu'Orphée tira
Jadis par sa voix divine
Les chesnes & leur racine,
Brinon, l'Orphé du jourdui [3],
En fait bien autant que lui :
Car de sa voix douce & belle,
Et de ceux là qu'il appelle
A sa table humainement
(Table n'est qui plus dument
Ne plus benine entretienne
Les gens doctes que la sienne)
A ce Houx emerveillé, [6 v°]
Comme si fust oreillé [4],

205. *84-87 par erreur* luy seroit (*1623 et 1630 corrigent*) | *1617-1630 et Bl.* la jaseuse (*texte fautif, d'autant plus que, même en 1623, on lit* jaleuse *dans le commentaire de Marcassus*)
214. *67-78* Et des hommes qu'il appelle (*grattage après* hommes *dans le 1567 de l'Arsenal*)
213-214. *84-87* Car de sa voix toute belle Que Calliope en-mielle
215-218. *84-87 suppriment ces quatre vers*
220. *78-87* Comme s'il fust

1. En 1623 Marcassus a cru devoir noter au mot *jaleuse* : « Licence qui ne serait permise à tous », voulant dire sans doute que Ronsard aurait dû employer la forme *jalouse*. Pourtant la forme adoptée par Ronsard est aussi régulière que celle de tous les adjectifs à suffixe *eux* ; c'est plutôt la forme *jalouse* qui paraît irrégulière, ou plutôt dialectale.
2. C.-à-d. : ferait de son récit une farce à sa honte ; cf. ces vers de La Fontaine : Le récit en farce en fut fait ; On l'appela le Pot au lait.
3. Sur cette graphie d'Orphée, v. ce que Ronsard en dit dans son *Abbregé de l'Art poëtique*.
4. C.-à-d. : comme s'il était pourvu d'oreilles (*auritas quercus*, cf.

Fait venir à sa fenestre
Pour ouïr parler son maistre,
Et peu s'en faut qu'il ne met
Dans la chambre le sommet
De son chef, pour mieux aprendre
Cela qu'il pouroit entendre,
Et pour s'aller enlasser
A son col, & l'embrasser :
Et ce faisant il egale
Les amours d'un palme mâle [1],
Qui fait amoureus nouveau
Se pancha sus un ruisseau
Pour caresser d'un grand zele
A l'autre bord sa fumelle [2],
Et tant se courba le dos
De sa souche sur les flos,
Pour l'enlasser de sa branche,
Qu'aus pasteurs servoit de planche [3].

225-226. *60-78* De son chef & ses oreilles Pour ouyr mille merveilles

227-228. *67-78* Et pour du tout se laisser A son Brinon embrasser

224-228. *84-87* Dans la chambre son sommet, Ses cheveux & ses oreilles Pour ouyr mille merveilles, Et pour du tout se laisser A son Brinon embrasser

229. *55A-73 on lit* Et se faisant (*éd. suiv. corr.*)

234. *71-87* sa femelle

235. *67-87* Et tant il courba le dos

238. *55B, 60* servit de planche | *67-87 texte primitif* (*grattage dans*

Horace, *Carm.* I, XII, 12). Cf. le tome V, p. 189, vers 19 et note 3. — Comprendre : Brinon a fait venir à sa fenêtre ce houx émerveillé.

1. C.-à-d. : d'un palmier. Cf. ci-dessus, vers 9. On dit encore du vin, de l'huile de palme.

2. C.-à-d. : sa femelle. Forme encore employée couramment par le peuple des campagnes, et même des villes.

3. C.-à-d. : aux pâtres servait de pont. On désigne ainsi, dans tout l'ouest, une passerelle sur un ruisseau. Ronsard a dit encore dans un des *Sonnets pour Helene* :

Il faut passer la planche, il faut faire des vœux
Au Pere sainct Germain, qui garde la contrée.

Or vy, Houx, dorenavant
Le chef au ciel elevant,
Vy plus fameux par ma Lyre
Que les vieus chesnes d'Epire [1].
Jamais chouans [2], ne corbeaus,
Ne difament tes rameaus,
Ni corneilles, ni choüettes,
Mais les rossignols poëtes
Y puissent bruire toujours [7 r°]
Les pleintes de leurs amours.
Jamais foudre ne tempeste
Ne s'éclate sur ta teste,
Ni le feu tombé des mains
Des mal avisés humains :
Mais en tous tems de rosée
Soit ta peruque arrosée,
Et de la manne du ciel :
Et toujours la mouche à miel
Menage aus creus de ta souche
Un fruit digne de la bouche
De ton maistre bienheureus.
Jamais le tems rigoureus
Ne te livre à la vieillesse,
Mais, Houx, puisse tu sans cesse
Vivre en autant de renom
Que ton possesseur Brinon [3].

e 1567 de l'Arsenal entre les mots de *et* planche)
255. *55 B-87* au creus
260. *78 87* puisses-tu

---

1. Les chênes de la forêt de Dodone, qui rendaient les oracles de Jupiter.
2. Pour ce mot, v. ci-dessus, l'odelette *A J. de Pardaillan*, vers 24.
3. Pour ces souhaits de conclusion, v. le tome V, p. 233, note 1.

ODE

A CASSANDRE.

Du jour que je fus amoureus,
Nul past [1] tant soit-il savoureus
Ne vin tant soit-il delectable
Au cœur ne m'est point agreable,
Car depuis l'heure je ne sceu
Rien boire ou manger qui m'ait pleu :
Une tristesse en l'ame close
Me nourist, & non autre chose. [7 v°]
Tous les plesirs que j'estimois
Alors que libre je n'aimois,
Maintenant je les desestime,
Plus ne m'est plaisante l'escrime,
La paume, la chasse & le bal [2],

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre et Odes, 4e livre) 1560, 1567 ; (Amours, 1er livre) 1571 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B*, *60* Elegie à Cassandre | *67-73* Elegie *sans dédicace* | *78-87* Chanson *sans dédicace*

1. *60 Amours-73* Depuis que je suis amoureus | *78-87 texte primitif*

2-4. *55 B*, *60 Odes*, tant fust-il... tant fust-il... ne me fust | *67 Odes* Nul repas tant soit savoureus | *71-87 texte primitif*, *mais 87 au vers 4* ne me fut agreable

6. *78-87* Manger ou boire qui m'ait pleu

9. *71-73* mes plaisirs | *78-87 texte primitif*, *mais graphie* plaisirs

11. *55 A et 57 on lit* meintenant (*55 B et éd. suiv. corr.*)

---

1. C.-à-d. : nul mets. Cf. le tome II, p. 47, vers 26.

2. Quoique fortement teintée de pétrarquisme, cette pièce renferme, comme toujours, des détails personnels à Ronsard. V. mon éd. critique de la *Vie de Ronsard*, p. 6 : « ...Ronsard en tous exercices estoit le mieux appris de ses pages, fust à danser, luitter, sauter, ou escrimer, fust à monter à cheval, et le manier, ou voltiger... », et encore p. 8 : « Le Roy Henry... l'estimoit entre tous les gentilshommes de sa Court, pour emporter le prix en tous les honestes exercices, esquels la noblesse de France estoit ordinairement addonnée. » Cf. ci-dessus l'*Epistre à A. de la Porte*, p. 11, vers 25 et suiv.

Mais come un sauvage animal
Je me pers dans un bois sauvage,
Loing de gens, pour celer ma rage.
L'amour fut bien forte poison
Qui m'ensorcela ma raison,
Et qui me deroba l'audace
Que je portoi dessus la face,
Me faisant aller pas à pas,
Triste & pensif, le front à bas,
En home qui craint, & qui n'ose
Se fier plus en nule chose.
Le mal que l'on faint d'Ixion
N'aproche de ma passion.
Et mieus j'aymeroi de Tantale
Endurer la peine infernale [1]
Un an, qu'estre un jour amoureus,
Pour languir autant malheureus,
Que j'ay fait, depuis que Cassandre
Tient mon cœur, & ne le veut rendre.

14. *81-87* un farouche animal
15-16. *78* Je me pers, pour celer ma rage, Dans un bois ou pres d'un rivage | *81-87* Je me pers pour celer ma rage, En l'abry d'un antre sauvage
18. *78-87* la raison
25. *67-87* Le torment qu'on faint (*et* feint) d'Ixion
28. *78-87* la peine fatale

1. Pour les supplices d'Ixion et de Tantale, v. le tome V, p. 111, et ci-dessus l'*Epitafe d'Albert*, p. 26, vers 40-43.

ELEGIE

A JAN BRINON [1]. [8 r°]

Aus faits d'amour Diotime [2] certaine
Dit à bon droit qu'Amour est capitaine
De noz Daimons [3], & qu'il a le pouvoir
De les contraindre, ou de les emouvoir,
Come celui qui Couronnal [4] preside
A leurs cantons, & par bandes les guide
Et que lui seul peut l'homme acouardi
En un moment rendre caut & hardi,
Quand il luy plaist l'echaufer de sa flame,
Et d'un beau soing lui époinçonner l'ame.
Auparavant que je fusse amoureus [5],
J'estoi, Brinon, & honteus & poureus :

EDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (Amours diverses) 1578 ; (Elegies) 1584. — Retranchée en 1587. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *84* Elegie *sans dedicace*

1. *55 A et 57 on lit* Au faits (*éd. suiv. corr.*) | *78-84* Des faits d'Amour

5. *84* qui Coulonnal preside

8. *67-73* chault & hardy

7-8. *78-84* Et qu'Amour peut un homme acouardy D'un beau trait d'œil rendre chaut (*et* chaud) & hardy

11-12 *78-84* Avant, Brinon, que je fusse amoureux, J'estois honteux, soupçonneux & peureux

---

1. C'est la contre-partie de la pièce précédente.

2. Diotime est une femme que Platon cite dans le *Banquet*, CCI d, d'où le début de cette élégie est tiré. Elle est présentée comme ayant été l'initiatrice ou institutrice de Socrate.

3. « Daimon est dit ἀπὸ τοῦ δαῆναι, qui signifie scavoir, pource qu'on dit que tels Daimons & simples esperitz sont scavans et tres experimentez en toute chose » (note de 1560 sous le nom de Muret). Voir J.-A. Hild, *Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs* (thèse de Paris, 1880).

4. Cette forme a peu à peu cédé la place à Coulonnal et Colonnel.

5. Pour cet alinéa et le suivant, Ronsard a imité Ovide, *Amor.* I, IX, fin, et Tibulle, I, II, 16-34.

Si j'entendoi quelque chose en la rue
Grouler[1] de nuit, j'avoi l'ame éperdue,
De çà de là tout le cors me trembloit,
Au tour du cœur une peur s'assembloit
Gelant mes os, & mes saillantes venes
En lieu de sang de froideur estoient plenes,
Et d'un horreur tous mes cheveus dressés
Sous le chapeau se tenoient herissés.
Si j'avisois une torche flambante,
En m'encapant j'avoi l'âme tremblante,
Ou m'en fuioi de peur qu'on ne me vist
Ou que rougir de honte on ne me fist.
Mais par sur tout je perdoi le courage
Quand je passoi de nuit, par un bocage
Ou prés d'un antre, & me sembloit avis
Que par derriere un esprit m'avoit pris. [8 v°]
Ores[2] sans peur j'eleve au ciel la teste,
Je ne crain plus ni gresle ni tempeste,
Ni les voleurs par lesquels sont pillés
Les vestemens des amans depouillés,
Ni les Daimons des antres soliteres,
Ni les espris des ombreus cemeteres,
Car le Daimon qui leur peut commander
Me tient escorte, & me fait hazarder

13. *78-84* Si j'entre-oyois (*et* entr'oyois)
21-24. *55 B, 60-84 suppriment ces quatre vers*
27-32. *78-84* Ou pres d'un antre, & peureux me sembloit Que quelque esprit tout le sang me troubloit. Ores sans peur j'esleve au ciel la teste : Je ne crain vent ne grele ny tempeste, Ny le larron d'un faux masque habillé, Par qui l'amant est souvent despouillé
34. *55 B, 60-67* cemetieres | *71-84* Cimetaires

---

1. Ancienne forme de notre verbe *grouiller*. On dit encore aujourd'hui *groler* dans le Vendômois et *grouler* dans le Perche.
2. Maintenant que je suis amoureux.

De mettre à fin tout ce que je propose,
Ou si je crain, je ne crain autre chose
Que le babil, l'envie & le courrous
D'une voisine, ou d'un mari jalous,
Ou qu'un plus riche en ma place ne vienne,
Et que ma dame entre ses bras le tienne
Toute une nuit, & que sot ce pendant
A l'huis fermé je ne bée [1], attendant
Que l'on m'appelle, ou qu'une chambriere
Vienne éconduire humblement ma priere
Par une excuse, & me laissant davant
La porte close, à la pluye & au vent,
Triste & pensif je ne me couche à terre,
Tremblant de froid au bruit de ma guiterre [2].
  Donque, Brinon, si tu te plais d'avoir
L'estomac plein de force & de pouvoir,
Sois amoureux, & tu auras l'audace
Plus forte au cœur, que si une cuirasse
Vestoit ton cors, ou si un camp armé
Pour ton secours t'enserroit enfermé. [9 r°]

42. *78* Et ce-pendant amoureux ne me tienne
41-42. *84* Ou qu'un plus riche avec son or ne vienne Troquer m'amie, & ne la face sienne
44. *55 A on lit* A luys (*éd. suiv. corr. en* l'uis *et* l'huis)
45. *67-73* Ou qu'on m'apelle, ou bien qu'une chambriere
47. *67-73* ou me laissant davant (*et* devant)
43-50. *78-84 suppriment ces huit vers*
56. *55A* te serroit (*corrigé aux errata*) | *55B, 60-73* t'encernoit enfermé | *78-84* De legions te gardoit enfermé
56. *55 B, 60-73 ajoutent ces vers* : Car pour joyr (*et* jouyr) d'une maistresse belle L'amant ne craint la mort tant soit cruelle | *78-84* Puis que la mort à l'homme est naturelle, Belle est la mort pour une chose belle

---

1. « C'est-à-dire que je ne face le sot, à la mode de ceux qui ouvrent la bouche : béer est un vieil mot françois, qui signifie ce que les Grecs disent χαίνειν » (note de 1560 sous le nom de Muret).
2. A rapprocher d'un passage de l'ode *A Cupidon* de 1550 (tome II, p. 53 et note 4).

ELEGIE

A JANET PEINTRE DU ROI [1].

Pein moi, Janet, pein moi je te supplie [2]
Dans ce tableau les beautés de m'amie
De la façon que je te les dirai.
Comme importun je ne te supplirai
D'un art menteur quelque faveur lui faire,
Il sufist bien si tu la sçais portraire
Ainsi qu'elle est, sans vouloir deguiser
Son naturel pour la favoriser,
Car la faveur n'est bonne que pour celles
Qui se font peindre, & qui ne sont pas belles.
  Fai luy premier [3] les cheveus ondelés
Noüés, retors, recrepés, annelés,
Qui de couleur le cedre representent,

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *67-87* Sur ce tableau
7. *84-87* Telle qu'elle est
12. *78-87* Serrez, retors

---

1. Il s'agit, non pas de Jean Clouet, mort en 1545, mais de son fils François, dit Janet, peintre ordinaire de Henri II et de Charles IX. Voir le tome V, p. 155, note 1.

2. Ronsard n'a pas seulement, comme le dit Muret ou le pseudo-Muret, « expressément imité en ceste Elegie deux odes d'Anacreon, esquelles en l'une il fait peindre s'amie & en l'autre son mignon » (ce sont les nos 28 et 29 du recueil d'H. Estienne). Il a en outre emprunté des traits à l'Arioste et même à Jean Lemaire (cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 503 et suiv.). Marcel Raymond (thèse de Paris, 1927, t. I, p. 143) parle d'emprunts que Ronsard aurait faits à une chanson d'Ant. de Baïf publiée dans les *Amours* de 1552 (éd. Augé-Chiquet, p. 107) ; mais je crois que Ronsard et Baïf se sont rencontrés parce qu'ils ont puisé à une source commune, qui est Arioste. — Enfin on lira avec profit le rapprochement que H. Guy a fait dans sa thèse sur Adan de le Hale (Paris, 1898) entre la pièce de Ronsard et le portrait de Maroie dans le *Jeu de la Feuillée*.

3. Adjectif pris adverbialement, comme en latin *primum*.

Ou les demesle, & que libres ils sentent
Dans le tableau, si par art tu le peus,
La mesme odeur de ses propres cheveus.
D'un crespe noir sa teste soit voilée,
Puis d'une toile en cent plis canelée,
Telle qu'on dit que Cleopatre avoit
Quand par la mer Anthoine elle suivoit,
Et qu'elle assise au plus haut de sa poupe
Au bruit du Cistre encourageoit sa troupe [1].
Fai lui le front en bosse revouté, [9 v°]
Sur lequel soient d'un & d'autre costé,
Peins gravement sur trois sieges d'ivoire,
La majesté, la vergongne, & la gloire.
Que son beau front ne soit entrefendu,
De nul sillon en profond estendu,
Mais qu'il soit tel qu'est la pleine marine
Quand tant soit peu le vent ne la mutine,
Et que gisante en son lit elle dort
Calmant ses flots sillés d'un somme mort.
Tout au meillieu par la greve [2] descende
Un beau rubi, de qui l'esclat s'epande
Par le tableau, ainsi qu'on voit de nuit

14. *55 A et 57* il sentent (*éd. suiv. corr.*) | *78-87* Ou les allonge
17-22. *60-87 remplacent ces six vers par ce distique* : Car ces (*71-87* ses) cheveus comme fleurettes sentent, Quand les zephirs au printemps les esvantent (esventent *et* éventent)
23-26. *67-87 suppriment encore ces quatre vers*
29. *60-72* qu'est la calme marine | *78-87* qu'est l'eau de la marine
33. *67-71* au millieu | *72-87* au milieu

---

1. Souvenir de Virgile, *En.* VIII, 696 : Regina in mediis patrio vocat agmina sistro. — J'ai le premier remis au jour ces six vers, supprimés dès 1560, dans mon édition des *Œuvres* (Lemerre, 1919, t. VII, p. 180).
2. Le poète continue sa comparaison : le front étant comparé à la mer, le bord inférieur devient une grève. Plus loin, au vers 169, le même mot aura un sens tout différent.

Briller les rais de la lune qui luit
Dessus la nege au fond d'un val coulée,
De trace d'home encore non foulée.
  Apres fai lui son beau sourci voutis [1]
D'ebene noir, & que son pli tortis
Semble un croissant qui montre par la nue
Au premier mois sa vouture cornue :
Ou si jamais tu as veu l'arc d'Amour,
Pren le portrait dessus le demi tour
De sa courbure à demi cercle close,
Car l'arc d'Amour & lui n'est qu'une chose :
Mais las ! mon Dieu, mon Dieu je ne sai pas
Par quel moien, ni comment, tu peindras
(Voire eusse tu l'artifice d'Apelle)
De ses beaus yeux la grace naturelle,
Qui font vergongne aus estoilles des cieus : [10 r°]
Que l'un soit dous, l'autre soit furieus,
Que l'un de Mars, l'autre de Venus tienne,
Que du benin toute esperance vienne,
Et du cruel vienne tout desespoir :
Ou que l'un soit pitoiable à le voir,
Come celuy d'Ariadne delessée
Aus bors de Die, alors que l'incensée,
Voyant la mer, de pleurs se consommoit,
Et son Thesée en vain elle nommoit [2].

47. *78-87* Mais las ! Janet, helas, je ne sçay pas
49. *78-87* eusses-tu
56. *78-87* L'un soit piteux & larmoyant à voir
57. *71-87* d'Ariadne laissée (*en 57 on lit déjà* laissée, *mais 60 et 67 conservent* delessée, *nonobstant le grattage de l'exemplaire de l'Arsenal*)
58. *78-87* l'insensée
59. *84-87* Pres de la mer

1. Expression du *Roman de la Rose*, vers 529.
2. Die (du latin *Dia*) est le nom primitif de l'île de Naxos. Ronsard s'est souvenu ici de Catulle, *Epithal. de Pelée*, vers 52 et suiv., 124 et suiv.

L'autre soit gay, come il est bien croiable
Que l'eut jadis Penelope louable,
Quand elle vit son mari retourné,
Aiant vint ans loing d'elle sejourné.
Apres fai lui sa rondellette oreille
Petite, unie, entre blanche & vermeille,
Qui sous le voile aparoisse à l'egal
Que fait un lis enclos dans un cristal,
Ou tout ainsi qu'aparoist une rose
Tout fraichement dedans un verre enclose.
Mais pour neant tu aurois fait si beau
Tout l'ornement de ton riche tableau,
Si tu n'avois de la lineature
De son beau nez bien portrait la peinture :
Pein le moi donc gresle, long, aquilin,
Poly, traitis, où l'envieus malin,
Quand il voudroit, n'i sçauroit que reprendre,
Tant proprement tu le feras descendre
Parmi la face, ainsi comme descend [10 v°]
Dans une pleine un petit mont qui pend [1].
Apres au vif pein moi sa belle joüe
Du mesme taint d'une rose qui noüe
De sur du laict, ou du taint blanchissant
Du lis qui baise un œillet rougissant.
Dans le meillieu portrais une fossette,
Fossette, non, mais d'Amour la cachette,
D'où ce garson de sa petite main

75. *84-87* Pein-le moy donc ny court, ny aquilin
77. *55AB et 57 on lit* ni scauroit (*éd. suiv. corr.*)
82-83. *78-87* Pareille au teint de la rose qui nouë Dessus du laict, ou au teint blanchissant
85. *67-87* le millieu (*et* milieu)

1. Souvenir d'Arioste, portrait d'Alcine (*Orl. fur.*, VII, st. 12).

Lache cent traitz, & jamais un en vain
Que par les yeux droit au cœur il ne touche.
  Helas, Janet, pour bien peindre sa bouche
A peine Homere en ses vers te diroit
Quel vermeillon eguales la pouroit,
Car pour la peindre ainsi qu'elle merite,
Peindre il faudroit celle d'une Charite [1].
Pein la moy donc qu'elle semble parler,
Ores sourire, ores embasmer l'air
De ne sçay quelle ambrosienne haleine.
Mais par sur tout fai qu'elle semble pleine
De la douceur de persuasion.
Tout à l'entour atache un milion
De ris, d'atrais, de jeux, de courtoisies,
Et que deux rangs de perlettes choisies
D'un ordre egal, en la place des dens
Bien poliment soient arengés dedans.
Pein tout autour une levre bessonne [2],
Qui d'elle mesme, en s'elevant, semonne
D'estre baisée [3], aiant le taint pareil [11 r°]

88. *55 A on lit* L'ache (*éd. suiv. corr.*)
89. *55 A on lit* les peus (*corrigé aux errata*)
92. *67-87* Quel vermillon
95. *55 A on lit* quelle semble (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Prononcer Kharite (nom calqué sur le grec χάρις = Grâce).

2. C.-à-d. : ses levres jumelles. Pour ce singulier, v. le tome V, p. 109, note 4.

3. Ce passage semble bien venir du grec anacréontique χείλος προκαλούμενον φιλήματα ; mais il se peut que Ronsard se soit rappelé ce trait de la Vénus de J. Lemaire : « ...la bouche riant avec l'elevation de ses levres corallines et si bien jointisses que d'elles mesmes sembloient semondre un baiser » (*Illustr. de Gaule*, I, chap. xxxiii). Je le crois d'autant plus que le « fosselu menton », qui suit dans Lemaire, suit également dans Ronsard. — Cl. Marot avait dit de son côté (*Epigr.*...) :

Bouche de coral precieux
Qui à baiser semblez semondre.

Ou de la rose, ou du coural vermeil,
Elle flambante au printems sur l'espine,
Luy rougissant au fond de la marine.
  Pein son menton au meillieu fosselu
Et que le bout en rondeur pommelu
Soit tout ainsi que lon voit aparoistre
Le bout d'un coin qui ja commence à croistre.
  Plus blanc que laict caillé de sur le jonc [1]
Pein lui le col, mais pein-le un petit long [2],
En forme d'Istme, & sa gorge douillette
Come le col soit un petit longuette.
  Apres fai lui par un juste compas,
Et de Junon les coudes & les bras,
Et les beaux dois de Minerve, & encore
La main pareille à celle de l'Aurore.
  Je ne sçay plus, mon Janet, où j'en suis,
Je suis confus, & muet je ne puis,
Come j'ay fait, te declarer le reste
De ses beautés, qui ne m'est manifeste :
Las! car jamais tant de faveur je n'u
Que d'avoir veu ses beaus tetins a nu,
Mais si l'on peut juger par conjecture,
Persuadé de raisons, je m'asseure
Que la beauté qui ne s'aparoist doit
Du tout respondre à celle que l'on voit [3].

111. *67-87* au millieu (*et* milieu)
115. *55A-60 on lit* Plus que le laict (*éd. suiv. corr.*)
117. *55B, 60-87* Gresle & charnu, & sa gorge douillette
122. *78-87* La main egale
132. *67-72* à la beauté qu'on voit | *78-87* Estre semblable à celle que l'on voit

---

1. Souvenir d'Arioste, portrait d'Olympie (*Orl. fur.* XI, st. 68).
2. C.-à-d. un peu long. De même au vers 118.
3. Souvenir d'Arioste, portrait d'Alcine (*Orl. fur.* VII, st. 14).

Donque pein la, & qu'elle me soit faite
Parfaitte autant comme l'autre est parfaitte.
Ainsi qu'en bosse eleve moi son sein, [11 v°]
Net, blanc, poly, large, profond & plein.
Dedans lequel mile rameuses venes
De rouge sang tresaillent toutes plenes.
Puis quant au vif tu auras decouvers
Desous la peau les muscles & les ners,
Enfle au dessus deux pommes nouvelettes
Come l'on voit deux pommes verdelettes [1]
D'un orenger, qui encores du tout
Ne font qu'à l'heure à se rougir au bout.
Tout au plus haut des épaules marbrines,
Pein le sejour des Charites divines [2]
Et que l'Amour sans cesse voletant
Toujours les couve & les aille éventant,
Pensant voler avec le Jeu son frere
De branche en branche es vergers de Cythere.
Un peu plus bas, en miroir arondi,
Tout poupellé, gracelet, rebondi,
Come celui de Venus, pein son ventre :
Pein son nombril ainsi qu'un petit centre,
Le fond duquel paroisse plus vermeil
Qu'un bel œillet entr'ouvert au soleil.

136. *78-87* large, entre-ouvert & plein
139. *55A on lit* au fil *(corrigé aux errata)* | *78-87* quand au vif
144. *Ce texte est celui de toutes les éd. du 16e siècle. Il n'a été corrigé qu'en 1623 ainsi :* Ne font alors que se rougir au bout *(correction adoptée par Blanchemain.)*
148. *55A on lit* les aille en entant *(éd. suiv. corr.)*
152. *71-87* Tout potelé
156. *78-87* rayons du Soleil *(même graphie dans les éd. suiv., sauf 1617.*

1. Souvenir d'Arioste : due pome acerbe (*Orl. fur.* VII, st. 14.)
2. Voir la note du vers 94.

Qu'atens tu plus? portrai moi l'autre chose
Qui est si belle, & que dire je n'ose,
Et dont l'espoir impatient me point[1] :
Mais je te pry ne me l'ombrage point,
Si ce n'estoit d'un voile fait de soie,
Clair & subtil, affin qu'on l'entrevoie.
Ses cuisses soient come faites au tour [12 r°]
En grelissant, rondes tout à l'entour[2],
Ainsi qu'un terme arondi d'artifice
Que soutient ferme un royal edifice.
Come deus monts enleve ses genous,
Douillets, charnus, ronds, delicas, & mous,
Dessous lesquels fay lui la greve plene[3],
Telle que l'ont les vierges de Lacene[4],
Alant lutter au rivage connu
Du fleuve Eurote[5], ayans le cors tout nu,
Ou bien chassans à meutes decouplées

qui donne favorit, *et 1623*, *qui donne* favori)
162. *55B*, *60-87* à fin (*et* afin)
164. *78-87* A pleine chair, rondes
169. *55A on lit* Dessus lesquels (*éd. suiv. corr.*)
170. *55A on lit* de Tacene (*corrigé aux errata*)
171-172. *55B*, *60-72* Quand prez d'Eurote en s'acrochant de bras D'un tour de lutte ell'se jetent à bas | *78-87* Quand pres d'Eurote en s'accrochant des bras Luttent ensemble, & se gettent à bas

---

1. Cf. Cl. Marot (*Chanson* xx) : Venons au poinct, au poinct qu'on n'ose dire.
2. Encore un souvenir d'Arioste, portrait d'Olympie (*Orl. fur.* XI, st. 69). — C'est J. Vianey qui le premier a signalé toutes ces imitations d'Arioste dans le *Bulletin italien* d'oct. 1901, p. 298 et suiv.
3. C.-à-d. : la jambe pleine.
4. Ronsard a voulu dire les vierges de Laconie ou de Lacédémone. Le latin *Lacaena*, qu'il a calqué, signifie Lacédémonienne et non pas Lacédémone.
5. L'Eurotas. Cf. le tome I, p. 155. Ronsard francise par la finale les noms propres grecs et latins, suivant le principe énoncé par Du Bellay dans la *Deffence* (II, 6).

Quelque grand cerf es forets Amiclées [1].
Puis pour la fin portrai lui de Thetis
Les piés estrois, & les tallons petis [2].
  Ha, que fais-tu ? tu gaste ton ouvrage.
Tu faus, Janet, à peindre son visage,
Le paignant mal tu pers de ton renom :
Vien, sui mes pas au logis de Brinon,
Là tu verras, dans un coin de sa salle
Une peinture aus déesses egale,
Qu'il fist tracer par la main des amours
Pour sa Sidere [3], afin que tous les jours
En la voiant eust souvenaace d'elle :
Je veus du tout que m'amie soit telle.
Ne lui pein donc, Janet, ne pis ne mieux,
Le front, le nez, la bouche, ni les yeux [4].
Ha, je la voy ! elle est presque portraite,
Encor un trait, encore un, elle est faite,
Leve tes mains, ha mon Dieu je la voy ! [12 v°]
Bien peu s'en faut qu'elle ne parle à moy [5].

174. *84-87* Quelque vieil cerf
178. *55 A on lit* Tu fuis (*corrigé aux errata*)
177-188. *60-87 suppriment ces douze vers*

1. Adjectif calqué sur l'accusatif latin *Amyclaeas* et mis pour Amycléennes, comme Elysée pour Elyséen dans Champs Elysées, Egee pour Egéenne dans mer Egee, Idee pour Idéenne dans montagne Idée, Idumées pour Iduméennes dans palmes Idumées (cf. le tome V, p. 219). Amyclae était une ville voisine de Lacédémone et passait pour la patrie de Castor et Pollux, que, pour cette raison, Ronsard appelle « les Amycleans flambeaus » (cf. le tome I, p. 120).

2. Cf. le tome V, p. 236, note 3.

3. Pour cette maitresse de Brinon, v. O. de Magny, *Soupirs*, sonnet 86 ; *Odes* (éd. Courbet, tome I, p. 64, 67, 69) ; A. de Baif (éd. Marty-Laveaux, I, 188, 221 ; III, 11, 13 ; IV, 332) ; Ch. Fontaine, *Ruisseaux de Fontaine*, p. 346 ; et ci-après la dédicace de la seconde édition des *Meslanges*.

4. J'ai le premier remis au jour ces douze vers supprimés dès 1560 (*Revue de la Renaissance*, 1903, p. 210, et éd. des *Œuvres*, Lemerre, 1919, t. VII, p. 181).

5. A rapprocher de cette pièce celle que R. Belleau en a imitée sous

ODE
A P. PASCHAL [1].

Tu me fais mourir de me dire
Qu'il ne faut sinon qu'une lyre
Pour m'amuser, & que toujours
Je ne veus chanter que d'amours [2].

Tu dis vrai, je te le confesse,
Mais il ne plaist à la deesse
Qui mesle un plesir d'un souci,
Que je vive autrement qu'ainsi.

Car quand Amour un coup [3] enflamme
De son feu quelque gentille ame,

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

10. *55AB et 57 on lit* jentille (*éd. suiv. corr.*)

---

le titre *Portrait de sa maîtresse* (éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 260). Cf. Marcel-Raymond, *op. cit.*, t. I, p. 189 ; plus loin, t. II, p. 231, à propos d'un poète moindre, Isaac Habert, le même critique écrit : « On ferait un recueil entier avec les imitations suscitées au XVIe siècle par ce poème de Ronsard. »

1. Ce nom est remplacé dès 1560, pour la raison indiquée ci-dessus (p. 8 et 9), par celui de l'avocat-poète Estienne Pasquier. Celui-ci avait déjà publié en 1554 le *Monophile*, où Ronsard est présenté (au 2e livre) avec Du Bellay et Thiard comme le meilleur poète du temps pour chanter l'amour, et en 1555 le *Recueil des Rymes et proses*, contenant un sonnet et une ode dédiés à Ronsard ; il publia en 1560 le premier livre des *Recherches de la France*.

2. Pour cette pièce Ronsard s'est inspiré d'Horace, *Epode* XIV, Mollis inertia... vers 1 à 8, et *Carm.*, II, XII, vers 1 à 12. Mais ce reproche de « ne chanter que d'amours » lui fut réellement adressé ; v. par ex. le sonnet des *Regrets* : Ne lira lon jamais que ce dieu rigoureux...

3. C.-à-d. : une fois. On entend encore dire dans l'Ouest : un coup que, pour : une fois que.

Impossible est de l'oblier
Ny de ses retz se delier.

Mais toi, Paschal, en qui Minerve
A tant mis de biens en reserve,
Qui as l'esprit ardent & vif,
Et né pour n'estre point oisif,

Eleve au ciel par ton histoire
De nos Rois les faits & la gloire,
Et pren par ta diserte voix [13 r°]
La charge des honneurs François [1] :

Et vain [2] comme davant, me laisse
Sans gloire au sein de ma maistresse,
Et parmi ses ris & ses jeux,
Laisse grisonner mes cheveux [3].

ODELETTE [4].

Celuy qui n'ayme est malheureux,
Et malheureux est l'amoureux,

12. 55*A on lit* ses raitz *(éd. suiv. corr.)*
13. *60-87* Mais toy, Pasquier
19. 55*B*, *60-87* Et pren souz
21. 55*B*, *60-87* Et desormais vivre me laisse

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre 55*B* Odelette à l'imitation d'Anacreon | *60-87* Ode *sans titre*

1. Cette strophe convenait mieux à Paschal, historiographe du roi, qu'à Pasquier auteur des *Recherches*.
2. Ce mot se rapporte à *me*.
3. Noter le strophisme élémentaire de cette ode à vers égaux et à rimes plates, strophisme indiqué par un simple artifice typographique, le blanc entre les quatrains.
4. Imitée de l'ode anacréontique Χαλεπὸν τὸ μὴ φιλῆσαι (recueil d'H. Estienne, n° 46).

Mais la misere la plus grande,
C'est quand l'amant, apres avoir
En bien servant fait son devoir,
Ne peut avoir ce qu'il demande [1].

La race en amours ne sert rien,
Ne beauté, grace ne meintien :
Sans honneur la Muse gist morte [2].
Sans plus les femmes dujourdhuy,
En se vendant ayment celui
Qui le plus d'argent leur aporte.

Puisse mourir mechantement
Qui l'or ayma premierement :
Par lui [3] le frere n'est pas frere, [13 v°]
Par lui le pere n'est pas seur [4],
Par lui la sœur n'est pas la sœur,
Et la mere n'est pas la mere,

Par lui la guerre & le discord,
Par lui les glaives & la mort,

5. *87* Fidelement faict son devoir
6. *67-84* Ne reçoit point ce qu'il demande | *87* Ne reçoit le bien qu'il demande
10. *67-87* Les amoureuses du jourd'huy
12. *67-78* Laid ou beau qui le plus aporte | *84-87* *texte primitif*
14. *67-87* Qui l'or trouva
16. *55B*, *60-84* Le pere n'est pas pere seur | *87* *texte primitif*
17. *55A* *on lit* la seur (*éd. suiv. corr.*)

1. Cf. Pontano, *Amor.*, lib. I, *De natura amantum*, et Cl. Marot, *Epigramme* CCXXX (éd. Jannet, t. III, p. 113).
2. « Sans honneur » est un attribut. Comprendre : La Muse n'est pas honorée et git morte, les talents poétiques ne servent à rien en amours.
3. Est-ce par l'or, ou par celui qui l'aima premièrement ? Le texte grec ne peut nous fixer là-dessus, car διὰ τοῦτον peut se rapporter aussi bien à ἄργυρος qu'à ὁ φιλήσας ἄργυρον.
4. C.-à-d. : n'est pas un ami sûr pour ses enfants.

Par lui viennent mile tristesses.
Et qui pis est nous recevons
La mort par lui, nous qui vivons
Amoureux d'avares maistresses [1].

ODELETTE

A JANE [2].

Jane en te baisant tu me dis [3]
Que j'ay le chef à demy gris,
Et toujours me baisant tu veus
De l'ongle oter mes blancs cheveus
Come s'un cheveu blanc ou noir
Pour baiser eust quelque pouvoir.
Mais, Jane, tu te trompes fort,
Un cheveul blanc est assés fort
Au seul baiser, pourveu que point
Tu ne vueilles de l'autre point [4].

EDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55B* Odelette à Jane, prise du latin de d'Aurat | *60-78* Odelette *84-87* Ode *sans plus*

5. *87* Comme si le poil blanc ou noir
6. *84-87* Sur le baiser avoit pouvoir
9. *84-87* Pour te baiser

---

1. C.-à-d. : d'avides maitresses (sens du latin *avarus*). — Cette diatribe contre l'or vient des élégiaques latins ; elle fait contraste avec l'*Hymne de l'or* que Ronsard écrivit peu après (*Les Hymnes*, 1555).

2. On retrouve ce nom dans quatre autres pièces de Ronsard, de 1550 à 1555 (v. le t. II, p. 33, note 3).

3. D'après la 2e édition des *Meslanges*, cette pièce est « prise du latin de d'Aurat », indication donnée par Ronsard lui-même ; mais nous avons vainement cherché ce latin dans les *Poematia* de Dorat et même dans le *Farrago poëmatum* de Léger du Chesne (1560), qui contient des pièces latines de Dorat aux pages 356 et suiv. — Le commentateur Richelet renvoie à l'épigramme de Martial : *Quid me, Thai*...

4. Entendez le cinquième et dernier point en amour (cf. *Ronsard poète lyrique*, p. 514). — Noter que cette pièce est toute en rimes masculines.

ELEGIE DU VERRE

A JAN BRINON[1]. [14 r°]

Ceus que la Muse aimera plus que moi,
Sans te flatter, d'un vers dine de toi
Feront savoir aus nations étranges
Combien d'honneur meritent tes louanges.
Quand est de moy je n'oseroi, Brinon,
Come trop foible élever ton renom
Pour en semer de tous cotés la terre :
Il me sufist si l'honneur d'un seul verre,
Lequel tu m'as pour estraines donné,
Est dinement en mes vers blasonné[2].

EDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 1er livre) 1560 : (Elegies, 4e livre) 1567 à 1573 : (Elegies, livre unique) 1578 ; (Bocage royal, 2e partie) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *71-73* Elegie du verre *sans dédicace* | *78* Elegie *id.* | *84* Discours du verre *id.* | *87* Le Verre *id.*

1-4. *60-84* Ceus que la Muse aimera (*78-84* les Sœurs aimeront) plus que moi, Comme un Dorat (*et* d'Aurat), d'un vers digne de toy Feront savoir aus nations loing-taines (*et* lointaines) De tes vertuz les louenges hautaines

5. *60-84* Quant est (*sauf 71 où on lit encore* Quand est)

6-7. *60-84* Sur mon espaule élever ton renom Pour engarder que la mort ne l'enterre

1-10. *87* Ceux que la Muse aimera mieux que moy (Comme un Daurat, qui la loge chez soy) Dessus leur luth qui hautement resonne Diront en vers, de la race Brinonne Comme à l'envy les grades & l'honneur, Digne sujet d'un excellent sonneur. Moy d'esprit bas, qui rampe contre terre, Diray sans plus les loüanges d'un Verre, Qu'un des Brinons m'a presenté le jour Que l'an commence à faire son retour

---

1. Sur ce personnage, v. ci-dessus le *Houx*, p. 135, note du titre.
2. C.-à-d. décrit. V. ci-dessus le « blason » du *Houx*, note du vers 16. — Pour cet éloge d'un verre, Ronsard s'est inspiré du poète italien Bino, *Capitolo in lode del Bicchiere* (2e livre des *Opere burlesche*) : source signalée par J. Vianey, *Rev. d'Hist. litt.*, 1901, p. 569.

O joly verre, oseroi-je bien dire
Combien je t'ayme, & combien je t'admire ?
Tu es heureux, & plus heureux celui
Qui t'inventa pour noyer nostre ennuy.
Ceux qui jadis les canons inventerent,
Et qui d'Enfer le fer nous aporterent
Meritoient bien que là bas Rhadamant
Les fist punir d'un juste chatiment,
Mais cestuy là, qui d'un esprit agile
Te façonna, fûce le grand Vergile [1],
Ou les nochers qui firent sans landiers
Cuire leur rost sur les bors mariniers,
Meritoient bien de bailler en la place
De Ganimede à Jupiter la tasse,
Et que leur verre inventé de nouveau
Alast au ciel, & fait un astre beau [14 v°]
Favorisast de sa flame etherée
Tous biberons à la gorge alterée
Devers la part où le poisson du Nort
Avale l'eau qui de la Cruche sort [2].
Non, ce n'est moi qui blasme Promethée
D'avoir au ciel la flame derobée :

11. *60-87* O gentil verre
18. *67-87* Les tormentast (*et* tourmentast)
19. *60-87* Mais l'inventeur, qui d'un esprit agile
20. *78-87* fust-ce le grand Virgile
21-22. *87* Ou fust quelque autre, à qui Bacchus avoit Monstre le sien, où gaillard il beuvoit
26. *67-73* Alast au ciel se faire un astre beau
25-26. *78-87* Et que leur verre aussi transparent qu'eau Se fist au Ciel un bel Astre nouveau
27-30. *67-87 suppriment ces quatre vers*
32. *55 B, 60-87* D'avoir la flame à Jupiter ostée

---

1. Cette graphie a déjà été vue au tome II, p. 123, et ci-dessus, p. 93.
2. Allusion à deux signes du zodiaque : le Verseau et les Poissons.

Il fist tresbien : sans le larcin du feu,
Verre joly, jamais on ne t'eust veu.
Et sans profit eussent creu les fougeres
Parmi les bois pour nos seules sorcieres [1].
Aussi, vraiement, c'estoit bien la raison
Qu'un feu, venant de si bonne maison
Comme est le ciel, fust la cause premiere,
Verre joly, de te mettre en lumiere,
Toi retenant comme celestiel
Le rond, le creux, & la couleur du ciel.
Toi, di-je, toi, toi joyau delectable
Qui sers les Dieus & les rois à la table,
Qui aymes mieus en pieces t'en aller,
Qu'à ton seigneur la poison receler.
Toi compagnon de Venus la joyeuse,
Toi qui garis la tristesse epineuse,
Toi de Bacus & des Graces le soin,
Toi qui l'ami ne laisses au besoin :
Toi qui dans l'œil nous fais couler le somme,
Toi qui fais naistre à la teste de l'homme

34. *60-87* Verre gentil
35-36. *55 B, 60* Et seulement pour noz vieilles sorcieres Dedans les bois (*60* Dans les forests) eussent creu les fougeres | *67-73* Et seulement par les bois la Fougere Croistroit pour estre en proye à la Sorciere | *78-84* Et seulement par les bois les Fougeres Eussent servy à noz vieilles Sorcieres | *87* Et seulement les fougeres ailées Eussent servy aux Sorcieres pelées
38. *87* de si noble maison
40. *60-87* Verre gentil
43. *67-87* Toy, dy-je, toy, le joyau delectable

1. La cendre des fougères, qui contient beaucoup de potasse, servait à faire la pâte des verres. Cf. ci-après, vers 99. — On ne voit pas clairement à quelle pratique de sorcellerie Ronsard fait allusion. Il n'aurait pas dit « sans profit » s'il s'agissait de la vertu anthelmintique des fougères, que nos empiriques de campagne connaissent encore bien. Il n'aimait pas d'ailleurs les sorcières, si nombreuses de son temps, témoin l'ode *Contre Denise sorciere* (tome I, p. 238).

Un front cornu [1], toi qui nous changes, toi
Qui fais au soir d'un crocheteur un roy. [15 r°]
Aus cœurs chetifs tu remets l'esperance,
La verité tu mets en evidence,
Le laboureur songe par toi de nuit
Que de ses chams de fin or est le fruit,
Et le pècheur qui ne dort qu'à grand peine
Songe par toi que sa nacelle est pleine
De poissons d'or, & le dur bucheron
Ses fagots d'or, son plant le vigneron [2].
Mais contemplons de combien tu surpasses,
Verre joly, ces montrueuses taces,
Et fûçe celle horrible masse d'or
Que le vieillard Gerinean Nestor
Boivoit d'un trait, & que nul de la bande
N'eust sceu lever, tant sa pance estoit grande [3].
Premierement d'avant que les tirer
Hors de leur mine, il faut plus dessirer
L'antique mere [4], & cent fois en une heure

53. *67-73* Un front cornu, qui nous transformes, toy | *78-87 texte primitif*
64. *60-87* Verre gentil
65. *60-73* Et fusse celle | *78 87* Et fust-ce celle
66. *53 A-73 par erreur* Gerineam (*et* Geryneam) (*éd. suiv.* …)
68. *87* tant sa masse estoit grande
69. *67-87* davant (*et* devant) que les tirer
70-71. *87* Hors de la mine, il nous faut deschirer (dechirer …) | La terre mere

---

1. Périphrase d'origine latine pour dire donner du courage, les cornes étant considérées comme l'emblème de la force. Cf. Ovide, *Ars amat.* I, 239 : Tunc veniunt risus, tunc pauper cornua sumit ; *Am.* III, xi, 6 : Venerunt capiti cornua sera meo ; Horace, *Carm.* III, xxi, 18 : Viresque et addis cornua pauperi. Au reste tout ce passage, du vers 47 au vers 56, est imité pour le mouvement et les idées de l'ode horatienne que je viens de citer : *Ad amphoram*, vers 13 et suiv.
2. Souvenir probable d'Horace encore, *Epist.* I, v, 16-20.
3. Cf. Homère, *Il.* XI, 632 et suiv.
4. C.-à-d. : déchirer la terre.

Creindre le bond [1] d'une voute mal seure :
Puis quand cet or par fonte & par marteaus,
Laborieus, s'arrondist en vaisseaus [2],
Tout ciselé de fables poëtiques,
Ou buriné de medailles antiques,
O seigneur dieu ! quel plesir ou quel fruit
Peut-il donner ? sinon faire de nuit
Couper la gorge à ceus qui le possedent,
Ou d'irriter, quand les peres decedent,
Les heritiers à cent mille proces,
Ou bien à table, apres dix mile exces, [15 v°]
Lors que le vin sans raison nous delaisse,
Faire casser par sa grosseur epaisse
Le chef de ceux qui nagueres amis
Entre les pots deviennent ennemis :
Come jadis apres trop boire firent
Les Lapithois, qui les monstres defirent
Demi-chevaus [3]. Mais toi, verre joly,
Loin de tout meurtre, en te voiant poli,
Net, beau, luisant, tu es plus agreable
Qu'un vesseau d'or, lourd fardeau de la table.

72. *55 A on lit* le bord (*corrigé aux errata*) | *67* Craindre le choys | *71-73* Craindre le bond | *78-87* Craindre le heurt
75. *55AB-67 par erreur* cissellé (*et* cisselé) (*éd. suiv. corr.*) | *60-87* des fables
76. *67-87* Et buriné
77. *87* Pere Bacchus
80. *55B par erreur* les peres possedent (*éd. suiv. corr.*)
90. *55A et 57 on lit* en le voiant (*55B, 60-87 corr.*)
92. *60-87* un vaisseau

---

1. La var. de 1567, le choys, signifie la chute (du verbe choir). Cf. le mot *achoison*.
2. C.-à-d. en vases. Cf. ci-après, vers 92, et t. I, p. 110, vers 35 ; III, p. 145, vers 462.
3. Allusion au combat des Centaures et des Lapithes (peuple thessalien), raconté par Homère, *Od.* XXI, 29 et suiv. et par Ovide, *Mét.* XII, 210 et suiv.

Et si un peu tu n'estois si commun
Come tu es, par miracle un chacun
T'estimeroit de plus grande value
Qu'un diamant, ou qu'une perle elue.
C'est un plesir que de voir renfrongné
Un grand Cyclope à l'œuvre enbesongné,
Qui te parfait des cendres de fougere,
Et du seul vent de son aleine ouvriere.
Come l'esprit [1] enclos dans l'univers
Engendre seul mile genres divers,
Et seul en tout mile especes diverses,
Au ciel, en terre, & dans les ondes perses :
Ainsi le vent duquel tu es formé,
De l'artizan en la bouche enfermé [2],
Large, petit, creux, ou grand, te façonne
Selon l'esprit & le feu qu'il te donne.
Que diray plus ? par espreuve je croi
Que Bacus fut jadis lavé dans toi, [16 r°]
Lors que sa mere atteinte de la foudre,
En avorta, plein de sang & de poudre [3] :
Et que des lors quelque reste du feu
Te demoura, car quiconques a beu
Un coup dans toi, tout le tems de sa vie
Plus y reboit plus a de boire envie,

93. *78-87* Et si *87* Si tu n'estois aux hommes si commun
99. *67-87* de cendres
105. *67-87* par qui tu es formé
113. *67-87* reste de feu
114. *67-87* Te demeura

1. C.-à-d. le souffle, comme plus loin au vers 108. Ici Ronsard se souvient de Virgile, *En.* VI, 724 et suiv.
2. C.-à-d. : le vent enfermé dans la bouche de l'artisan.
3. V. ci-après l'*Hinne de Bacus*, vers 20 et suiv.

Et de Bacus toujours le feu cruel
Art son gozier [1] d'un chaut continuel.
Je te salüe, heureus verre propice
Pour l'amitié, & pour le sacrifice.
Quiconque soit l'heritier qui t'aura
Quand je mourray, jamais il ne voira
Son vin ne gras, ne poussé, dans ses tonnes
Et tous les ans aura de bons Autonnes [2].

122. *67-73* à jamais ne voirra | *78-87* de long temps ne voirra
123. *55B, 60-87* dans sa tonne
124. *55B, 60-87 complètent ainsi* : Et tous les ans il voira sur l'autonne Bacus luy rire, & plus que ses voysins Dans son pressouer geinnera de raisins | *67-87 ajoutent encore* : Car tu es bien (*78-87* seul) le meilleur heritage Qui puisse aux miens arriver en partage | *En 67, on ne sait par quelle aberration, l'imprimeur a encore ajouté les dix derniers vers du poème des Isles fortunées, qui n'ont aucun rapport avec la pièce du Verre.*

---

1. C.-à-d. : Brule son gosier. La graphie *art* (du vieux verbe *ardre*) est remplacée par la graphie *ard* à partir de 1578 ; elle parait aussi régulière que celles qu'on a vues ci-dessus, *point* (du verbe poindre), *semont* (du verbe semondre) et celles qu'on trouvera plus loin, *pert*, *tent*, *prent* (des verbes perdre, tendre, prendre).
2. Rapprocher de cette pièce la *Coupe de crystal* de R. Belleau, qui en est imitée (*Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, II, 230).

ODELETTE [1].

Boy [donc], vilain, c'est trop mangé [2],
Tu semble un mâtin enragé
Qui toujours tire la charongne :
Tu es un sot : un bon yvrongne
Autant pour une noce vaut
Qu'un bon guerrier pour un assaut.

Car ce n'est moins entre les potz
D'enhardir par vineus propos
Un homme paresseus à boire,

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. 55 *B* Odelette prise de Panyasis Poete Grec | *60-84* Ode | 87 Ode geniale | *En 1623 on lit avant ce dernier titre :* A Janet peintre du Roy tres-excellent *(dédicace fantaisiste adoptée par Blanchemain.)*

1. *Ce vers de l'éd. princeps étant trop court, j'ai ajouté le mot donc par conjecture, d'après l'incipit de la pièce grecque et les vers 13 et 31 ci-après.*

1-2. 55 *B*, *60-87* Boy vilain (*67-78* Janin *84-87* Janet) à mon tour à tour : Et ne ressembles au Vautour

4. *78-87* Tu es trompé

4-6. *71-87 guillemettent ces trois vers*

---

1. La variante posthume du titre signifie Ode conjugale ; « genial » est calqué sur le latin *genialis*, qui a ce sens là (v. Horace, *Epist.* I, 1, 87). Ronsard a encore dit dans ce sens, s'adressant à une princesse qui se mariait (*Eclogue* III) : Je m'en vais cueillir des fleurs,

Afin de les semer sur ton lit genial.

Cette pièce est de même adressée à un paysan (un vilain) qui se mariait (vers 5 et 15). Dans la var. de 1584 il ne s'agit donc pas du peintre Janet, comme l'indique une dédicace de fantaisie dans l'éd. de 1623 et dans celle de Blanchemain. Les prénoms des var., Janin et Janet, sont des synonymes de mari trompé, comme ailleurs le nom de Jan. Cf. G. Doutrepont, *Les prénoms français à sens péjoratif* (Bruxelles, Lamertin, 1929), pages 20 à 41.

2. Sauf la 3e strophe, toute la pièce vient, comme l'a déclaré Ronsard dans la 2e édition des *Meslanges*, « de Panyasis poëte grec ». C'est un fragment conservé par Stobée, *Flor.*, section περὶ ἀκρασίας (XVIII, 22) : Ξεῖν' ἄγε δή, καὶ πῖνε...

Que, pour gagner une victoire,
Rendre à la bataille hardi [16 v°]
Par beaux motz un acoühardi.

Boy donq, ne fais plus du songeard,
Au vin gist la plus grande part
Du jeu, d'Amour & de la dance.
L'home sot qui lave sa pance
D'autre breuvage que du vin
Mourra d'une mauvaise fin.

A bon droit le ciel a donné
A l'home qui n'est aviné
Toujours quelque fortune dure :
Autrement la mordante cure
Qui nous cuit l'ame à petit feu,
Ne s'en va qu'apres avoir beu [1].

Apres le vin on n'a soucy
D'amour, ni de la court aussi,
Ni des proces, ni de la guerre.
Hé, que celuy lachement erre
Qui dit que Bacus n'est en rien
Le fils du grand Saturnien.

12. *60-73* Un cazanier acouhardy | *78-87* Un Capitaine acouhardy
18. *60-87* Meurt tousjours de mauvaise fin
16-18. *71-87* *guillemettent ces trois vers*
27. *55 B*, *60-87* Ni de proces
29-30. *55 B* Qui ne veult Bacus avouër Pour un grand Dieu, & le louer | *60-84* Qui, faisant ainsi que Penté (*et* Penthé), Bacus (*et* Bacchus) en ses vers n'a chanté
27-30. *87* Ny de proces ny de leur ruse. Que l'homme heretique s'abuse Qui, disciple du fol Penthé, Bacchus en ses vers n'a chanté

1. Ces six vers paraphrasent ces deux d'Horace, *Carm.* I, XVIII, 3-4 :
Siccis omnia nam dura Deus proposuit, neque
Mordaces aliter diffugiunt sollicitudines.

Boy donques à moy tour à tour
Et ne ressembles au vautour
Qui toujours tire la charongne :
Il vaut mieus voir en peau d'yvrongne
Là bas l'infernal passager,
Que de crever de trop manger [1].

ODELETTE

A CORYDON [2].

[17 r°]

Nous ne tenons en nostre main
Le futur ni le lendemain [3],
La vie n'a point d'asseurance,
Et pendant que nous desirons
La faveur des Rois, nous mourons
Au meillieu de nostre esperance.

L'home apres son dernier trespas
Plus ne boit ne mange là-bas,
Et sa grange qu'il a laissée
Pleine de blé davant sa fin,
Et sa cave pleine de vin,
Ne lui viennent plus en pensée [4].

EDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

2. 55 *B par erreur* non le lendemain | *60-87* Le temps futur du lendemain | *87* Le jour qui suyt le lendemain

6. *60-87* Au millieu (*et* milieu)

1-6. *73-87 guillemettent ces six vers* (*71 les vers 1 et 2 seulement*)

10. *67-87* devant sa fin

1. Refrain-cadre, comme dans une ode du *Bocage* (ci-dessus, p. 103) et dans la 3e pièce des *Folastries* (tome V, p. 21 et 29).

2. Pour ce nom, v. ci-dessus le *Bocage*, p. 102.

3. Cette pièce est en grande partie inspirée d'Horace. Pour ces premiers vers, cf. *Carm.* I, XI, 8 ; IV, VII, 17.

4. Pour les vers 3-12, cf. *Carm.* I, IV, 15 et suiv.

Et quel gain aporte l'esmoy ?
Va, Corydon, apreste moy
Un lit de roses épanchées :
Il me plaist pour me defacher
A la renverse me coucher
Entre les potz & les jonchées [1].

Fay moy venir d'Aurat icy,
Paschal, & mon Pangeas aussi,
Charbonnier, & toute la troupe [2] :
Depuis le soir jusqu'au matin
Je veus leur donner un festin
Et cent fois leur pendre la coupe [3].

Verse donq, & reverse encor [17 v°]
Dedans cette grand coupe d'or,
Je vois boire à Henry Estienne,

13. *67-87* Hé, quel gain
20-21. *60-73* Grevin (*71-73* Grujet), Belleau, Bayf aussi Et toute la Musine troupe (*en 60 ce mot aux errata*) | *78-87* Fais y venir Jodelle aussi, Et toute la Musine troupe
24. *57* leur tendre | *60-87* *même texte qu'en 55, sauf la var. graphique* pandre *en 78 et éd. suiv.*
27. *67-87* Je vais boire

---

1. Pour cette strophe, cf. *Carm.* III, XIV, 17 et suiv. ; XIX, 18 et suiv.

2. Habile transposition d'un vers d'Horace, *Carm.* III, XIV, 21 : Dic et argutae properet Neaerae. Il s'agit ici de la Brigade, groupement primitif des disciples de Dorat et autres amis littéraires, non pas de la Pléïade, cénacle restreint, composé de l'élite de la Brigade. Cf. le tome V, p. 43, vers 17 ; pp. 178 et 259 et mon éd. critique de la *Vie de Ronsard*, p. 219 et suiv.

3. Encore un souvenir d'Horace, *Carm.* III, VIII, 13-15 : « centum cyathos » était l'ordinaire exclamation des Romains à table. — Comme on le voit par les variantes, seule l'édition de Rouen (non contrôlée par Ronsard) remplace par le mot *tendre* le verbe *pendre* qu'on lit dans toutes les éditions parisiennes, avec cette graphie jusqu'en 1573 et la graphie *pandre* à partir de 1578. Le poète a voulu rendre le geste de la main qui élève une coupe pleine à la santé ou en l'honneur d'un convive.

Qui des enfers nous a rendu
Du vieil Anacreon perdu
La douce Lyre Teienne [1].

A toi, gentil Anacreon,
Doit son plesir le biberon,
Et Bacus te doit ses bouteilles,
Amour, son compagnon, te doit,
Venus, & Silene [2] qui boit
L'esté, dessous l'ombre des treilles [3].

L'HINNE DE BACUS
A JAN BRINON [4].

Que sauroi-je mieus faire en ce tems de vandanges,

30. *60* La douce Muse | *67-87 texte primitif*
31. *55 AB et 57* jentil *(éd. suiv. corr.)*

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. *Hymne de Bacus*, plaquette à part, avec trad. lat. de Dorat, 1555. — *Œuvres*, (Hymnes, 2e livre) 1560 ; (id., 4e livre) 1567 à 1573 ; (id., 2e livre) 1578 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B ajoute* : traduit en vers Heroïques | *55 plaq. et 60* Hymne de Bacus, à Jean Brinon, vers heroïques | *67-87 suppriment* vers heroïques

1. Henri Estienne publia Ἀνακρέοντος Τηΐου μέλη (avec traduction latine en regard) en mars 1554. Le volume ne contient pas d'achevé d'imprimer ; ce qui m'a permis de préciser la date de cette publication sensationnelle, c'est la présence dans la strophe précédente du nom de Panjas, qui partit pour Rome en avril de cette même année, comme secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac (cf. ci-dessus *Bocage*, ode à Pardaillan, note du vers 42). Ronsard en profita largement tout de suite, pour maintes pièces du *Bocage* de 1554, des *Meslanges* et de la *Continuation des Amours* de 1555, avant que Belleau en publiât une traduction en vers français (août 1556). Voir mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 120 et suiv., 159 et suiv., et l'épître de Ronsard *A Chr. de Choiseul* sur la traduction de Belleau.

2. Sous-entendez : te doivent, sont tes débiteurs (parce que tu les as chantés). Même expression à la fin de la pièce suivante, vers 261 à 266.

3. Cf. Horace, *Carm.* I, XXXVIII, fin. Ronsard dira encore dans la *Continuation des Amours*, en parlant de Bacchus :

Quand en chemise sous les treilles
Il boit au plus chaud de l'esté.

4. Sur ce personnage, v. ci-dessus *le Houx*, p. 135, note.

Apres avoir chanté d'un verre les louanges [1],
Sinon loüer Bacus & ses festes, afin
De celebrer le Dieu des verres & du vin,
Qui changea le premier (ô change heureus) l'usage
De l'onde Acheloée en plus heureus bruvage ? [2]
Mais quoi ? je suis confus, car je ne sai comment,
Ne moins de quel païs je dois premierement
Chanter d'où est Bacus : sa race est en querelle [3],
Thebes dit d'une part qu'il sortit de chés elle,
Et Nyse d'autre part que d'elle il est sorty.
Pere, lequel des deux en ta race a menty ?
Selon le vieil proverbe, & trop sotte & trop lourde [18 r°]
Thebe a toujours esté pour trouver une bourde [4],
Et sien ne t'avoüroit si le sien tu n'estois,
Mais Nyse est menteresse & les peuples Indois [5].
Il est bien vrai qu'apres que Junon, anragée
De voir ta mere grosse, eut sa forme changée
En la vieille Beröe, & que par son moien

3. *84-87* Sinon chanter Bacchus
6. *84-87* en un meilleur bruvage
9. *67-87* Chanter d'où est ce Dieu
10-11. *78-87* Thebes (*78 par erreur* Thetis, *84 corrige*) dit qu'il teta le laict de sa mamelle Et Nyse dit qu'il est de son ventre sorty
15. *67-73* Et sien ne t'avouroit, si vray sien tu n'estois (*par erreur 67* Et sienne *71-73* Et si ne) | *78* Et sien ne t'avou'roit si son fils tu n'estois
17. *67-73 suppriment* qu' | *78-87* Il est vray quand Junon de despit enragée

1. Allusion à l'*Elegie du Verre*, ci-dessus, p. 165.
2. Souvenir de Virgile, *Géorg.* I, 9 : Poculaque inventis Acheloia miscuit uvis.
3. C.-à-d. : On est en désaccord sur son origine.
4. C.-à-d. : une invention mensongère. Cf. le tome V, p. 42, vers 2.
5. Nyse (pour Nysa) est le nom de diverses montagnes et villes de Grèce et d'Asie Mineure où Bacchus était honoré. Il s'agit ici de la Nysa indienne, dont l'existence est contestée par Strabon, XV, chap. I, §§ 8 et 9. Cf. *Hymnes homériques*, XXVI, et Justin, *Hist.* XII, VII.

Le plus gratieus feu du grand Saturnien [1]
Fist ta mere avorter, & que parmy la foudre
Non encores formé, tu sortis noir de poudre
Hors du ventre brulé, que [2] ton pere marri
A Nyse t'envoia pour y estre nourri
Des mains d'Ippe, & d'Inon, d'Athame & Melicharse [3].
Mais non si tost apres que ta mere fut arse :
Car soudain que Semele en brulant te lacha
De membres non parfait, ton pere te cacha
Dedans sa cuisse ouverte, à fin que là tu prisses
Ta forme, & que tes mois comme au ventre acomplisses :
Puis, si tost que sa cuisse eut parfaict justement
Le terme où s'espanist un vray enfantement,
Il vint en Arabie, & come une acouchée
Qui sent avec douleur une longue tranchée,
Rompit pour t'enfanter le bien germeux lien
De sa cuisse feconde, au bord Sagarien.
L'Arabie pour lors n'estoit encore heureuse,
Et Sagar n'avoit point encores odoreuse
Sa rive come il a, Jupiter ! quand tu fis
(Afin de parfumer les couches de ton fils)
Produire de ton sang en la terre le Basme, [18 v°]
Et la Casse, & l'Encens, la Smyrne [4], & la Calâme.
Puis si tost qu'il fut né tu lui cousis la peau
D'un petit cerf au dos, & mis dans un berceau

25 26. *84-87* Des mains d'Ippe & d'Inon, & de la vieille Athame, Non le jour qu'avorta ta mere par la flame

36. 55 *plaq. et 60* Sangarien | *67-87 texte primitif*

39. 55 *B et plaq., 60-73* La rive | *78-87 texte primitif*

42. 55 *B et plaq., 60-87* la Myrrhe & la | *78-87* le | Calame

---

1. Jupiter ; expression déjà vue dans l'odelette *Bel aubespin*, vers 30.
2. Reprise du *que* conjonctif du vers 17.
3. Ovide, *Mét.* III, 260-315.
4. Nom grec de la myrrhe.

Tu le baillas de nuit aus Ninfes Sagriennes,
Pour le porter nourir és grottes Nyseannes,
Et pource qu'au berceau il y fut amené
Nyse se vente à tort que chés elle il est né [1].
  Incontinent Junon s'aluma de colere
D'avoir veu son mari estre devenu mere,
Et soudain envoya pour espier l'enfant
L'oyseau qui va de nuit [2] : l'oysel adonques fend
Le ciel vague, & si bien parfist son entreprise
Qu'il l'entrouit vagir dedans l'antre de Nyse :
Come il estoit leger au ciel s'en revola,
Et raporte à Junon que l'enfant estoit là.
  Junon n'atendit point, tant elle fut irée,
Que sa charette à Paons par le ciel fust tirée,
Ains faisant le plongeon se laissa toute aller
A l'abandon du vent, qui la guidoit par l'ær
Toujours fondant en bas sur la terre Indienne :
Beante à ses talons la suivoit une chienne,
Qu'expres elle amenoit, à fin de se venger
Et faire ce bastard à sa chienne manger.
  Mais Inon qui previt par augures l'ambuche,
Pour tromper la deesse, Athamante elle huche [3],

45. *55 B et plaq., 60* Sangriennes | *67-87 texte primitif*
48. *60-87* se vante
52. *55 plaq., 60-87* l'oiseau adoncques fend
61. *67-87* Tousjours bessant (*et* baissant) le front
62. *67 par erreur* Beauté à ses talons (*éd. suiv. corr.*)
65-66. *84-87* Mais Inon qui previt de Junon la cautelle, Pour tromper la Déesse, Athamante elle appelle

---

1. Sagar étant en Arabie et Nysa dans l'Inde (ci-dessus, vers 16), les notions géographiques des mythographes, et de Ronsard qui les suit, semblent avoir été bien confuses.
2. Ce n'est pas le hibou, comme on pourrait le croire, mais le paon-argus, symbolisant la nuit étoilée.
3. Pour ce mot, v. le tome II, p. 133, note 2.

Et lui conta comment Junon venoit charcher
L'anfançon pour le faire en pieces detrancher :
Athamante soudain le tapit contre terre, [19 r°]
Et couvrit le berceau de fueilles de lhierre,
De creinte que Junon en charchant ne le vist,
Et qu'englotir tout vif à son chien ne le fist
Ou de peur qu'autrement ne lui fist quelque offence :
Et depuis ce tems là Bacus pour recompense,
A bon droit sur tout arbre a pour le sien eleu
(Come l'ayant sauvé) le lhierre fueillu [1].
   Lors Junon qui se vit fraudée de sa queste
Une horrible fureur envoya dans la teste
De la nourice Inon, qui si fort la poursuit
Qu'au plus haut d'un escueil, mourable [2] la conduit :
Et là, tenant son fils Melicert, l'incensée,
Pour garir sa fureur en la mer s'est lancée [3].
   Evan, Iach, Evoé [4], tu n'as guieres esté
Depuis qu'elle mourut dans le bers [5] alaité :
Soudain tu devins grand, & donnas cognoissance

67-68. 55 *plaq.*, *60-87* venoit chercher L'Enfançon
71. 55 *plaq.*, *60-87* en cherchant
72. 55 *plaq.*, *60-73* engloutir | 78-87 Et devorer tout vif
75. 55 *B* pour le sien a éleu | 55 *plaq. et 60* Sur tout arbre à bon droit pour le sien a esleu | *67-73* Sur tout arbre toffu a pour le sien esleu
74-76. 78-87 Depuis ceste heure là, Bacchus pour recompense Entre tous arbrisseaux a pour le sien esleu (Comme l'ayant sauvé) le hierre fueillu
77. *60 par erreur* se vit si fraudée (*éd. suiv. corr.*)
78. 55 *B et plaq.*, *60-78* Un horrible fureur | *84-87* *texte primitif*
81. 78-87 l'insensée

---

1. Ovide, *Fast.* III, 767 et suiv.
2. C.-à-d. : la conduit comme une victime vouée à la mort.
3. Ovide, *Met.* IV, 518-529.
4. Pour ces appellations de Bacchus, qui étaient en même temps des cris de ses sectateurs, v. le tome V, *Dithyrambes*, pp. 54 et 61.
5. Terme encore employé par nos paysans de l'Ouest, pour son diminutif *berceau*.

En peu d'ans de quel Dieu tu avois pris naissance.
Et certes je ne puis m'emerveiller assés
De ceus qui t'ont portrait és vieus siecles passés
Gras, douillet, poupellé, la face efeminée,
Et de barbe ne t'ont la bouche couronnée,
Car tu devins barbu, & soudain tu fus fait
D'un jeune enfant qui tette un juvenceau parfait.
  Mais plus je m'ebaïs de la gorge inocente
Du Bouc, qui tes autels à ta feste ensanglante,
Car sans le Bouc cornu tu n'eusses point treuvé
Le vin, par qui tu as tout le monde abbreuvé.
Tu avisas un jour par l'epais d'un bocage [19 v°]
Un grand bouc qui broutoit la lambrunche sauvage,
Et soudain qu'il eut bien de la vigne brouté,
Tu le vis chanceller, come yvre, d'un côté.
A l'heure tu pensas qu'une force divine
Estoit en cette plante, & bechant sa racine
Songneusement tu fis ses sauvages raisins
En l'an suivant d'apres adoucir en bons vins [1].
  Apres ayant pitié de nostre race humaine
Qui pour lors ne boivoit qu'eau pure de fonteine,
Tu voulus tournoyer toute la terre, afin
D'enseigner aus humains l'usaige de ton vin.

89. *71-87* poutelé, la face effeminée
92. *55 B et plaq.*, *60-87* un jouvenceau
93. *67-73* Mais je ne m'esbahis | *78-87* O Dieu je m'esbahis
95. *78-87* Sans ce pere cornu tu n'eusses point trouvé
96. *55 A on lit* les monde (*éd. suiv. corr.*)
99. *84-87* Et tout soudain qu'il eut de la vigne brouté
100. *67-87* tout yvre d'un costé
104. *67-87* suivant apres
106. *78-87* Qui pour lors estanchoit sa soif en la fontaine

1. Le bouc était sacrifié à Bacchus comme « rongevigne » (v. le tome V, p. 76 et ci-dessus *Vœu à Bacus*, p. 17. Cf. Ovide, *Fast.* I, 355 et suiv. ; Virgile, *Géorg.* II, 380 et suiv.

Tu montas sus un char que deux lynces farouches
Traynoient d'un col felon, machantes en leurs bouches
Un frain d'or ecumeus, leur regard estoit feu,
Pareil aus yeus de ceus qui de nuit ont trop beu.
Un manteau Tyrian s'ecouloit sur tes hanches,
Un chapelet de liz meslés de roses franches,
Et de feuille de vigne, et de lhierre espars,
Voltigeant, umbrageoit ton chef de toutes pars.
Davant ton char pompeux marchoient l'Ire & la Creinte,
Les peu sobres Propos, & la Colere teinte
D'un vermillon flambant, le Vice, & la Vertu,
Le Somme, & le Discord de maille revestu [1].
Son asne tallonnoit le bon vieillard Silene,
Portant le van mystiq sus une lance pleine
De pampre, & publioit d'une tramblante vois
De son jeune enfançon les festes & les lois.
A son cri sautelloient [2] le troupeau des Menades, [20 r°]
Des Pans & des Sylvans, des Lenes [3], & Thyades,
Et menans un grand bruit de cors & de tabours
Faisoient trembler d'effroy les villes & les bours
Par où le char passoit : leurs tresses secouées
A l'abandon du vent erroient entrenouées
De longs serpens privés, & leur main brandissoit
Un dart, qu'un cep de vigne alentour tapissoit.

120. *78-87* d'un corselet vestu
122. *55 A on lit* lance plaine (*éd. suiv. corr.*)
130. *55 A-67 on lit* A la bandon (*57, 71-87 corr.*)

1. Ces abstractions personnifiées, qui pullulaient chez les grands Rhétoriqueurs, et remontaient au *Roman de la Rose*, sont encore fréquentes chez Ronsard. Cf. le tome III, pp. 57 et suiv. ; IV, pp. 80 et 132.

2. Pluriel latin avec un sujet collectif, comme ci-après au vers 135. Cf. le tome III, p. 125, note 4.

3. Synonyme de Bacchantes (du grec Ληναί).

Que tu prenois, Bacus, en ton cœur de liesse,
De voir sauter de nuit une hurlante presse,
Qui couverte de peaux par les antres aloient [1],
Quand les trois ans passés tes festes apeloient [2] !
Et quel plesir de voir les vierges Lydiennes,
Ou celles de Phrygie, ou les Meoniennes
Dans les prets Asians, carollant à l'entour
Du bord Meandrien, contre-imiter son tour !
Elles en ton honneur d'une boucle asurée
Graffoient [3] sur les genoux leur cotte figurée,
Et trepignans en rond, ainsi que petis Fans
En ballant sautelloient : de tous côtés les vens
Amoureux de leur sein, par soüeves remises
S'entonnoient doucement és plis de leurs chemises,
Tout le ciel respondant sous le bruit enroüé
Des baleurs qui chantoient Evan, Iach, Evoé [4].
Bien qu'ayme-vers [5] tu sois devalé sous la terre,
Avec l'abit d'Hercule, afin d'y aller querre

135. *78-87* sous les antres balloyent
139. *55 plaq., 60-87* Dans les prez
140. *55 A-71 par erreur* Menandrien (*éd. suiv. corr.*)
146. *55 A-67* S'entonnans (*j'ai adopté la correction de 71 et éd. suiv.*)
148. *55 B et plaq.* Des labeurs (*corrigé aux errata de 55 B*)
149. *84-87* Bien que chantre & gaillard tu sois allé sous terre

---

1. Ce pluriel collectif est plus notable que celui du vers 125, le sujet n'ayant pas de complément déterminatif au pluriel. Les gens du peuple disent encore aujourd'hui : Le monde sont bien méchants.

2. Depuis le vers 109, ce passage s'inspire d'Euripide, *Bacchantes*, passim ; Catulle, *Epithal. de Pelée*, 252-267 ; Ovide, *Mét.* IV, 17-31 ; *Ars amat.* I, 540-550. Cf. le tome V de la présente édition, p. 54 et suiv.

3. Nous n'employons plus que le composé *agrafer*, qui a le même sens.

4. Depuis le vers 137 le poète paraphrase un passage de Denis le Periégète, *Description du monde*, vers 840-845 (coll. Didot, *Geogr. minores* tome II).

5. Mot composé sur le grec φιλόῤῥυθμος, φιλόμολπος et φιλόμουσος. Cf. aymepampre (tome V, p. 70) et aime-ris (ci-dessus le *Bocage*, sonnet IX).

Euripide, ou Eschil [1], les poetes ont esté [2]
Toujours à tort ingras envers ta majesté :
Lesquels jadis ont feint, quand les Geans doublerent [20 v°]
Les monts contre les Dieus, que vif te demembrerent,
T'enfuiant du combat, & que ta sœur Pallas
Te ramassa le cœur qui tramblotoit à bas :
Mais ils en ont menti, car quand tu vis la race
Des Geans, qui gagnoient par armes au ciel place,
Les Dieus tournans le dos, valeureux tu t'armas
Des dens d'un grand lion, en qui tu te formas,
Et d'un coup de machoire, au meilleu de la guerre
Tu culbutas du ciel Myme, & Gyge par terre,
Et sur le haut d'Olympe en trofée tu mis
Les corselets sanglans de ces deux ennemis [3].
Pere, un chacun te nomme Erraphiot, Triete,
Nysean, Indien, Thebain, Bassar, Phanete,
Bref, en cent mile lieux mile noms tu reçois [4],
Mais je te nomme à droit Bacus le Vendomois :
Car lors que tu courois vagabond par le monde,
Tu vins camper ton ost au bord gauche de l'onde
De mon Loir, qui pour lors de ses coutaux voisins
Ne voyoit remirer en ses eaux les raisins :

151. 78-87 les Vâtes ont esté
157. 78-87 Ils mentent, ô Bacchus
161. 55 *plaq.* au meillieu | 60-87 au milieu
165. 55 *B et plaq.*, 60-87 Esraphiot *et* Estafiot | 67-71 *par erreur* Driete (*éd. suiv. corr.*)

1. Allusion à la comédie des *Grenouilles* d'Aristophane.
2. Le mot « vâtes » de la variante de 1578 est calqué sur le latin *vates*, qui signifie poète inspiré, interprète des Dieux, comme l'indique d'ailleurs une note marginale de Ronsard.
3. Depuis le vers 157 ce passage est inspiré d'Horace, *Carm.* II, XIX, 21-28.
4. Cf. *Hymnes orphiques*, XXIX, XLII, XLIII, XLVII, XLIX ; *Hymnes homériques*, XXVI ; Ovide, *Mét.* IV, 11-17 ; *Fast.* III, 775 ; et dans la presente edition le tome V, pp. 58, 69-70.

Mais, Pere, tout soudain que la terre nouvelle
Sentit tes pieds divins qui marchoient dessus elle,
(Miracle) tout soudain fertille, elle produit
La vigne herissée en fueilles & en fruit,
Et là ta main proigna [1] une haute coutiere
Qui de ton nom Denis eut nom la Denisiere [2].
Pere, où me traines-tu, que veux-tu plus de moy [3] ?
Et, Pere, n'ai-je pas assez chanté de toi ?
Evöé je forcene, ah je sens ma poitrine [21 r°]
Pleine plus que davant de ta fureur divine,
Ah, Bassar, je te voi, & tes yeux rougissans,
Et flottant sur ton col tes cheveux blondissans.

177. *55 B-78* Là ta main provigna | *84-87* Où ta main fist prougner
180. *84-87* Et quoy ? n'ay-je pas, Pere, assez chanté de toy
182. *84-87* Chaude des gros bouillons de ta fureur divine

---

1. Forme dialectale pour *provigner*. On dit encore dans le Vendômois, l'Anjou, la Touraine et le Berry : *progner*, *prougner*, *prouiner* et *perouiner*.

2. Denis, ou plutôt Denys (v. le tome V, pp. 18, 69), est la transcription du nom grec de Bacchus, Διόνυσος. — Quant au manoir de la Denysière, proche de celui de la Possonnière, où naquit Ronsard, il possédait sur son coteau un vignoble renommé. Il appartenait aux Ronsart de Roches (paroisse de Sceaux près de la Ferté-Bernard), mais relevait de la Possonnière. — A. Jamyn a repris à son compte l'étymologie ronsardienne de la Denysière dans une ode *En l'honneur de Bacchus* :

Aussi l'on dit que tu passas
Le long du Loir et que laissas
Ton beau nom à la Denysiere,
Voisine de la Possonniere,
Et commandas que les raisins
Chargeassent les coutaux voisins.

3. Ici commence un dithyrambe, dont les six premiers vers rappellent le début de deux odes d'Horace, *Carm.*, II, XIX et III, XIX, et tout le reste jusqu'à la fin de l'hymne est paraphrasé de Marulle, *Hymni*, I, VI, *Baccho*. — D'ailleurs Ronsard n'a fait que transposer ici en vers alexandrins réguliers la 2e partie des *Dithyrambes* qu'il avait composés en vers libres pour « la pompe du bouc de Jodelle » en février 1553. Voir dans la présente édition le tome V, pp. 64 et suiv. ; on y trouvera dans les notes le texte néo-latin. Voir aussi la confrontation des trois textes dans mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 735 et suiv.

O Cuisse-né [1] je perds mon vagabond courage
Qui suit ton saint orgye envolé de ta rage,
Je sen mon cœur trambler, tant il est agité
Des poignans aiguillons de ta divinité.
    Donnés moi d'une part ces Cors & ces Clochettes,
Ces tabours d'autre part, de l'autre ces Sonnettes,
Qu'un beguin couleuvré me serre les cheveux,
Herissés de lhierre entrefrisé de neuds,
Et que l'esprit d'Eole en souflant les tourmante,
Come la fueille esparse és arbres d'Erymante.
Il me semble desja que de pieds mal certains,
Sans mesure & sans art matassinant [2] des mains,
Dancent autour de moy les folles Edonides,
Par les desers negeux des rivages Ebrides,
Urlans en voix aiguë, & par force joignans
Leurs chefs ecervelés sous les tyrses poignans.
    Et moi vague d'esprit souflant à grosse halene,
Conduit de trop de vin, je cours parmy la plene
(Au moins il le me semble) alant chantre davant
Ton orgie sacré, qui mes pas va suivant,
Orgie ton mystere aus peuples admirable,

185. *84-87* J'ay perdu, Cuisse-né, mon vagabond courage
186. *78-87* emporté de ta rage
189. *78-87* Donne moy (*on lit déjà* Donne moi *en 55 A, mais c'est corrigé aux errata*)
191. *67-87* Qu'un beguin serpentin
192. *67-78* Hérissés de lhierre, entrefrisés de neuds | *84-87* Herissez de lierre & de vigne aux longs neux
194. *84-87* és chesnes d'Erymanthe
195. *84-87* Il me semble en esprit
199-200. *84-87* & par force joignant... sous le thyrse poignant
203. *55 B et plaq., 60-73* il me le semble | *78* D'une jambe insensée | *84-87* A jambe chancelante, allant Chantre devant

1. C.-à-d. : Dieu né de la cuisse de Jupiter. Ce mot composé traduit l'épithète *femorigena* employée par Marulle.
2. C.-à-d. : gesticulant comme des matassins (danseurs bouffons).

Caché, segret au fond d'un panier venerable [1]
Que porte une Menade, & sur lequel en vain
Un homme lay [2] mettroit pour le prendre la main,
Avant qu'il soit lavé, par cinq ou sept serées, [21 v°]
Aus Muses sur Parnase és fontaines sacrées [3].
  Ja la terre fremit sous les piedz furieus,
Ja la nüe poudreuse oste le jour aus yeus,
Tant les camps sont foulés des troupeaux des Evantes,
Qui vont jusques au Ciel les poudres elevantes.
A leur fol ariver les oyseaux parmi l'air
Tant ils sont estonnés cessent de plus voller,
Et se perchent és bois, & les Feres troublées
De peur se vont cacher dans le fond des valées.
Et les fleuves poureux, du bruit emerveillés,
Appellent sous les eaus leurs peuples écaillés.
  La Jeunesse, & l'Amour, & les Graces te suivent,
Sans ta douce fureur les voluptés ne vivent :
Le Jeu, la bonne chere, & la dance te suit,
Quelque part où tu sois le deplesir s'enfuit,
Le chagrin & l'ennuy, plus soudain que la nüe
Ne fuit du vent Boré la contraire venüe.

208. *71-73 par erreur* Un homme luy mettroit *(éd. suiv. corr.)*

209-210. *55 B et plaq., 60-87* Avant qu'il soit (*84-87* fust) lavé par sept ou neuf serées (*et* soirées) Es sources de (*60-87* du) Parnasse aux neuf Muses sacrées

213. *55 plaq., 60-87* Tant les champs

216-218. *84-87* D'un tel bruit estonnez cessent de plus voler, Se cachant par les bois, & les feres troublées De peur se vont tapir au pro fond des vallées

219. *78-87* fleuves peureux

224. *55 A on lit* s'ensuit *(corrigé aux errata)*

---

1. Le van qui sépare le grain de la balle était le symbole des mystères de Bacchus, qui nettoyaient l'âme de ses souillures.

2. C.-à-d. : un laïque, un profane. Cf. l'expression de « frère lai », encore employée pour désigner dans les congrégations les simples serviteurs.

3. Forte inversion pour : és fontaines sacrées aux Muses.

Que dirai plus de toi ? d'un neud impatient
Tu vas homes & Dieux sous ton Tyrse liant.
Alme pere Denys, tu es beaucoup à creindre,
Qui contrains un chacun, & nul te peut contraindre.
O Cuisse-né Bacus, Mystiq, Hymenean,
Carpime, Evaste, Agnien, Manique, Linean,
Evie, Euboulien, Baladin, Solitere,
Vengeur, Satyre, Roi, germe des Dieux & pere,
Martial, Nomian, Cornu, Vieillard, Enfant,
Paian, Nyctelian [1] : Gange veit trionfant
Ton char enorguilli de ta dextre fameuse, [22 r°]
Qui avoit tout conquis jusqu'à la mer gemmeuse.
Les Geants terrenés [2] ont senti ton pouvoir,
Tu fis une mort dure à Penthé [3] recevoir,
Par les mains de sa mere, & transformas la taille
Des avares nochers en poissonneuse écaille,
D'homes faits des Dauphins [4], & as encore fait
A Lycurgue ennemi confesser son mefait [5].
Rechanterai-je encor ces trois filles Thebeines,

232. *71-78* Læneau | *84-87* Leneau
233. *55 A-87 par erreur* Enoulien, *1617, 1623* Enolien | *J'ai corrigé en* Euboulien *d'après la litanie correspondante des Dithyrambes (tome V, p. 69, vers 272).*
236. *55 B et plaq., 60-78* Pæan | *84-87* Pean
239. *55 plaq., 60-87* Geans (*et* Geants) terre nés
244. *55 plaq., 60-87* A Lycurge

1. On trouvera l'explication de tous les termes de cette litanie au tome V, pp. 58-59, 69-70, sauf pour Carpime (du grec καρπιμος = productif) et Paian (du grec παιαν = guérisseur).
2. Ce mot composé traduit l'épithète *terrigena* employée par Marulle.
3. Pour Penthée, comme au vers 226, Poré pour Porée, comme ci-dessus, p. 144, Orphé pour Orphée et ci-après, p. 208, Promethé pour Promethée, etc. — Allusion au sujet des *Bacchantes* d'Euripide, repris par Ovide, *Mét.* III, 511-733.
4. Allusion au mythe des pirates tyrrhéniens, raconté par Ovide, *Mét.* III, 597-691.
5. Allusion au mythe raconté par Homère, *Il.* VI, 133 ; Sophocle, *Antigone*, 5e chœur ; Hygin, *Fab.* CXXXII.

Qui meprisans tes lois virent leurs toiles pleines
De pampre survenu, & fuiantes de nuit
Aus coins de leur maison, getant un petit bruit,
Se virent tout soudain de leurs cors denuées,
Et en chauves souris etrangement muées[1] ?
Il vaut mieux les chanter, que chanter le peché
Du Satyre, qui vit tout son dos ecorché[2],
Et le deu chatiment du prince de Mysie[3],
Et la punition du mechant Acrisie,
Qui se vit, bien que tard, assez recompensé
Au depens de sa peau de t'avoir offencé[4].
  Toi grand, toi saint, toi Dieu, tu flechis les rivieres,
Tu apaises les mers, quand plus elles sont fieres,
Tu fis rouler le vin d'un gros rocher crevé,
Et par toi le dous miel és chênes fut trouvé[5].
La musique te doit : les peuples & leurs viles
Te doivent leur defence, & leurs regles civiles :
La liberté te doit, qui ayme mieus s'ofrir
A la mort, que se voir sous un tyran soufrir.
La vérité, la force, & te doivent encore [22 v°]
Toutes religions dont les Dieux on adore.

251. *55 plaq.* le chanter *(éd. suiv. corr.)*
256. *67-87* Au (*et* Aux) depens de son sang
259 *84-87* de maint rocher crevé
261-262. *84-87* les peuples & les villes Te doivent leurs rampars
265. *84-87* La vérité te doit

1. Allusion à la légende des filles de Minyas, contemptrices du culte de Bacchus (Ovide, *Mét.* IV, 1 à 35 ; 389 à 415).
2. Le satyre Marsyas. Cf. Ovide, *Mét.* VI, 382 et suiv.
3. Allusion à Télèphe, roi de Mysie, blessé par Achille après que Bacchus l'eut fait trébucher contre un cep de vigne. Voir dans la présente édition le tome III, p. 203, note.
4. Allusion à la mort d'Acrisius, roi d'Argos, qui rejetait, lui aussi, le culte de Bacchus : il fut tué involontairement par son petit-fils Persée, lançant le disque. Cf. Ovide, *Mét.* IV, 606 et suiv. ; Hygin, *Fab.*, LXIII, LXXXIV, CLV, CCLXXIII.
5. Cf. Ovide, *Fast.* III, 735 et suiv.

Tu rends l'home vaillant, tu marie au conseil
De celuy qui te croit un pouvoir non pareil.
Par toy les devineurs troublez dans leurs poitrines
Fremissent sous le joug de tes fureurs divines.
Tu fais germer la terre, & d'estranges couleurs
Tu revests les vers prés orguillis de leurs fleurs,
Tu dedaignes l'enfer, tu restaures le monde
De ta longue jeunesse, & la machine ronde
Tu poises justement, & moderes le bal
(Toy balant le premier) de ce grand animal [1].
Par toi, Pere, chargés de ta douce ambrosie,
Nous elevons au ciel l'humaine fantasie,
Portés dedans ton char, & d'homes vicieux,
Purgés de ta liqueur osons monter aus cieus,
Et du grand Jupiter nous assoir à la table.
Je te salüe à droit le Lychnite [2] admirable
Des homes & et des Dieus, je te salüe encor
En faveur de Brinon, qui d'une tace d'or
Pleine de Malvoisie en sa maison t'apelle
Avec ton vieil Silene, & ta mere Semele [3].

267. *84-87* tu adjoins au conseil
271. *78-87* & de vives couleurs
272. *55 B et* [illegible] *60-87* Tu bigarres [illegible] les prez
274-276. *78-87* De ta longue jeunesse & de ta tresse blondie | Tousjours un sans estre un, qui te fais & desfais, | Qui meurs de jour en jour, & si ne meurs jamais
282. *55 A et 57 a lit* Lychnite [illegible] | *84-87* Je te saluë, ô Roy

---

1. Cf. le tome III, p. 75, note 1.

2. Je pense que Ronsard a donné à ce mot le sens du grec λυχνίτης, albâtre servant à faire des lampes, et abusivement lampe ou flambeau. Il y a eu confusion en son esprit avec le mot Liknite, épithète de Bacchus, du grec λίκνον désignant le van sacré ou le berceau de l'enfant divin. Cf. le tome V, p. 75, note 2.

3. A rapprocher l'*Hymne de Bacchus à Pierre de Ronsard*, que Magny a publié parmi ses *Odes* en 1559 (éd. Courbet, II, 52).

ODE

A CHRISTOFLE DE CHOISEUL, ABÉ DE MUREAUX [1].

Mon Choiseul, leve tes yeux :
Ces mesmes flambeaux des cieux,
Ce Soleil, & cette Lune, [23 r°]
C'estoit la mesme commune [2]
Qui luisoit à nos ayeux.

Mais rien ne se pert là haut,
Et le genre humain defaut
Come une rose pourprine,
Qui languist dessus l'espine
Si tost qu'elle sent le chaut [3].

Nous ne devons esperer
De toujours vifs demeurer,
Nous, le songe d'une vie [4] :
Qui (bons dieux) auroit envie
De vouloir toujours durer [5] ?

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

6-15. *73-87 guillemettent ces dix vers*

---

1. C'est à ce personnage que Belleau dédia en 1556 sa *Traduction d'Anacréon*, à propos de laquelle Ronsard composa une épitre-dédicace, adressée au même Chr. de Choiseul.

2. Se rapporte au dernier terme de l'énumération. Cf. ci-dessus, p. 134, note 1.

3. Tout ce début, où l'homme mortel est opposé à la nature immortelle, vient de Catulle, *Carm.* v, 4-6, et d'Horace, *Carm.* IV, VII, 7-16.

4. Cette expression rappelle le σκιᾶς ὄναρ de Pindare, *Pyth.* VIII, ép. 5.

5. Cette fin de strophe et les quatre suivantes sont imitées d'un fragment de Mimnerme Τίς δὲ βίος..., que Ronsard lisait dans Stobée, *Flor.*, section περὶ Ἀφροδίτης πανδήμου (LXIII, 16) et de fragments plus courts d'Euripide et de Ménandre, également conservés par Stobée, section ψόγος γηρῶς (CXVI).

Non, ce n'est moi qui veut or
Vivre autant que fist Nestor :
Quel plaisir, quelle liesse
Reçoit l'home en sa vieillesse,
Eust-il mile talens d'or ?

L'home vieil ne peut marcher,
N'ouyr, ne voir, ni mâcher,
C'est une idole [1] enfumée
Au coin d'une cheminée
Qui ne fait plus que cracher.

Il est toujours en couroux, [23 v°]
Bacus ne lui est plus doux,
Ni de Venus l'acointance,
En lieu de mener la dance,
Il tremblote des genoux.

Si quelque force ont mes vœus,
Ecoutés, Dieux, je ne veus
Atendre qu'une mort lente
Me conduise à Rhadamante
Avecques des blancs cheveus [2].

Aussi je ne veus mourir,
Ores que je puis courir,
Ouir, parler, boire, rire,
Dancer, jouer de la lyre
Et de plesirs me nourir.

39. 87 Danser, deviser, escrire
36-40. 87 *supprime cette strophe*

1. C.-à-d. : une image (grec *εἴδωλον*).
2. Cf. ci-dessus l'odelette *A Corydon*, p. 102 et suiv.

Ah qu'on me feroit grand tort
De me trainer voir le bord
Ce jourduy du fleuve courbe,
Qui là bas reçoit la tourbe
Qui tent les bras vers le port [1].

Car je vis : & c'est grand bien
De vivre, & de vivre bien,
Faire envers dieu son office,
Faire à son prince service
Et se contenter du sien. [24 r°]

Celuy qui vit en ce point [2],
Heureux, ne convoite point
Du peuple estre nommé Sire,
D'ajoindre au sien un Empire,
De trop d'avarice epoint.

Celuy n'a souci quel Roy
Tyrannise sous sa loy
Ou la Perse, ou la Syrie,
Ou l'Inde, ou la Tartarie :
Car celuy vit sans emoy.

Ou bien s'il a quelque soin,
C'est de s'endormir au coing

45. *73-87* Qui tend le bras (*1609-1630 reprennent le texte primitif*)
46-50 *73-87 guillemettent ces cinq vers* (*67-71 les deux premiers seulement*)
57. *67 par erreur* sus sa Loy (*éd. suiv. corr.*) | *78* sous la loy | *84-87* *texte primitif*

---

1. Le Styx ou l'Achéron, fleuves des Enfers. Cf. Virgile, *Géorg.* IV, 480 ; *En.* VI, 305 et suiv.
2. Cette strophe et les suivantes viennent d'Horace, *Carm.* I, xxv ; II, iii, xi et xvi ; III, xvi.

De quelque grotte sauvage,
Ou le long d'un beau rivage
Tout seul se perdre bien loin,

Et soit à l'aube du jour,
Ou quand la nuit fait son tour
D'une carriere endormie,
Se souvenant de s'amie,
Toujours chanter de l'amour.

ODE

A LOUYS DE RONSARD SON NEVEU [1]. [24 v°]

Mon nepveu, suy la vertu :
Le jeune homme revetu
De la sience honorable
Aux peuples en chacun lieu
Aparoist un demi Dieu
Pour son savoir venerable.

Sois courtois, sois amoureux,
Soie de cœur valeureux,

68. *67-87* En sa charette endormie

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; rempr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

3. *67-87* De la science

2-6. *71-87* *guillemettent ces cinq vers*

8. *55B, 60-87* Sois en guerre valeureux

1. C'était le fils aîné de Claude de Ronsard et d'Anne Tiercelin. A la mort de son père (sept. 1556), il eut pour tuteurs ses oncles Charles et Pierre de Ronsard. Majeur en 1570, propriétaire de la Possonnière, il épousa Anne de Bueil, devint gouverneur militaire du Vendômois et farouche ligueur. Cf. L. Froger, *Rev. hist. et arch. du Maine*, 1884, tome XV, p. 115-118.

Aux petis ne fais injures,
Mais si un grand te fait tort,
Desire plus tost la mort
Que d'un seul point tu l'endures.

Jamais en nule saison
Ne caignarde en ta maison,
Voy les terres estrangeres,
Ou fay service à ton Roy,
Et garde toujours la Loy,
Que souloient garder tes peres.

Ne sois menteur, ne paillard,
Yvrongne ni babillard,
Fai que ta jeunesse caute
Soit vieille devant le tems :
Si bien ces vers tu entens [25 r°]
Tu ne feras jamais faute [1].

ODE

A JACQUES DE RUBAMPRÉ [2].

Puis que tost je doi reposer
Outre l'infernale riviere,

11. *78-87* Souhaite plus-tost

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55B* Ode prise d'Anacreon, à Jaques de Rubampré | *60-87* Ode *sans plus*

1. *87* Puis qu'en bref

---

1. Cf. une pièce de Germain Colin Bucher *A un sien parent* (*Œuvres*, éd. Denais, p. 170).

2. D'après le *Dictionn. hist.* de L. Lalanne, la famille de Rubempré était de Picardie et l'on trouve des seigneurs de R bempré dans la branche bâtarde de la famille Bourbon-Vendôme.

É que me sert de composer
Autant de vers qu'a fait Homere [1] ?

Les vers ne me sauveront pas,
Qu'ombre poudreuse je ne sente
Combien Rhadamante a là bas
La main & la bouche pesante.

Je pose le cas que mes vers,
De mon labeur en contre-change,
Dix ou vint ans par l'univers
M'aportent un peu de louange :

Que faut-il pour la consumer,
Et pour mon livre oter de terre,
Qu'un feu qui le vienne alumer,
Ou qu'un esclandre de la guerre ?

Suis-je meilleur qu'Anacreon,
Que Stesichore, ou Simonide,
Ou qu'Antimache, ou que Bion,
Que Philete, ou que Bachylide ? [25 v°]

3. *67-87* Hé, que me sert
7. *60* La main de Rhadamante là bas (*vers faux ; 67-73 corrigent en* Rhadamant) | *78* La main Rhadamante là bas (*qui est une erreur, à moins que* Rhadamante *ne soit ici un adjectif*) | *84-87* Le faix de la tombe là bas
8. *60-87* S'elle est bien (*87* ou) legere ou pesante
11. *87* Cent ans ou deux
13-16. *87 supprime ce quatrain*

---

1. La pièce est « prise d'Anacréon » d'après la déclaration de Ronsard lui-même dans la 2e édition des *Meslanges*. Elle est plutôt inspirée de quelques vers disséminés dans le recueil d'H. Estienne. Cf. l'ode *Si mes vers*, imitée de Bion (ci-dessus, *Bocage*, p. 113).

Toutesfois bien qu'ils fussent Grés
Que leur servit leur beau langage ?
De rien, puisque les ans d'apres
Ont du tout perdu leur ouvrage [1].

Donque moi qui suis né François,
Composeur de rimes barbares [2],
Hé doi-je esperer que ma voix
Surmonte les siecles avares ?

Non non, il vaut mieux, Rubampré,
Son age en trafiques despendre,
Ou davant un Senat pourpré
Pour de l'argent sa langue vendre,

Que de suivre l'ocieux train
De cette pauvre Caliope,
Qui toujours fait mourir de faim
Les meilleurs chantres de sa trope [3].

22. *67-84* ce beau langage | *87 texte primitif*
23-24. *60-87* Puis que les ans venus apres Ont mis en poudre leur ouvrage
26-28. *78-84* Faiseur de rimes maternelles... Surmonte des siecles les ailes | *87* Suyvant les Muses maternelles... Rende mes œuvres immortelles
29. *87* Betteampré (*erreur reproduite jusqu'en 1630*)
31. *60-87* Ou devant

---

1. Ceci n'est qu'à demi vrai ; même à l'époque de Ronsard, on connaissait les idylles de Bion, que l'on distinguait déjà de celles de Théocrite ; on connaissait aussi, par Stobée, des fragments de Simonide de Céos ; Ronsard lui-même a imité les unes et les autres (v. le tome V, p. 193, note 3, et ci-après l'ode *La belle Venus un jour*).

2. C'était le terme qu'employaient les Grecs pour désigner toute langue étrangère à la leur. Dans la variante « rimes maternelles » veut dire vers français. Noter les termes péjoratifs *composeur*, *faiseur*, *rymes*.

3. Voir les conseils que lui donnait son père, dans le poème *A P. l'Escot* (éd. Blanchemain, VI, 188 ; Laumonier, V, 174). Il a exprimé plus d'une fois ses regrets de ne pas les avoir suivis, notamment à la fin de l'*Epitafe de Hugues Salel*, ci-dessus, p. 35 et suiv.

ODE [1].

Quand je veux en amours prendre mes passe-tens,
M'amie en se moquant, laid & vieillard me nomme.
Quoy, dit-elle, réveur, tu as plus de cent ans
Et tu veus contrefaire encore le jeune homme.

Tu ne fais que hanir, tu n'as plus de vigueur, [26 r°]
Ta couleur est d'un mort qu'on devale en la fosse.
Vray est quand tu me vois, tu prens un peu de cœur
» Volentiers bon cheval ne devint jamais rosse [2].

Et si tu ne m'en crois, pren ce miroir, & voi
Ta barbe en tous endrois de nege parsemée,
Ton œil qui fait la cire espaisse comme un doi,
Et ta face qui semble une idole enfumée [3].

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B* Ode prise d'Anacreon. Vers heroïques | *60-67* Vers heroïques. Ode | *71-87* Ode *sans plus*

8. *55 B, 60-84* Car un gentil cheval ne devient jamais rosse | *87* Un cheval genereux ne devient jamais rosse

9. *78-87* Si tu veux le sçavoir

---

1. Imitée de l'ode anacréontique Λέγουσιν αἱ γυναῖκες (recueil d'H. Estienne, n° 11). — Mellin de S. Gelais a mieux traité ce sujet léger en quatorze vers heptasyllabiques (éd. Blanchemain, t. III, p. 112).

2. Vers proverbial. Cf. Érasme, *Adag.* : « Equi generosi senectus » ; Monluc, *Commentaires* (siège de Rabastens) : « Et vous ferai cognoistre que jamais bon cheval ne devint rosse ». L'origine est un distique de Sophocle, *Électre*, 25-26, rappelé par H. Estienne dans la préface de son Anacréon : « Quod si cui incredibile videtur poetam, ad tantam provectum senectutem amatoria nihilominus adhuc retinuisse, quod a Sophocle dicitur consideret, *equum generosum, quamvis senex sit, in periculis animositate non destitui* ».

3. Même expression ci-dessus, ode *A Chr. de Choiseul*, p. 192, vers 23.

Alors je luy respons : Quant à moi, je ne sai
Si j'ay l'œil chassieux, si j'ay perdu courage,
Si mes cheveux sont noirs, ou si blancs je les ay,
Car jamais je n'apris de mirer mon visage :

Mais puis que tu me dis que j'irai bien tost voir
Charon, tu m'en devrois dautant plus estre humaine,
Car le vieil homme doit, ou jamais, recevoir
Ses plaisirs, dautant plus qu'il voit sa mort prochaine.

ODE : L'ARONDELLE

A JAN BRINON [1].

Si tost que tu sens ariver
La froide saison de l'hyver,
En septembre, douce arondelle,
Tu t'envoles bien loing de nous,
Puis tu reviens quand le tems doux
Au mois d'Avril se renouvelle [2].

13. *55 A on lit* Quand à (*éd. suiv. corr.*)
16. *78-84* à mirer mon visage | *87* Il n'est plus temps d'apprendre à mirer mon visage
17-18. *60-84* Mais puis que le tombeau me doit bien tost avoir, Certes tu me devrois d'autant plus estre humaine
20. *78-84* Ses plaisirs, mesme au temps qu'il sent la mort prochaine
19-20. *71-84 guillemettent ces deux vers*
17-20. *87* Mais puis que mon corps doit sous la terre moisir Bien tost, & que Pluton victime le veut prendre, Plus il me faut haster de ravir le plaisir, D'autant plus que ma vie est proche de sa cendre

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B* L'arondelle, à Jan Brinon, prise d'Anacreon | *60-87* Ode *sans plus*
3. *60-84* chere arondelle | *87* En octobre, douce arondelle

1. Sur ce personnage, v. ci-dessus, p. 135, note.
2. Cette pièce est « prise d'Anacréon », comme le déclare Ronsard lui-même dans la 2e édition des *Meslanges*. V. le recueil d'H. Estienne, nº 33 : Σὺ μὲν φίλη χελιδόν.

Mais Amour qui toujours me point [26 v°]
En nul temps ne me laisse point,
Et toujours chés moi je le trouve :
Il se niche en mon cœur toujours,
Et pond mile petis amours
Qu'au fond de ma poitrine il couve.

L'un a des ailerons au flanc,
L'autre de duvet est tout blanc,
Et l'autre ne fait que d'eclore,
L'un de la coque à demi sort,
Et l'autre en a rompu le bord,
Et l'autre est dedans l'œuf encore.

J'enten soit de jour ou de nuit
De ces petis amours le bruit,
Crians pour avoir la bechée,
Qui sont nouris par les plus grans,
Et grans devenus, tous les ans
Me couvent une autre nichée [1].

8. *60 par erreur* ne me lasse point

7-9. *67-84* Mais Amour en nulle saison Ne s'en-volle de ma maison, Et tousjours chez moy je le trouve | *87* Mais Amour oyseau comme toy Ne s'enfuit jamais de chez moy, Tousjours mon hoste je le trouve

10-12. *67-84* Il est tousjours de moy veinqueur Et fait son nic (*éd. 84* nid) dedans mon cœur, Et y pond ses œufs & les couve | *87 texte primitif*

15. *78-87* Et l'autre dans le nic s'essore

17-18. *87* Et l'autre en becquette le bort, Et l'autre est dans la glere encore

19. *60-87* soit de jour soit de nuit

21. *55 B. 60-87* Béans pour avoir

22. *71-73 par erreur* pour les plus grans (*éd. suiv. corr.*)

24. *55 B. 60-73* M'écouvent (*et* M'escouvent) | *78-87* Font une nouvelle nichée

1. Cf. les tercets du sonnet de 1552 : *Ces liens d'or* (tome IV, p. 10), et l'élegie de 1569, intitulée l'*Amour oyseau* : Le Gast, je suis brulé...

Quel remede auroi-je, Brinon,
Encontre tant d'amours, sinon
(Lors que d'eux je me desespere)
Pour soudain garir ma langueur,
D'une dague m'ouvrant le cœur,
Tuer les petis & leur mere ?

ODE

A FRANÇOIS CHARBONNIER ANGEVIN [1]. [27 r°]

Ta seule vertu reprend
Le vieil Ascrean qui ment,
Quand il dit que la justice,
La pitié, le saint amour,
Ont quité ce bas sejour,
Abhorrant notre malice [2].

Car ici bas j'aperçoi
Toutes ces vertus en toy :
J'en ay fait la seure epreuve,
Il n'y a foy, n'amitié,

27. *55 B, 60-87* (Puis que d'eux
30. *67-87* & la mere

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

---

1. Sur ce personnage, v. ci-dessus, p. 73, note.
2. Le « vieil Ascrean », c'est Hésiode ; v. ses *Travaux et Jours*, vers 198, et son imitateur Virgile, *Géorg.* II, 474. A rapprocher d'un sonnet de 1559 à Jacques Bourdin : *On dit qu'avec les loups*, où le témoignage d'Hésiode est encore récusé dans un compliment analogue. Même grief de mensonge adressé ailleurs à Pindare (sonnet de 1555 : *Mais respons, meschant Loir*) et à Cicéron (sonnet de 1554 : *Que tu es, Ciceron*, ci-après, p. 225).

Honneur, bonté, ni pitié,
Qui dedans toy ne se treuve [1].

Qui dira donq, Charbonnier,
Que ce vieil siecle dernier,
Où Dieu l'ame t'a donnée,
Soit de fer, puis qu'aujourd'huy
Par toy l'on revoit en luy
La saison d'or retournée [2] ?

ODE [3].

La belle Venus un jour
M'amena son fils Amour,
Et l'amenant me vint dire :
Ecoute, mon cher Ronsard, [27 v°]
Enseigne à mon enfant l'art
De bien joüer de la Lyre.

Incontinent je le pris,
Et sougneux je lui apris
Comme Mercure eut la peine

15. *71 par erreur* Ou de l'ame (*éd. suiv. corr.*)

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B* Ode, prise de Bion poëte grec | *60-87* Ode *sans plus.*

8. *55 B, 60-73* Et songneux | *78-87* Et soigneux

---

1. A quelle occasion Ronsard a-t-il éprouvé l'amitié de Charbonnier ? Très probablement dans ses relations avec Jean d'Avanson, dont Charbonnier était secrétaire. V. ci-dessus la fin du *Narssis*, p. 82.

2. Ce sont les humanistes, dont Ronsard était le disciple, qui pensaient que le XVIe siècle était un « siècle de fer ». A ce sujet il semble avoir modifié son opinon avec l'âge.

3. Imitée « de Bion poëte grec », comme le déclare Ronsard lui-même dans la 2e édition des *Meslanges*. C'est l'Idylle 3 : Ἁ μεγάλα μοι Κύπρις. Ronsard la lisait dans Stobée, *Flor.*, section περὶ Ἀφροδίτης πανδήμου (LXIII, 26). — V. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 596, note 3.

De premier la façonner,
Et de premier en sonner
Dessus le mont de Cyllene [1].

Comme Minerve inventa
Le haux bois, qu'elle getta
Dedans l'eau toute marrie [2] :
Comme Pan le chalumeau,
Qu'il pertuisa du rouseau
Formé du cors de s'amie [3].

Ainsi pauvre que j'estois,
Tout mon art je recordois
A cet enfant pour l'aprendre [4] :
Mais lui comme un faux garson
Se moquoit de ma chanson
Et ne la vouloit entendre.

Pauvre sot, ce me dist-il,
Tu te penses bien subtil,
Mais tu as la teste fole,
D'oser t'egaler à moy, [28 r°]
Qui jeune en sçay plus que toy
Ni que ceux de ton escole.

Et alors il me sourît,
Et en me flattant m'aprît

14. *55 B, 60-67* Le haux-bois | *71-87* Le haut-bois
17. *71-87* du roseau
21. *55 B, 60-67 par erreur* c'est enfant (*éd. suiv, corr. en* cest)
23. *55 A et 57 on lit* Ce moquoit (*éd. suiv. corr.*)

1. Cf. l'ode de 1550 : *Facond neveu d'Atlas, Mercure* (tome II, p. 80), et le poème de *la Lyre* (1569), où l'invention de Mercure est racontée.
2. Cf. Ovide, *Fast.* VI, 696 et suiv. : invention de la « longue flûte ».
3. Id. *Mét.* I, 689 et suiv. : métamorphose de Syrinx en roseau.
4. C.-à-d. : Je me rappelais mon art pour l'apprendre à cet enfant.

Tous les œuvres de sa mere :
Et comme pour trop aymer
Il avoit fait transformer
En cent figures son pere [1].

Il me dist tous ses atrais,
Tous ses jeux, & de quelz traits
Il bleisse les fantaisies
Et des hommes & des Dieux,
Tous ses tourmens gratieux
Et toutes ses jalousies.

Et me les disant, alors
J'obliai tous les acors
De ma lyre dedaignée,
Pour retenir en leur lieu
L'autre chanson que ce Dieu
M'avoit par cœur enseignée.

LES ARMES
A JEAN BRINON [2].

Quiconque a le premier des enfers deterré
Le fer, estoit, Brinon, lui mesme bien ferré [3] :

44. *71-87* J'oubliay

EDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poemes, 3e livre) 1560 à 1573 ; (id., 2e livre) 1578 ; (id. 1er livre) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. 55 *B ajoute* Vers heroïques

1. Jupiter, qui pour arriver à ses fins amoureuses, se changea en taureau (avec Europe), en pluie d'or (avec Danaé), en cygne (avec Léda), en Diane (avec Callisto), en Amphitryon (avec Alcmène), etc.

2. V. ci-dessus, p. 135, note 1. — Cette pièce fut adressée à Brinon pour le remercier d'une panoplie qu'il avait offerte à Ronsard, comme on le voit par les derniers vers.

3. Au sens figuré du latin *ferreus*, cruel. Au reste ce début vient de Tibulle, I, x, début.

Lui mesme avoit, ce croi-je, occis son propre pere, [28 v°]
Tué sa propre sœur, tué sa propre mere.
Lui mesme avoit au soir à son hoste etranger
Dessus la table offert ses enfans à manger :
Et ne croioit qu'au ciel les dieux eussent puissance
(Car il n'en croioit point) de punir son offence.
Que les siecles dorés à bon droit sont loüés [1]
Sur les siecles de fer, quand les glans secoüés
Des chesnes nourrissiers, & quand la douce feine
Paissoit le peuple oysif par les forés sans peine,
Et quand dans les ruisseaux jusqu'à la rive plains
Les hommes tiroient l'eau dans le creus de leurs mains.
Alors on n'atachoit (pour les rendre plus seures)
Des portes aux maisons, aux portes des serreures :
Et lors on n'oyoit point ce mot de tien ne mien [2],
Tous vivoient en commun, car tous n'avoient qu'un bien.
De ce que l'un vouloit l'autre en avoit envie [3],
Et tous d'acord passoient heureusement la vie.
Mais si tost que le fer par malheur fut trouvé,
Qu'au fond de ses rougnons Pluton avoit couvé,

1. Ici commence, pour se terminer au vers 42, le double tableau de l'âge d'or et de l'âge de fer, imité d'Ovide, *Mét.* I, 89 et suiv., 128 et suiv., et de Tibulle, I, III, 35 et suiv. Ce lieu commun, qui part d'Hésiode pour aboutir aux déclamations de J. J. Rousseau, est un thème favori de Ronsard ; voir notamment dans l'*Hymne de la Justice* (1555) le passage qui commence par : Dieu fit naistre Justice..., et dans le *Discours contre Fortune* (1559) le passage qui commence par : Docte Villegaignon...

2. Ce vers eut son écho dans ceux-ci, que j'extrais des poèmes cités à la note précédente :

> Quand ces mots tien & mien en usage n'estoient... (*Hymne*).
> Sans procés engendrer de ce mot tien & mien... (*Discours*)

et dans celui-ci de Regnier, *Sat.* VI, 115 :

> Lors du mien et du tien naquirent les procés.

V. encore La Fontaine, *Fables*, VI, XX, 7, et Boileau, *Sat.* XI, 103.

3. Comprendre, non pas : l'autre en était envieux (ce qui serait contraire au contexte), mais : l'autre le voulait aussi, y consentait.

Par tant d'espaces d'ans là bas dessous la terre,
Au jour aveques lui la discorde & la guerre,
Et le meurtre sortit, & sortirent dehors
Ces mots de tue, assomme, & mile horribles mors.
Le monde adonq fut plain de crime & de diffame.
Le mari machina la poison[1] à sa femme,
La mort l'oncle au neveu, & le frere à la sœur,
Et l'hoste ne fut pas de son hoste bien seur.
Les peuples effroiés de l'horreur des batailles [29 r°]
Flanquerent leurs cités de fosse & de murailles,
Car le peuple qui fut par les bois espendu
De creinte en un monceau s'estoit desja rendu.
Les plus fors exerçoient justice par les armes.
Le monde renversé n'oioit que des alarmes
Tonner de tous cotés, & l'un à l'autre Mars
Tout sanglant forcener au meillieu des soudars.
Les Geans serpenpiés[2] sur les dieux s'enhardirent,
Les Lapithes armés les Centaures occirent[3],

29. *60-78* L'oncle occist son nepveu & le frere la sœur (*78* sa sœur) | *84-87* Le fils tua son pere, & le frere sa sœur (*87* la sœur)
33-35. *84-87* Car le peuple aux forests sans police espandu Ès villes par troupeaux s'estoit desja rendu, Qui pour se maintenir au dos vestit les armes
36. *60-78* que les alarmes | *84-87* Lors le monde choyé n'oyoit que les alarmes
37. *84-87* & le volage Mars
38. *78-87* au milieu des soldars
39. *60-71* serpens-piés | *73-87* (serpen-piés)

---

1. Ce mot était encore du féminin, comme son doublet savant *potion* (du féminin latin *potionem*), et il a gardé ce genre chez les gens du peuple.
2. Cet adjectif est composé sur le modèle du latin *anguipes* ou *serpentipes*, épithètes des Géants (Ovide, *Met.* I, 184 ; *Trist.* IV, vii, 17. Cf. Macrobe, *Saturn.* I, 10).
3. Combat raconté par Homère, *Od.* XXI, 295 et suiv. ; par Ovide, *Met.* XII, 210 et suiv. V. ci-dessus *Elegie du Verre*, p. 160, v. 87 et suiv.

Thebe à cent portes vit ses deux Princes tués [1],
Et Troye à fleur de champ ses pergames [2] rués.
Qui pis est, des humains les races trop cruelles
N'ont fait tant seulement roidir en alumelles [3]
Le fer en long batu, mais du grand Jupiter
Ont osé par le fer le tonnerre imiter,
Et imiter sa foudre en du fer entonnée,
Bien d'une autre façon que ne fit Salmonée [4] :
Ils ont fondu premier [5] l'homicide metal,
Souflé d'une Furie, au brasier infernal
Que vomit Flegeton : ils ont mis en la fonte
Le son, la peur, l'horreur, l'ire, & la flame pronte
Pleine de puanteur : ils ont apres cherché
Le soufre, que nature avoit à part caché

42. *71-78* à fleur des champs (*84-87 texte primitif*) | *60-87* ses Pergames

45. *84-87* Le fer enfant du feu

49. *55 AB et 57* Il ont (*même graphie en 55 A et 57 aux vers 51 et 53; bien qu'elle me semble phonétique, car nos paysans de l'Ouest prononcent encore ainsi, j'ai cru devoir adopter celle des éd. suiv.*)

51. *55 B, 60-87* Phlegeton

54-55. *84* Le soulfre que Nature avoit bien loin caché Dessous terre là bas | *87* Le soulfre que Nature aux yeux avoit caché Des mortels inventeurs

---

1. Ronsard a confondu ici la Thèbes d'Égypte, qui avait cent portes, avec la Thèbes de Béotie, qui n'en avait que sept et dont le siège causa la mort des « deux Princes » Etéocle et Polynice, frères ennemis. Cf. Eschyle, *les Sept chefs devant Thèbes*, et Stace, *Thébaïde*.

2. Pluriel poétique à la façon de Virgile, pour désigner la citadelle de Troie ; cf. *Enéide*, II, 556 ; III, 87, etc. — Claude de Turrin a dit de même, faisant allusion à la *Franciade*, dans sa 3e élégie, dédiée à Ronsard :

> En cependant, Ronsard, que tu donnes en proie
> Encor un coup aux Grecs les Pergames de Troye...

3. C'est le fer d'une épée ou d'une lance, par suite l'épée ou la lance.

4. Roi d'Elide, fils d'Eole, foudroyé par Jupiter pour avoir voulu imiter son tonnerre. Pour cette légende, cf. Virgile, *En.* VI, 585-594 ; Manilius, *Astron.* V, 91-96.

5. Voir ci-dessus l'*Elegie à Janet*, p. 152, vers 11, note.

Dans les venes de l'eau, puis le long des murailles
Des estables de Circe, ou dedans les entrailles
D'une grotte relente, ou d'un mont reculé
Ilz sont allés chercher le salpestre gelé.
Puis poudroiant en un ces drogues elongnées
Au penser des humains, sans peur les ont congnées
Dans le chaos d'un bronze, & l'ont fait degorger
Une balle qui bruit si haut au deloger,
Qui court si tost par l'air que la terre en chancelle,
Que l'enfer s'en crevace & prent clarté nouvelle,
Que la mer en tressaut, & la voute des cieux
En craquetant se rond desous le pié des dieux.

De quel genre de mort estoit digne cet homme
Qui premier inventa le fer qui nous consomme?
Et qui premierement le canon pertuisa,
Et sortir de sa gorge un tel foudre avisa?
Et qui vit sans pleurer roüer en tant de sortes
Parmi l'air tant de bras & tant de testes mortes?
Ni la soif de Tantal, ni la rou' d'Ixion [1]
Ne sufiroient là bas à sa punition,
Ni le vautour becu, dont la griffe cruelle
Pince de Promethé la poitrine immortelle.
Par lui come jadis on ne voit plus d'Hectors,

56. 55 *B*, *60-87* D'une estable porchere
59-60. 55 *AB* elougnées... cougnées (*éd. suiv. corr.*)
61. *84-87* Au ventre des canons, les faisant dégorger
66. 55 *A* et craquetant (*corrigé aux errata*) | *78-87* se rompt
68. *60 par erreur* nous consumme (*éd. suiv. corr.*)
69. *84-87* Qui premier artisan le canon pertuisa
70. *60 par erreur* Et sortit (*éd. suiv. corr.*)
76. 55 *A on lit* Prince (*éd. suiv. corr.*)

1. Sur Tantale et Ixion, v. le tome V de la présente édition, p. 111, note 1. Sur l'élision de la finale dans les mots Tantale et roue, v. ci-dessus le *Bocage*, p. 49, sonnet V, note 1.

D'Achilles, ni d'Ajax, hé Dieu ! car les plus fors
Sont aujourduy tués d'un poltron en cachette
A cous de harquebuze, ou à cous de musquette [1].
Au tems qu'on batailloit, sans fraude, main à main,
On congnoissoit au fait celuy qui estoit plain
De peur ou d'assurance, & ne vouloit-on croire
Que Thersite au combat meritast tant de gloire
Qu'Achille en meritoit, mais Thersite aujourduy
Tue Achille de loin, & trionfe de luy [2].
Pourquoi, chetifs humains, avés vous tant d'envie [30 r°]
A grands cous de canons d'acoursir vostre vie ?
Vous mourés assés tost : si vous pensés là bas
Avoir autant qu'icy de plésir & d'ebas
Vous vous trompés beaucoup : bien que l'unique fille
De Ceres en soit Roine, en nul tems la faucille
N'i coupe la moisson, ni aus cotaus voisins
Jamais Bacus n'i fait verdeler ses raisins.
Mais bien tout à l'entour la mort pale [3] y demeure,
Toujours un peuple gresle [4] autour d'un lac y pleure
Ayant la peau brulée, & les cheveux cendreux,
Le visage plombé, les yeux mornes & creux :

78. *84-87* D'Achilles, ny d'Ajax, car les hommes plus forts
88. *60 par erreur* D'acousir (*éd. suiv. corr.*)
91. *67-84* Vous estes bien trompez | *87* Ah ! vous estes trompez
95. *67-87* Helas ! mais à l'entour

---

1. Ce mot, qui est devenu mousquet, est un de ces termes militaires récemment importés d'Italie (v. ci-après note du vers 107). La forme *mousquette* est calquée sur l'italien *moschetto*.

2. Thersite, qu'Homère dépeint au 2[e] chant de l'*Iliade* comme le plus vil des Grecs, était couramment opposé au vaillant Achille. Cf. le tome II de la présente édition, p. 109.

3. Souvenir d'Horace : *pallida mors* (*Carm.* I, IV, 13).

4. Id. *levem turbam* (*Carm.* I, X, fin), ou de Virgile, *umbrae tenues* (*Géorg.* IV, 472). Ailleurs Ronsard a désigné les Ombres infernales par des périphrases qui ont les mêmes sources : la gresle bande, le débile troupeau, la trope légère (v. les tomes I, 156, vers 33, var. ; II, 110, vers 60 ; 128, vers 18 ; et ci-dessus, *Elegie à Cassandre*, p. 60, vers 76).

Là, vous serés punis de vos fautes mechantes,
Car là bas vos canons ni vos lames tranchantes
Du jugement d'Eac ne vous pourront garder
Ni tant soit peu de Dieu la dextre retarder [1].

O fortuné celui qui bien loing de la guerre
Cultive en longue paix l'usure de sa terre,
Et qui jamais au lit ne se vit étonner
D'ouir au point du jour la trompette sonner,
Qui ne sait quel mot c'est que cargue, camisade [2],
Sentinelle, Diane, ecarmoche, embuscade,
Mais qui plain de repos en la grise saison
Atend au coin du feu la mort en sa maison,
A fin qu'il ait les yeus clos des mains de sa fille,
Et qu'il soit mis en terre aupres de sa famille
Non aupres d'une haye, ou dedans un fossé,
Ayant d'un coup de plomb le cors outrepersé [3].

100-102. *84* Chez Pluton vos canons & vos lames tranchantes Du jugement d'Eac ne pourront vous garder, Qu'on ne peult icy bas sans frayeur regarder

99-102. *87 supprime ces quatre vers*

104. *55 B* de la terre (*éd. suiv. corr.*)

107. *55 AB et 57* Cargue Camisade (*sans virgule*) | *60-67* Cargue Camisade (*sans virgule*) | *J'ai corrigé d'après les éd. suiv. Voir la note.*

108. *73-87* Sentinelle, diane, ecarmouche (*et* escarmouche)

111. *87* Afin qu'il ait l'œil clos par les mains de sa fille

103-114. *73-87 guillemettent ces douze vers*

---

1. Alinéa imité de Tibulle, I, x, 33-38.

2. Ces deux termes militaires, récemment empruntés à l'italien (*carica* = chargé; *camiciata* = attaque de nuit avec une chemise passée sur l'armure), avaient été raillés par Du Bellay dans une ode de 1552. Voir l'édition des *Œuvres poétiques* par H. Chamard, tome IV, p. 152-153 et les notes (Hachette, 1919). Ici Ronsard en parle avec une légère ironie; plus tard énumérant au jeune Charles IX les connaissances militaires indispensables à un roi, il s'en servira comme de termes consacrés, *Institution pour l'adolescence du Roy*, vers 17-18 :

De sçavoir comme il faut dresser une embuscade,
Ou donner une cargue ou une camisade.

3. Alinéa imité d'Horace, épode *Beatus qui procul negotiis*, 1-6, et de Tibulle, I, x, 39-42.

Mais que di-je, Brinon, qui n'auroit la miniere [30 v°]
Du metal & du fer jadis mise en lumiere,
Et qui ne se seroit brusquement avisé
En fondant le canon, de l'avoir pertuisé,
Et d'avoir asserré l'alumelle trampée,
Tu ne m'eusses donné ny dague ny espée
(Car le fer n'eust usage) & ne m'eusses, Brinon,
Donné ny pistolet, ny roüet, ny canon.
Toutesfois je plain tant du commun le domage,
Que je voudroi (croy moy) que celuy qui l'usage
Trouva premier du fer n'eust jamais esté né,
Et n'avoir eu tes dons, car Dieu n'eust detourné
Son visaige de nous, & la paix violée
N'eust point abandonné la terre desolée [1].

ODELETTE.

Certes par efect [2] je say
Ce vieil proverbe estre vray :
» Qu'entre la bouche et le verre
» Le vin souvent tombe à terre,

115. *60 par erreur* qui n'avoit (*éd. suiv. corr.*)
116. *84-87* De l'airain & du fer
117. *84-87* artizan avisé
128. *71 par erreur répète à la fin de ce vers* la paix violée (*éd. suiv. corr.*)
128. *67-87 ajoutent ces deux vers* : Pour s'en voler là hault laissant le monde icy S'entre-piller, fraper (*78-87* navrer) & tuer sans mercy

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1584. — Retranchée en 1587. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-84* Ode

1. Cf. Ovide, *Mét.* I, 149-150.
2. C.-à-d. : par expérience.

» Et ne faut que l'homme humain
» S'asseure de nulle chose,
Si ja ne la tient enclose
Etroitement dans la main [1].

On dit que le ciel egal [2]
Donne du bien & du mal
Indifferemment à l'homme : [31 r°]
Mais à moy malheureux, comme
Si j'estois conçeu d'un chien,
Ou d'une fiere lionne,
Toujours mal sus mal me donne
Et jamais un pauvre bien.

Ainsi, cruel, il te plest
De m'abattre, & qui pis est
Com' si tu portois envie
Aux angoisses de ma vie,
Pour me faire au double choir
En toute misere extreme,
Tu me fais hair moimême
Et du tout m'otes l'espoir.

8. *78-84* Bien estroit dedans la main
7-8. *55 B, 60-84 guillemettent ces deux vers*
19. *78-84* Comme seul portant envie

1. Bien que ce proverbe soit dans Lycophron et dans Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, XIII, chap. 17), il est presque certain que Ronsard l'a pris dans les *Adages* d'Erasme : « Multa cadunt inter calicem », étant donné le commentaire dont Ronsard l'accompagne et qui est dans Erasme.

2. Pour ce latinisme, voir le tome V, p. 255, note 1.

ODELETTE

A SA MAISTRESSE [1].

Je veux aymer ardentement,
Aussi veus-je qu'egallement
On m'ayme d'une amour ardente :
» Toute amitié froidement lente
» Qui peut dissimuler son bien
» Ou taire son mal, ne vâut rien,
» Car faire en amours bonne mine
» De n'aymer point c'est le vray sine.

Les amans si frois en esté
Admirateurs de chasteté,
Et qui morfondus petrarquisent [2], [31 v°]
Sont toujours sots, car ils meprisent
Amour, qui de sa nature est
Ardent & pront, & à qui plest
De faire qu'une amitié dure
Quand elle tient de sa nature [3].

Éditions : *Meslanges* (1[re] et 2[e] éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — Retranchée dès 1560. — Recueillie pour la première fois dans les *Œuvres* par Blanchemain, 1867, tome VIII, p. 146.

9. *55 B* Ces amans

---

1. Pour cette palinodie, qui fait un tel contraste avec l'*Elegie à Cassandre* (ci-dessus, p. 57 à 60), et plus généralement pour le pétrarquisme dans Ronsard, v. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 151 et suiv., 477 et suiv. ; *Revue d'Hist. litt.*, 1910, pp. 858 et suiv. ; *Mélanges Lanson* (Hachette, 1922), p. 109.
2. Pour ce mot, voir ci-dessus, p. 59, note 4.
3. Ces vers furent probablement écrits après la lecture du *Monophile* d'Et. Pasquier (1554). Voir au livre II de cet ouvrage une tirade de Philopole (*Œuvres* de Pasquier, éd. de 1723, tome II, col. 776).

ODELETTE

A SON BOUQUET.

Mon petit Bouquet, mon mignon [1],
Qui m'es plus fidel' compaignon
Qu' Oreste ne fut à Pilade,
Tout le jour quand je suis malade
Mes valets, qui pour leur devoir
Le soing de moy debvroient avoir,
Vont à leur plesir par la vile,
Et ma vieille garde inutile,
Apres avoir largement beu,
Yvre s'endort aupres du feu,
A l'heure qu' el' me devroit dire
Des contes pour me faire rire.
  Mais toi petit bouquet, mais toy
Ayant pitié de mon esmoy
Jamais le jour tu ne me laisses
Seul compaignon de mes tristesses.
  Que ne pui-je autant que les dieux ?
Je t'envoyroi là haut aux cieux
Fait d'un bouquet un astre insigne,
Et te mettrois aupres du Signe [32 r°]

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres* (Odes, 5e livre) 1560, 1567 ; (Mascarades, fin), 1571 ; (Discours, fin) 1571 ; Discours, fin, par inadvertance avec le titre et la pagination de la section des Mascarades) 1573. — Retranchée en 1578. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *55 B* Ode à son bouquet | *60-73* Ode *sans plus*
11. *60-73* qu'elle me deust dire
20. *55 A-67 par erreur* du Cigne (*éd. suiv. corr.*)

1. On pourrait croire d'après les deux premiers tiers de cette pièce qu'il s'agit d'un petit chien ainsi nommé. Mais la fin ne laisse aucun doute : il s'agit d'un bouquet de fleurs, ou plutôt d'une plante fleurie en pot, tel qu'un rosier nain.

Que Bacus dans le ciel posa
Quand Ariadne il espousa,
Qui se lamentoit, delessée
Au bord desert par son Thesée [1].

ODELETTE

A SA MAITRESSE.

Ma maistresse que j'ayme mieux
Dix mile fois, ni que mes yeux,
Ni que mon cœur, ni que ma vie [2],
Ne me donne plus, je te prie,
Des confitures pour manger,
Pensant ma fievre soulager.
Car ta confiture, mignonne,
Tant elle est douce, ne me donne
Qu'un desir de toujours vouloir
Estre malade, pour avoir
Tes friandises dans la bouche :
Mais bien si quelque ennuy te touche
De me voir ainsi tourmenté
Pour la perte de ma santé,
Et si tu veus que des cette heure

23-24. *55 B, 60-73* Qui seule lamentoit sa perte Au pied d'une rive deserte

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1584. — Retranchée en 1587. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-84* Ode *sans dédicace*

11. *67-84* en la bouche

---

1. Cf. Catulle, *Epithal. de Pelée*, 120 à 268, et surtout Ovide, *Fast.* III, 459 à 516 : *Mét.* VIII, 174 à 182. — Au vers 20, le mot *signe* est calqué sur le latin *signum* qui veut dire constellation. On dit encore en ce sens : les signes du zodiaque.

2. Ni... ni = Et... et. Cf. le tome V, p. 4 et 7.

Pour vivre dedans toi je meure,
Fay moi serment par Cupidon,
Par ses traitz, & par son brandon
Et par son arc, & par sa trousse,
Et par Venus qui est si douce
A celles qui gardent leur foi, [32 v°]
Que jamais un autre que moi,
Et fust ce un Adon [1], n'aura place
En ton heureuse bonne grace :
Lors ton serment pourra guarir
La fievre qui me fait mourir,
Et non ta douce confiture
Qui ne m'est que vaine pasture.

ODE

A LA FIEVRE.

Ah fievreuse maladie,
Coment es-tu si hardie
D'assaillir mon pauvre cors
Qu'amour dedans & dehors
De nuit & de jour m'enflame,

20. *60 par erreur* qui est douce (*éd. suiv. corr.*)
23. *60-84* Fuçe (*et* Fust-ce) un Adonis

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1584. — Retranchee en 1587. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-84* Ode *sans dedicace*
1. *PR 1609* (in-12 -1630 *par erreur* Ah heureuse maladie
3. *55A* dans mon pauvre cors (*corrigé aux errata*)
5. *60-84* & de jour enflame

---

1. Adonis. Forme calquée sur le grec Ἄδων (*Anthol. gr.*, 6. 275), comme au tome V, p. 139, vers 4. Ailleurs Ronsard a employé la forme courante, notamment dans l'élegie intitulee *Adonis* (1563).

Jusques au profond de l'ame,
Et sans pitié prend à jeu
De le mettre tout en feu :
Ne crains-tu point, vieille blême,
Qu'il ne te brule toimême ?
  Mais que cerches-tu chés moi ?
Sonde moi partout, & voi
Que je ne suis plus au nombre
Des vivans, mais bien un ombre
De ceus qu'Amour & la mort
Ont conduit delà le port,
Compagnons des troupes vaines [1].
  Je n'ay plus ni sang, ni venes, [33 r°]
Ni flanc, ni poumons, ni cœur,
Long tems a que la rigueur
De ma trop fiere Cassandre
Me les a tournés en cendre.
Donq, si tu veux m'offencer,
Il te faut aller blesser
Le tendre cors de m'amie,
Car en elle gist ma vie,
Et non en moi, qui mort suis,
Et qui sans ame ne puis
Sentir chose qu'on me face,
Non plus qu'une froide mace
De rocher, ou de metal,
Qui ne sent ne bien ne mal [2].

6. *78-84* Jusqu'au plus profond de l'ame
11. *55B*, *60-87* cherches-tu
14. *71-73* un Ombre | *78-84* une Ombre
17. *71-84* Compagnon (*au singulier*)

---

1. C.-à-d. : celles des ombres dans les Enfers. Cf. ci-dessus, *Elegie à Cassandre*, p. 60, vers final.
2. Cette pièce et la précédente, avec leurs subtilités psycho-physiques, sont d'inspiration médiévale.

ODE

A SA MAISTRESSE[1].

Quand au temple nous serons
Agenouillés, nous ferons
Les devots selon la guise
De ceus qui pour loüer Dieu,
Humbles se courbent au lieu
Le plus secret de l'eglise.

Mais quand au lit nous serons
Entrelassés, nous ferons
Les lascifs, selon les guises
Des amans, qui librement
Pratiquent folatrement [33 v°]
Dans les dras cent mignardises.

Pourquoi donque, quand je veus
Ou mordre tes beaus cheveus,
Ou baiser ta bouche aimée,
Ou tatonner ton beau sein,

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1578 ; (Amours, 1er livre) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-78* Ode *sans dédicace* | *84-87* Stanses *sans dédicace*

7. *55 A* nous ferons (*corrigé aux errata*)

16. *55 B, 60-87* Ou toucher à ton beau sein

1. La note qui accompagne cette pièce sous le nom de Muret : « Cette chanson n'appartient en rien à Cassandre » n'apparaît qu'en 1587. Elle ne peut donc être que de Ronsard ou de ses exécuteurs testamentaires (Galland, Cl. Binet). (Cf. dans le tome V les notes 3 de la p. 154, et 2 de la p. 162. Il est vrai que la pièce n'a été rangée qu'en 1584 dans le 1er livre des *Amours* ; mais, quand elle fut composée, en 1554, c'est bien Cassandre qui était la « maistresse » de Ronsard, comme en témoignent maintes autres pièces du *Bocage* et des *Meslanges*.

Contrefais-tu la nonnain
Dedans un cloistre enfermée ?

Pour qui gardes-tu tes yeus,
Et ton sein delicieus,
Ta joüe & ta bouche belle ?
En veus-tu baiser Pluton
Là bas, apres que Caron
T'aura mise en sa nacelle ?

Apres ton dernier trespas,
Gresle, tu n'auras là bas
Qu'une bouchette blesmie :
Et quand mort je te verrois
Aus ombres je n'avourois
Que jadis tu fus m'amie.

Ton test[1] n'aura plus de peau,
Et ton visage si beau
N'aura venes ny arteres,
Tu n'auras plus que les dens,
Telles qu'on les voit dedans [34 r°]
Les testes des cimeteres.

Donque, tandis que tu vis,
Change, maistresse, d'avis,

19. *55 A* Pourquoi (*corrigé aux errata*)
21. *84-87* Ton front, ta lévre jumelle
29-30. *55 B, 60-78 virgule après* mort *et* Ombres (*ed. suiv. corr.; 71 avait déjà enlevé la virgule après* Ombres)
32. *60-87* Ny ton visage
36. *84* de cimeteres | *87 texte primitif*

---

1. C.-à-d. : ton crâne.

Et ne m'espargne ta bouche :
Incontinent tu mourras,
Lors tu te repentiras
De m'avoir esté farouche.

Ah je meurs, ah baise moi,
Ah maistresse aproche toi,
Tu fuis come fan qui tremble,
Au moins soufre que ma main
S'esbate un peu dans ton sein,
Ou plus bas si bon te semble [1].

ODE DE LA COLOMBELLE,

EN DIALOGUE.

ENTREPARLEURS CASSANDRE & COLOMBELLE [2].

CASSANDRE.

D'où viens-tu, douce Colombelle ?
D'Amour messagere fidelle,

45. *71-87* comme un Fan

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B ajoute* Pris d'Anacreon | *60* A Cassandre. Ode, par dialogue | *67-87* Ode par dialogue *sans dédicace*

---

1. Les principales sources d'inspiration de cette ode célèbre sont l'*Anthologie grecque*, Épigr. érot., n° 8., et Jean Second, *Elegiae*, I, 5. Le vers 45 est un souvenir de l'ode d'Horace : *Vitas hinnuleo me similis*, déjà paraphrasée dans une ode de 1550 *A Cassandre* (tome II, p. 113), et la responsabilité des trois derniers remonte à Pontano, *Amores*, I, *Ad Fanniam* : Candidior nivea... fin. Voir mon *Ronsard poete lyr.*, p. 527 et suiv.

2. Comme l'indique le titre de la 2e edition des *Meslanges*, cette pièce est « prise d'Anacreon ». C'est le n° 9 du recueil d'H. Estienne : Ἐρασμίη πέλεια... Au reste, cette colombe, messagere d'amour, ressemble fort au rossignol de nos chansonniers du moyen âge, qu'on retrouve ailleurs chez Ronsard (v. ci-dessus l'ode *A un rossignol* ; cf. mon *Ronsard poete lyr.*, pp. 350 et suiv., 602 et suiv.).

D'où viens-tu, & en quelle part
As-tu laissé nostre Ronsard ?

COLOMBELLE.

D'où je vien ! qu'en as-tu que faire ?
Ton Ronsard, qui te veult complaire,
De qui tu es le seul émoi, [34 v°]
M'envoye ici par devers toy,
M'ayant eu naguiere en echange
De Venus, pour une louenge [1].

CASSANDRE.

Gentil pigeon, vrayment tu sois
Le bien venu cent mille fois :
Mais di moy, di moy, je te prie,
A-il point fait nouvelle amie
Depuis qu'il s'en ala d'ici,
Ou s'il m'a toujours en soucy ?

COLOMBELLE.

Plus tost les mons seront valées,
Les rivieres les eaux salées,
Que Ronsard te manque de foi,
Pour servir une autre que toy [2].

CASSANDRE.

Impossible est que je t'en croie.

3. *55A* tu, en (*corrigé aux errata*) | *55B*, *50-87* É (*et* Hé) d'où viens-tu ? en quelle part
6. *87* Ton amy
11-12. *67-73* Ha colombe vrayment tu sois Bien venue cent mille fois | *78-84* Plus qu'un messager des grands Rois La bien-venue icy tu sois | *87* Plus qu'un Ambassadeur des Rois La bien-venue icy tu sois
14. *78-87* Aime-t'il point une autre amie
19. *87* Que perfide il manque de foy
21. *71-73* Amour ne veut que je te croie | *78-87* Est-il possible qu'on te croye

---

1. C.-à-d. : M'ayant eu de Vénus en échange d'une louange.
2. Pour cette forme antique du serment, v. le tome IV, fin de la chanson : *Las je n'eusse pas pensé*.

COLOMBELLE.

Tu m'en croiras, car il m'envoie
De Vandomois, volant par l'air
Jusques icy, pour te bailler
Une lettre, que je t'aporte,
Et m'a dit, si je fais en sorte
Que j'amolisse ta fierté,
Qu'il me donnera liberté :
Mais pour cela je ne veux estre
Ny libre ne changer de maistre.
Que me vaudroit de le changer, [35 r°]
Afin d'aller apres manger
Come au paravant es bocages
Des glans, & des graines sauvages,
Quand il m'émie [1] de sa main
Toujours à la table du pain,
Et me fait boire dans sa coupe ?
Apres avoir beu je decouple [2]
Toutes mes ailes, & lui fais
Sur la teste un ombrage frais :
Puis je m'endors dessus sa Lyre :
Mais lui qui jour & nuit souspire
Pour ton amour, à tous les cous
Me fait rompre mon somme dous

22. *78-87* Croy-moi : pour certain il m'envoye
23-25. *55 B, 60-87* De Vandomois, & parmi l'air Jusques icy m'a fait voler Aveq' ses (*60-87* ces) vers que je t'aporte (*87* qu'au bec j'apporte)
29. *78-87* Or pour cela
31. *55 B, 60-87* Car que me vauldroit le changer
34. *78-87* Des grains & des graines sauvages | *87* *texte primitif*
37-38. *55 B, 60-87* Et me fait boire dans son verre ? Apres avoir beu je deserre
42. *87* Or luy qui
44. *87* Entre-esveille mon somme dous

1. C.-à-d. : il m'émiette.
2. Cette rime approximative a disparu dès la 2e édition.

De mile baisers qu'il me donne,
En me disant : Douce mignonne,
Las ! je t'aime, car je te voy
Vivre en servage come moy.
Vray est que tu pourois bien vivre
De ma cage franche & delivre,
Quand tu voudrois, fuiant es bois,
Mais moi chetif je ne pourois
Vivre franc de la servitude
Où nostre joliere [1] trop rude
Sans espoir me tient aresté.
  Mais adieu, c'est trop quaquetté,
Tu m'as rendue plus jazarde
Qu'une corneille babillarde.
Trop longuement icy j'atens, [35 v°]
Baille moi responce, il est temps.

SONNET.

Celui qui boit, comme a chanté Nicandre [2],
  De l'Aconite, il a l'esprit troublé,
  Tout ce qu'il voit lui semble estre doublé,
  Et sur ses yeux la nuit se vient espandre.

51-53. *87* Si tu voulois voler aux bois, Où moy fuitif je ne pourrois Vivre franc de ma servitude

54. *67* Où vostre joliere | *71-73* Où une joliere | *78-84 texte primitif*

54-55. *87* Quand nostre joliere trop rude M'auroit remis en liberté

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

1. C.-à-d. : notre geôlière Cassandre. Pour la graphie, cf. le tome V, p. 229, vers 84.

2. Voir Nicandre, *Alexipharmaca*, 12-35. Ce poète grec a été particulièrement étudié par Ronsard en 1554, comme nous l'apprend ci-dessus R. Belleau, dans son « blason » du Papillon. Cf. mon article sur la *Bibliothèque de Ronsard*, Revue du Seiz. siècle, 1927, pp. 328 et suiv.

Celui qui boit de l'amour de Cassandre,
Qui par ses yeux au cœur est ecoulé,
Il perd raison, il devient afolé,
Cent fois le jour la Parque le vient prendre.
Mais la chaut vive, ou la rouille, ou le vin
Ou l'or fondu peuvent bien mettre fin
Au mal cruel que l'Aconite donne :
La mort sans plus a poavoir de garir
Le cœur de ceux que Cassandre empoisonne,
Mais bien heureux qui peut ainsi mourir [1].

SONNET.

J'ai pour maistresse une etrange Gorgonne [2],
Qui va passant les anges en beauté,
C'est un vray Mars en dure cruauté,
En chasteté la fille de Latonne [3].
Quand je la voy, mile fois je m'estonne
La larme à l'œil, ou que ma fermeté
Ne la flechit, ou que sa dureté
Ne me conduit d'où plus on ne retourne [4].
De la nature un cœur je n'ay receu,
Ainçois plus tost pour se nourir en feu [36 r°]
En lieu de luy j'ay une Salamandre [5],

13. *67-72* que madame empoisonne

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvre*, (Amours, 1er livre) 1560 ; (id., 2e livre) 1567 à 1587 et éd. suiv.

---

1. Cf. le tome IV, p. 138, vers final et note.
2. La tête de Méduse, tranchée par Persée. Voir ci-après, *la Chasse*, p. 234, vers 47 et note.
3. Artémis-Diane.
4. C.-à-d. au tombeau. Le mot à la rime ne fait qu'une assonance assourdie, qu'on s'étonne de retrouver dans toutes les éditions.
5. Cette comparaison avec la salamandre, emblème de l'ardeur amoureuse, remonte à Pétrarque, canz. *Ben mi credea*, vers 40, et par

Car si j'avoi de chair un cœur humain,
Long tems y a qu'il fust reduit en cendre,
Veu le brasier dont toujours il ard plain.

SONNET.

Que tu es, Ciceron, un affetté menteur,
Qui dis, qu'il n'y a mal sinon que l'infamie [1].
Si tu portois celui que me cause m'amie,
Pour le moins tu dirois que c'est quelque malheur.
Je sen journelement un aigle sus mon cœur,
J'entens [2] un soing grifu, qui come une Furie
Me ronge impatient, puis tu veus que je die,
Abusé de tes mots, que mal n'est pas douleur.
Vous en disputerés ainsi que bon vous semble,
Vous Philosofes Grés, & vous Romains ensemble,
Mais je croy pour le seur qu'un travail langoureux
Est douleur, quand Amour l'encharne dedans l'ame,
Et que le deshonneur, la honte, et le diffame
N'est point de mal, au pris du tourment amoureux.

14. *60-72* Veu le brasier qui se cache en mon sein
12-14. *78-87* Mon corps n'est point ny de terre ny d'eau, Ny d'air leger : il est fait d'un flambeau Qui se consume & n'est jamais en cendre

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560. — Retranché en 1567. — Recueilli ensuite pour la première fois par Blanchemain en 1857, éd. des *Œuvres*, tome I, p. 438.

11-12. *60* Si esse que d'amour le travail langoreux Est douleur, quand un œil l'encharne dedans l'ame.

---

lui à nos troubadours (par ex. Pierre de Cols, cité par Raynouard dans son *Choix des poésies des troubadours*, t. V, p. 310). Elle revient plusieurs fois chez Ronsard, ainsi que celle de la pyralide (v. le tome V, p. 74, note 3, et mon *Ronsard poète lyrique*, p. 469).

1. Cicéron, *Tuscul.*, III, xxx, fin.
2. C.-à-d. : je veux signifier par là.

SONNET.

Foudroye moy de grace ainsi que Capanée [1],
O pere Jupiter, & de ton feu cruel
Esteins moy l'autre feu qu'Amour continuel
4 Toujours m'alume au cœur d'une flame obstinée.
E ne vaut-il pas mieus qu'une seule journée
Me despouille soudain de mon fardeau mortel,
Que de soufrir toujours en l'ame un tourment tel [36 v°]
8 Que n'en soufre aus enfers l'ame la plus damnée?
Ou bien si tu ne veus, pere, me foudroyer
Donne le desespoir qui me meine noyer,
11 M'elançant du sommet d'un rocher solitaire,
Puis qu'autrement par soing, par peine & par labeur,
Par ennuy, par travail, je ne me puis defaire
14 D'amour, qui maugré moi tient fort dedans mon cœur.

SONNET.

Amour, tu semble au phalange qui point [2],
Lui de sa queüe, & toi de ta quadrelle [3] :

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572 ; (id., 2e livre) 1578. — Retranché en 1584. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

1. *60-78* **Foudroye moi le cors ainsi que Capanée**
5. *78* **Il vault mieux, ô grand Dieu, qu'une seule journée**
13-14. *78* **Trahy de la raison, je ne me puis desfaire D'amour, qui maugré moy se campe dans mon cœur**

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572. — Retranché en 1578. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

---

1. Un des sept chefs qui vinrent avec Polynice assiéger Thèbes ; fut foudroyé par Jupiter, dont il avait bravé le tonnerre. Cf. Stace, *Théb.* X, fin.

2. « Phalanges... ce sont petites bestes infectes qui piquent les hommes à la mort, & si la blessure n'est manifeste nullement. Nicandre en ses Theriaques en descrit de neuf ou dix sortes » (note attribuée à Muret). Ce début s'inspire en effet de Nicandre, *Theriaca*, vers 8 et 715 et suiv. Voir ci-dessus la note du sonnet *Celuy qui fit...*

3. « Quadrelle est un pur mot italien non encor cognu entre les François, qui signifie flesche » (note attribuée à Muret).

De tous deux est la pointure mortelle,
4 Qui rempe au cœur, & si n'aparoist point.
Sans soufrir mal tu me conduis au point
De la mort dure, & si ne voy par quelle
Playe je meurs, ny par quelle moüelle
8 Ton venin s'est autour de mon cœur joint.
Ceus qui se font saigner le pié dans l'eau,
Meurent sans mal, pour un crime nouveau
11 Fait à leur roy, par traitreuse cautelle :
Je meurs comme eus, voire & si je n'ay fait
Encontre Amour ni traison, ni forfait,
14 Si trop aymer un crime ne s'appelle [1].

ODE

A Cassandre [2].

En vous donnant ce pourtraict mien
Dame, je ne vous donne rien :
Car tout le bien qui estoit nostre [37 r°]
4 Amour des le jour le fit vostre
Que vous me fistes prisonnier,
Mais tout ainsi qu'un jardinier
Envoye des presens au maistre
8 De son jardin loüé, pour estre

7-8. *60-72* ny comme ta cruelle Poison autour de mon ame se joint

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans dédicace*

1. Ce sonnet a été supprimé en 1578, probablement à cause du manque d'alternance des genres de rimes (masc. et fém.) entre le huitain et le sizain.

2. Si l'on rapproche cette ode des sonnets *Le plus touffu* et *Las! je ne me plains* (tome IV, pp. 13 et 37), et si l'on en croit le poète, il aurait fait avec Cassandre Salviati échange de portraits.

Toujours la grace desservant [1]
De l'heritier, qu'il va servant :
Ainsi tous mes presens j'adresse
A vous Cassandre ma maistresse,
Come à mon tout, & maintenant
Mon portrait je vous vois donnant [2] :
Car la chose est bien raisonnable
Que la peinture ressemblable
Au cors qui languist en souci
Pour vostre amour, soit vostre aussi.
  Mais voyez come elle me semble [3]
Pensive, triste & pasle ensemble,
Portraite de mesme couleur
Qu'Amour a portrait son seigneur [4].
Que pleust à Dieu que la Nature
M'eust fait au cœur une ouverture,
Afin que vous eussiez pouvoir
De me cognoistre & de me voir !
Car ce n'est rien de voir, Maistresse,
La face qui est tromperesse,

13. 55 *A on lit* meintenant *(éd. suiv. corr.)*

5-14. *60-87 suppriment ces dix vers et les remplacent par ces deux-ci :* Que je receu dedans le cœur Vostre nom & vostre rigueur *(on ne les trouve qu'à partir de 67, mais tout porte à croire qu'ils sont absents de 60 par une erreur d'impression ; en 67 il y a une autre erreur, ces deux vers ayant été imprimés après le vers* Car la chose est bien raisonnable, *au lieu d'être placés avant)*

15. *78-87* Puis la chose

17-18. *55 A et 57 ponctuation fautive (j'ai adopté celle de 55 B)*

27. *78-87* Las ! ce n'est rien

---

1. C.-à-d. : pour meriter toujours la faveur.

2. Comprendre : je vous vais donnant. Cf. l'ancien subjonctif : que je voise = que j'aille.

3. Imité de Naugerius (Navagero), *Lusus, Ad Hyellam* : Quam tibi nunc Jani donamus, Hyella, calendis...

4. C.-à-d. : le personnage que represente le portrait.

Et le front bien souvent moqueur,
C'est le tout que de voir le cœur.
Vous voyriés du mien la constance, [37 v°]
La foi, l'amour, l'obeissance,
Et les voyant, peut estre aussi
Qu'auriés de lui quelque merci,
Et des angoisses qu'il endure [1] :
Voire quand vous seriés plus dure
Que les rochers Caucaseans
Ou les cruels flos Ægeans [2],
Qui sourds n'entendent les prieres
Des pauvres barques marinieres.

ODELETTE [3].

Le boyteus mari de Venus [4]
Aveques ses Cyclopes nus
R'alumoit un jour les flammeches
De sa forge, à fin d'echaufer
Une grande masse de fer
Pour en faire à l'Amour des fleches.

31. *78-87 par erreur* Vous voirrez (*1609-1630 corrigent en* verriez)
38. *78-87* Ou les naufrages Aegeans

Editions : *Meslanges* (1[re] et 2[e] éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5[e] livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B ajoute* Prise d'Anacreon | *60-87* Ode *sans plus*
2. *87* Le maistre des Cyclopes nus

---

1. Ce passage depuis le vers 23 est imité de Bembo, sonnet *Poi ch'ogni ardir*. Cf. le sonnet *Puis que je n'ay* et un passage de l'élégie *Bien que l'obeissance*, qui ont la même origine. De son côté Cl. Marot avait exprimé la même idée (éd. Jannet II, 13 et 38 ; III, 15), s'inspirant peut-être de Bembo, ou d'Ovide (*Mét.* II, 92-94).
2. C.-à-d. : les flots de la mer Égée.
3. Imitée de l'ode anacréontique Ὁ ἀνὴρ ὁ τῆς Κυθήρης... (recueil d'H. Estienne, n° 45).
4. Vulcain. Cf. le tome I, p. 260 : description des Cyclopes au travail.

Venus les trampoit dans du miel,
Amour les trampoit dans du fiel,
Quand Mars, retourné des alarmes,
En se moquant les meprisoit,
Et branlant son dard lui disoit :
Voicy bien de plus fortes armes.

Tu t'en ris donq, lui dist Amour,
Vrayment tu sentiras un jour [38 r°]
Combien leur pointure est amere,
Quand d'elles blessé dans le cœur,
Toi qui fais tant du belliqueur,
Languiras au sein de ma mere [1].

ODELETTE

A L'ARONDELLE [2].

Tai toi, babillarde Arondelle,
Par Dieu je plumerai ton aile
Si je t'empongne, ou d'un couteau
Je te couperai ta languette,

11. *67-87* Et branlant sa hache disoit

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 5e livre) 1560. — Retranchée en 1567. — Recueillie ensuite pour la premiere fois par Blanchemain en 1857, éd. des *Œuvres*, tome II, p. 486.

Titre. *55B ajoute* Pris d'Anacreon | *60* Ode *sans plus*

2. *57 par erreur* je te plumerai | *60* Ou bien je plumeray

4. *55B, 60* la languette

1. Allusion aux amours de Mars et de Vénus racontées par Homere (*Od.* VIII, 266 et suiv.) et Ovide (*Ars amat.* II, 563 et suiv.). Cf. le tome I, p. 258.

2. Imitée de l'ode anacreontique Τί σοι θέλεις ποιήσω... (recueil d'H. Estienne, n° 12).

Qui matin sans repos caquette
Et m'estourdit tout le cerveau.

Je te preste ma cheminée
Pour chanter toute la journée,
De soir, de nuit, quand tu voudras :
Mais au matin ne me reveille,
Et ne m'oste quand je sommeille
Ma Cassandre d'entre mes bras [1].

LA CHASSE

A Jan Brinon.

Te serai-je toujours redevable, Brinon ?
Je pensoi estre quitte en paiant un canon,
Une dague, un Bacus, un verre, une alumelle [2],
Et voicy de rechef une debte nouvelle [3].
C'est trop de fois, Brinon, les Muses invoqué, [38 v°]
Je crain qu'à la parfin je n'en soye moqué,

11. *55A* je sommaille (*éd. suiv. corr.*)

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1556 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poëmes, 3e livre) 1560 à 1573 ; (id., 2e livre) 1578 ; (id., 1er livre) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B ajoute* Vers heroïques | *60* La Chasse. Vers heroïques | *67-73* La Chasse | *78-87 titre primitif*

3-4. *84-87* Un Bacchus, une espée, un verre au ventre large, Et voicy derechef une nouvelle charge

---

1. Il ne s'agit que d'un rêve érotique, comme dans le texte grec.
2. C.-à-d. une épée. Cf. ci-dessus *les Armes*, vers 44 et 119.
3. Ce début fait allusion aux présents que Jean Brinon avait déjà offerts à Ronsard (un verre, une statue de Bacchus, une panoplie), et dont le poète l'avait remercié en lui dédiant *le Verre*, *l'Hinne de Bacus* et *les Armes*. Ici c'est le don d'un chien de chasse que Ronsard « paye » à son ami en lui dédiant le poème de *la Chasse*. Il s'y est inspiré, non pas de la *Cynégétique* de Xénophon, comme le dit le commentateur Marcassus, mais du poème didactique d'Oppien sur le même sujet, et de son expérience personnelle (car il était grand chasseur).

Comme d'un importun, qui sans rougir aporte
Toujours un mesme sac à une mesme porte.
Donques pour cette fois les Muses n'invoquon,
Et les soufron baller dans le val d'Elicon,
Ou sur le bord fleury de Permesse, ou d'Eurote :
Le pelerin est sot qui ne sait qu'une rote,
Le soudart qu'une embuche, & sot le batelier
Qui ne peut son bateau que d'une ancre lier [1].
Il faut qu'en autre part autre secours j'espreuve
Que celuy des neuf Seurs, & qu'autres Dieux je treuve
Pour me favoriser. Vous, Déesses des bois,
Vous serez mon secours, qui portans le carquois
Au senestre coté, par plains & par campaignes,
Errés la trompe au col, de Diane compaignes.
Sus donc, inspirés moi, je chante icy voz biens,
Vos espieux, vos filetz, vos chasses, & vos chiens,
Couvrés la tendre chair de vos greves divines
Du cuir damasquiné de vos rouges botines,
Vos cottes agraffés plus haut que les genoux,
Que vos Molosses fiers soient couplés apres vous [2],

5-7. *60-87* C'est trop de fois, pour toy, les Muses invoqué, J'ay peur (*84-87* Je crains) que je ne sois de leur troupe moqué Comme un importun (*84-87* Comme un homme impudent)
10. *67-87* Et les laisson baller
12. *55AB et 57 on lit* une note *(éd. suiv. corr.)*
13. *60-67 par erreur* & le sot Batelier *(éd. suiv. corr.)*
13-14. *84-87* & sot est le nocher Qui ne peut son bateau que d'une ancre acrocher
12-14. *78-87 guillemettent ces trois vers*
15. *55A* autres part *(éd. suiv. corr.)*
16. *55B, 60-87* & qu'autre Dieu
24. *84-87* De vos courtes botines

1. Sur le goût de Ronsard pour la diversité des sujets, v. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 140-141 et 198.
2. C.-à-d. : Que vos farouches molosses soient attachés deux par deux derrière vous. — Les molosses, « chiens grands et forts pour les bestes noires » (note de Marcassus), tirent leur nom d'un peuple de l'Epire.

Et que chaqu'une branle en sa main la sagette.
J'oy, ce me semble, j'oy les vierges de Taigette
Qui m'apellent desja, & des chiens decouplés
J'oi dessus Menalon les aboys redoublés [1].
Mais davant que d'entrer en la forest espesse
De Grage, ou d'Erymant, dy, vierge chasseresse,
Dy, Phebe aux beaux tallons [2], ceus qui ont les premiers [39 r°
Trouvé l'art de conduire és foretz les limiers,
Le conseil, le discours, & les ars de la chasse,
Sœur jumelle à Phebus, chante-les moy de grace,
Et si tost qu'entendus je les auray de toy,
A ceux je les diray qui viendront apres moy,
Ceux, aus autres d'apres. Nature ingenieuse
Voyant les cœurs humains d'une paresse oyseuse
S'engourdir lentement, pour les deparesser
S'en vint au mont Pholois à Chiron s'adresser [3],
Chiron, d'enhaut mihome, & depuis la ceinture
Micheval monstrueux, qui par cas d'avanture
La venaison des cerfs en morceaux decoupa,
Et le premier de tous à la table en soupa.

27. *60-87* en la main
31. *55 B*, *60-87* Mais avant que
34. *87* des limiers
35. *84-87* Le conseil, le dessein
38. *60 par erreur* A ceux que je diray (*éd. suiv. corr.*)
39. *60-87* Ceux (*et* Eux) aux nepveux (*et* neveux) futurs
43-44. *60-87* mi-homme... Mi-cheval
44-45. *84-87* qui chassant d'avanture Un cerf sa (*87* la) venaison par morceaux decoupa

1. Souvenir de Virgile, *Géorg.* III, 42-45. — Le Taygète, mont de Laconie ; le Ménale, mont d'Arcadie, célèbres dans l'antiquité pour leurs forêts et leurs chiens de chasse.

2. Phébé, sœur de Phébus-Apollon (la même qu'Artémis-Diane). — A partir de cette invocation jusqu'au vers 62, Ronsard a paraphrasé Oppien, *Cynég.*, II, 1 à 33.

3. Centaure, maître d'Achille, de Thésée, de Pirithoüs et de Méléagre, qu'il intruisit dans l'art de la chasse.

Puis Perse fils de pluie, ayant tranché la teste
De Gorgonne empierrant, premier fist la conqueste
Des chevreux [1], qu'il blessa par les bois en volant [2].
Apres Castor filz d'œuf, dontepoulain vaillant [3],
Alla sur un cheval le premier à la chasse,
Puis Pollux l'escrimeur premier congneut la trace
Des cerfz par les limiers, & le premier à cous
De dens de chiens jaqués fist etrangler les lous [4].
Les epieux inventa Meleagre au pié vite [5],
Les toiles & les pans & les retz Ipolyte [6].
Atalante en chassant d'un dart qu'elle rua

49. 78-87 des chevreuls
50. 55 *A* dont le poulain (*corrigé aux errata et éd. suiv., sauf 57*)
54. 87 De dents de forts lévriers
56. 55 *A* les paus (*corrigé aux errata*)

---

1. Graphie phonétique pour chevreuils, comme l'indique la var.
2. Il s'agit de Persée, né de la pluie d'or en laquelle Jupiter se transforma pour féconder Danae. Armé de la tête de la gorgone Méduse, il pétrifiait ses ennemis (Ovide, *Mét.* IV et V).
3. Castor, né, avec Pollux, de l'œuf de Léda, fécondée par Jupiter-Cygne. L'adjectif *dontepoulain* est composé sur le modèle du grec ἱππόδαμος ou πωλοδάμνης. Cf. Horace, *Sat.* I, x, 26 : « Castor gaudet equis ; ovo prognatus eodem Pugnis ».
4. « On armait les chiens de jaques ou jaquettes en cuir pour les preserver de la dent des loups ou des sangliers » (Marcassus). Jodelle dans son *Ode de la Chasse* parle aussi des « grands levriers que l'on jaque » (*Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, II, 306).
5. « Un des fils d'Œnée, Roy de Calydonne, grand chasseur » (Marcassus). L'expression épithétique *au pied vite* traduit le grec d'Homère πόδας ὠκύς.
6. Hippolyte est le héros d'une tragédie d'Euripide. — Les *toiles* « ce sont de grandes pieces de toile espesse et tissue en coutil, bordée de grosse corde, qui servent pour le deduit des Princes quand ils veulent enclore un sanglier » (Marcassus). Les *pans* « c'est ce qui sert à entourer et clore un bois où l'on veut chasser les bestes noires » (*id.*). Ronsard a écrit encore dans l'élégie *l'Amour oiseau* (1560) :

J'ay tendu des gluaux & des pans pour les prendre.

On dit encore : un pan de rets, comme on dit : un pan de mur, mais on n'emploie plus seul, dans le sens de piege, que le diminutif *panneau*.

Un sangler la premiere és bocages tua [1].
Orion inventa les meutes & les lesses [2],
Et l'art de bien trasser par les foretz espesses [3].
Puis mile sont venus, lesquelz ont augmenté [39 v°]
Le bel art de chasser par ces Grés inventé [4].
Ilz n'ont sans plus trouvé l'artifice de faire
Par cent mile couleurs leurs beaux chevaux pourtraire
Au ventre des jumens, mais ils ont eu soucy
De portraire leurs chiens ains qu'estre nés aussi [5].
Ce n'est encores tout, ils ont eu connoissance
Des bons & des mauvais, du point de leur naissance.
Ils ont choisi ceus là dont le mufle est camus,
Les yeus ardens & noirs, le sourcil par dessus
S'avalant ranfrongné, une teste petite,
Une oreille pendente, une gueulle despite,
Les dens come une sie, un col petit, le dos
Long, large, bien fourny de peau, de chair & d'os,

60. *55 A* bien tresser *(57 corrige)* | *55 B, 60-87* bien brosser
62. *78-87* par les Grecs
63-64. *84-87* Ils n'ont pas seulement inventé l'art de faire De menteuses couleurs leurs beaux chevaux portraire
65. *55 A* il ont *(même graphie en 55 A et 57 aux vers 67 et 69 ; éd. suiv. corr. Cf. ci-dessus au poème des Armes la var. du vers 49)*
66. *84-87* ains que de naistre aussi
67. *84-87* Puis d'un esprit sagace ils ont eu cognoissance
69. *87* Ils ont fait choix de ceux
70. *87* ardans & gros
73. *84* le col petit | *87 texte primitif*
74. *87* Long, large, bien charnu, les nerfs forts & les os

1. Atalante était fille d'Iasius, roi des Argiens. Sur Méléagre et Atalante, vainqueurs du sanglier de Calydon, v. Ovide, *Mét.* VIII, 260-531.

2. On appelait ainsi au XVIe siècle des « couples de chiens ou de levriers » (Marcassus). Cf. l'expression actuelle : tenir en laisse.

3. Sur le géant Orion, voir le tome V, p. 37, note 3.

4. Grés est une graphie phonétique, pour Grecs. Cf. ci-dessus, p. 135, vers 4, et p. 225, vers 10.

5. Oppien, *Cynég.*, I, 328 et suiv., raconte tout au long cet artifice pour les chevaux ; quant au croisement des chiens, il en parle dans le même livre aux vers 393 et suiv,

L'estomac rond & fort, & la jambe derriere
Plus longue de trois dois que la jambe premiere,
La queüe deliée, & bref quand tout le cors
Estoit ferme planté sur membres beaux & fors [1].
Puis ils les ont nommés dés leur jeunesse tendre
De noms aigus & cours, pour soudain les entendre [2],
Pansac, Lelap, Melampe, Oribate, Aistaut,
Hyle, Lachne, Agriod, Thoin, Asvole, Arpaut,
Ichnobat, Aëlon, Hylastor, & Chanages,
Et de mille autres noms, selon divers langages [3].
  Mais qui est cetui-là, eust-il la voix d'airain
Et la langue de fer, qui conteroit à plain
Des chasseurs devoyés [4] les cours & les traverses,
Et les divers plesirs de leurs chasses diverses ?

75. *87* rond & plain
76. *60-87* Plus longuette un petit que la jambe premiere
79. *55 A-71* de leur jeunesse (*j'ai adopté la leçon des éd. suiv.*)
81-82. *55 AB et 57* Aistant... Arpant (*éd. suiv. corr.*)
83-84. *84-87* Ichnobat, Hylastor, & de mainte autre sorte, Selon que le langage en divers lieux le porte
85. *84-87* Mais qui est le mortel | *55 A et 57* d'erain (*éd. suiv. corr.*)

1. Cette description du bon chien de chasse est imitée d'Oppien, *op. cit.*, I, 400 à 411.

2. Imité encore d'Oppien, *op. cit.*, I, 444 et 445. Mais les noms qui suivent viennent d'ailleurs.

3. Avant Oppien, Xenophon avait dit (*Cyneg.* VII) : « Les noms qu'on leur donnera seront courts, pour qu'on puisse les appeler aisément ». Suit une liste de 47 de ces noms, qu'Oppien laissa tomber. Ronsard a emprunté la sienne à la meute d'Acteon que nous connaissons par Ovide, *Mét.* III, 206 et suiv., et par Hygin, *Fabulae*, CLXXXI. C'est l'enumération d'Ovide qui lui a servi, car elle contient seule le nom Asbolus, dont il a fait Asvole. Les noms qu'il a choisis signifient, suivant l'ordre de son texte et sans tenir compte d'Aistaut : Mange-tout, Tempête, Pied noir, Grimpe-mont, Silvestre, Poilu, Dent sauvage, Rapide, Suie, Rapace, Suit-traces, Ouragan, Aboyeur et Canace (nom d'une fille d'Eole). Quant à Aistaut, il ne se trouve ni dans Ovide, ni dans Hygin, ni ailleurs. Cf. E. Baecker, *De canum nominibus graecis* (Kœnigsberg, 1884).

4. C.-à-d. : ayant perdu leur chemin, ou bien la piste du gibier.

Celuy qui les diroit, diroit encores mieux [40 r°]
Tous les flos de l'Egée, & les astres des cieux [1].
L'un avecques des rets envelope une beste,
L'autre à dens de levrier ensanglante sa queste.
L'un avec le vautret [2] estonne le Sangler,
Et l'autre fait les Ours aus Dogues estrangler.
L'un surprend le Putois au piege fait en cerne,
Et l'autre le Bedouaut [3] enfume en sa caverne.
L'un fait une trainée, & pendus à un clou
Enleve pris de nuit le Renard ou le Lou.
L'un tue avec le trait les bestes en leurs gittes,
L'autre à la course suit les Lievres aux pieds vites,
D'un cheval espaignol poudroyant tous les chams [4].
L'un prent le Cerf à force, & de longs cris tranchans,
De trompes & de chiens, & sans defaut le meine
En haletant mourir aupres d'une fonteine :
Puis il pend en trophée à quelque arbre fourchu

91. *78-87* avecques les rets
92. *87* à dents de mâtins
93. *60-87* acule le Sangler
95. *55 A et 57 on lit* le Pitois (*55 B, 60 et éd. suiv. corr.*)
96. *55 B, 60-87* Et l'autre le Tesson
97. *55 A on lit* dependus (*corrigé aux errata*)
98. *67-87* Enleve par les pieds

1. Cet alinéa s'inspire encore d'Oppien, *op. cit.*, IV, 10 et suiv., sauf les vers 89-90, qui rappellent un passage de Virgile, *Géorg.* II, 105 et suiv.

2. Grand équipage de chasse au sanglier, composé de chiens appelés *vautres*. Jodelle, dans son *Ode de la Chasse* parle aussi du *vautray*, à propos du sanglier (éd. Marty-Laveaux, II, 306). La graphie actuelle est *vautrait*.

3. Nom ancien du blaireau, encore usité dans le Maine et l'Anjou (cf. Godefroy, au mot *bedoual*). — Le *tesson* de la variante, écrit également *taisson*, est un autre nom du blaireau (cf. Godefroy, au mot *taisse*).

4. Cf. Jodelle, *op. cit.*, parlant des lièvres, sur lesquels on lâche :

> Les levriers, les chevaux d'Espagne,
> Et les vistes courtaus apres
> Font poudroyer leur longue trace.

Au dieu Pan forestier le front du Cerf branchu.
C'est un plésir apres d'en faire la curée,
Puis s'aller endormir pres d'une onde azurée,
Dessus l'herbe molette, ou prendre la frecheur
D'un antre tapissé de mousseuse espesseur,
Et d'entr'ouir de loing ou Menalque, ou Titvre,
Qui, gardans leurs brebis dans un val, font redire
Une Eglogue à leur veze [1], & de voir à l'escart
Leurs aignelets au bruit sauteler d'autre part.
Quel plaisir esse encor de manger es bocages
Du fromage, & du lait, & des fraises sauvages !
Ou secoüer le fruit d'un pommeux arbrisseau, [40 v°]
Ou se desalterer dans le prochain ruisseau [2] !
É quel plaisir encor quand la nuit est venüe
Retourner au logis, trouver sa femme nüe
Couchée dans le lit, qui se pasme de peur
Que son jeune mary n'ait mis ailleurs son cœur,
Puis qu'il revient si tard, & pense qu'il prochasse
Dans le bois quelque Nimfe ! Il lui jure qu'il chasse
Et qu'il aymeroit mieux la plus cruelle mort,
Que d'en aimer une autre, ou de lui faire tort.
Mais sur tous les plésirs de la chasse amyable
Celle du chien couchant m'est la plus agreable,

111. *55A-73* Tytire *(éd. ult. aussi.)*
114. *60-87* Leurs aignelets cornus
115. *84-87* Quel plaisir est-ce, ô Dieux
116. *60-87* Du formatge *[et fromage]*
118. *67-87* Ou de perdre la soif
119. *55 B* Et quel plaisir | *60-87* Hé quel plaisir
121. *67-87* Gisante dans le lict
124. *84-87* Es forests quelque Nymphe
126. *55A-73* un autre *(éd. ult. aussi.)*

1. Synonyme de cornemuse. Se trouve aussi dans Rabelais.
2. Du vers 107 au vers 118, Ronsard s'est encore inspiré d'Oppien, *op. cit.*, II, 34 et suiv.

Pour estre solitere, & me faire penser
Je ne say quoi [1] qui doit les siecles devanser.
Lequel est digne d'estre admiré d'avantage,
Ou la brutalité du chien qui est si sage,
Ou la dexterité du chasseur inventif,
Qui façonne le chien si sage & si creintif?
Vous diriés à le voir, & qu'il est raisonnable,
Et qu'il a jugement, tant il est admirable,
En son mettier apris, & acort à fleurer
Les perdris, & les faire en creinte demeurer :
En quatre cous de nés il evante une plaine,
Et guidé de son flair à petis pas se traine
Le front droit au gibier, puis la jambe elevant,
Et roidissant la queüe, & s'alongeant devant
Se tient ferme planté, tant qu'il voye la place
Et le gibier motté [2], couvert de la tirace [3].
Mais par sus tous les chiens à telle chasse apris [41 r°]
Ton chien donné, Brinon, doit emporter le pris,
Et croy qu'il soit sorti de la race fatale
De ceux que donna Pan, dessus le mont Menale
A la jeune Artemis, pour ne chasser en vain
Au val Parrasien les Cerfs aus pieds d'airain [4].

130. *60* qui doit par les vers devancer | *67-87 texte primitif*
138. *55A on lit* de les faire (*corrigé aux errata*)
148. *67-87* sur le mont de Ménale
150. *78-87* Au mont Parrasien (*et* Parrhasien)

---

1. C.-à-d. quelque chose, comme en latin *nescio quid* équivaut souvent à *aliquid*. Cf. le tome I, p. 204 et note 2 et ci-dessus, *passim*.

2. C.-à-d. : caché derrière une motte de terre.

3. C.-à-d. : jusqu'à ce qu'il voie la place et le gibier couverts du filet. Cf. E. Binet : « Il (le chien) amuse les perdreaux là, jusques à ce que luy et eux soient couverts de la tirace » (*Merveilles de la Nature*, éd. de 1622, p. 3). Pour le mot *tirace*, v. ci-dessus l'*Epitre à A. de la Porte*, vers 30.

4. Parrasien (pour Parrhasien) est synonyme d'Arcadien. Allusion à une fable rapportée par Callimaque dans son *Hymne à Artémis*, 87 et suiv.

Il surmonte en beauté, en force, & en vitesse
Cetui là de Cephal, qui par divine adresse
Surmonta toute beste, & qui ne peut en fin,
En marbre transformé, surmonter son destin [1] :
» Qui le surmonteroit quand l'home raisonable
» Est luymesmes donté du destin indontable ?
Apollon seroit bien de ses vers liberal
Au Poete qui diroit des Chiens en general
La force & la vertu, & combien de louanges
Ilz ont jadis receu par les terres estranges.
On les souloit ranger au combat les premiers
Come hardis de cœur, & fidelles guerriers,
Et faisoient bien souvent sans nulle autre poursuite
Tourner les ennemis à leur maison, en fuitte.
Nul ne sauroit conter quelle fidélité
Ilz ont envers leur maistre à la necessité.
Aussi les Demidieux come Hercul, & Thesée,
Alans en quelque emprise ou longue ou malaisée,
S'acompagnoient de chiens qui mieux aymoient mourir,
Qu'au besoing leurs seigneurs, hardis ne secourir [2].
Ulysse apres vint ans, incogneu de sa trope,
De son fils Telemac, & de sa Penelope,
Fut congneu de son chien [3]. Les chiens ont quelquesfois [41 v°]

152. *60-87* Le levrier de Cephal
155-156. *60-67 enlèvent les guillemets, que reprennent les éd. suiv.*
157. *84-87* Apollon de ses vers seroit trop liberal
158. *67-87* A celuy qui diroit
164. *67-87* Tourner les ennemis en vergogneuse fuitte
165. *84-87* On ne sçauroit conter

1. Il s'agit du chien Lelaps, que Procris tenait de Diane elle-même et qu'elle offrit à son mari Céphale. Cf. Ovide, *Met.* VII, 754 à 793.
2. C.-à-d. : que ne pas secourir hardiment leurs seigneurs. La virgule après le mot seigneurs, dans toutes les anciennes éditions, a pour but d'éviter un contresens.
3. Cf. Homère, *Od.* XVII, 290-327.

(Le croye qui voudra) parlé d'humaine vois,
Et les Ægyptiens admirans leur nature
Ont adoré leurs dieux sous chiennine figure.
  Que diray plus, Brinon, certes on ne voit riens
Qui ne se tienne fier d'avoir chez luy des chiens :
Le ciel en a, l'enfer, & la mer monstrueuse [1].
Sans eus les Rois vivroyent une vie facheuse,
Et l'homme vilageois ne dormiroit de nuit
Assuré dans son lit, & le pasteur qui suit
Les lieux vuides de gentz seroit toujours en creinte
Que le loup de ses bœufs n'eust la machoire teinte.
Les dames sans tenir és mains un petit chien
N'auroyent en devisant ni grace ni maintien [2],
Et sans lui n'eussent veu la soye cramoisie.
  On dit qu'Hercule un jour en alant voir s'amie [3]
(Dont Tyre estoit le nom) menoit pour compaignon
Derriere ses talons un grand levrier mignon.
En passant par un mont, le chien au nez habille

179-180. *60-87* Le Ciel en est garny, la mer en est garnie, L'enfer en est fourny, la terre en est fournie
181. *60-87* Les hommes vilageois ne dormiroient de nuit Asseurez dans leur lit (*67-87* sans leurs chiens)
186. *55A ou lit* meintien (*éd. suiv. corr.*)
187. *67-87* Et sans luy n'eussions veu
191. *84-87* En traversant un mont

1. Allusion au chien, ou plutôt à la chienne d'Erigone, à Cerbère et à certains squales qu'on appelle vulgairement des « chiens de mer ».

2. Au XVIe siècle les dames avaient l'habitude de porter sur leur bras, ou dans leur manchon, un petit chien : chien de Malte ou bichon, chien d'Artois, produit du doguin et du carlin (cf. le portrait de Marguerite de Navarre en tête de l'édition de ses *Derniers vers* par A. Lefranc).

3. Ce récit légendaire explique le vers précédent. Il est emprunté à Pollux, *Onomasticon*, I, 45. Même histoire chez Nonnos, *Dionysiaques*, XL, 305 ; mais il n'y est pas dit que le chien fut celui d'Hercule ; d'ailleurs, la première édition de Nonnos est de 1569. Hercule fut identifié (à Chypre, selon Dussaud) avec le dieu phénicien Melkart, et il était l'objet d'un culte particulier à Tyr, d'où son qualificatif *Tyrius heros* (communication de mon collègue A. Boulanger).

Sentit une porphyre [1] errer en sa coquille [2],
Ayant le cors tiré, de la mesme façon
Qu'on voit sur le printems errer un limaçon
Qui porte sa maison, & montre toute nue
Son eschine, en glissant dessus la terre herbue :
Lors le chien afamé la porphyre mâcha
Et de son sang vermeil le mufle s'entacha.
A peine Hercule fut dans la maison de Tyre
Qu'elle avisa le chien, & tout soudain desire
D'avoir en nouveau don un vestement pareil [42 r°]
Au sang duquel le chien avoit le nez vermeil,
Ou que jamais au lit n'embrasseroit Alcide.
Alcide obeissant soudain retourne bride,
Et, retraçant ses pas, sur le mont vit son chien
Qui se repeut encor du sang porphyrien,
Et plus qu'auparavant en avoit la dent peinte :
Lors il print de la laine, & apres l'avoir teinte
Dans le beau sang vermeil, du drap en façonna,
Puis à sa chere amie en present le donna.

ODE A VULCAN [3].

Du grand Turc je n'ay soucy,
Ny du grand Soudan aussi
. . . .

(Voir le tome V, p. 79-80)

192. *67-87* errante en sa coquile (*et* coquille)
196. *60-87* en glissant sur l'herbette menüe
198. *78-87* *par erreur* s'en tacha (*éd. posth., sauf 1597 et 1623*)
202. *60* un nez vermeil | *67-87 texte primitif*
205. *60-78* près la mer | *84-87* Et retraçant ses pas par le mont
209. *67-87* En ce beau sang

1. Du grec πορφύρα, coquille d'où l'on tire la pourpre.

2. Rime suffisante, car on prononçait *coquile*, comme l'indique la variante de 1567.

3. Cette pièce, dont je ne donne ici que les premiers vers, avait déjà paru en 1553 dans le *Livret de folastries*, parmi les « épigrammes » tirées

ODELETTE, OU PLUS TOST FOLIE,

TRADUITTE D'ANACREON POETE GREC [1]. [43 r°]

Lors que Bacus entre chés moy
Je sen le soing, je sen l'émoy
S'endormir, & fol il me semble
Que dans mes cofres j'ay plus d'or,
Plus d'argent, & plus de thesor
Que Mide, ni que Crœse [2] ensemble.

Je ne veux sinon que tourner
Par la dance, & me couronner
Le chef d'un tortis de lhierre :
En esprit je fui les honneurs,
Et les estats des grands seigneurs
A coup de pied je foule à terre.

EDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1584. — Retranchée en 1587. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *55 B* Odelette prise d'Anacreon | *60-84* Ode *sans plus*
3. *71-73* & ravy me semble
2-5. *78-84* Je chasse incontinent l'esmoy Et ravy d'esprit il me semble Qu'en mes bougettes j'ay plus d'or, Plus d'argent, & plus de tresor
7. *67-84* Je ne veux rien sinon tourner
10. *60-84* Je foule en esprit les honneurs
12. *55B*, *60-84* A coups de pied j'écrage (*à partir de 60* j'écraze)

---

de l'*Anthologie* de Lascaris avec cette indication de source : Du grec d'Anacréon : Οὔ μοι μέλει Γύγαο. On trouvera son texte princeps et ses variantes, qui l'ont très sensiblement allongée en 1555, au tome V de la présente édition, p. 79.

1. Paraphrase de l'ode anacréontique Ὅτ' εἰς με Βάκχος ἔλθῃ (recueil d'H. Estienne, n° 26).
2. Midas, roi de Phrygie, et Crésus, roi de Lydie.

Verse moy donq du vin nouveau.
Pour m'aracher hors du cerveau
Le soing, par qui le cœur me tombe.
Verse donq pour me l'aracher :
Il vaut mieux yvre se coucher
Dans le lit, que mort dans la tombe.

EPIGRAMME

A JULIEN [1].

Toujours tu me prêches, Julien,
Que je ne parle que de boire,
Et que ce n'est pas le moien [135]
De m'aquerir ny biens, ny gloire :

Mais répon, gentil glorieux,
(Je veux defendre mon afaire)
Répon moy, ne vaut-il pas mieux
En écrire, que de le faire ?

RESPONCE DE JULIEN.

Tu veux avecques ton bel art
Du bon sophiste contrefaire :
Il ne faudroit, gentil Ronsard,
Ny en écrire, ny le faire.

13-14. 78-87 Page, verse du vin nouveau. Arrache moy hors du cerveau

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Poèmes, 4e livre) 1560. — Retranchée en 1567. — Recueillie ensuite pour la première fois par Blanchemain en 1867, éd. des *Œuvres*, t. VIII, p. 147.

---

1. C'est peut-être Julien Peccate, auquel Ronsard a dédié une ode de 1550 (v. le tome I, p. 221), comme l'a pensé P. Champion, *Pierre de Ronsard et Am. Jamyn*, p. 2, mais rien ne le prouve péremptoirement.

ODELETTE [1].

Venus est par cent mile noms
Et par cent mile autres surnoms
Des pauvres amans outragée :
L'un la dit plus dure que fer,
L'autre la surnomme un enfer,
Et l'autre la nomme enragée.

L'un l'appelle soucis, & pleurs,
L'autre tristesses, & douleurs,
Et l'autre la desesperée :
Mais moi, pource qu'elle a toujours
Esté propice à mes amours,
Je la surnomme la sucrée.

ODE

A L'ALOÜETTE [2]. [44 r°]

T'oseroit bien quelque poëte
Nyer des vers, douce aloüette ?

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1584. — Retranchée en 1587. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *55 B* Odelette, prise de Sophocle | *60-84* Odelette *sans plus*

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1584. — Retranchée en 1587. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *55 A on lit* Aloëtte (*j'ai adopté la graphie des vers 2 et 32 et du titre de 55 B*) | *60-84* Ode *sans dedicace*

---

1. Comme l'indique la 2e édition des *Meslanges*, cette pièce est la paraphrase d'un fragment de Sophocle : Ὦ παῖδες, ἡ τοι Κύπρις. Ronsard le lisait dans Stobée, *Flor.*, section περὶ Ἀφροδίτης πανδήμου (LXIII, 6.)

2. D'inspiration à la fois médiévale et anacréontique. Cf. les chansons de l'alouette chez les troubadours et les trouvères, notamment celle

Quant à moy je ne l'oserois,
Je veus celebrer ton ramage
Sur tous oyseaus qui sont en cage,
Et sur tous ceus qui sont es bois.

Qu'il te fait bon ouyr! à l'heure
Que le bouvier les champs labeure,
Quand la terre le printems sent,
Qui plus de ta chanson est gaye,
Que couroussée de la playe
Du soc, qui l'estomac lui fend.

Si tost que tu es arrosée
Au point du jour, de la rosée,
Tu fais en l'air mile discours :
En l'air des ailes tu fretilles
Et pendue au ciel, tu babilles,
Et contes aus vens tes amours.

Puis du ciel tu te laisses fondre,
Dans un sillon vert, soit pour pondre,
Soit pour esclorre, ou pour couver,
Soit pour aporter la bechée
A tes petis, ou d'une achée
Ou d'une chenille, ou d'un ver.

3. *55A on lit* Quand à (*éd. suiv. corr.*)
17. *84* Et pendue en l'air
19. *84* Puis d'enhaut
20. *78-84* Sur un sillon

de Bernard de Ventadour : *Quan vei la laudeta mover* (Raynouard, *Choix des poésies des troub.*, tome III, p. 68) ; d'autre part l'ode à la Cigale (Μακαρίζομέν σε...) (recueil d'H. Estienne, n° 43), que Ronsard a imitée encore dans le sonnet de 1556 *Si tost qu'entre les bois*. — A rapprocher du « blason » de l'*Alouette*, qu'il publia aussi en 1556 : *He Dieu, que je porte d'envie*...

Lors moi couché dessus l'herbette
D'une part j'oy ta chansonnette,
De l'autre, sus du poliot,
A l'abry de quelque fougere
J'ecoute la jeune bergere [44 v°]
Qui degoise son lerelot [1].

Puis je di, tu es bien-heureuse,
Gentille Aloüette amoureuse,
Qui n'as peur ny soucy de riens,
Qui jamais au cœur n'as sentie [2]
Les dedains d'une fiere amie,
Ny le soin d'amasser des biens.

Ou si quelque souci te touche,
C'est, lors que le Soleil se couche,
De dormir, & de reveiller
De tes chansons avec l'Aurore
Et bergers & passans encore,
Pour les envoyer travailler.

Mais je vis toujours en tristesse,
Pour les fiertez d'une maistresse
Qui paye ma foi de travaus,
Et d'une plesante mensonge,
Qui jour & nuit tous-jours alonge
La longue trame de mes maus.

30. *60-67* son lorelot | *71-84 graphie primitive*
31. *60-84* Lors je di
47. *55 B, 60-84* Mensonge, qui tous-jours alonge

---

1. V. ci-dessus le poème de *Narssis*, p. 75, vers 27 et note.
2. Noter cet accord du participe qui n'est conforme ni à la syntaxe latine ni à celle que Marot avait recommandée à ses disciples (*Epigr.* LXXVII, éd. Jannet, III, 32).

CHANSON [1].

Il me semble que la journée
Coule plus longue qu'une année [2],
Quand par malheur je n'ay ce bien [45 r°]
De voir la grand beauté de celle
Qui tient mon cœur, & sans laquelle
Veissé-je tout je ne voy rien.

Quiconque fut jadis le sage
Qui dit que l'amoureux courage
Vit de ce qu'il ayme, il dit vrai :
Ailleurs vivant il ne peut estre,
Ni d'autre viande [3] se paistre,
J'en suis seur, j'en ai fait l'essay.

Toujours l'amant vit en l'aimée :
Pour cela mon ame afamée
Ne se veut souler que d'amour,
De l'amour elle est si friande,
Que sans plus de telle viande
Se veut repaistre nuit & jour [4].

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Amours, 1er livre) 1560 à 1572. — Retranchée en 1578. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

2. 55 *B*, *60-72* Dure plus longue

---

1. D'inspiration pétrarquesque, mais les réminiscences sont sporadiques, et l'envoi vient en partie de nos troubadours et de nos trouvères.

2. Cf. Virgile, *Buc.* VII, 43 : haec lux toto jam longior anno est.

3. Ici, comme au vers 17, ce mot a le sens général de nourriture.

4. Pour cette strophe et la précédente, v. Pétrarque, ss. *Come 'l candido* et *Pasce la mente*.

Si quelcun dit que je m'abuse,
Voye luimesme la Meduse
Qui d'un rocher m'a fait le cœur [1],
Et l'ayant veüe, je m'asseure
Qu'il sera fait sus la mesme heure
Le compagnon de mon malheur.

Car est-il home que n'enchante
La voix d'une dame savante,
Et fust-il Scythe en cruauté : [45 v°]
Il n'est point de plus grand magie
Que la docte voix d'une amie,
Quand elle est jointe à la beauté.

Or j'aime bien, je le confesse,
Et plus j'iray vers la vieillesse
Et plus constant j'aimeray mieux [2] :
Je n'obliray, fussai-je en cendre,
La douce amour de ma Cassandre,
Qui loge mon cœur dans ses yeux.

Adieu liberté ancienne,
Come chose qui n'est plus mienne,
Adieu ma chere vie, adieu,
Ta fuite ne me peut déplaire,
Puis que ma perte voluntaire
Se retreuve en un si beau lieu.

34. *67-72* Je n'oubliray

---

1. Cf. Pétrarque, ss. *Geri quando talor*, 10, et *L'aura celeste*, 6, et Ronsard, *Amours*, ss. VIII, XXXI et CLVI (tome IV, pp. 12, 34 et 149).
2. Cf. Pétrarque, s. *Io amai sempre*, début.

Chanson, vaten où je t'adresse,
Dans la chambre de ma maistresse :
45 Di lui, baisant sa blanche main,
Que pour en santé me remettre,
Il ne lui faut sinon permettre
48 Que tu te caches dans son sein [1].

ODE EN DIALOGUE,

DES YEUX ET DE SON COEUR [2]. [46 r°]

J'avoi les yeux & le cœur
Malades d'une langueur
L'une à l'autre differente :
4 Toujours une fievre ardente

43. *67 par erreur* vanten | *71-72* va-t'en

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-87* Ode *sans plus* | *55A au dessus du 1er vers on lit* Les Yeux *(55B, 60 et éd. suiv. corrigent)*

2. *73-87 par erreur* Malade *(se lit encore dans les éd. suiv.)*

---

1. Cet envoi est la « contamination » de deux finales de Pétrarque, canz. *Si è debile* et s. *Rapido fiume*. Mais Ronsard n'a trouvé dans Pétrarque ni l'entrée dans « la chambre », ni la cachette du « sein », ni la brusque apostrophe à la chanson : il est par là l'héritier de nos vieux chansonniers (v. Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, t. III et V, *passim* ; Paulin Paris, *Hist. litt. de la France*, t. XXIII, p. 510 à 530).

2. Le dialogue n'existe que dans la première partie de la pièce, du vers 11 au vers 43. C'est un « débat », genre traditionnel, dont le sujet lui-même remonte aux trouvères et aux troubadours (cf. Paulin Paris, *op. cit.*, t. XXIII, p. 538 ; Gidel, *Hist. litt.*, p. 147). Le *Jardin de plaisance*, anthologie et art poétique de la fin du XVe s., en contient un long spécimen (Bibl. Nat. — Rés. Ye 168, ff. 171 et suiv.) et l'on en trouve encore des exemples dans Ch. de Sainte-Marthe (*Poésie françoise*, 1540, livre I) et M. de Saint-Gelais (éd. Blanchemain, t. II, p. 226). Au reste, Ronsard en a pris l'idée à Pétrarque, s. *Occhi, piangete* et canz. *Verdi panni*. Pour le détail des sources et l'originalité de notre poète, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 485 et suiv.

Le pauvre cœur me bruloit,
Et toujours l'œil distiloit
Une pluye caterreuse [1],
Qui s'écoulant dangereuse
Tout le cerveau m'espuisoit.
Lors mon cœur aus yeus disoit :

LE CŒUR.

C'est bien raison que sans cesse
Une pluie vengeresse
Lave le mal qu'avez fait,
Car par vous entra le trait
Qui m'a la fievre causée.
Lors mes yeus plains de rosée,
En distillant mon soucy,
Au cœur respondoient ainsi.

LES YEUX.

Mais c'est vous qui fustes cause
Du premier mal, qui nous cause
A vous l'ardente chaleur,
Et à nous l'umide pleur.
Il est bien vray que nous fûmes
Auteurs du mal, qui receûmes [46 v°]
Le trait qui vous a blessé,
Mais il fut si tost passé,
Qu'à peine tiré le vîmes
Que ja dans nous le sentîmes [2] :

7. *71-87* catarreuse
14. *78* Par vous seuls (*par erreur* seule) | *84-87 texte primitif*
22. *71-87* l'humide pleur
25. *71-87 par erreur* nous a blessé (*se lit encore dans les éd. suiv.*)

1. Cf. Pétrarque, s. *L'alto Signor*, 9-11.
2. Cf. le *Roman de la Rose*, vers 1702.

Vous debviés come plus fort
Contre son premier efort
Faire un peu de resistance,
Mais vous printes acointance
Tout soudain aveques lui,
Pour nous donner tout l'ennuy.
O la belle emprise veine !
Puis que vous soufrez la peine
Aussi bien que nous, d'avoir
Voulu seulz nous decevoir.
Car la chose est raisonnable
» Que le trompeur miserable
» Reçoive le mal sur luy
» Qu'il machinoit contre autruy,
» Et que pour sa fraude il meure.
  Ainsi mes yeux à toute heure,
Et mon cœur contre mes yeux,
Quereloient sedicieux :
Quand vous, ma douce maistresse,
Ayant soing de ma destresse
Et de mon tourment nouveau,
Me fistes present d'une eau
Qui la lumiere perdue
De mes deus yeux m'a rendue [1]. [17 r°]
  Reste plus à secourir
Le cœur qui s'en va mourir,

39. *67-87* « La chose est bien raisonnable
43. *55* *A ou lit* sa frande (*éd. suiv. cert.*)
52. *67-84* A mes deux yeux a rendue
51-52. *87* Si bonne qu'elle a rendue Ma veuë à demy perdue

1. Fiction, symbole ou réalité ? Cf. ci-dessus l'ode *A sa maistresse* : Ma maistresse que j'aime mieux... et l'ode *A Cassandre* : En vous donnant ce pourtraict mien ; au tome VII l'ode *A N. Denisot* : Cinq jours sont ja passés...

S'il ne vous plest qu'on luy face
Ainsi qu'aux yeux quelque grace.
Or pour esteindre le chaut
Qui le consomme, il ne ſaut
Sinon qu'une fois je touche
De la mienne vostre bouche,
Afin que le doux baiser
Aille du tout apaiser
Par le vent de son haleine
La flamme trop inhumaine
Que de ses ailes Amour
M'evente tout à l'entour,
Depuis l'heure que la fleche
De voz yeux lui fist la breche
Si avant, qu'il ne pourroit
En guarir s'il ne mouroit,
Ou si vostre douce haleine
Ne le tiroit hors de peine [1].

ODELETTE [2].

Les Muses lierent un jour
De chaisnes de roses Amour,

56. *87* Comme aux yeux un peu de grace
64. *55A et 57 on lit* inhumeine (*éd. suiv. corr.*)

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55B ajoute* prise d'Anacreon | *60-87* Ode *sans plus*

---

1. Cette fin, depuis le vers 57, rappelle le *Roman de la Rose*, vers 1723 et suiv., 2489 et suiv., et Pétrarque, s. *Di di in di*, 9-14.

2. Imitation de l'ode anacréontique Αἱ Μοῦσαι τὸν Ἔρωτα (recueil d'H. Estienne, n° 30). Pour bien l'interpréter, il faut en rapprocher les deux odes imitées de Bion à la même date : *Escoute du Bellay...* et : *La belle Venus un jour...* (ci-dessus, pp. 112 et 202). V. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 594 et suiv.

Et pour le garder le donnerent[1]
Aus Graces & à la Beauté,
Qui voyans sa desloyauté
Sus Parnase l'emprisonnerent. [47 v°]

Si tost que Venus l'entendit[2],
Son beau ceston[3] elle vendit
A Vulcan, pour la delivrance
De son enfant, & tout soudain,
Ayant l'argent dedans sa main,
Fit aus Muses la reverence.

Muses, déesses des chansons,
Quand il faudroit quatre ransons
Pour mon enfant, je les aporte :
Delivrés mon fils prisonnier.
Mais les Muses l'ont fait lier
D'une autre chaisne bien plus forte[4].

11. *67-87* dedans la main
18. *84-87* D'une chaisne encore plus forte

---

1. C.-à-d. : le donnèrent à garder.
2. C.-à-d. : eut appris cela (sens du latin *audivit*).
3. « Les Poetes modernes, voire les Latins, se sont fort abusez, comme m'a conté nostre Autheur, d'avoir appellé la ceinture, ou tissu, ou demy-ceint de Venus, Ceston, car Ceston n'est que l'epithete de ἱμάντα dans l'hemistiche d'Homère, *Il.*, XIV, 214 : ἐλύσατο κεστὸν ἱμάντα] : ἱμὰς est donc la ceinture, ou demy-ceint de Venus, et Cestos, l'epithete ou adjectif qui signifie brodée, ouvrée à l'aiguille, peinte et bien façonnée. Nostre Autheur confesse y avoir failli comme les autres, tant l'exemple depravée des anciens peut corrompre la posterité » (note attribuée à Belleau à partir de 1587 seulement, pour le vers final du sonnet *Morfée, s'il te plaist...*, ci-dessus, p. 52). Avant Ronsard, J. Lemaire avait employé ce mot *ceston* dans les *Illustrations de Gaule*, livre I, chap. xxx.
4. Les Muses, qui sont chastes, restent incorruptibles. Cf. Rabelais, III, chap. xxxi, imitant Lucien (Dialogues des Dieux, *Aphrodite et l'Amour*).

Courage donques, Amoureux,
Vous ne serés plus langoureux,
Amour n'oseroit par ses ruses
Plus faillir à vous presenter
Des vers, quand vous voudrés chanter
Puis qu'il est prisonnier des Muses.

ODELETTE [1].

Pourtant [2] si j'ay le chef plus blanc
Que n'est d'un liz la fleur eclose,
Et toi le visage plus franc
Que n'est le bouton d'une rose,

Pour cela, cruelle, il ne faut [48 r°]
Fuir ainsi ma teste blanche :
Si j'ay la teste blanche en haut,
J'ay en bas la queüe bien franche [3].

21-23. *78-87* Amour est au bout de ses ruses : Plus n'oseroit ce faux garçon Vous refuser quelque chanson

Éditions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B ajoute* prise d'Anacreon | *60* Odelette *67-87* Ode *sans plus*

8. *78* la queuë assez franche | *84* L'autre partie est assez franche

5-8. *87* Pour cela moquer il ne faut Ma teste de neige couverte : Si j'ay la teste blanche en haut, L'autre partie est assez verte

---

1. Imitée de l'ode anacréontique Μή με φύγῃς (recueil d'H. Estienne, n° 34). Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 609 et suiv.

2. Corrélatif des premiers mots du vers 5 : Pour cela.

3. Cet hémistiche n'est pas dans la pièce grecque. On lit seulement au n° 47 du recueil d'H. Estienne : « Un vieillard quand il danse est vieux par les cheveux, mais il est toujours jeune par l'esprit » (τὰς φρένας). Ronsard une fois de plus est resté dans la tradition gauloise. Cf. Rabelais, III, chap. 28 : « Tu me reproches mon poil grisonnant et ne consideres pas comment il est de la nature des porraulx... » Hugues Salel, un ami de Rabelais, avait déjà mis en vers cette réponse proverbiale, dans son *Chant amoureux d'un vieillard* (Œuvres, 1540, f° 55 v°, et suiv.).

Ne sçais tu pas, toi qui me fuis,
Que, pour bien faire une couronne
Ou quelque beau bouquet, d'un liz
Toujours la rose on environne ?

ODELETTE [1].

La terre les eaux va boivant,
L'arbre la boit par sa racine,
La mer eparse boit le vent,
Et le Soleil boit la marine.

Le Soleil est beu de la Lune :
Tout boit, soit en haut ou en bas :
Suivant cette reigle commune
Pourquoi donc ne boiron nous pas ?

ODELETTE

A OLIVIER DE MAGNY [2].

Si tu me peux conter les fleurs
Du printemps, & combien d'arene

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. 55B *ajoute* prise d'Anacreon | 60 Odelette 67-78, Ode *sans plus*
3. 78-87 La mer salée

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1578. — Retranchée en 1584 — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. 55B *ajoute* prise d'Anacreon | 60 Odelette 67-78 Ode *sans plus*

1. Imitée de l'ode anacréontique Ἡ γῆ μέλαινα πίνει (recueil d'H. Estienne, n° 19).

2. Imitée de l'ode anacréontique Εἰ φύλλα πάντα δένδρων (recueil d'H. Estienne, n° 32). Sur O. de Magny, v. ci-dessus, p. 118, note 4.

La mer, trouble de ses erreurs [1],
Contre le bord d'Afrique ameine :

Si tu me peux conter des cieux [48 v°]
Toutes les estoilles ardantes,
Et des vieux chesnes spacieux
Toutes les fueilles verdoyantes :

Si tu me peux conter l'ardeur
Des amans, & leur peine dure,
Je te feray le seul conteur,
Magny, des amours que j'endure.

Conte d'un rang premierement
Deux cens que je pris en Toureine,
De l'autre rang secondement
Quatre cens que je pris au Meine.

Conte, mais jette pres à pres
Tous ceux d'Angers, & de la ville
D'Amboise, & de Vandosme apres
Qui se montent plus de cent mile.

Conte apres six cens à la fois,
Dont à Paris je me vy prendre,
Conte cent milions qu'à Blois
Je pris dans les yeux de Cassandre [2].

Quoi ? tu fais les contes trop cours,
Il semble que tu porte envie

19. *55 A on lit* Ambroise (*éd. suiv. corr.*)
26. *60-78* Il semble que portes envie

1. C.-à-d. : rendue trouble par son flux et son reflux.
2. Sur la vérité qui est au fond de ces hyperboles, v. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 471 et suiv.

Au grand nombre de mes amours,
Conte les tous, je te suplie. [49 r°]

Mais non, il les vaut mieus oter,
Car tu ne trouverois en France
Assez de gettons pour conter
D'amours une telle abondance.

ODE

A SA MAITRESSE [1].

Plusieurs de leurs cors denués
Se sont veuz en diverse terre
Miraculeusement mués,
L'un en serpent, & l'autre en pierre,

L'un en fleur, l'autre en arbrisseau,
L'un en loup, l'autre en colombelle,
L'un se vit changer en ruisseau,
Et l'autre devint arondelle [2].

Mais je voudrois estre miroir,
Afin que toujours tu me visses :

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. 55 *B ajoute* prise d'Anacreon | *60-87* Ode *sans plus*

---

1. Imitée de l'ode anacréontique Ἡ Ταντάλου ποτ' ἔστη (recueil d'H. Estienne, n° 20). A rapprocher du sonnet XX des *Amours* (tome IV, p. 23), d'un passage du *Voyage de Tours* (éd. Blanchemain, I, 189), et d'une pièce d'O. de Magny, *Odes*, livre IV, *De ses desirs*. — Sur ce thème amoureux, si souvent traité dans l'antiquité et dans les temps modernes, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 498 et suiv.

2. V. dans Ovide, *Mét.*, *passim*, le sort de Cadmus, Battus, Niobé, Philomèle, Narcisse, Hiacynthe, Clytie, Daphné, Myrrha, Dryope, Lycaon, Ciseille et Per[illegible], Aréthuse, Byblis, Marsyas, Procné, etc.

Chemise je voudrois me voir,
Afin que toujours tu me prisses.

Voulentiers eau je deviendrois
Afin que ton cors je lavasse,
Estre du parfum je voudrois
Afin que je te parfumasse.

Je voudrois estre le riban [49 v°]
Qui serre ta belle poitrine :
Je voudrois estre le carquan
Qui orne ta gorge ivoirine.

Je voudrois estre tout autour
Le coural qui tes levres touche,
Afin de baiser nuit & jour
Tes belles levres & ta bouche.

ODELETTE

A SA JEUNE MAITRESSE [1].

Pourquoi come une jeune poutre [2]
De travers guignes tu vers moi ?

12. *78-87* Afin que souvent
13. *67-87* Volontiers
17. *On lit* riban *dans toutes les anciennes éd., sauf 1630 qui donne* ruban
22. *84-87* Le coral

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres,* (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B ajoute* prise d'Anacreon | *60-87* Ode *sans plus*

---

1. Imitée de l'ode anacréontique Πῶλε Θρῃκίη (recueil d'H. Estienne, appendice). A rapprocher d'une ode de 1550, imitée d'Horace (tome I, p. 217). Sur cette allégorie, à la fois antique et médiévale, tout à fait traditionnelle, v. Montaiglon, *Anc. poés. fr.*, tome VIII, p. 355 ; G. Paris, *Chansons du XVe siècle*, p. 143 ; Jeanroy, *thèse fr.*, 2e édition, pp. 53 et 517 ; mon *Ronsard poète lyrique*, p. 613 et suiv.
2. « Ainsi nomment-ils une jument non encore saillie », dit Rabelais, *Quart livre*, chap. XIII.

Pourquoi, farouche, fuis tu outre
Quand je veus aprocher de toy ?

Tu ne veus pas que l'on te touche :
Mais si je t'avoi sous ma main,
Asseure toi que dans la bouche
Bien tost je t'aurois mis le frain.

Puis te voltant à toute bride
Soudain je te ferois au cours,
Et te piquant serois ton guide
Dans la carriere des Amours.

Mais par l'herbe tu ne fais ore
Que suivre des prés la fraicheur, 50 r°]
Pource que tu n'as point encore
Trouvé quelque bon chevaucheur.

ODELETTE [1].

Ah, si l'or pouvoit alonger
D'un quart d'heure la vie aux hommes,

5. *67-84* Tu ne veux soufrir qu'on te touche

10. *55 B. 60-73* Soudain je t'auroy' faitte au cours (*Bl. par erreur* t'aurois fait) | *78-84* Je dresserois tes pieds au cours

12. *67-73* En la carriere | *78-84 texte primitif*

5-12. *87* Tu ne veux souffrir qu'on te touche : Et ne veux souffrir que la main D'un escuyer ouvrant ta bouche T'apprivoise dessous le frein : Puis te voltant à toute bride, Ton corps adroit estoit au cours : Et te piquant seroit ton guide Par la carriere des amours

13. *87* Mais bondissant tu ne fais ore

Editions : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *55 B ajoute* prise d'Anacreon | *60-87* Ode *sans plus* | *Bl. a ajouté la dédicace* A Amadis Jamyn, *sans qu'aucune ancienne éd. l'y autorise.*

---

1. Imitée de l'ode anacréontique Ὁ πλοῦτος εἴγε χρυσοῦ (recueil d'H. Estienne, n° 23).

De soings on debvroit se ronger
Pour l'amasser à grandes sommes,

Afin qu'il peut servir de pris
Et de ransson à nostre vie,
Et que la mort en l'aiant pris
De nous tuer n'eut plus envie.

Mais puis qu'on ne la peut tarder [1]
Pour don, ny pour or qu'on lui ofre,
Que me serviroit de garder
Un tresor oisif dans mon cofre ?

Il vaut donques mieux s'adonner
A feuilleter toujours un livre,
Qui plustost que l'or peut donner,
Maugré la mort, un second vivre.

ODE EN DIALOGUE,
L'ESPERANCE ET RONSARD [2].

Pipé des ruses d'Amour

3. *67-87* De soin on devroit
4. *60-87* Pour l'antasser *(et* entasser)
6. *60-87* Et de rançon
8. *84-87* Remist au corps l'ame ravie
12. *67-87* Un tresor moisi
13. *78-87* Il vaut mieux, Jamin, s'addonner

ÉDITIONS : *Meslanges* (1re et 2e éd.) 1555 ; réimpr. de Rouen, 1557. — *Œuvres*, (Odes, 4e livre) 1560 à 1573. — Retranchée en 1578. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-73* Ode *sans plus*

---

1. Le simple pour le composé *retarder*, comme terminer pour détreminer, graffer pour agrafer (ci-dessus, *le Narssis*, vers 66, *l'Hinne de Bacus*, vers 142), douter pour redouter, sevelies pour ensevelies (tome V, pp. 163 et 257).

2. L'idée de faire dialoguer un amant avec une abstraction per-

Je me promenois un jour [50 v°]
Devant l'huis de ma cruelle,
Et tant rebuté j'estois,
Qu'en jurant je prometois
De m'enfuir de chez elle.

Il sufist d'avoir esté
Neuf ou dix ans arresté
Es cordes d'Amour, disoie,
Il faut m'en developer,
Ou bien du tout les couper
Afin que libre je soie.

Et pour ce faire je pris
Une dague, que je mis
Bien avant dedans la lesse [1] :
Et son noud j'eusse brisé
Si lors je n'eusse avisé
Devant l'huis une Déesse.

Mais incontinent que j'eu
Son dos garny d'aisles veu,
Sa robbe & sa contenance,
Et son roquet [2] retroussé,

6. *60-73* De ne rentrer plus chez elle
9. *60-73* *par erreur* disoi-je (*et* disoy-je)
10. *55 AB, 60-67* *on lit* m'endeveloper (*57, 71* *et éd. suiv. corr.*)

---

sonnifiée, prise parmi ses sentiments, est tout à fait de tradition médiévale.

1. C.-à-d. : dans le lien qui me retenait à ma maitresse, les « cordes d'Amour », comme il vient de le dire.

2. Sorte de robe. Cf. le tome III, ode *A M. de l'Hospital*, vers 629.

Incontinent je pensé
Que c'estoit dame Esperance.

Je m'aproche, elle me prit
Par la main, puis ell' me dit : [51 r°]
ESPERANCE.
Où vas-tu pauvre poëte ?
Tu auras avec le tems
Tout le bien que tu pretens,
Et plus que tu n'en souhete.

Ta maistresse avoit raison
De tenir quelque saison
Rigueur à ta longue peine :
Elle le faisoit expres,
Pour mieux resonder apres
Ton cœur, & ta foy certaine.

Mais ores qu'elle sait bien
Par seure espreuve combien
Ta peneuse amitié dure,
D'elle mesme te prira,
Et benigne garira
Le mal que ton cœur endure.

Alors je luy répondis :
RONSARD.
É qu'esse que tu me dis ?

23. *55 B* j'ay pensé | *60-73 texte primitif*
26. *67-73* Par la main dextre, & me dit
30. *67-73* Et ce que ton cœur souhaitte
35. *55 B*, *60-73* Pour au vray congnoistre aprés
39. *55 B*, *60-73* Ta loyalle amitié dure
44. *71-73* Hé qu'esse

Veux-tu r'abuzer ma vie :
Apres me voir échapé
De celle qui m'a trompé,
Veux tu que je m'y refie ?

Dix ans sont que je la suis[1] [51 v°]
Et que pour elle je suis
Come une personne morte :
Mais en lieu de lui ployer
Son orgueil, pour tout loyer
Je muse encor à sa porte[2].

Non non, il vaut mieus mourir
Tout d'un coup, que de perir
En langueur par tant d'années :
Ores je veux de ma main
Me tuer, pour voir soudain
Toutes mes douleurs finées.

L'Esperance.

Ah, qu'il te feroit bon voir
De tomber en desespoir,
Quand l'Esperance te guide !
Laisse laisse ton emoy,
Laisse ta dague & sui moy
Là haut chés ton homicide.

1. Ce laps de temps, comme celui qu'indique le vers 8, fait bien remonter la rencontre de Ronsard et de Cassandre au mois d'avril 1545 au plus tôt, 1546 au plus tard. Cf. les sonnets *Bien que ton œil* (ci-dessus, p. 50), *Las ! sans la voir* et *Sur mes vingt ans* (au tome V, pp. 132 et 140).

2. C.-à-d. : pour toute recompense je perds mon temps à sa porte.

Disant ces motz [1] je suivy
Ses pas, tant que je me vy
Dans la chambre de Cassandre :

L'Esperance parle a Cassandre.

Tien, dist l'Esperance, tien
Tout expres icy je vien [52 r°]
Pour ton fugitif te rendre.

Il t'a servi longuement,
C'est raison que doucement
Ses angoisses tu lui ostes :
Il te faut bien le traiter,
Craignant ce grand Jupiter,
Puis qu'il est l'un de tes hostes [2].

Atant elle s'en vola,
Et tout seul me laissa là
Dedans ta chambre, m'amie.

Ronsard parle a Cassandre.

Là donques, par amitié,
Là, Cassandre, pren pitié
De ton hoste qui te prie.

68. *67 par erreur* tant que je vy (*éd. suiv. corr.*) | *1623, Bl. par erreur* autant que je vy

79-81. *55 B, 60-73* Atant elle s'élança Dans le Ciel, & me laissa Seul en ta chambre, m'amie

83. *67-73* Là, Maistresse

1. C.-à-d. : Comme elle disait ces mots.

2. V. la note suivante.

Si j'ay quelque mal chés toy,
Jupiter le juste Roy
Te dardera sa tempeste :
Car il garde ceux qui sont
Hostes, & ceux là qui font
En misere une requeste [1].

FIN

Corrections des fautes avisées apres l'impression du livre

87. 55 *B*, *60-73* Foudroyra ta chere teste
89. *67-73* & tous ceux qui font

1. C'est pourquoi les Grecs l'appelaient ξένιος, et Ronsard a dit ailleurs : Dieu xenien qui aux hostes preside (*Franciade*, II, texte de 1572). Cf. le proverbe latin : Res sacra miser.

LES MESLANGES DE P. DE RONSARD,

DEDIEES A IAN BRINON.

Seconde edition.



A PARIS,

On les vend en la grand salle du Palais en la boutique de Gilles Corrozet, pres la chambre des Consultations.

1555.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Fac-similé du titre de la deuxième édition.

ODELETTE

A JAN BRINON ET A SA SIDERE [1].

Auparavant j'avoy, Brinon,
Orné mon Livre de ton nom [2] :
Mais ores je me delibere,
Affin de doublement l'orner,
De le partir [3], & d'en donner
Une partie à ta Sidere.

Car puis qu'Amour vous veut lier
Ensemble, il vous faut dedier
Mon livre à tous deus, ce me semble :
Ensemble doncques recevez
Mon livre, puis que vous n'avez
Qu'un cors, & qu'un esprit ensemble [4].

EDITIONS : *Meslanges* (2e édition) 1555. — Retranchée dès 1560. — Recueillie pour la première fois dans les *Œuvres* par Blanchemain, en 1867, tome VIII, p. 145.

---

1. Sur cette maitresse de Brinon, v. ci-dessus l'*Elegie à Janet*, vers 184.
2. V. ci-dessus le titre de la 1re édition des *Meslanges*.
3. C.-à-d. : de le partager (latin *partiri*).
4. Cette pièce disparut de la première édition collective des *Œuvres* (1560), mais Ronsard y dedia encore *A Jean Brinon et à sa Sidere* la première pièce des *Meslanges* (v. ci-dessus, p. 133, variantes).

[Vient ensuite, dans le même ordre, le contenu de la première édition, dont nous avons donné ci-dessus le texte et les variantes.]

[Le volume se termine par l'addition des huit pièces suivantes, dont la dernière seule est nouvelle :]

TRADUCTION DE QUELQUES EPIGRAMMES GRECS[1].

I

D'ANACREON

Veux tu sçavoir quelle voye

. . . .

(Voir le tome V, p. 81)

II

D'AUTOMEDON

Aux creanciers ne devoir rien

. . . .

(*Id.*, p. 81)

III

L'Home une fois marié

. . . .

(*Id.*, p. 82)

IV

L'image de Thomas pourpense quelque chose

. . . .

(*Id.*, p. 83)

V

DE PALLADAS

Si nourrir grand barbe au menton

. . . .

(*Id.*, p. 84)

1. Ces traductions d'épigrammes, dont je ne donne ici que l'incipit avaient déjà paru en 1553 à la fin du *Livret de Folastries*. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome V de la présente édition. Primitivement dédiées à Muret, elles ne sont plus dédiées ici à personne, tandis que leurs compagnes de groupe primitif, rééditées à la fin du *Bocage* de 1554, sont dédiées à Paschal (v. ci-dessus. p. 126).

VI

DE LUCIL.

Aiant tel crochet de naseaux

. . . .

(*Id.*, p. 88)

VII

DE POSIDIPPE,

SUR L'IMAGE DU TEMS.

Qui, & d'où est l'ouvrier ? du Mans. Son nom ? Le Conte

. . . .

(*Id.*, p. 90)

SUR LE TOMBEAU DE JAN BRINON [1].

L'OMBRE PARLE.

La mort m'a clôs dans ce tumbeau,
Qui fus en mon vivant plus beau

ÉDITIONS : *Tombeau de Brynon* (plaquette) et *Meslanges* (2e édition) 1555. — *Œuvres*, (Poèmes, 2e livre) 1560-1567 ; (Poèmes, 3e livre, Epitaphes) 1571-1573. — Retranchée en 1578. — *Œuvres*, recueil des Pièces retranchées, 1617 et éd. suiv.

---

1. F. Blanchard (*Généal. des Maitres des Requêtes*, Paris, 1670) nous apprend que Jean Brinon, « pourvu d'une charge de Maitre des requêtes, ne fut pas reçu à cause de sa mort arrivée l'an 1554, sans avoir été marié ». En rapprochant cette date, qui est de l'ancien style, du millésime 1555 de la 2e édition des *Meslanges*, qui est du nouveau style, nous pouvons affirmer que Brinon mourut avant le 14 avril, jour de Pâques en 1555. Du même coup, nous fixons la date de cette 2e édition, Brinon étant mort subitement pendant qu'on l'imprimait, comme en témoignent la dédicace et l'épilogue, d'un contraste saisissant. Cf. ce passage d'une ode *A Guillaume Aubert*, imprimée dans la *Continuation des Amours* (1555) :

Ne vei-tu pas *hyer* Brinon
Parlant et faisant bonne chere,
Lequel au jourd'huy n'est, sinon
Qu'un peu de poudre en une biere... ?

Que Narcisse, & paravanture,
Passant, ébaï tu seras,
Quand de mon cors tu ne verras
Une fleur, sus ma sepulture.

La terre qui presse à l'entour
Mes oz, ardent' de mon amour,
A laissé dans soimesme cuire
Toute son humeur, & n'a peu
Come seche de trop de feu
De mon corps une fleur produire.

Or' donq' passant, arrose la,
Et verse deçà et delà
Tes larmes sus elle, & peut estre
Qu'elle, arrosée de ton pleur,
Soudain quelque nouvelle fleur
Hors de ma tombe fera naistre [1].

FIN

8. *71* ardent | *73* ardans
18. *00-73* Du corps de Brinon fera naistre

---

1. Cette épitaphe a paru d'abord en une plaquette de deux feuilles, chez André Wechel, avec d'autres pièces françaises, latines, grecques et un sonnet italien, composant « le tombeau de Brynon » et ayant pour auteurs Jodelle, G. Aubert, Calliste, Bernard du Poey de Luc, Belleau, Helias Andreas, G. P. M. (?), Dorat, Baïf, Simon du Bois, R. H. (Robert de la Haye, en latin R. Hayus), Jean le Bon ; en tête des vers latins figure ce distique de Ronsard qui n'a été recueilli dans aucune édition de ses œuvres :

Quo tegitur tumulo Bryno lacrymantur eodem
Phœbus, Amor, Charites, pullataque turba Sororum.

Cette plaquette fait partie d'un recueil factice, formé au XVI[e] siècle par le chirurgien Rasse des Nœux (Bibl. Mazarine, 10.674 A); on en doit la connaissance à P. de Nolhac, *Ronsard et l'Humanisme*, p. 249.

Ladite épitaphe est la paraphrase de cette pièce du poète néo-latin

Jean Cotta, *Carmina*, Epitaphium Quinterii :

Me longe effigie venustiorem
Narcisso, vel Apollinis comanti,
Parcarum Lachesis nimis severa
Iam Quinterium dedit sepulcro
Cur non [illegible]
Cum tantum fuerim puer decorus ?
Tellus est nimis arida, o viator,
Nostri facta perustione amoris :
Sed si lacrimulis tuis madescet,
Forsan flos novus ibit e sepulcro.

Ronsard s'est encore souvenu de cette pièce dans un sonnet en dialogue sur la mort de Marie : *[illegible]...* Il l'avait lue soit dans le recueil intitulé *Carmina quinque illustrium poetarum* (Florence, Torrentino, 1552), qui contient les vers lyriques de Bembo, Castiglione, Navagero, Cotta, et Flaminio, soit plutôt dans le recueil intitulé *Doctissimorum nostra aetate Italorum Epigrammata* (Paris, Nicolas le Riche, s. d.), qui contient les vers lyriques de Flaminio, Molsa, Navagero, Cotta, Lampridio, Sadolet et d'autres, et que nous datons de 154[illegible] au plus tard (cf. *Ronsard poète lyrique*, p. 128, note). On trouve ce dernier recueil à la Bibl. Nat., Rés. pYc 1237.

ERRATUM

Page 202, note 3, ligne 2, *lire* : Ἀ μεγάλα μοι.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES INCIPIT

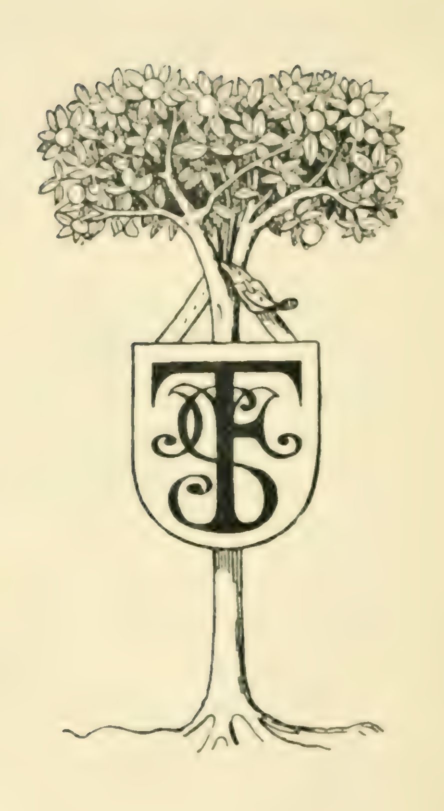
N. B. — Les vers et mots en italique sont des variantes des *incipit* primitifs.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXX.

Achevé d'imprimer à Mâcon,

par Protat frères,

le 15 octobre 1930.



SOCIÉTÉ

DES

TEXTES FRANÇAIS MODERNES

La Société des Textes français modernes a pour but de réimprimer des textes publiés dans les quatre derniers siècles, et d'imprimer des textes inédits appartenant à ces mêmes siècles.

Les membres de la Société paient une cotisation annuelle de *quarante francs* dont ils peuvent se libérer par un versement de *six cents francs*.

Moyennant une cotisation annuelle de *quatre-vingts francs*, ou un versement de *douze cents francs*, ils peuvent recevoir les publications tirées sur papier de Hollande.

Les exemplaires sur papier de Hollande ne sont pas mis dans le commerce.

Les sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société, à partir de l'année de leur adhésion.

Ils ont droit à une remise de 20 % sur le prix de chacun des volumes publiés antérieurement.

La Librairie Hachette, à qui a été confié le soin de recevoir les cotisations, se charge également de transmettre à la Société les adhésions nouvelles.

PUBLICATIONS

DES VINGT PREMIERS EXERCICES

(1905-1927)

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HACHETTE

HERBERAY DES ESSARTS. Traduction d'*Amadis de Gaule*, livre I (H. Vaganay), 2 vol.	50	fr.
DU BELLAY. *Œuvres Poétiques* (H. Chamard), Tome I	15	»
Tome II	25	»
Tome III	15	»
Tome IV	20	»
Tome V	35	»
RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), Tomes I et II	40	»
Tome III	20	»
Tome IV	25	»
AMYOT. *Demosthenes et Ciceron* (J. Normand)	8	»
DES MASURES. *Tragédies saintes* (Ch. Comte)	20	»
J. DE SCHELANDRE. *Tyr et Sidon* (J. Haraszti)	30	»
J. DE LINGENDES. *Œuvres Poétiques* (E.-T. Griffiths).	30	»
CH. SOREL. *Histoire comique de Francion* (E. Roy), t. I et II	50	»
ANGOT L'ÉPERONNIÈRE. *Les Exercices de ce temps* (Fr. Lachèvre)	20	»
TRISTAN. *La Mariane* (J. Madeleine)	15	»
TRISTAN. *La Mort de Sénèque* (J. Madeleine)	15	»
BOIS-ROBERT. *Epistres en vers* (M. Cauchie), tome I	20	»
Tome II	40	»
FONTENELLE. *Histoire des Oracles* (L. Maigron)	12	»
Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette (P. Bonnefon), 2 vol.	40	»
VOLTAIRE. *Lettres Philosophiques* (G. Lanson), 4e édit., 2 vol.	30	»
LAMARTINE. *Saül* (J. des Cognets)	15	»
Le Conservateur littéraire (J. Marsan), tome I	20	»
Tome II	20	»

La Muse Française (J. Marsan), 2 vol. . . . . 40 fr.
MICHELET. *Jeanne d'Arc* (G. Rudler),
Tome I. . . . . 5 »
Tome II. . . . . 10 »
VIGNY. *Poèmes Antiques et Modernes* (E. Estève). . . . *en réimpr.*
VIGNY. *Les Destinées* (E. Estève). . . . . 15 »
THÉOPHILE GAUTIER. *Émaux et Camées* (J. Madeleine). 15 »

VINGT ET UNIÈME EXERCICE (1928) :

RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), t. V. 30 »
CH. SOREL. *Histoire comique de Francion*, t. III (E. Roy). . . . . 25 »

VINGT-DEUXIÈME EXERCICE (1929) :

VOLTAIRE. *Zadig* (G. Ascoli), 2 vol. . . . . 40 »

VINGT-TROISIÈME EXERCICE (1930) :

RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), t. VI. 30 »
RACAN. *Œuvres complètes* (L. Arnould), t. I. . . . . . 40 »

SOUS PRESSE OU EN PRÉPARATION

HERBERAY DES ESSARTS. *Amadis de Gaule*, suite (H. Vaganay).
DU BELLAY. *Œuvres Poétiques*, t. VI et suiv. (H. Chamard).
RONSARD. *Œuvres complètes*, t. VII et suiv. (P. Laumonier).
AMYOT. *Alexandre et César* (J. Normand).
AGRIPPA D'AUBIGNÉ. *Œuvres* (A. Garnier).
E. PASQUIER. *Recherches de la France*, livre VII (G. Michaut).
— — livre VIII (F. Gohin).
CH. SOREL. *Francion*, t. IV (E. Roy).
RACAN. *Œuvres complètes*, t. II et suiv. (L. Arnould).
TRISTAN. *Le Parasite* (J. Madeleine).
SCARRON. *Nouvelles tragi-comiques* (J. Caillat).
BOILEAU. *Satires* (A. Cahen).
Documents relatifs aux *Lettres Philosophiques* (G. Lanson).
Le Conservateur littéraire, suite (J. Marsan).
BALZAC. *Louis Lambert* (M. Bouteron).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. MCMXXX.



